INITIALES DU MAIRE
1
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5ième JOUR DE JANVIER 1981

A une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 5ième jour du mois de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

-COPIE-
Service de la gestion des documents et archives – VTR

Procès-verbaux 22 et 29-12-80 Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les procès-verbaux de l'assemblée du 22 décembre 1980 et des séances spéciales du 22 et du 29 décembre 1980 soient adoptés.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Règlement pour établir des garderies dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 17 novembre 1980;

d) Amendement au règl. 191-59 concernant le zonage du Secteur St-Philippe pour modifier le pourcentage d'utilisation du sol,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 décembre 1980;

e) Règl. 18 abrogé re: exercice de certains commerces et industries et nouvelles dispositions concernant les regrattiers,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 22 décembre 1980;

f) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'auto-gare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;

1-81 Compte rendu 22-12-80 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 22 décembre 1980 soit reçu,

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 5ième JOUR DE JANVIER 1981

adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 12ième JOUR DE JANVIER 1981

A une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 12ième jour du mois de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Gaston	VALLIÈRES
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
5-01-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 5 janvier 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Règlement pour établir des garderies dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 17 novembre 1980;

d) Amendement au règl. 191-59 concernant le zonage du Secteur St-Philippe pour modifier le pourcentage d'utilisation du sol,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 décembre 1980;

f) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'auto-gare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

Amendement
au règl.
733
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 733 concernant le réaménagement du Pavillon Père Daniel (Parc Pie XII), du Pavillon Gagnon, d'éclairage du Parc St-Jean-de-Brébeuf, la réfection du kiosque du Parc Lemire et l'aménagement extérieur dudit parc, au coût de $205,500.00 à la charge des fonds généraux de 1980, aux fins de porter la dépense à $296,200.00 dont $190,700.00 pour le réaménagement du Pavillon Père Daniel (Parc Pie XII).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 12ième jour de janvier 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 12ième JOUR DE JANVIER 1981

Règlement divisant la municipalité en districts électoraux Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement divisant la municipalité en douze (12) districts électoraux, conformément à la loi sur les élections dans certaines municipalités (C.63 des lois de 1978).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 12ième jour de janvier 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

2-81
Compte rendu 5-01-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 5 janvier 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

3-81
Règlement 18-1981
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le règlement No. 18-1981 (1981) concernant les marchands d'effets d'occasion ou regrattiers, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

4-81
Subdivision partie du lot 11-392
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Paul Michaud, arpenteur-géomètre, en date du 5 décembre 1980, montrant la subdivision d'une partie du lot 11-392 du cadastre de la cité de Trois-Rivières, situé intersection des rues Père Daniel et Bellefeuille, appartenant à Dafijac Inc. et donnant effet aux lots 11-392-1 à 11-392-11 incl.

ADOPTÉ

5-81
Ordonnance publication d'un document explicatif du budget et du programme triennal des immobilisations
Adoption

VU l'article 263 para. 8 de la Loi sur la fiscalité municipale et le règlement rendant obligatoire le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget (Gazette officielle du 10 décembre 1980, partie 2, page 6655);

ATTENDU que le budget et le programme triennal d'immobilisations de la Ville, ont été adoptés lors d'une séance spéciale du Conseil tenue le 22 décembre 1980;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU

Qu'un document explicatf du budget 1981 et du programme triennal d'immobilisations 1981-1982 et 1983, soit publié dans un journal distribué dans la municipalité au lieu d'être distribué à chaque adresse civique.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 12ième JOUR DE JANVIER 1981

6-81
Suggestion pour la formation d'une Municipalité régionale de Comté Adoption

ATTENDU QUE le 29 octobre 1980, le Comité de consultation de la Mauricie a rencontré le Conseil de la Ville de Trois-Rivières pour l'informer sur la création des Municipalités régionales de comté (Loi 125);

ATTENDU QUE le Comité de Consultation a invité la Ville à faire parvenir un avis de découpage provisoire avant le 30 janvier 1981, indiquant les municipalités avec lesquelles la Ville de Trois-Rivières voudrait former une Municipalité régionale de Comté;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU

D'informer le Comité de Consultation de la Mauricie sur la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme que la Ville de Trois-Rivières suggère que les municipalités suivantes soient regroupées pour former une Municipalité régionale de comté:

La municipalité de Sainte-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine.
La municipalité de Saint-Louis-de-France.
La Ville du Cap-de-la-Madeleine.
La Ville de Trois-Rivières.
La Ville de Trois-Rivières-Ouest.
La municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.
La municipalité de Pointe-du-Lac.

ADOPTÉ

7-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Éclairage de rues 1980 - estimé No. 1 - Notre-Dame-de-la-Paix et banque de terrains - retenue 10%	$ 21,512.55
André Cyrenne Inc.:	
Aqueduc Boul. Industriel - remise partie de retenue	1,163.27
Pampierre Inc.:	
Reconstruction rue De Boucherville - remise partie de retenue	2,568.64
Pavages de Nicolet Inc.:	
Pavage 1980 - remise partie de retenue	11,864.29
Dalby Inc.:	
Agrandissement local des juges - hippodrome - estimé No. 1 - final	3,750.00
Vitrerie Champlain Inc.:	
Guérite des percepteurs - autogare - estimé No. 1 - final	2,791.00
F.X. Boisvert Enr.:	
Pavillon Lemire - estimé No. 1 - final	783.00
Clément Ricard & Fils:	
Démolition de maison - Hertel	1,745.00
Remise de dépôt de garantie	200.00
Branchement d'aqueduc et d'égout 1980 - estimé No. 11 - estimé 10%	1,532.52
Cimentier Maroc Inc.:	
Trottoirs et bordures 1980 - remise de partie de retenue	5,394.23
Trottoirs et bordures 1980 - retenue 10%	3,476.64
Jean Caron & Fils Inc.:	
Remise de dépôt sur soumission - éclairage souterrain - stationnement Pavillon de la Jeunesse	5,132.00
Armand Allard:	
Cotisation - Corporation des Bibliothécaires Professionnels du Québec - 1981	140.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 12ième JOUR DE JANVIER 1981

Jacques Trudel:	
Huissier - diverses causes	560.00
Pouliot, Guérard & Associés:	
Honoraires professionnels - Conseillers - Assurance de dommages - du 30 juin 1980 au 30 novembre 1980	5,237.20
Martin, Donaldson & Ferron:	
Honoraires - vente par Gilles Laviolette	222.50
Léo Henrichon:	
Honoraires - reportage photographique - rapport financier de la Ville	850.00
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - vente par Lucien Dubois	225.00
Le Nouvelliste:	
Avis public - appel d'offres	267.00
Avis public - offre d'emploi - Salon des Métiers - avis de taxes	1,159.00
Domtar Chemicals Ltd:	
Achat de gros sel en vrac	23,602.94
GKN Keller Canada Ltée:	
Location d'un système d'assèchement - usine de filtration - du 22 août au 4 septembre 1980	1,080.00
Service Laurentien:	
Réparation moteur de fournaise - Salle Ste-Marguerite	196.50
Laboratoires Choisy Ltée:	
Surveillance et test pavage en béton bitumineux	4,484.00
L.G. Rénovation Inc.:	
Fourniture et installation de ressort et pantures - Poste de Police No. 1 et Édifice des Travaux Publics	593.65
Floriculture Gauthier:	
Fleurs - Famille Panneton	27.00
Au Bec Fin:	
Réception - Conférence de presse	150.00
Pâtisserie de Courval:	
Réception des employés - Temps des Fêtes	317.00
Marché Victoria Inc.:	
Achats divers et réception fin d'année	390.03
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - décembre 1980	1,002.03
Ajustement rémunération mensuelle de base - janvier à novembre 1980 incl.	872.10
Studio Régent Enr.:	
Photographies - service d'évaluation	90.83

ACHATS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Canada Parckers	230.30
Crémerie des Trois-Rivières	45.60
Crémerie Union	115.46
Dufresne & Frères	153.75
Vaillancourt	44.45
C. Yum Yum Inc.	25.92
Cie H. Fortier	534.37
Mathias Plante:	
Entretien de la piste de courses - 12 novembre au 12 décembre 1980	2,000.00
Centre Sportif Marcotte:	
Location de glace 1980-1981	7,781.00
Association de Badminton de la Mauricie:	
Utilisation des gymnases - Polyvalente de la Salle	390.00
Association des Arbitres de la Mauricie:	
Frais d'arbitrage - Hockey - novembre 1980	1,776.00
Les Aigles Junior de Trois-Rivières:	
Entretien du stade et terrain - 4e versement (dernier)	2,000.00
Age d'Or St-Laurent:	
Déboursé pour l'assurance des appareils	28.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 12ième JOUR DE JANVIER 1981

SURVEILLANCE, ENTRETIEN ET PROGRAMMATION DE LA PATINOIRE ET TRANSPORT DES BANDES - 1er VERSEMENT

Association des Citoyens Adélard Dugré	900.00
Association Récréative Normanville	900.00
Association Sportive Ste-Cécile	900.00
Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	900.00
Centre Landry	900.00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf	900.00
Loisirs St-Sacrement	900.00

SURVEILLANCE, ENTRETIEN ET PROGRAMMATION DE LA PATOINOIRE - 1er VERSEMENT

Comité des Citoyens Jean Nicolet	600.00
Comité Récréatif Boul. St-Jean	600.00
Loisirs Ste-Marguerite:	
Entretien des salles de loisirs - dernier versement	600.00
Surveillance, entretien et programmation de la patinoire et transport des bandes - 1er versement	900.00
Pavillon St-Arnaud:	
Gestion des activités - programmation plein-air - 1er versement	2,125.00
Loisirs des Vieilles Forges:	
Entretien des salles	150.00
Surveillance, entretien et programmation de la patinoire et transport des bandes - 1er versement - Centre Paroissial des Vieilles Forges	900.00
Surveillance, entretien et programmation de la patinoire et transport des bandes - 1er versement - Parc Isabeau	900.00
Le Martinet:	
Dîner - invités S.H.Q.	59.99

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1980

Michel Jutras - 62 milles	13.64
Denis Lelièvre - 102 milles	22.44
Jacques St-Laurent - janvier à décembre 1980 - 1,031 milles	226.93
Origène Bellemare - 142 milles	31.18
André Daviau - 488 milles	107.31
Germain Déziel - novembre et décembre 1980 - 120 milles	26.40
Normand Fournier - 514 milles	113.08
Maurice Galarneau - 583 milles	128.26
Transport du personnel	19.00
Gilles Grenier - 115 milles	25.30
Anatole Houle - 589 milles	129.66
Guy Larivière - 481 milles	105.87
Jean-Maurice Massicotte - 502 milles	110.44
Fernand Pellerin - 697 milles	153.34
Pierre Pépin - 340 milles	74.80
Jean-Paul Poisson - 230 milles	50.60
Yvon Poirier - 307 milles	67.54
Guy Trépanier:	
Dépenses de voyage - recherches à Québec	43.73
Dépenses de voyage - recherches à Ottawa	228.95
Remboursement de dépenses - frais divers	50.17

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

René Monfette	434.24
Gaston Désaulniers	52.72
Mme Nicole L'Espérance	97.71
Guy-Paul Simard	400.91
Maurice Lamirande	80.29

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 12ième JOUR DE JANVIER 1981

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances):

Marché St-Louis:	
Achats divers	47.03
Au Palais du Chinois:	
Repas - réunion Commission	148.94
Hydro-Québec:	
Ligne spéciale midway 1980	5,103.22
Purolator Courrier:	
Livraison spéciale	11.90
Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - novembre 1980 - hippodrome, CAM, Exposition	200.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - octobre 1980	162.64
Le Nouvelliste:	
Hommage à Roland Lemire	30.00
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - novembre 1980 - 502 milles	110.44
Allocation spéciale - 20 jours	20.00
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - novembre 1980 - 706 milles	155.37
Location d'auto - Convention Nationale, Kitchener, Ontario	159.62
Dépenses de voyage - Conférence Nationale, Kitchener, Ontario	422.38
TOTAL	$141,005.81

ADOPTÉ

8-81
Demande d'une école dans le Parc Isabeau
Adoption

CONSIDÉRANT que l'organisation pédagogique est très difficile dans le contexte physique actuel;

CONSIDÉRANT l'exiguité et l'absence de locaux;

CONSIDÉRANT le nombre de transferts (minimum 3) que chaque élève doit faire durant ses six années d'études primaires;

CONSIDÉRANT qu'il est difficile d'entretenir des relations direction, enseignants, parents dans le contexte de trois écoles;

CONSIDÉRANT l'impossibilité d'organiser des services à l'élève;

CONSIDÉRANT une économie possible d'environ cent milles dollars ($100,000.00) annuellement sur le transport scolaire;

CONSIDÉRANT l'accroissement important de la population dans le secteur Isabeau depuis quelques années et le nombre d'enfants d'âge scolaire ou qui atteindront cet âge bientôt;

CONSIDÉRANT que les investissements faits par la Ville en services et en infrastructure permettant à de nombreuses autres familles de s'établir dans ce secteur;

CONSIDÉRANT que la Ville aurait besoin de construire des pavillons communautaires pour desservir le Parc qui sera aménagé dans le secteur;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières appuie la demande du Comité d'école des Forges, à savoir: une école dans l'arrondissement déjà réservé dans le Parc Isabeau.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

9

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 12ième JOUR DE JANVIER 1981

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE JANVIER 1981

A une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 19ième jour du mois de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal 12-01-81 Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 12 janvier 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Lionel Julien;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

c) Règlement pour établir des garderies dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 17 novembre 1980;

d) Amendement au règl. 191-59 concernant le zonage du Secteur St-Philippe pour modifier le pourcentage d'utilisation du sol,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 décembre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Lionel Julien;

e) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'auto-gare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;

f) Règlement pour diviser la municipalité en douze (12) districts électoraux,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 12 janvier 1981;

Amendement au règl. 672 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement 672 concernant entre autres, des travaux pour l'éclairage au Colisée et des travaux supplémentaires d'électricité à cet endroit, aux fins de modifier la mention de ces travaux d'éclairage et d'électricité au Colisée par la mention travaux d'éclairage du Parc St-Jean-de-Brébeuf et aux fins d'augmenter la dépense pour l'achat d'un système de son au Colisée à même les argents orginalement prévus pour les travaux d'éclairage et d'électricité à cet endroit.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 19ième JOUR DE JANVIER 1981

Lu en Conseil, ce 19ième jour de janvier 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Achat d'équip. re: microfilm etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant et autorisant l'achat d'un appareil à microfilm et accessoires et l'achat d'un ordinateur et accessoires, pour un montant d'environ $450,000.00 et autorisant un emprunt à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19ième jour de janvier 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier.

9-81
Compte rendu 12-01-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 12 janvier 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

10-81
Règlement 733-A
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que le règlement 733-A (1981) amendant le règlement 733 concernant le réaménagement du Pavillon Père Daniel (Parc Pie XII), du Pavillon Gagnon, d'éclairage du Parc St-Jean-de-Brébeuf, la réfection du kiosque du Parc Lemire et l'aménagement extérieur dudit parc, au coût de $205,500.00 à la charge des fonds généraux de 1980, aux fins de porter la dépense à $296,200.00 dont $190,700.00 pour le réaménagement du Pavillon Père Daniel (Parc Pie XII), soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

11-81
Contrat vente à M. Reynald Laquerre lots 26-66 et 26-67
Adoption

ATTENDU les avis publics donnés dans le journal Le Nouvelliste, éditions du 21 et du 28 juin 1979 et dans la Gazette Officielle du Québec, éditions du 30 juin et du 7 juillet 1979;

VU la vente pour taxes des lots 26-66 et 26-67 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne, le 26 juillet 1979;

ATTENDU que M. Reynald Laquerre s'est porté acquéreur desdits lots 26-66 et 26-67, lors de la vente pour taxes du 26 juillet 1979 et qu'il est maintenant en droit de se faire consentir un titre de propriété par la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Greffier de la Ville soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un acte de vente préparé par Me Yvon Dupuis, notaire, à M. Reynald Laquerre, pour les lots 26-66 et 26-67 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne,

pour le prix de $300.00 payé lors de la vente pour taxes le

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

26 juillet 1979.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et conformément à l'article 525 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTÉ

12-81
Contrat cession par le Min. des Travaux Publics P.2151 $1.00 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte d'acquérir de Sa Majesté Du Chef de la Province de Québec, l'immeuble suivant:-

DÉSIGNATION:

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro DEUX MILLE CENT CINQUANTE-ET-UN (P.2151) du cadastre revisé d'une partie de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, savoir:

De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 2277 (rue St-François-Xavier), vers le sud par une partie du lot 2151, vers le nord-ouest par le lot 2310 (rue Hart).

Mesurant dix-sept pieds et vingt-six centièmes (17.26', soit 5,26 m.) vers le nord-est et le nord-ouest, vingt-six pieds et six dixièmes (26.6', soit 8,11 m.) le long d'une courbe de seize pieds et quatre dixièmes (16.4', soit 5,0 m.) de rayon vers le sud; contenant une superficie de soixante-quatre pieds carrés (64.0 p.c., soit 5,95 m.c.), mesure anglaise.

pour le prix de $1.00 comptant, pour le réaménagement de l'intersection Hart - St-François-Xavier.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean De Charette, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

13-81
Contrat mainlevée à M. Armand Boucher re: lot 181-2-92 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Jean Paquin, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières déclare et reconnaît que M. Armand Boucher a accompli en entier toutes les obligations qu'il avait contractées dans un acte enregistré sous le numéro 333,175 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, quant au lot 181-2-92 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, et donne quittance générale et finale et en conséquence renonce purement et simplement aux privilèges qui lui résultaient dudit acte de se faire rétrocéder l'immeuble par défaut de remplir les obligations mentionnées audit acte.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 19ième JOUR DE JANVIER 1981

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

14-81
Contrat vente à Dame Pierrette Gélinas P.181 $1,000.00 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières vende à dame Pierrette Gélinas l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement connu et désigné comme étant une partie non subdivisée du lot originaire numéro CENT QUATRE VINGT-UN (P181) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord, par le lot 181-22; vers le sud-est, le sud et le sud-ouest, par une partie du lot 181; mesurant successivement vingt-et-un pieds et cinquante-sept centièmes (21.57'), cent dix-huit pieds et quarante-trois centièmes (118.43') vers le nord; seize pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (16.89') vers le sud-est, cent dix pieds et cinq dixièmes (110.5') vers le sud; vingt-six pieds et soixante-dix-huit centièmes (26.78') vers le sud-ouest; contenant mille huit cent soixante-seize pieds carrés, et soixante-neuf centièmes (1876.69' p.c.); sans bâtisse.

pour le prix de $1,000.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Jean Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante, et sujet à l'approbation de la Commission municipale de Québec.

ADOPTÉ

15-81
Contrat entente avec LE CLUB MÉGOPHIAS INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente entre la Ville et le CLUB MÉGOPHIAS INC., précisant les relations devant exister pour l'utilisation des piscines du 1er janvier au 31 décembre 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

16-81
Contrat amendement au bail VILLE -

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

Com. Sco. T.R. re: parcs-écoles Adoption

Ville, un amendement au bail intervenu entre la Ville de Trois-Rivières et la COMMISSION SCOLAIRE DE TROIS-RIVIÈRES, le 16ième jour de mars 1973, concernant les parcs-écoles, ladite entente étant nécessaire pour modifier le bail pour tenir compte des ententes intervenues avec certaines fabriques, des ententes particulières traitant de l'entretien ménager et des modifications concernant les heures d'utilisation.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit amendement qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

17-81 Contrat annexe à l'entente particulière pour entretien des parcs-écoles Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une annexe à l'entente particulière pour l'entretien des parcs-écoles, pour la rémunération mensuelle concernant l'année 1980.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite annexe qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

18-81 Contrat protocole d'entente avec LE PAVILLON ST-ARNAUD Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD, pour l'accréditation du Pavillon et l'identification des collaborations entre le Pavillon et la Ville de Trois-Rivières du 1er janvier 1981 au 31 décembre 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

19-81 Adoption projet de règl. 754 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le projet de règlement 754 décrétant la division de la municipalité en 12 districts électoraux, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

20-81 Demande d'approbation au Comité dir. de l'Entente aux. sur les infrastruc. Ind. pour travaux supp. dans le Parc

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la Ville de Trois-Rivières mandate la direction des Travaux publics pour préparer l'avant-projet de construction des services d'aqueduc et d'égout sanitaire, de construction de fossés et de pose de la pierre concassée sur le prolongement de la rue Jules Vachon et sur le prolongement du Boul. Parent, et pour requérir l'approbation du Comité directeur de l'Entente auxiliaire sur les infrastructures industrielles.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 19ième JOUR DE JANVIER 1981

Ind. No. 2
Adoption

Ces travaux sont proposés en remplacement de l'élargissement du pavage en béton bitumineux sur le Boul. Parent et la rue Westinghouse.

La présente est à l'effet que la Ville de Trois-Rivières bénéficie de la subvention de 1 260 000 $ accordée par le Comité directeur, en date du 28 septembre 1977.

ADOPTÉ

21-81
Comptes
à payer
mois de
décembre
1980
Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDE PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que les comptes au montant de $2,503,087.67 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de décembre 1980 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

22-81
Comptes
à payer
liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Jean Caron & Fils:	
Éclairage stationnement Pavillon de la Jeunesse et midway - estimé No. 1 - retenue 5%	$ 45,358.76
H. Blanchette Ltée:	
Fourniture et pose de deux garde-corps au Centre Culturel	685.00
Clément Ricard & Fils:	
Branchement de services 1980 - remise de partie de retenue	3,147.59
Système d'Alarme Universel:	
Système anti-intrusion - Manoir de Niverville	2,041.60
Système anti-intrusion - Centre Notre-Dame-de-la-Paix	2,740.70
Guimond Électrique:	
Canalisation souterraine - Pavillon de la Jeunesse - remise de retenue	490.00
Service Sanitaire Régional:	
Cueillette de déchets - décembre 1980 et voyages spéciaux - Garage municipal, autogare et aéroport	28,536.25
Panier Fleuri:	
Fleurs - Mme Duguay	35.00
Fleurs - Famille Desrosiers	25.00
Le Nouvelliste:	
Avis public - Salon des Métiers d'Arts - hippodrome	1,014.80
Rosaire Lapointe:	
Entretien - Postes Nos. 1, 2 et 3 - décembre 1980	2,340.00
Duchesneau Inc.:	
Service de désinfection - Marché-aux-Denrées - décembre 1980	27.00
Cooke & Fils:	
Changer serrure - Édifice Dugré	69.34
Conseil des Ports Nationaux:	
Loyer annuel et droits de passage	840.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - décembre 1980 - Service d'évaluation	116.08
Maurice Comeau:	
Surveillance poste de pompiers Vieilles Forges - décembre 1980	40.00
Robert Racine:	
Vérification des ascenseurs - Hôtel de Ville,	

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE JANVIER 1981

Centre Culturel, Édifice Dugré - décembre 1980	112.00
Gaston Thellend Enr.:	
Réparation de fournaise - Aéroport, Marina, salle Ste-Marguerite, Postes de Police, Parc Jean Béliveau	266.90
André Genest:	
Cotisation A.Q.T.E. 1981	25.00
A.Q.T.E.:	
Cotisation 1981 - Réjean Boucher, Yvon Blais, André Bérubé, André Rocheleau	183.00
Corporation des Officiers Municipaux du Québec:	
Cotisation 1981 - Jean Lamy	125.00
Association des Chefs de Service d'Incendie du Québec:	
Cotisation 1981 - R. Alarie	25.00
Restaurant chez Louise	
Repas aux prisonniers - juin à septembre 1980	99.70
Draveurs de Trois-Rivières:	
Entretien des salles de toilettes - octobre et novembre 1980	180.00
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - hockey mineur - décembre 1980	533.50
Comité des Oeuvres St-Philippe:	
Remboursement de dépenses - Re: Parc Pie XII	307.00
Centre Landry:	
Annonce publicitaire - journal de Noël 1980	50.00
Les Aigles Juniors:	
Flag football - saison d'automne	113.15
Remboursement - employés joute de football	100.00
Enlèvement des chaises - stade de baseball	40.00
Productions Specta Inc.:	
Première tranche - subvention 1981	40,000.00
Claude Cyr:	
Règlement final - location d'entrepôt, 9655, Boul. St-Jean	783.95
Jean-Paul Dorion:	
Privilèges marginaux payables au départ	23,294.27

HIPPODROME

Armand Kid Martel:	
Publicité - novembre et décembre 1980	296.00
Photos Lambert:	
Service de TV en circuit fermé - novembre et décembre 1980	1,466.00
Imprimerie Art Graphique:	
Impression de programmes - Nos. 91 à 97 incl.	2,429.06
Hôpital Vétérinaire des Forges:	
Services professionnels - novembre et décembre 1980	800.00
Harness World Publish Ltd:	
Publicité	155.00
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - du 23 novembre au 14 décembre 1980	1,715.00
Brink's Canada:	
Transport d'argent - décembre 1980	292.50
Agence de Sécurité Phillips Inc.:	
Surveillance - novembre et décembre 1980	2,536.05
Yvon Pratte Harness:	
Achats divers	36.00
Infofax Inc.:	
Location télex 180 - janvier 1981	106.92
Service Procan Ltée:	
Location mini-ordinateur - janvier 1981	285.12
Mathias Plante:	
Entretien de la piste - du 13 décembre au 12 janvier 1981	2,000.00
Radio Trois-Rivières CJTR:	
Publicité - décembre 1980	318.75
Télémédia CHLN:	

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR DE JANVIER 1981

Publicité - novembre et décembre 1980	816.00
CIGB-FM:	
Publicité - du 1er au 9 décembre 1980	48.96

SUBVENTIONS - TRAVAUX DE RESTAURATION - SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL)

Jacques Gaudreault	3,200.00
Florent Gélinas	3,487.50
Mme Roméo Morrissette	3,003.00
Mme C. Richard	2,250.00
Gérard Voyer	4,017.75
François St-Arnaud	3,173.00

ALLOCATION D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1980

Roger Lefebvre - 148 milles	32.56
André Laberge - 147 milles	32.34
Romain Frigon - 137 milles	30.14
Roger Dupuis - 769 milles	169.18
H.P. Dugré - 591 milles	130.02
Gaston Boudreault - 473 milles	104.06
Roland Bacon - 557 milles	122.54
André Verville - 563 milles	123.86
Pierre St-Cyr - 95 milles	20.90
Denis Ricard - 233 milles	51.28
Rosaire Pouliot - 838 milles	184.36
Autoroute	1.50
René Perron - 178 milles	39.16
Michel Pellerin - 99 milles	21.71
Michel Matteau - octobre à décembre 1980 - 400 milles	90.11
Repas - invité S.H.Q.	17.25
Repas - invité S.H.Q.	16.45
Marcel Métivier - 744 milles	163.68
Autoroute	4.50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques St-Laurent	46.58
Gabriel Trahan	166.18
Armand Allard	171.61
Jean Lamy	70.81
André Laneuville	64.63
Gaston Desaulniers	61.22
René Monfette	394.15
TOTAL	$188.508.98

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 26ième JOUR DE JANVIER 1981

A une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 26ième jour du mois de janvier en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
19-01-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 19 janvier 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Règlement pour établir des garderies dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 17 novembre 1980;

d) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'autogare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;

e) Règlement pour diviser la municipalité en 12 districts électoraux,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 12 janvier 1981;

23-81
Compte rendu
19-01-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 19 janvier 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 26ième JOUR DE JANVIER 1981

24-81
Règlement
672-A
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le règlement No. 672-A (1981) modifiant le règlement 672 concernant entre autres, des travaux pour l'éclairage au Colisée et des travaux supplémentaires d'électricité à cet endroit, aux fins de modifier la mention de ces travaux d'éclairage et d'électricité au Colisée par la mention travaux d'éclairage du Parc St-Jean-de-Brébeuf et autres parcs et patinoires et aux fins d'augmenter la dépense pour l'achat d'un système de son au Colisée à même les argents orginalement prévus pour les travaux d'éclairage et d'électricité à cet endroit, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

25-81
Règlement
755
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le règlement No. 755 (1981) décrétant et autorisant l'achat d'un appareil à microfilm avec accessoires et l'achat d'un ordinateur avec accessoires pour un montant de $463,640. et décrétant un emprunt au montant de $475,000. pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

26-81
Règlement
191-59-B
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le règlement No. 191-59-B (1981) amendant le règlement No. 191-59 concernant le zonage du quartier St-Philippe, aux fins de modifier les normes relatives au pourcentage d'utilisation du sol (marges latérales et cour arrière) dans les zones C-24 et C-35, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

27-81
Contrat
servitude
par la
CSTR
re: feux de
circulation
inter.
Bureau et
Royale
Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDE PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Jean De Charette, notaire, en vertu duquel la Commission Scolaire de Trois-Rivières consent à la Ville de Trois-Rivières une servitude perpétuelle de passage sis sur l'immeuble ci-dessous décrit, en vue d'installer et d'entretenir des feux de circulation à l'intersection des rues Royale et Bureau, pour le prix $1.00.

ASSIETTE DE LA SERVITUDE:

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE de la subdivision numéro DEUX du lot originaire numéro CENT CINQUANTE-SIX (156-P.2) du cadastre revisé d'une partie de la Cité des Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, savoir:

De figure régulière, borné vers le nord-est par le lot 2426 (rue Bureau), vers le sud-est par le lot 2439 (rue Royale), vers le sud-ouest et le nord-ouest une partie du lot 156-2; mesurant deux pieds (2.0 pi., soit 0.61 m.) de largeur vers le nord-est, sud-est, sud-ouest et le nord-ouest; contenant une superficie de quatre pieds carrés (4.0 p.c., soit 0.37 m.c.), mesure anglaise.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 26ième JOUR DE JANVIER 1981

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

28-81
Contrat vente à CORP. PROVOST LTÉE lot P.-7 Parc Ind. No. 1 Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDE PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à la CORPORATION PROVOST LTÉE, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro SEPT (P.7) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, savoir:

De figure irrégulière, borné au nord-est par le lot 7-13, au sud-est et au sud-ouest par une partie du lot 7, au nord-ouest par le lot 7-15-1.

Mesurant cent vingt-cinq mètres et vingt-quatre centièmes (125,24 m.) vers le nord-est, cinq mètres et vingt-cinq centièmes (5,25 m) vers le sud-est, cent vingt-quatre mètres et trente-trois centièmes (124,33 m) vers le sud-ouest, cinq mètres dix-huit centièmes (5,18 m) vers le nord-ouest; contenant en superficie six cent quarante-six mètres carrés et un centièmes (646,01 m.c.), soit six mille neuf cent cinquante-quatre pieds carrés (6,954.0 p.c.), mesure anglaise.

pour le prix de $1,043.10.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean De Charette, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du Ministre des Affaires municipales et du Ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec.

ADOPTÉ

29-81
Contrat mainlevée en faveur de HABITEL DE LA MAURICIE INC. Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDE PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Jean De Charette, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée à HABITEL DE LA MAURICIE INC. de tous droits, privilèges et hypothèques existant en sa faveur aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 311,270 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, mais en autant seulement qu'ils affectent l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (P.178) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, savoir:

De figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par les

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

lots numéros 178-50 et 178-56, vers le nord-est par une autre partie du lot 178 (devant être prochainement connu et désigné comme étant le lot numéro 178-692), vers le sud et le sud-est par le lot 178-660 (Boul. Chanoine Moreau), vers le sud-ouest par le lot numéro 178-37 (rue de Labadie).

Mesurant soixante-neuf mètres et quarante-neuf centièmes (69,49 m) vers le nord-ouest, treize mètres et soixante-cinq centièmes (13,65 m) et trente-six mètres et soixante-seize centièmes (36,76 m) vers le nord-est, cinquante mètres et soixante-quatorze centièmes (50,74 m) et neuf mètres et quatorze centièmes (9,14 m) vers le sud-est, six mètres et quarante-six centièmes (6,46 m) vers le sud et quarante-et-un mètres et quinze centièmes (41,15 m) vers le sud-ouest.

Contenant une superficie de trois mille cent quatre-vingt-cinq mètres carrés et six dixièmes (3 185,6 m.c.).

Cet emplacement sera prochainement connu et désigné comme étant la subdivision numéro SIX CENT QUATRE-VINGT-ONZE du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (178-691) du même susdit cadastre.

Pour et en considération d'une somme de $20,573.40.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

30-81
Contrat vente à CLAUDE DIONNE lot 181-864 Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDE PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à M. Claude Dionne, le lot 181-864 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $7,905.98.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Normand Houde, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Cette vente est faite suite à un appel d'offres paru dans le journal Le Nouvelliste, édition du 17 novembre 1980 les soumissions ayant été ouvertes le 26 novembre 1980.

ADOPTÉ

31-81
Contrat location par LOC. DES VIEILLES FORGES INC. re: voiture de service Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que la Ville loue de LES LOCATIONS VIEILLES FORGES LTÉE, une voiture Oldsmobile 1981 Cutlass Cruiser Brougham, pour une période d'un an, renouvelable au prix de $369.36 par mois (incluant la taxe provinciale de 8%).

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de location avec LES LOCATION VIEILLES FORGES LTÉE.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

32-81
Contrat vente à Dame Jeannette Gagnon-Carbonneau lots 1571-2 et 1572-2 Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu d'acquérir le lots 1571-2 et 1572-2 du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, pour l'élargissement éventuel de la rue Ste-Marie;

ATTENDU qu'il y a lieu de prévoir des argents pour défrayer le coût de cette acquisition;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

De virer aux fonds généraux de 1981 une somme de $5,000.00 réservée pour les feux de circulation du Boul. Des Forges, et une somme de $10,607.17 réservée pour l'expropriation du stationnement de la rue St-Paul;

Que la Ville se porte acquéreur des lots 1571-2 et 1572-2 du cadastre de la Cité des Trois-Rivières, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, pour le prix de $12,000.00 à même les fonds généraux de 1981, pour l'élargissement éventuel de la rue Ste-Marie;

Que Son Honneur le Maire et le Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte préparer par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette vente par dame Jeannette Gagnon Carbonneau à la Ville de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

33-81
Proposition de location à la SAQ re: Maison Hertel de la Fresnières Adoption

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Rivières est propriétaire de la Maison Hertel de La Fresnières, sise au No. 802 de la rue Des Ursulines à Trois-Rivières;

ATTENDU QUE la Société des Alcools du Québec a manifesté son intention de louer cet immeuble pour y aménager une Maison des Vins;

ATTENDU QUE la Ville devra entreprendre certains travaux de rénovation et de réaménagement pour rencontrer les exigences de la S.A.Q.;

ATTENDU QU'avant d'entreprendre de tels travaux, la Ville doit s'assurer que la S.A.Q. donnera suite à son projet;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières soumette une proposition de location de la Maison Hertel de la Fresnières, sise au 802 de la rue Des Ursulines, à la Société des Alcools du Québec, ladite location étant pour une durée de quinze (15) ans pour un loyer annuel de $19,020.00. (Voir bail-type).

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite proposition de location qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 26ième JOUR DE JANVIER 1981

34-81
Projet d'amendement de la Charte
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

1.- Que le projet de loi annexé à la présente résolution soit présenté par la Ville de Trois-Rivières à la législature de cette province, à la prochaine Session et que le Chef du Contentieux municipal soit autorisé à faire toutes les procédures et tous les déboursés nécessaires et utiles à cette fin;

2.- Que Son Honneur le Maire et Monsieur le Greffier de la Ville soient autorisés à signer, sous le sceau de la Ville, les pétitions introductives dudit projet de loi;

3.- Que M. Marcel Gagnon, député du comté de Champlain, soit respectueusement prié d'agir comme parrain dudit projet de loi devant l'Assemblée Nationale.

ADOPTÉ

35-81
Autorisation projet OSE-ARTS re: prog. microfilm aux archives
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que l'Archiviste de la Ville, M. Réal Fleury, soit et est autorisé à présenter au Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec le projet "Micro-Conservation" dans le cadre des programmes "OSE-ARTS" projet qui permettra le microfilmage des documents accumulés par la Ville et comprendra l'engagement de trois (3) personnes pour 52 semaines sur une base temporaire.

ADOPTÉ

36-81
Demande de permis de vente de boissons pour la Salle J.-Antonio Thompson
Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDE PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec pour obtenir les permis permanents nécessaires à l'opération d'un bar au rez-de-chaussée de la salle de spectacles de la salle J.-Antonio-Thompson de Trois-Rivières.

Qu M. Albert Morrissette, directeur du Service de la récréation et des parcs de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville la demande de permis auprès de la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec.

ADOPTÉ

37-81
Subdivision partie du lot 381
Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDE PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Roger Gélinas, A.G., en date du 20 janvier 1981, montrant la subdivision d'une partie du lot 381 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situé rue Léo-Pidgeon, appartenant à Jean-Marc Brouillette Inc. et donnant effet aux lots 381-1, 381-2, 381-101 à 104, 381-201 à 204, 381-301 à 381-304.

ADOPTÉ

38-81
Opinion de la Ville re: demande "ATELIER DES VIEILLES

ATTENDU QUE Atelier Des Vieilles Forges Inc. a soumi à la Commission municipale du Québec une demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe foncière, au sens de l'article 204 paragraphe 10 de la Loi sur la Fiscalité municipale (ch. 72 des lois du Québec 1979);

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 26ième JOUR DE JANVIER 1981

ATTENDU QUE la Ville est invitée à faire connaître son opinion à la Commission municipale;

ATTENDU QUE les objets de la requérante et ses activités sont plutôt ambigües et qu'elle opère dans un Parc Industriel;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières notifie la Commission municipale du Québec qu'elle n'entend pas intervenir sur la demande de ATELIERS DES VIEILLES FORGES INC. pour les raisons mentionnées au préambule de la présente et qu'elle s'en rapporte au bon jugement de la Commission.

ADOPTÉ

39-81
Opinion de la Ville re: demande "PAVILLON ST-ARNAUD INC." Adoption

ATTENDU QUE Pavillon St-Arnaud Inc. a soumi à la Commission municipale du Québec une demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe foncière, au sens de l'article 204 paragraphe 10 de la Loi sur la Fiscalité municipale (ch. 72 des lois du Québec 1979);

ATTENDU QUE la Ville est invitée à faire connaître son opinion à la Commission municipale;

ATTENDU QUE, aux yeux de la Ville, l'organisme ci-haut mentionné rencontre les critères mentionnés au paragraphe 10 de l'article 204 de ladite loi, entre autres:

- les immeubles de cet organisme servent à la population en générale;

- cet organisme est une ressource indispensable dans le milieu des loisirs de Trois-Rivières, étant un complément au développement et la formation tant de l'individu que de la collectivité;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières notifie la Commission municipale du Québec qu'elle reconnaît la corporation PAVILLON ST-ARNAUD INC. comme étant un organisme ne possédant que des immeubles à l'usage du public, utilisés sans but lucratif et uniquement à des fins culturelles, récréatives et sociales, dans l'intérêt du bien commun.

ADOPTÉ

40-81
Opinion de la Ville re: demande "CENTRE LANDRY (1980) INC. Adoption

ATTENDU QUE Le Centre Landry (1980) Inc. a soumi à la Commission municipale du Québec une demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe foncière, au sens de l'article 204 paragraphe 10 de la Loi sur la Fiscalité municipale (ch. 72 des lois du Québec 1979);

ATTENDU QUE la Ville est invitée à faire connaître son opinion à la Commission municipale;

ATTENDU QUE, aux yeux de la Ville, l'organisme ci-haut mentionné rencontre les critères mentionnés au paragraphe 10 de l'article 204 de ladite loi, entre autres:

- les immeubles de cet organisme servent à la population en générale;

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

- cet organisme est une ressource indispensable dans le milieu des loisirs de Trois-Rivières, étant un complément au développement et la formation tant de l'individu que de la collectivité;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières notifie la Commission municipale du Québec qu'elle reconnaît la corporation LE CENTRE LANDRY (1980) INC. comme étant un organisme ne possédant que des immeubles à l'usage du public, utilisés sans but lucratif et uniquement à des fins culturelles, récréatives et sociales, dans l'intérêt du bien commun.

ADOPTÉ

41-81
Engagement de la firme CGI Inc.
Adoption

ATTENDU QUE la Ville éprouve certaines difficultés avec le système informatique de la piste de courses et que ces difficultés retardent les résultats et/ou limitent l'utilisation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que la firme CGI Inc. soit engagée pour réaliser une évaluation du système d'informatique de la piste de courses.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat de services avec la firme CGI Inc., pour le prix de $10,125.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

42-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Laurentide Ready-Mix:	
Déneigement saison 1980-1981 - premier versement	$ 33,600.00
Industrie Rocacier:	
Fourniture d'une chambre de vanne préfabriquée - remise de dépôt	3,494.76
André Cyrenne:	
Aqueduc - parc industriel No. 2 - remise de dépôt	2,454.00
Alpha Électrique:	
Électricité - parc linéaire - remise de dépôt	1,733.00
Guimond Électrique:	
Éclairage - Parc Adélard Dugré - remise de dépôt	1,800.00
Remise de retenue totale	1,725.97
Garage René Lacombe:	
Frais de remorquage (remboursés par les concernés)	912.00
Trane Service Inc.:	
Inspection et entretien préventif - unité d'absorption (inspection annuelle)	1,090.00
Service Spécial de Vidanges:	
Paiement selon contrat - 1er décembre 1980 au	

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 26ième JOUR DE JANVIER 1981

15 janvier 1981	16,320.00
Lavage Sani Enr.:	
Entretien ménager - Marché-aux-Denrées et Hôtel de Ville - décembre 1980	5,180.00
Rosaire Lapointe:	
Ajustement selon contrat - entretien postes 1, 2 et 3 - décembre 1980	72.00
Hydro-Québec:	
Traversée souterraine - banque de terrains - avance 75%	5,850.00
General Motors Canada:	
Achats diverses pièces - transport en commun	1,264.72
Domtar Chemicals:	
Achat de gros sel	41,900.48
Fernand Daigle:	
Achat de calcium et palettes vides	5,777.00
Gaston Thellend:	
Réparation de fournaise - Marina	95.00
Réparation de fournaise - Parc Lemire et écurie No. 10	61.00
Service Pétrolier RG:	
Vérification de pompe - poste No. 1	87.00
Lafrenière Tracteur Enr.:	
Achat d'une souffleuse à neige	2,154.60
Lavage Sani Enr.:	
Nettoyage de tapis - Cour Municipale	327.00
Johnson Controls:	
Contrat de service trimestriel - Hôtel de Ville, Centre Culturel et Bibliothèque	772.75
Xérox Canada:	
Service de photocopies - trésorerie - décembre 1980	88.26
Marché Victoria:	
Achats divers	132.86
Office Municipal d'Habitation:	
Déficit d'opération 1981 - 1ère tranche	35,415.00
H.P. Proulx:	
Huissier	8.50
Le Nouvelliste:	
Avis de taxes - Avis public - Offre d'emploi - Encan	792.75
Avis public - Service Récréation et Parcs	529.50
Jules Héon:	
Sténographie	333.00
Fondation des Maladies du Coeur:	
Subvention - dîner bénéfice	60.00
Jean De Charette:	
Honoraires - Dation en paiement - Constructions J.C. Gagnon	560.00
Madeleine Bessette:	
Cotisation 1981 - Corporation des Bibliothécaires Professionnels du Québec	140.00
Association des Préposés à l'Outillage Municipal:	
Cotisation 1981 - Roger Baril et Léo Bellerose	60.00
A.Q.T.E.:	
Cotisation 1981 - Yvon Poirier	35.00
I.A.A.O.:	
Cotisation 1981 - Jean-Jacques Lacroix	50.00
Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges:	
Utilisation de la piscine DLS - novembre et décembre 1980	2,781.00
Pavillon St-Arnaud:	
Gestion des activités plein-air - Parc Pie XII - 2e versement	2,460.00

SURVEILLANCE, ENTRETIEN, PROGRAMMATION DE PATINOIRES - 2e VERSEMENT:

Loisirs des Vieilles Forges (Parc Isabeau et Parc des Vieilles Forges)	3,460.00
Loisirs Ste-Marguerite	1,620.00
Loisirs St-Sacrement	1,840.00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf	2,040.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 26ième JOUR DE JANVIER 1981

Comité R.A.C. Boul. St-Jean	1,620.00
Comité de Citoyens Jean Nicolet	1,620.00
Centre Landry	1,840.00
Loisirs Ste-Cécile	1,840.00
Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	1,840.00
Loisirs Normanville	1,840.00
Association des Citoyens Adélard Dugré	2,040.00
Association des Arbîtres de la Mauricie:	
Frais d'arbîtrage - hockey - décembre 1980	2,318.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - DÉCEMBRE 1980

Gaston Tousignant - 329 milles	72.38
Robert Rousseau - 709 milles	155.98
Charles-Édouard Provencher - 74 milles	16.28
Alain Provencher - 153 milles	33.66
Roger Loisel - 870 milles	191.40
Rosaire Francoeur - 273 milles	60.06
Gaston Desaulniers - 395 milles	86.81
Réjean Boucher - 244 milles	53.68
Léo Bellerose - 1,327 milles	291.91
Roger Baril - 133 milles	29.26
Réal Ayotte - 612 milles	134.64
Transport personnel	25.00
Guy Trépanier:	
Dépenses de voyage - Québec - Recherches historiques	118.94
Lucien A. Ouellet:	
Dépenses de voyage - Congrès N.A.C.R.T. - Montréal	474.64
Jean Méthot:	
Dépenses de voyage - Congrès N.A.C.R.T. - Montréal	710.50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Jean-Louis Goneau	37.58
René Monfette	287.26
Albert Morrissette	181.53
Maurice Lamirande	43.20
Guy-Paul Simard	368.17

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances):

Exposition Provinciale de Québec:	
Location et transport d'équipement - cabines, tourniquets	8,903.62
Publi-Hebdo Inc.:	
Publicité - Hommage au Maire	50.00
Palais du Chinois:	
Repas - réunion Commission	57.53
Marché St-Louis:	
Achats divers	10.97
Purolator Courrier:	
Livraison spéciale de courrier	5.95
Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - hippodrome, CAM, Expo - décembre 1980	250.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - novembre 1980	99.23
Télécommunication:	
Service téléphonique - du 15 décembre 1980 au 5 janvier 1981	33.00
Rosaire Thériault:	
Achat de perches pour décoration - Exhibit agricole	70.00
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - décembre 1980 - 190 milles	41.80
Allocation spéciale - 13 jours	13.00
Jean Alarie:	

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

28

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 26ième JOUR DE JANVIER 1981

Allocation d'automobile - décembre 1980 - 473 milles	104.08
Remboursement de petite-caisse	100.89
TOTAL	$207,148.10

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lemay
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE FÉVRIER 1981

A une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 9ième jour du mois de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal 26-01-81 Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 26 janvier 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Règlement pour établir des garderies dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 17 novembre 1980;

d) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'autogare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom au chemin de cordon donnant sur le Boul. Des Forges.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9ième jour de février 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

Équipement usine de trait. d'eau Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'achat et l'installation d'équipements à l'usine de traitement d'eau et décrétant un emprunt de $10,200.00 au fonds de roulement pour

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE FÉVRIER 1981

en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9ième jour de février 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

Travaux
Parc Ind.
No. 2
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de nivellement, pour le prolongement du Boul. Parent et le drainage du Boul. Industriel à l'intersection de la rue Tebbutt, au coût de $233,000.00 et décrétant des virements des fonds à même les règlements ~~639~~, ~~722~~ et ~~644~~, pour payer le coût de ces travaux. 453 637 702 JL.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9ième jour de février 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

43-81
Compte rendu
26-01-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 26 janvier 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

44-81
Règlement
754
re: districts
électoraux
Avis de motion

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté par résolution, lors de sa séance du 19 janvier 1981, le projet de règlement No. 754 divisant la municipalité en douze (12) districts électoraux;

ATTENDU QU'un avis public a été publié dans le journal Le Nouvelliste, édition du 24 janvier 1981 invitant tout électeur à prendre connaissance dudit projet de règlement et à faire connaître par écrit au Greffier de la Ville leur opposition;

ATTENDU QU'avis de motion dudit règlement a été donné à la séance du 12 janvier 1981;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le règlement No. 754 décrétant la division de la municipalité en douze (12) districts électoraux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

45-81
Contrat
vente à
SOC.DE CONST.
RAYMOND
BERTRAND LTÉE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à CONSTRUCTION RAYMOND BERTRAND LTÉE le lot 230-4 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de $2,800.00 comp-

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

tant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le projet d'acte de vente préparé par Me H.Paul Martin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du ministre des Affaire municipales du Québec et du Ministre de l'Industrie et du Commerce.

ADOPTÉ

46-81
Contrat vente à JULES PICHÉ Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que la Ville de Trois-Rivières vende à M. Jules Piché, le lot 181-119 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $283.25.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Jean De Charette, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

47-81
Contrat mainlevée à M. DANIEL FILION Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un projet d'acte de mainlevée préparé par Me Jean Gélinas, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée pure et simple à M. Daniel FILION, de tous les droits, privilèges et hypothèques grevant en sa faveur, le lot 181-838 aux termes d'un acte de vente enregistré sous le No. 333,995 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Que la Ville renonce expressément à la clause résolutoire mentionnée dans l'acte enregistré sous le numéro 333,995.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

48-81
Contrat mainlevée à M. HECTOR BASTARACHE Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de quittance préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières reconnaît avoir reçu de M. Hector BASTARACHE, paiement complet et final, tant en capital qu'en intérêt, que s'était engagé à lui payer ledit Hector BASTARACHE dans une vente qui lui avait été consentie par la

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

Corporation de la Cité des Trois-Rivières, enregistré sous le numéro 83,203 volume 87 page 322 du bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Que la Ville donne mainlevée et consente à la radiation de privilèges et hypothèques grevant à son profit en vertu de l'acte enregistré sous le numéro 83,203 et dans tous autres actes dans lesquels le paiement de cette rente aurait pu être assumé, les lots numéros 26-94 et 26-95 du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

49-81
Contrat mainlevée à M. Armand Boucher re: lot 181-821 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Jean Gélinas, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée pure et simple à M. ARMAND BOUCHER de tous les droits, privilèges et hypothèques qu'elle détient contre le lot 181-821 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 325,323 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

50-81
Contrat mainlevée à M. Armand Boucher re: lot 181-830 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Jean Gélinas, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée pure et simple à M. ARMAND BOUCHER de tous les droits, privilèges et hypothèques qu'elle détient contre le lot 181-830 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 329,824 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

51-81
Contrat mainlevée à M. Armand Boucher re: lot 181-832 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Jean Gélinas, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée pure et simple à M. ARMAND BOUCHER de tous les droits, privilèges et hypothèques qu'elle détient contre le lot 181-832 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières aux ter-

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

mes d'un acte enregistré sous le numéro 329,825 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

52-81
Contrat entente avec D.A. CAMPBELL AMUSEMENTS LTD
re: midway exposition 1981
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé des propositions pour l'opération du Midway lors de l'Exposition régionale qui se tiendra du 31 juillet au 9 août 1981;

ATTENDU que cinq compagnies ont répondu à la demande de la Ville, soit:

- D.A. Campbell Amusements Ltd.
- Beauce Carnaval Inc.
- Amusements Continentales de Québec Inc.
- Amusements Spectaculaires Ltée.
- Cavalcade Canadienne d'Amusements Inc.

VU la recommandation de la Commission du Parc de l'Expostion d'accepter la porposition de D.A. CAMPBELL AMUSEMENTS LTD;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que la Ville accepte la proposition de la compagnie D.A. Campbell Amusements Ltd, pour l'opération du Midway lors de l'Exposition régionale du 31 juillet au 9 août 1981;

Que M. Michel Girard, vice-président et M. Jean Alarie, secrétaire-administrateur de la Commission, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat avec D.A. CAMPBELL AMUSEMENTS LTD.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

53-81
Contrat entente avec LE COMITÉ DE LA TRAVERSE DES ÂGES
re: locaux et entretien desdits locaux
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le COMITÉ DE LA TRAVERSE DES ÂGES en vertu duquel celui-ci assume l'entretien des locaux de la Traverse des Âges pour permettre à la Ville de mettre à la disposition des citoyens et organisme de la Traverse des Âges des locaux leur permettant de vivre de façon satisfaisante diverses expériences de loisirs et de détente.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE FÉVRIER 1981

54-81
Contrat entente avec LES LOISIRS DES VIEILLES FORGES INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LES LOISIRS DES VIEILLES FORGES INC., en vertu duquel celle-ci assumera l'entretien de la salle de loisirs de St-Michel des Forges du 29 décembre 1980 au 2 janvier 1982 pour et en considération d'une somme de $660.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

55-81
Contrat entente avec LES LOISIRS STE-MARGUERITE INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LES LOISIRS STE-MARGUERITE INC., en vertu duquel celle-ci assume l'entretien des bâtisses dans le Parc Ste-Marguerite du 29 décembre 1980 au 2 janvier 1982 pour et en considération d'une somme de $2,700.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

56-81
Contrat entente avec l'ASS. SPORTIVE STE-CÉCILE INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION SPORTIVE STE-CÉCILE INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à assumer l'entretien des bâtisses du Parc Lemire et de la préparation avant saison de la pataugeuse du 5 janvier 1981 au 3 janvier 1982 pour et en considération d'une somme de $2,920.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

57-81
Contrat entente avec l'ASS. DE BASKETBALL T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION DE BASKETBALL TROIS-RIVIÈRES pour la réalisation de clubs sportifs 1980-81 pour et en considération d'une somme de $1,950.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont co-

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
35
INITIALES DU GREFFIER

pie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

58-81
Contrat entente avec 1'ASS. DU SOCCER JUVÉNILE DE T.R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec 1'ASSOCIATION DU SOCCER JUVÉNILE DE TROIS-RIVIÈRES pour la mise sur pied de clubs sportifs 1980-81 dans le domaine du soccer juvénile, pour et en considération d'une somme maximale de $2,700.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

59-81
Contrat entente avec LE CENTRE COMMUNAL ST-FRANÇOIS-D'ASSISE INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole avec le CENTRE COMMUNAL ST-FRANÇOIS-D'ASSISE INC. en vertu duquel celui-ci assume la gestion de l'immeuble étant l'école St-Jean-Bosco au 1800 de la rue St-Paul à Trois-Rivières du 1er juillet 1980 au 1er juillet 1985.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

60-81
Contrat entente avec LES PRODUCTIONS SPECTA INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LES PRODUCTIONS SPECTA INC. en vertu duquel celle-ci assure la gestion des salles J.-Antonio-Thompson et des salles du Centre Culturel et des services inhérents à ces salles du 1er janvier 1981 au 31 décembre 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

61-81
Subdivision lots 200 et 201
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Paul Michaud, A.G., en date du 20 novembre 1980, montrant la subdivision d'une partie des lots 200 et 201 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Boul. Parent, appartenant au Gouvernement pro-

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
36
INITIALES DU GREFFIER

vincial et donnant effet aux lots 200-19 et 201-3.

ADOPTÉ

62-81
Subdivision
lot 175-124
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Roger Gélinas, A.G., en date du 29 janvier 1981 montrant la subdivision du lot 175-124 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situé rue Léon Méthot, appartenant à Jean-Marc Brouillette Inc. et donnant effet aux lots 175-124-1 et 175-124-2.

ADOPTÉ

63-81
Subdivision
lots 223 et
224
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.G., en date du 2 février 1981 montrant la subdivision d'une partie des lots 223 et 224 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Boul. Parent et rue Jules Vachon, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 223-1 et 223-2, 224-6 et 224-7.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

64-81
Demande
à la S.H.Q.
re: terrains
dans la zone
de rénovation
urbaine du
Centre-Ville
Nord
Adoption

CONSIDÉRANT que par son règlement No. 395 du 1er octobre 1969, approuvé par la résolution S.H.Q. No. 2624 du 11 février 1970, ratifiée par l'arrêté en conseil No. 670 du 18 février 1970, la Ville de Trois-Rivières procédait à la mise en oeuvre de son programme de rénovation urbaine connu sous le nom de "Centre-Ville Nord".

CONSIDÉRANT qu'à l'intérieur dudit programme la Ville de Trois-Rivières a acquis 91,714 pieds carrés de terrain.

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières a revendu 44,985 pieds carrés de terrain et en a retenu la propriété à l'intérieur des réclamations.

CONSIDÉRANT que 22,356 pieds carrés desdits terrains retenus l'ont été par bail emphytéotique.

CONSIDÉRANT que la totalité des 46,729 pieds carrés de terrain à retenir ont servi à des fins municipales, i.e. l'élargissement des rues du Centre-Ville et à des mini-parcs.

CONSIDÉRANT que le programme de rénovation urbaine du Centre-Ville Nord clôture en-dessous des engagements contractuels.

CONSIDÉRANT que la Ville désire fermer le programme dans les plus brefs délais.

CONSIDÉRANT que les procédures de fermeture de programme de rénovation urbaine connu sous le nom de "Centre-Ville Sud" sont entamées.

CONSIDÉRANT que suivant l'arrêté en conseil 1200-70, le total de la subvention prévue au programme est de $906,551.25.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

CONSIDÉRANT que le montant de ladite subvention déjà versée à la Ville est de $688,599.66.

CONSIDÉRANT que le montant total des travaux éligibles restant à facturer est de $128,632.60.

CONSIDÉRANT que le total des recouvrements à facturer est de $127,698.50 en tenant compte que les rétentions pour fins municipales soient établies à $17,000.00.

CONSIDÉRANT ce qui précède.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières requiert de la S.H.Q. qu'elle l'autorise à retenir les terrains d'une superficie approximative de 46,729 pieds carrés et utilisés à des fins municipales pour montant global de $17,000.00.

ADOPTÉ

65-81
Demande d'emprunt temporaire $1,035,000. Adoption

Résolution de demande d'emprunt temporaire

au montant de $1,035,000.00.

Lequel montant est égal au solde en capital qui sera non amorti, et renouvelable pour un terme additionnel de 9 ans, lors de l'échéance du 15 mai 1981, sur l'émission originale de $2,046,000.00, datée du 15 mai 1971.

ATTENDU que, lors de l'échéance ci-dessus indiquée, sur l'émission mentionnée ci-haut, le solde en capital non alors amorti sera renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement, pour la balance du terme autorisé;

ATTENDU que, pour faciliter le remboursement de ladite échéance, il y a lieu d'obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable ci-haut indiqué;

Il est par conséquent

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente.

QUE demande soit faite à la Commission municipale de Québec de bien vouloir autoriser la Ville de Trois-Rivières à emprunter temporairement une somme de $1,035,000.00 ledit emprunt temporaire devant être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement de l'émission originale d'obligations de $2,046,000.00, datée du 15 mai 1971.

ADOPTÉ

66-81
Modification de la réso. 461-80 Adoption

ATTENDU que lors d'une séance tenue le 20 octobre 1980, le Conseil avait adopté une résolution prévoyant entre autres une somme de $8,500.00 pour la construction d'une porte de secours à l'école St-Jean-Bosco;

ATTENDU qu'il reste une somme de $6,000.00 disponible et

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

qu'il y aurait lieu de prévoir un système anit-vol et autres petits travaux;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que l'item 2 de la résolution 461-80 du 20 octobre 1980, soit et est remplacé par ce qui suit:

"2- Porte de secours, système anti-vol et divers, École St-Jean-Bosco: $8,500.00."

ADOPTÉ

67-81
Comptes à payer mois de janvier 1981 Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDE PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que les comptes au montant de $1,268,109.62 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de janvier 1981 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

68-81
Autorisation à l'O.M.H. re: administrer projets de logements Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que la Ville de Trois-Rivières autorise l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières à administrer les projets de logements 555-04-4302-006 (98 logements, 2100 rue St-Olivier, 2105 rue St-Denis et 1625 rue St-François-Xavier) et 555-04-4302-007 (108 logements, 3915 Jacques De Labadie), en vertu des résolutions 896-79 et 579-79 de la Société d'Habitation du Québec.

ADOPTÉ

69-81
Autorisation pour signer les conventions d'exploitation avec la S.H.Q. et l'O.M.H.T.R. re: exploitation projets de logements Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire et le Conseiller Antoine Gauthier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Trois-Rivières les conventions d'exploitation avec la Société d'Habitation du Québec et l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières, relativement à l'exploitation des projets 555-04-4302-006 (98 logements situés au 2100 rue St-Olivier, 2105 rue St-Denis et 1625 rue St-François-Xavier) et 555-04-4302-007 (108 logements situés au 3915 rue Jacques De Labadie).

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnés dans lesdites conventions qui viennent d'être soumises au Conseil et annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

70-81
Paiement de subventions à l'O.M.H.T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la Société d'Habitation du Québec, de conclure conjointement avec la Ville et l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières, deux conventions d'exploitation prévoyant le paiement de subventions à l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières, pour l'aider à défrayer les coûts d'exploitation et d'amortissement des projets 555-04-4302-006 et 555-04-4302-007.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE FÉVRIER 1981

71-81
Engagement de la Ville aux déficits d'exploitation des prog. d'hab. par S.H.Q. (jusqu'à 10%) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage à participer, jusqu'à concurrence de 10%, aux déficits d'exploitation des programmes d'habitation réalisés par la Société d'Habitation du Québec, soit les projets 555-04-4302-006 et 555-04-4302-007.

ADOPTÉ

72-81
Nomination au Service de Police et Incendie Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que M. Denis Martin, actuellement préposé à l'identité judiciaire au Service de Police et Incendie, soit et est engagé comme opérateur du terminal CRPQ, au salaire de $274.00 par semaine, son salaire étant gelé à ce montant jusqu'à ce que le salaire des autres opérateurs ait atteint ce montant;

Que Mlles Claire Francoeur et Nicole Pépin et M. Patrice Ferland soient et sont engagés comme opérateurs du terminal CRPQ au Service de Police et Incendie, au salaire hebdomadaire de $245.95.

Toutes ces personnes devront compléter une période de probation de six (6) mois au terme de laquelle elles obtiendront un statut d'employé permanent sur recommandation de leur chef de service.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE FEVRIER 1981

73-81 Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

SECONDE PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Robichaud Inc.:	
Creusage de fossé - banque de terrains - remise de retenue - dernière tranche	$ 547.49
J.P.V. Equipement:	
Achat de sabots pour souffleuse	831.60
Laboratoire de Construction du Québec:	
Témoin expert - cause Les Entreprises Prud'Homme	452.60
Domtar Chemicals:	
Achat de gros sel	15,830.56
Lalancette & Fils:	
Réparation de moteur - écurie no 10	66.80
Canadien Pacifique Ltée:	
Coût d'enlèvement de la neige et de la glace - décembre 1980 - traverses à niveau	1,257.40
Duchesneau & Fils:	
Désinfection Colisée - Janvier 1981	37.00
J.C. Trépanier:	
Vidange de fosse septique rue Légaré	55.00
Fisher Scientific Co. Ltd:	
Achat de produits chimiques - usine de filtration	75.60
Trois-Rivières Ebénisterie:	
Construction d'une bibliothèque - Bureau d'évaluation	800.00
Mme Diane Dufresne:	
Dommages à la propriété	630.00
Pratte & Morrissette:	
Assurances générales - 1981	152,389.00
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - janvier 1981	280.00
Fédération Québécoise des Services Socio-culturels:	
Cotisation 1981-1982	100.00
Médiacom Inc.:	
Bulletin - janvier 1981	50.00
Le Nouvelliste:	
Avis public - Service Récréation et Parcs	255.75
Denis Ricard:	
Frais de scolarité (50%)	32.50
Maison de Sobriété:	
Souper-bénéfice	35.00
Chambre de Commerce de Trois-Rivières:	
Souper - 21 janvier 1981	403.00
Jeux du Québec à Shawinigan-Sud:	
Soirée bénéfice	50.00
Association des Hommes de Chevaux Unis du Québec:	
Congrès 1980 - Montréal - G. Trahan	80.00
Jean-Paul Duplessis:	
Dommages à la propriété	15.25

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
41
INITIALES DU GREFFIER

Floriculture Gauthier:		
Fleurs - Famille W. Alarie	$	27.00
Garceau & Dufresne:		
Honoraires - Vente par Mme F.P. Sauvageau		246.00
Leblanc, Leblanc & Paquin:		
Honoraires - Option d'achat Monastère des Ursulines		742.00
Martin, Donaldson & Ferron:		
Honoraires - Vente par Mme M. Ménard		160.00
Pouliot, Guérard & Associés:		
Honoraires - Services actuariels (régime d'assurances collectives)		4,450.00
St-Maurice Aéro Club:		
Services rendus - gérance - janvier 1981		390.00
Xérox Canada:		
Service de photocopies - décembre 1980 - Police		303.26
Service de photocopies - décembre 1980 - Bibliothèque		241.60
Service de photocopies - décembre 1980 - Garage Municipal		254.15
Service de photocopies - décembre 1980 - Administration générale, Travaux Publics, Service Récréation et Parcs, etc.		803.31

COMMISSION (15%) VENTE DE LICENCES DE BICYCLETTES:

Henri Deshaies Sports	37.50
Armand Gagné	51.90
Armand Legendre	188.60
Claude Dufour	137.70
Emilien Rouette	294.60
Le Sportif	38.10
A. Tremblay	21.60

ACHATS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Canada Packers	211.70
Crémerie de Trois-Rivières	37.80
Crémerie Union	163.94
Dufresne & Frères	215.00
Vaillancourt	30.81
Cie H. Fortier	440.50

Marcel Leduc:	
Honoraires - recherches dans la zone historique	1,000.00

SUBVENTIONS - TRAVAUX DE RESTAURATION - SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL):

L. Boisclair	1,913.50
Cécile Heatcoat	2,500.00
A. Lemire	3,923.75
Estelle Lessard	5,000.00

Jean Lamy:	
Repas - Séance 12 janvier 1981	132.30
Michel Matteau:	
Dîner - Invité S.H.Q.	39.23

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
42
INITIALES DU GREFFIER

Claude Doucet:
Dépenses de voyage - Québec - Ministère des Affaires Municipales
(Compensations gouvernement provincial) $ 52.34

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Gaston Desaulniers	52.93
Jacques St-Laurent	49.42
Origène Bellemare	69.38
Jean Lamy	73.10
René Monfette	548.98
Guimond Electrique:	
Eclairage Porte Duplessis - remise de retenue finale	1,283.00
J.C. Papillon:	
Climatisation - Edifice Nobert - remise dernière tranche de retenue	1,196.80
Plomberie St-Onge:	
Atelier d'autobus - remise dernière tranche de retenue	435.00
Ventilation Marina - remise de retenue finale	1,000.00
Toiture Centre Notre-Dame de la Paix - remise de retenue finale	580.00
Système d'Alarme Universel:	
Système d'alarme - Pavillon Parc Lambert - remise de retenue finale	187.96
Richard Wilcox:	
Pont roulant - usine élévatoire - remise de retenue finale	2,257.37
Clément Ricard & Fils:	
Aqueduc et drainage - Secteur Dargis - remise de retenue 5%	6,560.49
Johnson Controls:	
Système de ventilation - Hôtel de Ville - retenue 10%	2,151.90
Jacques Martin:	
Prélart - guérite des percepteurs - autogare	216.72
Canadian General Electric:	
Pièces - service d'entretien - équipement radio-communication	436.75
Pièces - service d'entretien - équipement radio-communication	78.50
Le Nouvelliste:	
Avis public	273.75
Le Soleil Ltée:	
Offre d'emploi	320.00
Linteau, Villeneuve, Miller:	
Huissiers - diverses causes	76.00
Rock Plante:	
Huissier - diverses causes	11.00
Roger Provencher:	
Huissier - diverses causes	22.00
Jacques Trudel:	
Huissier - diverses causes	981.40
Daniel Water & Associés:	
Huissiers - diverses causes	4.00
Lagacé & Lagacé:	
Huissiers - diverses causes	9.95
Arno Electrique:	
Service d'électricien - appel d'urgence - hippodrome	182.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
43
INITIALES DU GREFFIER

Lalancette & Fils:		
Réparation de moteur - "fan" - écuries	$	28.[illegible]
Garage René Lacombe:		
Service de remorquage (remboursé par les concernés)		342.00
Aubin Réfrigération:		
Réparation air climatisé - poste no 1		65.34
Lemieux Moteurs Inc.:		
Reconditionnement de moteur diésel Ford Turbo		8,057.77
L.G. Rénovation:		
Réparation porte - Edifice des Travaux Publics		55.50
A. Pérusse Machinerie:		
Réparation de motocyclette - Police		3,451.65
J.M. Textile:		
Achat de pôles de rideaux - Centre Notre-Dame de la Paix		79.85
Club Richelieu de Trois-Rivières:		
Dernier versement - Pavillon Richelieu		1,000.00
International Association of Fairs and Expositions:		
Cotisation 1981		75.00
A.I.M.Q.:		
Cotisation 1981 - Yvon Poirier		75.00
Deschamps Photo:		
Achat de projecteur - Centre Culturel		555.40
Lavage Sani Inc.:		
Entretien - local rue St-Philippe - décembre 1980		145.00
S.P.A.M. Inc.:		
Transport d'animaux - novembre et décembre 1980		195.00
U.Q.T.R.:		
Service de photocopies - Service Récréation et Parcs - janvier 1981		163.12
Mathias Plante:		
Entretien de la piste de courses - du 13 janvier au 12 février 1981		2,000.00

ACHATS DIVERS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Canada Packers	363.90
Crêmerie de Trois-Rivières	60.70
Crêmerie Union	196.04
Dufresne & Frères	265.00
Vaillancourt	65.82
C. Yum Yum Inc.	38.88
Metropolitain Pop Corn	40.00
Cie H. Fortier	583.05

Service Procan Ltée:	
Location de mini-ordinateur - février 1981 - hippodrome	285.12
Comité de la Traverse des Ages:	
Entretien de la bâtisse Traverse des Ages - janvier et février 1981	1,330.00
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - hockey mineur - janvier 1981	330.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE FEVRIER 1981

Pavillon St-Arnaud:	
Subvention - Selon entente - 1er versement	$ 10,750.00
Jacques Collins:	
Indemnité - bris de la propriété - Secteur Hertel	1,000.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1981

André Daviau - 491 milles	108.00
Germain Déziel - 110 milles	24.20
Normand Fournier - 626 milles	137.72
Maurice Galarneau - 676 milles	148.72
Transport du personnel	18.00
Gilles Grenier - 140 milles	30.80
André Laberge - 218 milles	47.96
Benoît Landry - 226 milles	49.72
Guy Larivière - 351 milles	77.27
Gaétan Lemieux - 194 milles	42.68
Roger Lefebvre - 221 milles	48.62
Maurice Massicotte - 397 milles	87.30
Maurice Paquin - 43 milles	9.46
Fernand Pellerin - 800 milles	176.00
Pierre Pépin - 306 milles	67.32
Jean-Paul Poisson - 270 milles	59.40
Yvon Poirier - 211 milles	46.42
Yvon Ratelle - 82 milles	18.04
Transport du personnel	2.00
Denis Ricard - 160 milles	35.33
Raymond St-Pierre - 93 milles	20.37
Anatole Houle - 498 milles	109.45
Michel Lefebvre - 161 milles	35.42
Serge Dumas:	
Dépenses de voyage - Ville Laval - Causerie A.E.M.Q.	92.24
Roland Alarie:	
Dépenses de voyage - Québec - Cours de prévention	89.76

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Origène Bellemare	69.38
René Monfette	108.38
Armand Allard	110.91
Dalby Inc.:	
Aménagement du 1er étage - Edifice François Nobert - paiement no 1 - retenue 10%	6,547.50
Maurice Couture Ltée:	
Travaux complémentaires à la phase I - Centre Notre-Dame de la Paix - paiement no 1 - retenue 10%	4,050.00
TOTAL	$261,447.34

ADOPTE

Imprimerie Formules légales provinciales Ltée, Tél. NO14-MO

INITIALES DU MAIRE

45

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE FÉVRIER 1981

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 16ième JOUR DE FÉVRIER 1981

A une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16ième jour du mois de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
9-02-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 9 février 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Règlement pour établir des garderies dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 17 novembre 1980;

d) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'autogare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;

Approbation
du règl. 5
(C.I.T.F.)
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement approuvant le règlement No. 5 de la C.I.T.F. lequel règlement modifie le terme d'emprunt des règlements 2 et 3 de la C.I.T.F.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16ième jour de février 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier.

Modification
à l'art. 88
du règl.
186-1979
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 186-1979 aux fins de modifier les taux de location des stalles de stationnement du carré Lafosse, taux prévus à l'article 88 dudit règlement.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16ième JOUR DE FÉVRIER 1981

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16ième jour de février 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier.

Aménagement de parcs et terrains de jeux
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux d'aménagement de parcs et de terrains de jeux, de modifications aux bâtisses et prévoyant également l'achat d'équipement pour le Service de la Récréation et des Parcs, le tout au coût d'environ $258,700.00 et décrétant des virements de fonds à même différents règlements, pour payer le coût de ces travaux et achats.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 16ième jour de février 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté.

74-81
Compte rendu
9-02-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 9 février 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

75-81
Règlement
756 - Équip. usine de trait. d'eau
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 9 février 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le règlement No. 756 décrétant l'achat et l'installation d'équipements à l'usine de traitement d'eau et décrétant un emprunt de $10,200.00 au fonds de roulement pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

76-81
Règlement
757 - aque. égout, etc. Parc Ind. No. 2
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 9 février 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le règlement No. 757 décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de nivellement, pour le prolongement du Boul. Parent et le drainage du Boul. Indus-

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

triel à l'intersection de la rue Tebbutt, au coût de $233,000.00 et décrétant des virements de fonds à même les règlements 453, 637 et 702 pour payer le coût de ces travaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

77-81
Contrat vente à Dame ALICE CHARETTE LARIVIÈRE lot 1122-186-1 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la Ville de Trois-Rivières consente à vendre à Dame ALICE CHARETTE LARIVIÈRE le lot 1122-186-1 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de $200.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire, ou en son absence M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le projet de contrat préparé par Me Guy Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

78-81
Contrat vente à Dame BERTHE CHARETTE lot 1122-186-2 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières consente à vendre à Dame BERTHE CHARETTE, le lot 1122-186-2 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières pour le prix de $200.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire, ou en son absence M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Guy Leblanc, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

79-81
Contrat mainlevée à HABITEL DE LA MAURICIE INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Jean De Charette, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée à HABITEL DE LA MAURICIE INC. de tous droits, privilèges et hypothèques existant en sa faveur aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 311,270 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, mais en autant seulement qu'ils affectent l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement, connu et désigné comme étant composé:

A- D'une PARTIE du lot origniaire numéro CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (P.178) du cadastre officiel de la paroisse de

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 16ième JOUR DE FÉVRIER 1981

Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:

De figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 178-658 et par le lot 178-664, vers le nord-est par les lots 178-664 et 178-84-1 (rue), vers l'est et les sud-est par le lot 178-660 (rue) vers le sud-ouest par une partie du lot 178 et vers l'ouest par le lot 178-659; mesurant dix-sept mètres et cinquante et un centièmes (17,51 m) le long d'un arc de cercle de trente-cinq mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (35,99 m) de rayon et trente-deux mètres et quatre centièmes (32,04 m) vers le nord-ouest, vingt-deux mètres et quarante centièmes (22,40 m) vers le nord-est, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m) vers le nord-ouest, trente-six mètres et trente centièmes (36,30 m) vers le nord-est, onze mètres et quarante-deux centièmes (11,42 m) le long d'un arc de cercle de sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m) de rayon vers l'est, quarante-trois mètres et dix-sept centièmes (43,17 m) le long d'un arc de cercle de* soixante-dix-huit mètres et vingt-neuf centièmes (178,29 m) de rayon, quarante-cinq mètres et quatre-vingt-quatre (45,84 m) et deux mètres et vingt-trois centièmes (2,23 m) le long d'un arc de cercle de trois cent onze mètres et cinquante-trois centièmes (311,53 m) de rayon vers le sud-est, trente-six mètres et soixante-seize centièmes (36,76 m) et treize mètres et soixante-cinq centièmes (13,65 m) vers le sud-ouest, et vingt-trois mètres et seize centièmes (23,16 m) vers l'ouest; contenant en superficie cinq mille quatre cent quarante-cinq mètres carrés et six dixièmes (5 445.6 m.c.) (S.I.).

* cent JL.

B- D'une PARTIE de la subdivision numéro SIX CENT CINQUANTE-HUIT du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (178-P.658) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:

De figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par le lot 178-658-3 (rue), vers le nord-est par le lot 178-658-1, vers le sud-est par une partie du lot 178 et vers le sud-ouest par le lot 178-658-2 (parc); mesurant neuf mètres et soixante-douze centièmes (9,72 m) le long d'un arc de cercle de trente et un mètres et douze centièmes (31,12 m) de rayon et trente-trois mètres et soixante-huit centièmes (33,68 m) vers le nord-ouest, dix mètres et vingt centièmes (10,20 m) vers le nord-est, trente-deux mètres et quatre centièmes (32,04 m) et dix-sept mètres et cinquante et un centièmes (17,51 m) le long d'un arc de cercle de trente-cinq mètres et quatre vingt-dix-neuf centièmes (35,99 m) de rayon vers le sud-est, et huit mètres et trente-cinq centièmes (8,35 m) vers le sud-ouest; contenant en superficie quatre cent cinquante-six mètres carrés et un dixième (456,1 m.c.) (S.I.).

Les deux parties de lots sus décrites seront bientôt respectivement connues comme étant les lots 178-692 et 178-658-4 du même susdit cadastre.

La superficie totale des deux parties ci-dessus décrites est de cinq mille neuf cent un mètres carrés et sept dixièmes (5901,7 m.c.).

Pour et en considération d'une somme de $38,115.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 16ième JOUR DE FÉVRIER 1981

80-81
Contrat protocole d'entente entre la Ville et le CONSEIL DES LOISIRS DE LA MAU. INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LE CONSEIL DES LOISIRS DE LA MAURICE INC., pour la tenue des Jeux régionaux de la Mauricie, été 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Consei et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

81-81
Réserve pour immobilisations futures à même les fonds gén. de 1980
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières termine son exercice financier 1980 avec un excédent;

VU les articles 474 et ss de la Loi sur les Cités et Villes;

VU le certificat du Trésorier établissant qu'il y a des fonds disponibles aux fonds généraux de 1980;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le Trésorier de la Ville soit et est autorisé à constituer une réserve pour immobilisations futures à même les fonds généraux de 1980, ladite réserve étant pour un montant de $300,000.00.

Les immobilisations prévues sont:

- construction d'un bureau pour l'administration de l'Hippodrome;

- aménagement et/ou réaménagement du barrage de la rivière Milette et du bassin du lac constitué par le barrage.

ADOPTÉ

82-81
Nomination de M. Origène BELLEMARE directeur du Service du Génie
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que M. Origène BELLEMARE, Ingénieur, soit et est nommé Directeur du Service du Génie, avec toutes les responsabilités inhérentes à ce poste, suivant l'organigramme du Service du Génie.

ADOPTÉ

83-81
Acceptation d'un nouvel organigramme pour le Ser. du Génie
Adoption

VU les modifications apportées à la structure d'organisation suite à la démission du Gérant-adjoint aux Travaux publics, Services techniques et Planification;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que l'organigramme du Service du Génie annexé à la présente pour en faire partie intégrante, soit adopté, ledit organigramme remplaçant tout autre alors en vigueur jusqu'à l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16ième JOUR DE FÉVRIER 1981

84-81
Services de M. Claude Leblanc retenus pour le Service d'Évaluation
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu d'informatiser toutes les informations touchant l'évaluation des immeubles de la Ville et différents autres renseignements touchant le Service d'évaluation municipale;

ATTENDU que ce travail entraînerait un surplus de travail temporaire pour le service d'informatique de la Ville;

VU la recommandation des directeurs du Service d'Évaluation et du service de l'Informatique de retenir temporairement les services d'un analyste-conseil en informatique;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que les services de M. Claude Leblanc soient retenus comme analyste-conseil en informatique, suivant un tarif-horaire de $30.00, pour la préparation de programmes informatiques pour le service d'évaluation municipal et ce jusqu'à concurrence d'une somme de $6,000.00.

ADOPTÉ

85-81
Félicitations à Me PIERRE LANGEVIN
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félicitations à Me PIERRE LANGEVIN, pour sa nomination au poste de président de la Commission de Courses du Québec.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 16ième JOUR DE FEVRIER 1981

86-81 Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

SECONDE PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Jacques Martin:	
Fourniture et pose du tapis - Edifice Nobert	4,495.00
J.C. Papillon:	
Chauffage - restaurant Colisée - remise de retenue	297.60
Aqua Marine B.B.:	
Nettoyage de "frazee" - inspection de grille - usine de filtration	1,215.90
Location de crépins	2,000.00
Inspection prise d'eau	409.75
L.G. Rénovation:	
Réparation porte de garage - Travaux Publics	75.00
La Cie J.B. Rolland Ltée:	
Achat de feuilles Kleen-stick - Bibliothèque	1,293.18
Vitrerie de Trois-Rivières:	
Remplacement de vitre - autogare	108.27
A.W.W. Kyle Inc.:	
Frais d'assise - achat de pièces - hippodrome	93.09
Rodrigue Lemire:	
Sténographe officiel - cause Prud'Homme & Frères	327.00
Fondation des Maladies du Coeur:	
Billets - dîner bénéfice	180.00
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - Vente par A. Carbonneau	215.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - janvier 1981 - trésorerie	160.44
Le Nouvelliste:	
Avis public - Appel d'offres - Zonage - Taxes municipales	1,125.00
Service Sanitaire Régional:	
Cueillette de déchets - janvier 1981	27,603.00
Voyages spéciaux - autogare et garage municipal	494.60
Lavage Sani Inc.:	
Entretien - local rue St-Philippe - janvier 1981	145.00
Duchesneau & Fils:	
Service de désinfection - Marché-aux-Denrées - janvier 1981	27.00
Contenants Inter-Cité:	
Contenants à déchets - Colisée - janvier 1981	225.00
Les Entreprises Blouin Ltée:	
Achat de boîtes scellées Duncan & dômes	2,536.14
Aubin Réfrigération:	
Réparation de climatisation - poste no 1	40.50
Club de Tir du Cap Inc.:	
Location du champ de tir - année 1981	750.00
Infofax Inc.:	
Télex - Hippodrome - février 1981	106.92
Association des Expositions du Canada:	
Cotisation 1980-1981	1,500.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
53
INITIALES DU GREFFIER

Jean Méthot:	
Dépenses de voyage - Québec - Cour d'appel - Georges Bornais	$ 144.70
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - Hockey mineur - janvier 1981	526.50
Michel Matteau:	
Frais de scolarité - U.Q.T.R. (50%)	43.10
Jacques Dufresne:	
Dépenses de voyage - Québec	110.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JANVIER 1981

André Verville - 642 milles	141.24
Gaston Tousignant - 321 milles	70.62
Robert Rousseau - 552 milles	121.44
Alain Provencher - 186 milles	40.92
René Perron - 228 milles	50.16
Michel Pellerin - 31 milles	6.86
Billet d'infraction	2.00
Roger Loisel - 1,193 milles	262.46
Romain Frigon - 123 milles	27.06
Rosaire Francoeur - 335 milles	73.70
Gaston Desaulniers - 408 milles	89.76
Léo Bellerose - 1,243 milles	273.49
Roland Bacon - 642 milles	141.24
Roger Baril - 232 milles	51.04
Réal Ayotte - 637 milles	140.14
Transport du personnel	25.00
Louis Saintonge:	
Dépenses de voyage - Québec - Ministère du Travail	48.97

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Guy-Paul Simard	383.65
René Monfette	480.11
Albert Morrissette	187.19
Dalby Inc.:	
Réfection du Pavillon Parc Lemire - remise de retenue ($500 - retenue de garantie)	4,399.63
Réfection local des juges - hippodrome - remise de retenue	2,431.20
Association Québécoise des Techniques de l'Eau:	
Cotisation 1981 - Germain Déziel	35.00
Chambre de Commerce:	
Subvention 1981 - première tranche	16,000.00
Gaston Thellend:	
Réparation de fournaise - piscine Expo	48.95
Lalancette & Fils:	
Réparation de moteur - Hôtel de Ville	35.18
Paul Michaud:	
Honoraires - correction du lot 178-660	439.35
Rochette & Lahaie:	
Honoraires - arpenteur subdivision du lot 23260	182.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
54
INITIALES DU GREFFIER

Fédération Québécoise des Centres Communautaires de Loisirs:	
Participation au stage des directeurs généraux	$ 100.00
Institut de Police de Nicolet:	
Certificat de gestion policière - directeur	37.50
Ivressomètre - Messieurs Comeau et Paquin	25.00
Contenants Inter-Cité:	
Cueillette de déchets - Aréoport & contenants	584.60
Rosaire Lapointe:	
Entretien - Postes nos 1, 2 et 3 - janvier 1981	1,929.60
Lavage Sani:	
Entretien - Marché-aux-Denrées - janvier 1981	1,633.00
Service Spécial de Vidanges:	
Enfouissement sanitaire - janvier 1981	10,880.80
Association des Arbîtres de la Mauricie:	
Frais d'arbîtrage - du 16 au 25 janvier 1981	1,550.00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

René Monfette	605.02
Juliette Bourassa	68.13

EXPOSITION (Comptes déjà soumis au comité des finances)

Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - Expo - Cam - Courses - janvier 1981	200.00
Restaurant Sorrento:	
Réception annuelle - 24 janvier 1981	541.20
Marché St-Louis:	
Achats divers	116.78
Au Palais du Chinois:	
Repas - Commission de l'Exposition	153.12
Xérox Canada:	
Service de photocopies - décembre 1980	107.27
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - janvier 1981 - 509 milles	111.98
Allocation spéciale - 20 jours	20.00
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - janvier 1981 - 601 milles	132.14
TOTAL	$91,232.19

ADOPTE

LA SEANCE EST ENSUITE LEVEE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
55
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 23ième JOUR DE FÉVRIER 1981

A une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 23ième jour du mois de février en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Antoine	GAUTHIER
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
16-02-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 16 février 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté;

c) Règlement pour établir des garderies dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 17 novembre 1980;

d) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'autogare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;

Travaux de voirie rue Du Fief
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de construction de pavage sur la deuxième partie de la rue Du Fief (cadastre 209-79) au coût de $30,000.00 et décrétant un emprunt suffisant pour payer le coût de ces travaux, ledit emprunt étant remboursable par une taxe d'amélioration locale.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23ième jour de février 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 23ième JOUR DE FÉVRIER 1981

87-81
Compte rendu
16-02-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 16 février 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

88-81
Règl.
186-1979-C
modifi. taux
location des
stalles de
stationnement
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 février 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 186-1979-C amendant le règlement 186-1979 concernant la circulation sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières, aux fins de modifier le taux de location mensuelle des espaces de stationnement du terrain Du Fleuve, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

89-81
Règl. 758
aménagement
de parcs et
terrains de
jeux
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 février 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 758 décrétant des travaux d'aménagement de parcs et de terrains de jeux, de modification aux bâtisses et prévoyant également l'achat d'équipement pour le Service de la Récréation et des Parcs, le tout au coût d'environ $258,700.00 et décrétant des virements de fonds à même les règlements 517, 550, 586, 602, 607, 609, 633, 639, 665, 675, 685, 698, 701, 702, 710, 711, 720 et 724 pour payer le coût de ces travaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

90-81
Règl. 759
approbation
du règl. 5
de la C.I.T.F.
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 16 février 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 759 adoptant et approuvant le règlement No. 5 de la Corporation Intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.), et la réduction du terme d'emprunt des

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

règlements 2 et 3 de la C.I.T.F., de vingt (20) à dix (10) ans, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

91-81
Contrat rétrocession à BOURASSA & LAMBERT INC. re: parties des lots 209 et 210
Adoption

ATTENDU que le 15 janvier 1979, BOURASSA & LAMBERT INC. avait cédé à la Ville l'immeuble ci-dessous désigné, par acte enregistré sous le No. 321175 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, pour servir d'enfouissement d'une fosse septique;

ATTENDU que cette fosse septique commune n'est plus utilisée comme telle et que le contrat enregistré sous le No. 321175 prévoyait sa rétrocession advenant au cas de cessation de l'utilisation de ladite fosse septique;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières rétrocède à BOURASSA & LAMBERT INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie des lots numéros DEUX CENT NEUF et DEUX CENT DIX (Pties 209 et 210) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières, mesurant cinquante pieds (50') de largeur par quarante pieds (40') de profondeur, situé à trente-cinq (35') de la ligne de profondeur nord des lots No. 209-52 et 209-53, situé à la limite nord de l'assiette de la servitude ci-apres décrite comme composée des lots Nos. 209, 210, 209-P.52 et 209-P.53 du cadastre susdit.

Pour bonnes et valables considérations que la Ville reconnaît avoir reçues;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de rétrocession préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

92-81
Contrat servitude par BOURASSA & LAMBERT INC. re: partie des lots 210-35 et 210
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, en vertu duquel BOURASSA & LAMBERT INC. accorde à la Ville de Trois-Rivières une servitude réelle et perpétuelle de passage d'égout et d'aqueduc permettant à la Ville de construire, d'ériger et de maintenir en usage des systèmes d'égout et d'aqueduc devant desservir les lots faisant partie de la zone domiciliaire située en la Ville de Trois-Rivières et plus particulièrement dans le secteur Du Fief, sur l'emplacement suivant:-

DÉSIGNATION:

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 23ième JOUR DE FÉVRIER 1981

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro TRENTE-CINQ de la subdivision officielle du lot numéro DEUX CENT DIX (210-P.35) et d'une partie non subdivisée du lot numéro DEUX CENT DIX (P.210) du cadastre de la Paroisse des Trois-Rivières, borné vers le nord-est, par une autre partie du lot No. 210-35 et une autre partie du lot No. 210 appartenant à la Compagnie BOURASSA & LAMBERT INC., vers l'est, par une partie du lot 209 dudit cadastre appartenant à la Compagnie BOURASSA & LAMBERT INC., vers le sud-est, par des parties des lots Nos. 209 et 210 appartenant à la Compagnie BOURASSA & LAMBERT INC., vers le sud, par une partie des lots Nos. 209 et 210 appartenant à la Compagnie BOURASSA & LAMBERT INC., vers le sud-ouest, par une partie du lot No. 210-35, vers l'ouest, par une partie du lot No. 210, vers le nord-ouest, par une partie des lots Nos. 210 et 210-35.

Pour bonnes et valables considérations.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

93-81
Contrat protocole d'entente avec LA POLY. STE-URSULE et 1'ASS. DU SOCCER JUV. DE T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la POLYVALENTE STE-URSULE de la Commission Scolaire des Vieilles Forges et 1'ASSOCIATION DU SOCCER JUVÉNILE À TROIS-RIVIÈRES pour 1'utilisation du gymnase triple et certains autres de la Polyvalente Ste-Ursule pour la présentation d'un tournoi de soccer sénior, en salle les 28 et 29 mars 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

94-81
Demande d'ouverture du Boul. Des Récollets entre la rue Ste-Marguerite et le Boul. Royal Adoption

CONSIDÉRANT le besoin de plus en plus urgent d'un réseau routier pour accommoder le port de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la croissance du port de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu d'améliorer la circulation entre le Boul. Des Forges et le Boul. Royal;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que des dispositions et des démarches soient entreprises en vue de faire prolonger le Boul. Des Récollets jusqu'au Boul. Royal.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 23ième JOUR DE FÉVRIER 1981

95-81
Appui à la compagnie WABASSO LTÉE et à l'ind. du textile
Adoption

ATTENDU que la compagnie Wabasso Limitée est une industrie indispensable pour l'économie de la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que plus de 1 400 employés travaillent actuellement à cette usine;

ATTENDU que cette compagnie verse en salaire 17.5 millions de dollars par année;

ATTENDU qu'avec tous les achats que cette Compagnie effectue chez-nous, elle verse dans l'économie trifluvienne un montant de 24 millions de dollars;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

De prier les autorités gouvernementales de reconduire les accords bilatéraux de contingentement passés avec 19 pays à bas salaires, jusqu'au 31 décembre 1990;

D'insister auprès des autorités gouvernementales pour:

l'amélioration du contrôle administratif sur les importations de toutes provenances. Statistiques plus précises, délivrance plus stricte des permis d'importation;

une limitation du taux de croissance des importations de vêtements en provenance des pays à bas salaires ou dont l'industrie est nationalisée, à concurrence du taux de croissance du marché canadien; croissance très limitée;

une aide financière du gouvernement fédéral permettant à ces industries d'investir dans du matériel moderne et d'adopter des techniques nouvelles.

ADOPTÉ

96-81
Nomination du constable Jean-Maurice Normandin au poste de sergent
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que sur recommandation du Directeur du Service de Police et d'Incendie, le constable Jean-Maurice Normandin soit et est promu au poste de sergent à compter du 11 janvier 1981.

ADOPTÉ

97-81
Vente par M. BERNARDIN DEMERS à la Ville
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la Ville de Trois-Rivières achète de M. BERNARDIN DEMERS l'immeuble suivant:-

DÉSIGNATION:

Un terrain emplacement connu et désigné comme étant une partie du lot numéro MILLE CENT (Ptie 1100) du cadastre officiel de la cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 2237, vers l'est par le lot 1100-88, vers le sud-ouest par la rue Ste-Marguerite (sans désignation cadastrale), vers l'ouest par le lot 1100-87; mesurant dix mètres et quatre dixièmes (10.40 m.) vers le nord-est, trente-deux mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (32.85 m.) vers l'est, neuf mètres et soixante-trois centièmes (9.63 m.) vers le sud-ouest, trente-quatre mètres et vingt-deux centièmes (34,22 m.) vers l'ouest, contenant une superficie de trois cent trente-cinq mètres carrés et six centièmes (335.06 m. ca.).

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
60
INITIALES DU GREFFIER

portant le numéro civique 3210, rue Ste-Marguerite circonstances et dépenses.

pour le prix de $3,000.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Édouard Vézina, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte d'achat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

98-81
Denis LECLERC relevé de ses fonctions comme sergent-détective
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le sergent-détective Denis LECLERC soit et est relevé de ses fonctions à compter de l'adoption de la présente résolution, et ce, sans solde.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 23ième JOUR DE FEVRIER 1981

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

SECONDE PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Dalby Inc.:	
Locaux pour les Patriotes - estimé no 3 - final	$ 6,061.47
adian General Electric:	
adio-communication - Travaux Publics - entretien - février 1981	436.75
Doucet Combustion:	
Réparation de fournaise - salle J.A. Thompson et poste de Police no 1	224.10
Lavage Sani Inc.:	
Entretien ménager - Hôtel de Ville et Centre Culturel - janvier 1981	3,522.85
Entretien ménager - rétroactif - novembre et décembre 1980 - Hôtel de Ville et Centre Culturel	781.82
Garage René Lacombe:	
Remorquages (frais remboursés par les concernés)	126.00
ert Racine:	
Service de vérification - ascenseurs - Hôtel de Ville, Centre Culturel et Edifice Nobert - janvier 1981	112.00
Canadien Pacifique Ltée:	
Loyer 1981- tuyaux et câbles souterrains	10.00
Duchesneau & Fils:	
Service de désinfection - Colisée - février 1981	37.00
rvice Pétrolier RG:	
Serrures de pompe défectueuses - poste no 1	36.64
Jean De Charette:	
Honoraires - vente par Province de Québec	150.00
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - février 1981	210.00
St-Maurice Aéro Club:	
Service de gérance - services rendus - février 1981	390.00
Marché Victoria:	
Achats divers	26.55
Rodrigue Lemire:	
Sténographe officiel	35.00
Le Nouvelliste:	
Avis public - appel d'offres - zonage	945.00
Institut de Police du Québec:	
Cours technique de patrouille - 4 candidats	150.00
rox Canada:	
Service de photocopies - Cour Municipale, Police, Evaluation, Travaux Publics	641.71
Amusements Spectaculaires:	
Paiement d'intérêt sur dépôt de $5,000 - années 1979 et 1980 - tel que contrat - Exposition	673.98
Association des Arbitres de la Mauricie:	
Frais d'arbitrage - janvier 1981	1,636.00
Comité de la Traverse des Ages:	
Entretien des locaux - 8, 9, 10 février et 1er mars au 4 avril 1981	912.00

Imprimeries Formules légales provinciales ltée Mtl. No 1 MG

INITIALES DU MAIRE
62
INITIALES DU GREFFIER

SUBVENTIONS - RESTAURATION - SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL):

Omer Audy	$ 1,500.00
Irénée Bélisle	1,250.00
Urbain Chamberland	1,951.50
Ghislain Gendron	3,750.00
Roger Morin	2,372.50
Claude Normandin	3,375.00
Jacques Sarrazin	8,550.00
Mme M.A. Thibeault	2,110.00
Jean Lamy:	
Dépenses de voyage - Québec - Ministère des Affaires Municipales	59.00
Repas - Membres du Conseil	93.81
Michel Matteau:	
Dîner - invité S.H.Q.	14.25
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîner - Service des Loisirs	14.20
Lionel Bellefeuille:	
Dîner - négociations patronales	27.78
Réjean Boucher:	
Allocation d'automobile - janvier 1981 - 220 milles	48.40
Charles-Edouard Provencher:	
Allocation d'automobile - janvier 1981 - 170 milles	37.40

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Jean Lamy	73.52
René Monfette	327.00
Jacques St-Laurent	49.32
TOTAL	$42,722.55

ADOPTE

LA SEANCE EST ENSUITE LEVEE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales Ltée Tél. 514-[illegible]

LUNDI, LE 2ième JOUR DE MARS 1981

A une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 2ième jour du mois de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
23-02-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 23 février 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Règlement pour établir des garderies dans la Ville,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 17 novembre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Gaston Vallières;

d) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'autogare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;

e) Travaux de voirie rue Du Fief (cadastre 209-79),
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 février 1981;

Achat d'équip. de machinerie et d'une camionnette emprunt de $174,000.00
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'achat d'équipement, de machinerie et d'une camionnette, au coût de $164,000.00 et décrétant un emprunt au montant de $174,000.00 à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2ième jour de mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 2ième JOUR DE MARS 1981

Amendement au règl. 16 (1979)-B Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 16 (1979) concernant l'établissement d'un marché public, aux fins d'établir une contribution supplémentaire aux locataires d'espaces à l'intérieur, pour couvrir les frais d'opération du marché-aux-denrées.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2ième jour de mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier.

100-81 Compte rendu 23-02-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 23 février 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

101-81 Demande d'approbation de plans au Min. Env. du Québec Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières, désirant procéder à l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Jules Vachon et le Boulevard Parent dans le Parc Industriel No. 2, accepte les plans préparés par le Service des travaux publics et autorise le directeur du Service du génie à soumettre lesdits plans et sollicite par les présentes leur approbation du ministère de l'Environnement du Québec.

ADOPTÉ

102-81 Demande inscription des travaux d'agran. de la biblio. et subvention Adoption

ATTENDU que le Ministère des Affaires culturelles et la Commission des Bibliothèques publiques du Québec entendent participer financièrement à la construction et/ou à l'agrandissement des bibliothèques publiques dans le cadre du programme d'aide financière aux bibliothèques existantes;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a été une des premières villes au Québec à posséder une bibliothèque publique;

ATTENDU que maintenant cette bibliothèque ne peut remplir que 50% de sa vocation à cause d'un manque d'espace;

ATTENDU que la bibliothèque ne répond plus au critère population/surface de plancher du Ministère des Affaires Culturelles;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Ministère des Affaires culturelles et la Commission des Bibliothèques publiques du Québec acceptent d'inscrire à leur programme d'immobilisation le projet de la ville de Trois-Rivières.

Que le Greffier de la Ville et le Directeur de la bibliothèque soient et sont autorisés à présenter au Ministère des Affaires culturelles et à la Commission des Bibliothèques publiques une demande de subvention dans le cadre du programme d'aide financière aux bibliothèques existantes, et à fournir

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

tous les plans préléminaires pour l'agrandissement de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉ

103-81
Programme d'aide au travail du Min. du Travail et de la Main-d'Oeuvre
Adoption

ATTENDU que le Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec a mis sur pied un programme d'aide au travail;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières pourrait se qualifier à ce programme pour effectuer des travaux paysagers ainsi que pour la confection d'équipements récréatifs;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la Ville de Trois-Rivières applique au programme d'aide au travail du Ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre du Québec pour le projet "Embellissement paysager et confection réparation d'équipements récréatifs". Ce projet s'échelonnant sur vingt (20) semaines, soit du 3 mai 1981 au 19 septembre 1981 et comprenant quatre (4) personnes.

ADOPTÉ

104-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Trois-Rivières Plymouth:	
Achat de camionnette	$10,169.82
Trois-Rivières Chevrolet:	
Achat d'un camion	14,485.11
Faguy Co.:	
Moteur diesel pour souffleuse Volh	10,341.00
Arno Électrique:	
Vérification de câbles - Parc Pie XII	89.20
C.P. Ltée:	
Coût de déneigement - octobre, novembre, décembre 1980 - traverses à niveau	1,650.62
Lalancette & Fils:	
Réparation de moteur - poste No. 2 et vestiaire piscine sud	91.96
Support de moteur - Parc Jean Béliveau et réparation de moteur école St-Jean-Bosco - Bibliothèque	127.00
L.G. Rénovation:	
Remplacement de ressort - porte poste No. 1	178.50
Gaston Thellend:	
Réparation de fournaise Parc Pie XII et Parc Jean Béliveau	101.00
Canadian General Electric:	
Entretien de l'équipement de radio-communication - travaux publics	78.50
Probec Ltée:	
Offre d'emploi	424.00
Le Nouvelliste:	
Avis public	56.25
Avis public - appel d'offres	262.50
Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges:	
Location de piscine - janvier 1981	1,026.00
Jacques Royer:	
Huissier	9.00
Claude Leblanc:	
Honoraires - services d'informatique	685.00
S.I.A.Q. Ltée:	
Cotisation 1981 - Gaston Désaulniers	50.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
66
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2ième JOUR DE MARS 1981

Jean Méthot:	
Cotisation - Barreau du Québec - Année 1981-1982	300.00
Clément Ricard:	
Frais de déplacement - technicien professionnel - cause Prud'Homme & Frères	150.00
Léon Desrochers & Fils:	
Fourniture et pose de lattes métalliques - Colisée	350.00
Laviolette Auto Location:	
Transport B. Beaubien - Service Récréation et Parcs	35.36
Association Canadienne des Loisirs & Parcs:	
Cotisation - Albert Morrissette	40.00
Jean Méthot:	
Frais de voyage - Montréal, pour hippodrome (cause Bromont Inc.)	69.50
Jacques Charette:	
Dépenses de voyage - Sarnia et divers dîners	190.58
Jacques Lauzer:	
Remboursement - frais de stationnement Re: traitements de physiothérapie	22.50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Roger Bruneau - décembre 1980 et janvier 1981 - 273 milles	60.06
Serge Dumas - février 1981 - 72 milles	15.84
Jean-Louis Goneau - janvier 1981 - 186 milles	40.92
Jacques Guilbert - décembre 1980 et janvier 1981 - 72 milles	15.84
Benoît Landry - février 1981 - 148 milles	32.56
Pierre Pépin - février 1981 - 97 milles	21.34
Raymond St-Pierre - février 1981 - 160 milles	25.52
Gilles Thibeault - février 1981 - 113 milles	24.86
Jean-Jacques Lacroix - octobre, décembre 1980 et janvier 1981 - 34 milles	7.48
Dîner - invités Ministère des Affaires Municipales et arpenteur	32.08

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Maurice Lamirande	82.56
Lucien A. Ouellet	98.75
Guy-Paul Simard	423.50
Origène Bellamare	41.43
René Monfette	259.76
Gaston Desaulniers	79.97
TOTAL	$42,245.87

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
67
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 9ième jour du mois de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
02-03-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 2 mars 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Antoine Gauthier;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 352 tarifs de stationnement à l'auto-gare,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 22 décembre 1980;

d) Travaux de voirie rue Du Fief (cadastre 209-79),
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 février 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Antoine Gauthier;

Amendement au règl. 8 re: brigade d'incendie modifier le taux d'une sortie à l'extérieur de la Ville
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 8 concernant l'organisation et le maintien d'une brigade de pompiers, aux fins de modifier les montants exigibles lors d'une sortie des pompiers et de l'équipement à l'extérieur de la Ville.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9ième jour de mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

Amendement au règl. 13 re: donner un nom au parc étant le lot 181-522 (rue De Longueuil) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom au parc étant le lot 181-522 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et situé sur la rue De Longueuil.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 9ième jour de mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau

105-81
Compte rendu 2-03-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 2 mars 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

106-81
Règlement 761 re: achat d'équip. de machinerie et d'une camionnette
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 761 décrétant l'achat d'équipement, de machinerie et d'une camionnette, au coût de $164,000.00 et décrétant un emprunt au montant de $174,000.00 à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

107-81
Règlement 762 re: garderies
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 novembre 1980;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 762 autorisant la municipalité à octroyer des permis pour l'utilisation de terrains ou la construction, la modification ou l'occupation de bâtiments à des fins de services de garde en garderie, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

108-81
Règlement 16 (1979)-C
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 16 (1979) - C (1981) amendant le règlement No. 16 (1979) concernant l'établissement d'un marché public, aux fins d'établir une contribution supplémentaire aux locataires d'espace à l'intérieur, pour couvrir les frais d'opération du Marché-aux-Denrées, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

109-81
Contrat
vente par
Dame JULIETTE
GÉLINAS-MAILLÉ
lot 181-817
$3,000.00
Adoption

ATTENDU que le 29 octobre 1979, la Ville de Trois-Rivières avait vendu à Dame JULIETTE GÉLINAS le lot 181-817 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, suivant acte de vente reçu devant le notaire Gérard Dufresne, enregistré sous le numéro 326,696 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville se doit de reprendre ledit terrain à la demande de Madame Gélinas, le sous-sol dudit terrain étant impropre à la construction;

ATTENDU que la Ville se doit de rembourser tout ou partie des dépenses encourues par Madame Gélinas suite à l'acquisition de ce terrain;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquiert de Dame Juliette Gélinas, le lot 181-817 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $3,000.00 comptant comprenant tous les dommages qu'a subi ou a pu subir Madame Gélinas, suite à l'acquisition de cet immeuble et que soient radiées toutes charges existant en faveur de la Ville suivant acte No. 326696.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

110-81
Contrat
mainlevée
à M. ARMAND
BOUCHER
re: lot
181-2-63
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de tous ses droits, privilèges et notamment des clauses résolutoires et de prohibition d'aliéner existant en sa faveur aux termes de l'acte de vente enregistré sous le numéro 326,856 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières en faveur de M. Armand Boucher, pour le lot 181-2-63 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

111-81
Contrat vente à CONST. ARMAND BOUCHER INC. lot 181-2-107 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CONSTRUCTION ARMAND BOUCHER INC. le lot 181-2-107 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières. Ledit lot ayant dû être vendu avec le lot 181-2-92 dont la vente a été enregistrée sous le numéro 333,175 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, ces deux lots ne faisant qu'une seule et même propriété.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte préparé par Me Jean Gélinas, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

112-81
Contrat CHARLES-EUGÈNE ROUX INC. $165,000.00 aménagement de la Maison Hertel de la Fresnière en Maison des Vins Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec CHARLES-EUGÈNE ROUX INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'aménagement de la Maison Hertel de la Fresnière en une Maison des Vins pour et en considération d'une somme de $165,000.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil, conditionnellement à l'acceptation de la S.A.Q. pour la location de la maison.

ADOPTÉ

113-81
Contrat vente par BOURASSA & LAMBERT INC. lots 209-69 210-55 et 210-39 pour fins de rues Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que la Ville de Trois-Rivières acquiert de BOURASSA & LAMBERT INC. les lots 209-69, 210-55 et 210-39 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières devant servir de rues publiques et ce, pour bonnes et valables considérations.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de cession préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

114-81
Contrat bail avec ST-MAURICE AERO CLUB INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un bail avec le ST-MAURICE AERO CLUB INC. en vertu duquel celle-ci loue de la Ville l'immeuble suivant, savoir:-

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

DÉSIGNATION:

Un emplacement de 150' x 180' sur lequel est érigé un hangar; le tout situé sur partie du terrain de l'aéroport de Trois-Rivières, que les parties aux présentes déclarent bien connaître.

Pour et en considération d'un loyer de $900.00 par année payable à raison de $75.00 par mois à compter du 1er août 1981 et ainsi de suite pendant cinq (5) ans;

Le présent bail est fait pour une durée de dix (10) ans à compter du 1er août 1981 et se renouvelera automatiquement pour une période additionnelle de dix (10) ans aux prix, termes et conditions déterminés dans le bail.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

115-81
Contrat
DALBY INC.
$65,705.10
restauration
du cimetière
St.James
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec DALBY INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de restauration au cimetière St-James pour et en considération d'une somme de $65,705.10.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

116-81
Subdivision
caractère de
rue enlevé
au lot
1122-186-4
(ruelle
Denoue)
Adoption

ATTENDU que le lot 1122-186-4 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières est inscrit au plan et livre de renvoi comme étant une ruelle;

ATTENDU que ledit lot n'a jamais ou n'est plus utilisé comme rue publique;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le caractère de la rue soit et est enlevé au lot 1122-186-4 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Que les plans et livres de renvoi de la Ville soient modifiés en conséquence.

ADOPTÉ

117-81
Subidvision
lots 1122-
186-4-1 et
2
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.G., en date du 2 février 1981, montrant la subdivision du lot 1122-186-4 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, ruelle située entre les rues Amherst et Wolfe et appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 1122-186-4-1 et 1122-186-4-2.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

subdivision précédente.

ADOPTÉ

118-81
Autorisation de la vente d'une partie du lot 178 à Pathonic Communications Inc., par Habitel de la Mauricie Inc. Adoption

ATTENDU que Habitel de la Mauricie Inc. a vendu à Pathonic Communications Inc. une partie du lot originaire 178 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, d'une superficie de 3,185.6 m.c. par acte reçu devant Me Jean De Charette, notaire, enregistré sous le numéro 334,455 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières consente à ce que l'immeuble suivant:-

DÉSIGNATION:

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (P.178) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, à savoir:-

De figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par les lots numéros 178-50 et 178-56, vers le nord-est par une autre partie du lot 178 (étant et/ou devant être prochainement connu et désigné comme étant le lot numéro 178-692), vers le sud et le sud-est par le lot 178-660 (Boulevard Chanoine Moreau), vers le sud-ouest par le lot numéro 178-37 (rue de Labadie).

Mesurant soixante-neuf mètres et quarante-neuf centièmes (69,49 m.) vers le nord-ouest, treize mètres et soixante-cinq centièmes (13,65 m.) et trente-six mètres et soixante-seize centièmes (36,76 m.) vers le nord-est, cinquante mètres et soixante-quatorze centièmes (50,74 m.) et neuf mètres et quatorze centièmes (9,14 m.) vers le sud-est, six mètres et quarante-six centièmes (6,46 m.) vers le sud et quarante-et-un mètres et quinze centièmes (41,15 m.) vers le sud-ouest.

Contenant une superficie de trois mille cent quatre-vingt-cinq mètres carrés et six dixièmes (3185,6 m.c.).

Cet emplacement sera prochainement connu et désigné comme étant la subdivision numéro SIX CENT QUATRE-VINGT-ONZE du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-DIX-HUIT (178-691) du même susdit cadastre.

soit vendu à Pathonic Communications Inc.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à l'acte de vente enregistré sous le numéro 334,455 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, lequel vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

119-81
Chef du Contentieux autorisé à prendre des procé. en démolition contre M.

ATTENDU que l'immeuble portant les numéros civiques 375 à 393 de la rue St-Valier a perdu plus de la moitié de sa valeur par vétusité, incendie ou autres;

ATTENDU que ce bâtiment constitue un danger pour les personnes et qu'il contrevient au règlement 385-A concernant la construction;

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

Philippe Trépanier re: 375 à 393 rue St-Valier Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le Chef du Contentieux soit et est autorisé à entreprendre les procédures nécessaires de démolition de l'immeuble portant les numéros civiques 375 à 393 de la rue St-Valier à Trois-Rivières, à défaut pour le ou les propriétaires de cet immeuble d'exécuter tous les travaux requis pour rendre cet immeuble conforme au règlement de construction.

ADOPTÉ

120-81 Approbation de la constitution du club récréatif "LES JOYEUX COMPAGNONS" Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation à la requête de MM. Pierre Manseau, Roger Simoneau, Alex Paradis, Vianney Beauchemin, Daniel Michaud, Jean-Claude Cyr, André Landry, Jean-Pierre Paradis, Benoît Turgeon et Gaston Fleury désirant se former en association sous le nom de "LES JOYEUX COMPAGNONS", conformément au chapitre C-23 des Lois Refondues du Québec 1977.

ADOPTÉ

121-81 Coût des trottoirs et bordures pour 1980 et envoi des comptes Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que conformément à un rapport du Trésorier de la Ville, en date du 25 février 1981, le coût de construction des trottoirs neufs pour l'année 1980 soit établi à 16,81 $/v.c. pour les trottoirs et à 5,15 $/pi. li. pour les chaînes de rues.

Que le Trésorier de la Ville soit et est autorisé à envoyer les comptes aux propriétaires riverains susceptibles d'absorber le coût de ces constructions.

ADOPTÉ

122-81 Gérant nommé représentant de la Ville sur le conseil d'adminis. de la Chambre de Commerce Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que M. Jacques CHARETTE, Gérant de la Ville, soit et est nommé comme représentant de la Ville sur le bureau de direction de la Chambre de Commerce de Trois-Rivières, pour l'année 1981.

ADOPTÉ

123-81 Le Pavillon St-Arnaud reconnu comme organisme com. de loisir Adoption

ATTENDU que le Pavillon Mgr St-Arnaud Inc. situé dans le Secteur ouest de Trois-Rivières, est animé par de nombreux bénévoles;

ATTENDU que cet organisme est une ressource indispensable dans le milieu des loisirs de Trois-Rivières, étant un complément au développement et la formation tant de l'individu que de la collectivité;

ATTENDU que cet organisme rend d'innombrables services à la population, par l'animation du Parc Pie XII;

ATTENDU que la Ville a reçu tous les documents fournissant les renseignements demandés par le Ministère du Loisir;

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières reconnaisse pour une période de deux (2) ans le Pavillon Mgr St-Arnaud Inc. comme étant un organisme communautaire, à cause de la gamme des activités qui y sont présentées, activités sportives, culturelles et sociales, au profit des paroisses situées dans le secteur ouest de la Ville, soit les paroisses St-Philippe, Ste-Marguerite, St-Jean-Baptiste, Normanville, et Immaculée-Conception.

ADOPTÉ

124-81
Le Centre Landry reconnu comme organisme communautaire de loisir
Adoption

ATTENDU que le Centre Landry 1980 Inc., situé dans le Secteur est de Trois-Rivières, est animé par de nombreux bénovoles;

ATTENDU que cet organisme est une ressource indispensable dans le milieu des loisirs de Trois-Rivières, étant un complément au développement et à la formation tant de l'individu que de la collectivité;

ATTENDU que cet organisme rend d'innombrables services à la population, par l'animation du Parc Jean Béliveau;

ATTENDU que la Ville a reçu tous les documents fournissant les renseignements demandés par le Ministère du Loisir;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières reconnaisse pour une période de deux (2) ans le Centre Landry comme étant un organisme communautaire, à cause de la gamme des activités qui y sont présentées, activités sportives, culturelles et sociales, au profit des paroisses Ste-Cécile, St-François-d'Assise, St-Sacrement et Notre-Dame.

ADOPTÉ

125-81
Comptes à payer février 1981
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que les comptes au montant de $1,758,745.09 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de février 1981 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

126-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Laurentide Ready-Mix:	
Déneigement secteur St-Michel - 2e estimé	$33,600.00
Pinet & Fils:	
Pose de stores verticaux - Édifice François Nobert - Service Récréation et Parcs	1,917.92
Lacoursière, Caron & Beaumier:	
Honoraires - préparation de plans et devis - Maison Hertel de la Fresnière	8,000.00
Canadien Pacifique Ltée:	
Enlèvement de la neige - traverse à niveau -	

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

janvier 1981	1,592.16
L.G. Rénovation:	
Changer un ressort de porte - Édifice des Travaux Publics	100.00
Ovide Demontigny:	
Loyer - janvier, février et mars 1981 - local St-Philippe	600.00
Clinique Optométrie de Trois-Rivières:	
Services professionnels - 9 candidats - Service de la Police	45.00
Armand Bélanger:	
Bris de vitres (déneigement)	20.03
Réjean Mongrain:	
Dommages causés par notre souffleuse (déneigement)	60.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - janvier 1981 - Bibliothèque	264.47
Productions Specta Inc.:	
Subvention gestion Centre Culturel - ler versement	10,000.00
Le Nouvelliste:	
Avis public	202.50
Avis public	97.50
Plomberie St-Onge:	
Ventilation Édifice des Travaux Publics - remise de retenue	1,750.00
Linteau, Villeneuve et Miller:	
Huissier	17.00
Huissier	6.00
Jacques Trudel:	
Huissier - diverses causes	535.20
Marché Victoria:	
Achats divers	159.36
Floriculture Gauthier:	
Fleurs - Famille St-Louis	27.00
Mediacom:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - février 1981	50.00
Union des Municipalités:	
Frais d'inscriptions - 24 personnes	2,040.00
Southam Business Ltd:	
Cotisation 1981 - Réjean Boucher	22.50
Association des Bibliothécaires du Québec:	
Cotisation 1981	50.00
Association des Urbanistes Municipaux:	
Cotisation 1981 - André Laneuville	50.00
Centre Communautaire St-François-d'Assise Inc.:	
Location d'espaces au Pavillon communautaire - 2e versement	707.87
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Travaux divers - parcs-écoles - ler juillet au 31 décembre 1980	609.60
U.Q.T.R.:	
Entretien de la piste de ski de fonds - parc linéaire - 15 décembre 1980 au 28 février 1981	1,785.00
Pavillon St-Arnaud:	
Gestion des activités plein-air - Parc Pie XII - dernier versement	2,000.00

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN - PATINOIRES - DERNIER VERSEMENT

Loisirs des Vieilles Forges (Parc Isabeau)	200.00
Loisirs des Vieilles Forges (Salle paroissiale des Vieilles Forges)	200.00
Loisirs Ste-Marguerite	200.00
Loisirs St-Sacrement	200.00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf	200.00
Comité de Regroupement des Citoyens du Boul. St-Jean	200.00

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

Comité des Citoyens Jean Nicolet	200.00
Centre Landry	200.00
Loisirs Ste-Cécile	200.00
Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	200.00
Loisirs Normanville	200.00
Association des Citoyens Adélard Dugré	200.00

ACHATS DIVERS - Pavillon de la Jeunesse

C. Yum Yum Inc.	38.88
Vaillancourt	57.05
Dufresne & Frères	206.25
Crèmerie Union	161.83
Crèmerie de Trois-Rivières	47.90
Canada Packers	228.80
Cie J.H. Fortier	455.35
Charcuterie Roy Inc.:	
Remboursement loyer versé en trop - Exposition	75.00
Agropur:	
Remboursement loyer versé en trop - Exposition	650.00
Produits Caillette:	
Remboursement loyer versé en trop - Exposition	100.00
Sprung I. Structures Inc.:	
Acompte (25%) achat du toit Grande Scène - Exposition	990.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FÉVRIER 1981

Pierre St-Cyr - janvier et février 1981 - 69 milles	15.18
Yvon Poirier - 168 milles	36.96
René Picard - 77 milles	16.85
Roger Lefebvre - 221 milles	48.62
Michel Lefebvre - 167 milles	36.74
Léon Lemay - 16 milles	3.42
Roger Lafontaine - 84 milles	18.48
Michel Jutras - janvier et février 1981 - 158 milles	34.76
Anatole Houle - 660 milles	145.20
Germain Déziel - 60 milles	13.20
Gérard Côté - 14 milles	3.15
Jean Benoît - 17 milles	3.74
Jacques Genest:	
Dépenses de voyage - journée d'étude - Commission de Police du Québec - Québec	131.87
Guy-Paul Simard:	
Dépenses de voyage - journée d'étude - Commission de Police du Québec - Québec	151.46
Wilson O'Shaughnessy:	
Dépenses de voyage - journée d'étude - Commission de Police du Québec - Québec	94.48
Dîner - Entrevue choix d'un directeur des Travaux Publics	49.21
André Laneuville:	
Dépenses de voyage - Québec - Entrevue Gaston St-Pierre	91.95

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Albert Morrissette	189.71
Jacques St-Laurent	49.68
Jean-Louis Goneau	28.00
Armand Allard	207.14
TOTAL	$73,089.97

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

127-81
Amendement à la rés. 33-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la résolution No. 33-81 du 26 janvier 1981 soit et est amendée en ajoutant avant le dernier paragraphe, le paragraphe suivant:

"Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, ladite proposition de location à la Société des Alcools du Québec."

ADOPTÉ

128-81
Projet "Été Canada"
Adoption

ATTENDU que le gouvernement fédéral offre un programme d'emploi pour étudiants "Été Canada";

ATTENDU qu'un projet découlant de ce programme pourrait se réaliser sur certains terrains de la ville, identifiés par celle-ci;

ATTENDU qu'un groupe d'étudiants en arts plastiques de l'U.Q.T.R. (7 personnes) sont intéressés à présenter un projet dans le cadre de ce programme;

ATTENDU que ce projet consiste en la confection de différentes sculptures dont copie est fournie en annexe;

ATTENDU que ces sculptures pourraient agrémenter le site et fournir un environnement structural collectif qui s'inscrit dans le cadre d'activités communautaires;

ATTENDU que ce projet contribue à aménager et agrémenter l'environnement d'un milieu loisir à grande fréquentation;

ATTENDU que ce projet contribue à l'animation de l'endroit par l'engagement des employés à réaliser les sculptures sur place de façon à créer un contact entre les artistes et les usagers;

ATTENDU que ce projet donne la possibilité à des jeunes artistes de poursuivre leur démarche artistique dans un climat d'initiative qui facilitera à long terme leur intégration sociale;

ATTENDU que ce projet est déjà parrainé par la Caisse Populaire de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie ce projet et accepte que celui-ci se déroule sur les terrains qu'elle désignera.

ADOPTÉ

129-81
Remarques apportées au sujet de la hausse de tarifs demandée par BELL CANADA
Adoption

ATTENDU que BELL CANADA a demandé au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes l'autorisation de hausser ses tarifs à compter du 1er septembre 1981;

ATTENDU que c'est devenu une coutume depuis quelques années pour BELL CANADA de demander une hausse de tarifs;

ATTENDU que BELL CANADA a obtenu la permission de hausser ses tarifs en 1980 et les années antérieures;

ATTENDU que l'augmentation demandée en 1981 est de loin supérieure à l'augmentation du coût de la vie;

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

78

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE MARS 1981

ATTENDU que BELL CANADA devrait limiter son expansion laquelle est ou sera ralentie par la hausse des taux d'intérêts et la baisse de la construction dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel;

ATTENDU que BELL CANADA investit et s'implante hors de la Province de Québec et du Canada et que de tels investissements ne doivent pas être supportés par les contribuables de la Province de Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que copie de la prsente résolution soit transmise au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes afin que celle-ci tienne compte des remarques ci-haut mentionnées dans l'appréciation de la requête de BELL CANADA pour la hausse de tarifs demandée par celle-ci.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
79
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 23ième JOUR DE MARS 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 23ième jour du mois de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

M. le Maire-suppléant	Lionel	JULIEN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ

Procès-verbal
09-03-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 9 mars 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Antoine Gauthier;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

Travaux de restauration du Cimetière St.James $72,275.60
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de restauration du Cimetière St.James situé sur la rue St-François-Xavier, pour un montant de $72,275.60 à même le produit d'une subvention du Ministère des Affaires culturelles du Québec, au même montant.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23ième jour de mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

Construction et aménagement d'un immeuble pour l'adminis. de l'Hippodrome
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant la construction et l'aménagement d'un immeuble sur les terrains de l'Hippodrome, au Parc de l'Exposition, au coût de $100,000.00 et appropriant à cette fin une somme de $100,000.00 à même la réserve de $300,000.00 créée au budget 1980, par la résolution 81-81 du 16 février 1981.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23ième jour de mars 1981.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 23ième JOUR DE MARS 1981

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

Travaux au Centre N.D. de-la-Paix $10,590.00 budget 1981 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de fourniture et de pose d'armoires, d'un comptoir et cabinet de rangement, de murs amovibles et d'obturation de fenêtres au Centre Notre-Dame-de-la-Paix, au coût de $10,590.00 à même les fonds généraux de 1981.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23ième jour de mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté.

Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage aux fins de modifier les limites de la zone PD-17 secteur 2 en créant une nouvelle zone et en permettant dans cette nouvelle zone les constructions résidentielles multifamiliales de 3 1/2 étages maximum.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23ième jour de mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

Amendement au règl. 191 zone RB (Secteur Jacques Buteux) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage, aux fins de restreindre la zone RB et de créer une nouvelle zone RB-1 dans laquelle la marge de recul sur la rue Cinq-Mars sera réduite à dix (10) pieds.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 23ième jour mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage, aux fins de modifier la règlementation applicable aux bâtiments résidentiels multifamiliais dans la zone PD-15 secteur 1 (projet Val-Mauricie situé à l'arrière du centre d'achats Louis Pinard) de manière à modifier la densité, la hauteur des bâtiments, la marge de recul et les marges de dégagement et le rapport plancher/terrain.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil ce 23ième jour de mars 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 23ième JOUR DE MARS 1981

130-81
Compte rendu
9-03-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 9 mars 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

131-81
Règlement
8-Q tarifs
pour les
sorties des
pompiers à
l'extérieur
de la Ville
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 9 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 8-Q (1981) amendant le règlement No. 8 concernant l'organisation et le maintien d'une brigade de pompiers et les précautions à prendre contre les incendies, aux fins de modifier les montants exigibles lors d'une sortie des pompiers et de l'équipement d'incendie à l'extérieur de la Ville soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

132-81
Règlement
13-AAZ-276
Parc Yves-
Lamarche
rue De
Longueuil
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 9 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 13-AAZ-276 (1981) amendant le règlement No. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de donner un nom au parc étant le lot 181-522 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, et situé sur la rue De Longueuil, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

133-81
Règlement
No. 352-8
Tarifs à
l'autogare
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 décembre 1980;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 352-8 (1981) amendant le règlement No. 352, régissant le stationnement et le stationnement des véhicules-automobiles dans l'autogare de la Place de l'Hôtel de Ville, quant à ce qui a trait aux tarifs, à la compensation pour les timbres de stationnement soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
82
INITIALES DU GREFFIER

134-81
Règlement 760
Travaux de pavage, rue Du Fief
$33,000.00
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 février 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 760 (1981) décrétant des travaux de construction de pavage sur la deuxième partie de la rue Du Fief (cadastre No. 209-79) au coût de $30,000.00 et décrétant un emprunt au montant de $33,000.00 pour payer le coût de ces travaux, ledit emprunt étant remboursable par une taxe générale et une taxe d'amélioration locale, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

135-81
Contrat mainlevée à DESJARDINS & BERGEVIN CONST. LTÉE re: lots 181-2-119, 181-2-120 et 181-849
Adoption

ATTENDU que Desjardins & Bergevin Construction Ltée avait acquis les lots 181-2-119, 181-2-120 et 181-849 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que l'acquéreur a rempli toutes les obligations mentionnées dans l'acte d'acquisition;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne quittance générale et finale et renonce purement et simplement aux privilèges qui lui résultaient dans un acte enregistré sous le numéro 331,861 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières de se faire rétrocéder l'immeuble pour défaut de remplir les obligations mentionnées audit acte et prohibition d'aliéner et accepte que le registrateur de la division d'enregistrement de Trois-Rivières radie purement et simplement les clauses résolutoires et de prohibition d'aliéner mentionnées à l'acte ci-haut mentionné concernant les lots 181-2-119, 181-2-120 et 181-849 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

136-81
Contrat SA MAJESTÉ LA REINE (Défense nationale) installation d'une sirène angle des rues Mgr Briand et Mgr Laval
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec Sa Majesté la Reine du Chef du Canada représentée par le Ministre de la Défense Nationale, pour l'installation d'une sirène à l'angle des rues Mgr Briand et Mgr Laval à Trois-Rivières, pour une période de cinq (5) ans à compter du 1er mars 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 23ième JOUR DE MARS 1981

137-81
Contrat
SA MAJESTÉ
LA REINE
(Défense
nationale)
installation
d'une sirène
angle des rues
Des Plaines et
Des Érablec
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec Sa Majesté la Reine du Chef du Canada représentée par le Ministre de la Défense Nationale, pour l'installation d'une sirène à l'angle des rues Des Plaines et Des Érables à Trois-Rivières, pour une période de cinq (5) ans à compter du ler mars 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

138-81
Contrat
HYDRO-QUÉBEC
alimentation
électrique
du terrain
de l'expo.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec l'HYDRO-QUÉBEC pour la fourniture d'électricité du terrain d'Exposition situé sur le Boul. Du Carmel à Trois-Rivières pour la période d'une année à compter du 30 janvier 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnées audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

139-81
Contrat
HYDRO-QUÉBEC
servitude de
passage pties
du lot 181 etc.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec l'HYDRO-QUÉBEC en vertu de laquelle la Ville accorde à l'Hydro-Québec des droits réels et perpétuels pour placer, remplacer, maintenir, réparer, ajouter et exploiter sur, au-dessus et au-dessous du fonds servant, des lignes de distribution d'énergie électrique soit aériennes, soit souterraines et accessoires, sur les lots suivants:

DESCRIPTION DU FONDS SERVANT:

Quatorze (14) lisières de terrain faisant partie du lot numéro partie cent quatre-vingt-un (P-181), et de certaines subdivisions officielles du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, comté de St-Maurice, Qué.; division d'enregistrement de Trois-Rivières, Qué.;

lo Trois (3) lisières de terrain faisant partie du lot numéro partie cent quatre-vingt-un (P-181) dudit cadastre, la première lisière mesurant trois (3) mètres de largeur sur une distance de soixante-douze mètres plus ou moins (72 m ±) de longueur, située au sud-est; la deuxième lisière mesurant rois (3) mètres de largeur sur une distance de cinquante-quatre mètres plus ou moins (54 m ±) de longueur, au nord-est, et la troisième lisière mesurant deux (2) mètres de largeur, au sud-est dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No. P-181:-

Première lisière de terrain:- vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-863 et par les lots numéros 181-864 et 181-865; et vers le sud-ouest, le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot. En plus, deux (2) emplacements pour deux (2) haubans sur ledit lot.

Deuxième lisière de terrain:- vers l'est, par les lots

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

numéros 181-861, 181-862 et une partie du lot numéro 181-863; et vers le nord, le sud et l'ouest par le résidu dudit lot.

Troisième lisière de terrain:- vers le sud-est, par les lots numéros 181-867 et 181-868; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-833 (Boul. des Chenaux); et vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

2o Une (1) lisière de terrain faisant partie du lot numéro sept cent quatre-vingt-seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-796) dudit cadastre, mesurant deux (2) mètres de largeur, située au nord-ouest dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No. 181-796:- vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-795; vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-788 (boul. des Chenaux); vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 181-816; et vers le sud-est, par le résidu dudit lot.

3o Une (1) lisière de terrain faisant partie des lots numéros sept cent quatre-vingt-neuf et huit cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-789 et 181-866) dudit cadastre, mesurant trois (3) mètres de largeur, située au nord-est desdits lots, bornée comme suit:-

Lot No. 181-789:- vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 181-866, vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-783 (rue de Boucherville); vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-790; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

Lot No. 181-866:- vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 181-867; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-790; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

4o Une (1) lisière de terrain faisant partie des lots numéros huit cent soixante-et-un et huit cent soixante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-861 et 181-862) dudit cadastre, mesurant trois (3) mètres de largeur, située à l'ouest desdits lots, bornée comme suit:-

Lot No. 181-861:- vers le nord, par une partie du lot numéro 181-862; vers le sud par une partie du lot numéro 181-868; vers l'ouest, par une partie du lot numéro P-181; et vers l'est, par le résidu dudit lot. En plus, un (1) emplacement pour (1) hauban sur ledit lot.

Lot No. 181-862:- vers le nord, par une partie du lot numéro 181-863; vers le sud, par une partie du lot 181-861; vers l'ouest, par une partie du lot numéro P-181; et vers l'est, par le résidu dudit lot.

5o Trois (3) lisières de terrain faisant partie du lot numéro huit cent soixante-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-863) dudit cadastre, la première lisière mesurant trois (3) mètres de largeur sur une distance de douze mètres plus ou moins (12 m ±) de longueur, située au sud-ouest; la deuxième lisière mesurant trois (3) mètres de largeur sur une distance de douze mètres plus ou moins (12 m ±) de longueur, au nord-ouest, et la troisième lisière mesurant deux (2) mètres de largeur, au nord-est dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No. 181-863:-

Première lisière de terrain:- vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-862; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro P-181; et vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
85
INITIALES DU GREFFIER

Deuxième lisière de terrain:- vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-864; vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P-181; et vers le sud-ouest et le sud-est, par le résidu dudit lot.

Troisième lisière de terrain:- vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P-181; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-23 (rue de Boucherville); vers le nord-est, par le lot numéro 181-864; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

6o Une (1) lisière de terrain faisant partie du lot numéro huit cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-865) dudit cadastre, mesurant trois (3) mètres de largeur, située au nord-ouest dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No. 181-865:- vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-52; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-864; vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P-181; et vers le sud-est, par le résidu dudit lot.

7o Deux (2) lisières de terrain faisant partie du lot numéro huit cent soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-867) dudit cadastre, la première lisière mesurant deux (2) mètres de largeur, située au nord-ouest, et la deuxième lisière, mesurant trois (3) mètres de largeur, au nord-est dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No. 181-867:-

Première lisière de terrain:- vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-833 (boul. des Chenaux); vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-868; vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P-181; et vers le sud-est, par le résidu dudit lot.

Deuxième lisière de terrain:- vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P-181; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-866; vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-790 et par le lot numéro 181-868; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

8o Deux (2) lisières de terrain faisant partie du lot numéro huit cent soixante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-868) dudit cadastre, la première lisière mesurant deux (2) mètres de largeur, située au sud-ouest, et la deuxième lisière mesurant trois (3) mètres de largeur, au nord-ouest dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No. 181-868:-

Première lisière de terrain:- vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P-181; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-790; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-867; et vers le nord-est, par le résidu dudit lot.

Deuxième lisière de terrain:- vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-861; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-867; vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro P-181; et vers le sud-est, par le résidu dudit lot. En plus, un (1) emplacement pour un (1) hauban sur ledit lot.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

140-81
Contrat HENRI PAQUETTE INC. re: Réamé. et réfection du Pavillon de Loisirs - Parc Pie XII Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la firme HENRI PAQUETTE INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de réaménagement et de réfection du Pavillon de Loisirs au Parc Pie XII pour le prix de $177,000.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

141-81
Protocole d'entente avec Ass. du milieu re: Gestion des terrains de balle Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec les huit (8) associations suivantes:

Les Loisirs Ste-Marguerite Inc.
Le Centre Landry (1980) Inc.
L'Association Récréative Normanville Inc.
L'Association des Citoyens des Arbitres des Abitations Adélard Dugré.
Les Loisirs des Vieilles Forges Inc.
Les Loisirs St-Jean-de-Brébeuf Inc.
Les Loisirs St-Sacrement Inc.
L'Association Sportive Ste-Cécile Inc.

pour la gestion du terrain de balle de quartier et le partage des pouvoirs et responsabilités quant à l'entretien et la programmation desdits terrains de balle, pour la période de mai à septembre 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

142-81
Contrat de location avec l'Ass. canine re: location Pavillon de la Jeunesse 28-29 et 30 août Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec l'ASSOCIATION CANINE DE LA MAURICIE pour la location par celle-ci du Pavillon de la Jeunesse, les 28, 29 et 30 août 1981, au coût de $500.00 et autres considérations.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat de location qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

143-81
Appui à une résolution de la Ville de Boucherville re: revision du mode de calcul des

VU la résolution 81-116 du 18 février 1981 de la Ville de Boucherville demandant au Conseil du Trésor de reviser le mode de calcul des subventions accordées dans le cadre du Programme d'Aide à l'Implantation de Rôles d'Évaluation (P.A.I.R.E.);

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières reçoit des subventions dans le cadre de ce programme et qu'elle en recevra d'autres dans les années qui suivent;

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

subventions du prog. P.A.I.R.E. Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières a vu ses coûts de confection du rôle d'évaluation "nouvelle génération" augmentés à cause de l'inflation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne son appui à la requête de la Ville de Boucherville demandant une revision du mode de calcul des subventions accordées dans le cadre du Programme d'Aide à l'Implantation de Rôles d'Évaluation (P.A.I.R.E.), de façon à tenir compte des augmentations des coûts de confection des rôles d'évaluation.

ADOPTÉ

144-81 Demande pour que le gouv. revise la fermeture du COFI de la Mauricie Adoption

CONSIDÉRANT que la politique de régionalisation, pour être bénéfique à la Mauricie doit être respectée par tous les Ministères du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que le COFI (Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants) injecte dans le circuit économique de Trois-Rivières une somme de près de$1,000,000.00 annuellement;

CONSIDÉRANT que la population trifluvienne a diminué de quelques 10,000 personnes ces dernières années et qu'il y a de la place et des ressources pour tous les immigrants qui viennent ici;

CONSIDÉRANT que le Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants dispense des cours de français essentiels aux travailleurs étrangers dans la région;

CONSIDÉRANT que le M.I.Q. doit reconnaître et respecter le caractère d'homogénéité linguistique de la région de la Mauricie et la considérer comme un bien privilégié d'apprentissage du français;

CONSIDÉRANT que le Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants établi dans la région depuis cinq (5) ans offre de nombreux services à la population trifluvienne tant immigrants qu'autre, services qu'il est important de maintenir;

CONSIDÉRANT que la population trifluvienne a répondu généreusement à la demande du Ministère de l'Immigration du Québec et a accueilli récemment de nombreux réfugiés par le biais du parrainage et que cette même population se voit aujourd'hui enlever le soutien appréciable que représente le COFI;

CONSIDÉRANT que le geste que pose le Ministère de l'Immigration du Québec de retirer à la seule région de la Mauricie sa présence dynamique dans un Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants contribue à ternir l'image de la région au point de vue social et économique;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que demande soit faite à l'Honorable Gérald Godin, Ministre de l'Immigration du Québec, de reviser sa décision de couper toute aide financière au Centre d'Orientation et de Formation des Immigrants (COFI) de Trois-Rivières et par conséquent de fermer le COFI de la Mauricie;

Qu'une rencontre ait lieu entre le Ministre de l'Immigration, le Ministre des Affaires Culturelles et député de Trois-Rivières, les dirigeants du COFI de la Mauricie et les autorités du COFI de la Mauricie et les autorités de la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 23ième JOUR DE MARS 1981

145-80
Appui à un projet CANADA-TRAVAIL
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que la Ville de Trois-Rivières appuie le projet Canada au Travail "ANIMATION-LOISIRS DANS LA PAROISSE STE-CÉCILE - SECTEUR HERTEL" ayant pour buts:

- Continuer une démarche entreprise, visant une participation communautaire dans le quartier;

- Susciter un encadrement communautaire qui est à la baise durant la saison estivale et qui répond à un besoin d'animation dans le milieu;

- Sensibiliser le quartier à de nouvelles activités de loisirs.

ADOPTÉ

146-81
Résolution No. 118-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la résolution No. 118-81 adoptée le 9 mars 1981, soit et est rescindée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 23ième JOUR DE MARS 1981

147-81 Comptes à payer liste d. Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

SECONDE PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Herman Bouchard:	
Démolition de maisons - rue Ste-Marie et Ste-Marguerite	$ 3,350.00
Henri Paquette:	
Aménagement du service d'évaluation	5,800.00
J.P. Doyon:	
Reconstruction d'aqueduc - quadrilatère Hôpital St-Joseph - estimé no 3 - retenue 10%	6,623.08
Trois-Rivières Chevrolet:	
Achat de deux camions Chevrolet 1981	30,326.44
Hydro-Québec:	
Construction de traversées souterraines - banque de terrains ($20,032.76) solde à payer	12,532.76
Service Spécial de Vidanges:	
Enfouissement sanitaire - mars 1981	10,880.00
F.X. Boisvert:	
Installation de deux écriteaux - Pavillon de la Jeunesse	299.16
Jacques Martin:	
Fourniture et installation de tapis - Bureau de l'Evaluation	2,340.00
Boiteau Luminaire:	
Achat de lampes - évaluation	94.68
Multi Luminaire:	
Achat de lampes - évaluation	91.76
Jean-Paul Bourret:	
Honoraires professionnels - sélection directeur des travaux publics	750.00
Marché Victoria:	
Achats divers	49.21
Garage René Lacombe:	
Remorquage (frais remboursés par les concernés)	122.00
Institut de Police de Nicolet:	
Cours ivressomètre - M. Diamond	12.50
Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges:	
Utilisation de la piscine - février 1981	945.00
Vandalisme piscine DLS (tête de douche)	55.00
Contenants Inter-Cité:	
Boîtes à déchets - Colisée - février 1981	300.00
Cie Canadienne de Linge:	
Service de buanderie - Hôtel de Ville, Travaux Publics, Loisirs	437.10
Canadian General Electric:	
Service d'entretien - équipement radio-communication - Travaux Publics - mars 1981	436.75
Service d'entretien - équipement radio-communication - Division du Génie - mars 1981	78.50
Studio Régent:	
Photos - Service d'évaluation	151.90

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
90
INITIALES DU GREFFIER

Comité Traverse des Ages:	
Entretien de la salle - avril 1981	$ 532.00
Centre Communal St-François d'Assise:	
Installation d'un système d'alarme contre le vol	2,902.98
AFEAS de la Cathédrale:	
Atelier courte-pointe	100.00
AFEAS St-Jean-Baptiste de la Salle:	
Atelier expression corporelle	100.00
AFEAS St-Jean de Brébeuf:	
Atelier poterie	100.00
AFEAS St-Philippe:	
Atelier tissage	100.00
AFEAS Ste-Marguerite:	
Atelier décoration intérieure	100.00
AFEAS Ste-Thérèse:	
Atelier peinture	100.00
Age d'Or Ste-Thérèse:	
Atelier tricot, crochet	120.00
Association Sportive Ste-Cécile:	
Préposé responsable - entretien des bâtisses - 1er versement	766.50
Loisirs Ste-Marguerite:	
Entretien des salles de loisirs - 1er versement	675.00
Loisirs des Vieilles Forges:	
Entretien des salles de loisirs - 1er versement	165.00

SUBVENTIONS ANNUELLES - CLUBS AGE D'OR

Age d'Or St-Sacrement	127.50
Age d'Or Ste-Cécile	240.00
Age d'Or St-Jean de Brébeuf	159.00
Age d'Or Immaculée Conception	232.50
Age d'Or St-Philippe	214.50
Age d'Or Ste-Marguerite	250.50
Age d'Or Notre-Dame des Sept Allégresses	133.50
Age d'Or St-Laurent	397.50
Age d'Or St-Pie X	159.00
Age d'Or St-Michel des Forges	133.50
Age d'Or Ste-Thérèse	99.00
Age d'Or St-François d'Assise	99.00
Le Soleil des Ainés	175.50

Association des Arbitres de la Mauricie:	
Frais des marqueurs et d'arbitrage - février 1981	1,906.00
Roger Morin:	
Subvention restauration Secteur St-Philippe	1,094.00
Omer Audy:	
Subvention restauration Secteur St-Philippe	437.50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FEVRIER 1981

André Verville - 633 milles	139.26

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
91
INITIALES DU GREFFIER

Harel & Frères Enr.:	
Relier ligne d'eau pour patinoire - St-Jean de Brébeuf	$ 75.35
Service Sanitaire Inc.:	
Cueillette de déchets - février 1981 - voyages spéciaux autogare et garage municipal	28,097.60
Contenants Inter-Cité:	
Boîtes à déchets - autogare et garage municipal	859.60
Cooke & Fils:	
Réparation de serrure - Aéroport	33.50
Mathias Plante:	
Entretien de la piste - hippodrome - du 13 février au 13 mars 1981	2,000.00
Services Financiers Procan:	
Location de mini-ordinateur - mars 1981 - hippodrome	285.12
L. Desrochers & Fils:	
Réparation de plancher - salle des toilettes - hippodrome	96.00
Gala Spectacle Mauricie:	
Achat de billets	39.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - février 1981 - Cour Municipale et Trésorerie	234.14
Service de photocopies - février 1981 - Evaluation, Adm. gén., Travaux Publics, Police, Expo, etc.	1,098.07
Télécommunication:	
Service de télé-page - Police - 1981	1,248.12

ACHATS DIVERS - PAVILLON DE LA JEUNESSE:

Canada Packers	312.20
Crèmerie Trois-Rivières	63.30
Crèmerie Union	208.29
Den-Mart Inc.	107.00
Dufresne & Frères	308.75
Vaillancourt	52.97
Yun Yum Inc.	103.68
Cie J.H. Fortier	1,059.85
Corporation des Conseillers en Relations Industrielles:	
Inscription au colloque sur l'arbitrage - Lionel Bellefeuille	110.00
Productions Specta:	
Gestion - Salle J.A. Thompson - 2e versement	40,000.00
Comité de Zone Soccer Trois-Rivières:	
Mise sur pied de club sportif - soccer - 1er versement	750.00
Comité de Basket-ball Mineur:	
Subvention basket-ball	1,700.00
Réalisation de club sportif - basket-ball - 1er versement	1,550.00
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - hockey mineur - Finale régionale - compétitions	52.00
Frais des marqueurs - hockey mineur - février 1981	590.50

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
92
INITIALES DU GREFFIER

Télécommunication:	
Service de télé-page - Travaux Publics - 1981	$ 416.04
Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - février 1981 - Hippodrome, CAM, Expo	200.00
U.Q.T.R.:	
Photocopies - Service Récréation et Parcs	56.42
Daniel Rousseau:	
Témoin - Cause Abbas R. Sheikh	25.60
Corporation des Officiers Municipaux Agréés du Québec:	
Cotisation - Réal Fleury - 1981	125.00
Consultants Pluritec:	
Honoraires - Maison des Vins - Septembre 1980 au 31 janvier 1981	7,860.54
Daniel Waters & Associés:	
Huissiers	12.00
Claude Néon Ltée:	
Panneau-réclame - autogare - février et mars 1981	79.92
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager - parcs-écoles - février 1981	1,554.15
Claude Leblanc:	
Honoraires professionnels - service d'informatique	1,035.00
Le Nouvelliste:	
Avis public - avis cotisation - appel d'offres	240.00
Appel d'offres - avis public - avis des taxes	322.50
S.P.A.M. Inc.:	
Transport de chiens - janvier et février 1981	120.00
St-Maurice Aéro Club:	
Service de gérance - services rendus - mars 1981	390.00
Restaurant Aux Copains:	
Repas aux prisonniers	106.90
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - Hôtel de Ville, Centre Culturel et Edifice Nobert - février 1981	112.00
Réparation à l'ascenseur - Edifice Nobert	289.00
Roger Provencher:	
Huissier	68.50
Pratte et Morrissette Inc.:	
Surprime assurance - Maison des Vins	46.00
Montréal Bearing:	
Achat de cônes - Edifice des Travaux Publics	77.37
L.G. Rénovation:	
Réparation de portes - Poste no 1	415.88
J.R. Lemire:	
Table de conférence et chaises - Service Récréation et Parcs	399.60
Lavage Sani:	
Travail effectué les samedis et dimanches - 1er novembre 1980 au 31 janvier 1981 - Hôtel de Ville	1,651.68
Rosaire Lapointe:	
Entretien ménager - Postes nos 1, 2 et 3 - du 2 au 28 février 1981	1,929.60
Lalancette & Fils:	
Réparation de moteur de brûleur - Poste no 2 et hippodrome	74.72

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

93

INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - FEVRIER 1981 (suite)

Gaston Tousignant - 257 milles	$ 46.54
Robert Rousseau - 486 milles	106.92
Yvon Ratelle - 235 milles	51.67
Transport des hommes	5.00
Alain Provencher - 354 milles	77.88
René Perron - 229 milles	50.38
Michel Pellerin - 178 milles	39.17
Fernand Pellerin - 720 milles	158.40
Maurice Massicotte - 398 milles	87.56
Roger Loisel - 1,218 milles	267.96
Gaétan Lemieux - 662 milles	145.64
Guy Larivière - 686 milles	150.92
André Laberge - 142 milles	31.24
Maurice Galarneau - 677 milles	148.94
Transport du personnel	16.00
Romain Frigon - 166 milles	36.52
Rosaire Francoeur - 441 milles	97.02
Gaston Desaulniers - 362 milles	79.64
André Daviau - 625 milles	137.39
Léo Bellerose - 1,255	276.10
Normand Fournier - 558 milles	122.65
Roger Baril - 198 milles	43.56
Réal Ayotte - 635 milles	164.70
Roger Bruneau - 217 milles	47.74
Gilles Grenier - 120 milles	26.40
Charles-Edouard Provencher - 147 milles	32.34
Jean-Paul Poisson - 250 milles	55.00
Origène Bellemare - 103 milles	22.66
Gilles Beaudoin:	
Dépenses diverses - voyages et dîners	258.79
Michel Matteau:	
Dépenses de voyage - session "LOGINOVE" - Québec	73.95
Dîner - invités S.H.Q.	25.37
Lionel Bellefeuille:	
Dîner - invité U.M.Q.	40.00
André Bérubé:	
Dépenses de voyage - Assises annuelles A.Q.T.E. - Montréal	202.11
Réjean Boucher:	
Dépenses de voyage - Assises annuelles A.Q.T.E. - Montréal	484.75
Allocation d'automobile - février 1981 - 390 milles	85.80
Yvon Poirier:	
Dépenses de voyage - Assises annuelles A.Q.T.E. - Montréal	353.06
Gaston Vallières:	
Dépenses de voyage - Journée d'étude de la Commission de Police Québec	111.80

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
94
INITIALES DU GREFFIER

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean Lamy	$	7.57
Repas - divers		95.90
Réjean Boucher		79.81
Nicole L'Espérance		129.54
René Monfette		356.66
René Monfette		350.67
Gaston Desaulniers		67.87
Guy-Paul Simard		402.77

EXPOSITION (Comptes déjà soumis au comité des finances)

Association des Dirigeants des Expositions:	
Cotisation 1981	100.00
Xérox Canada:	
Photocopies - février 1981	209.41
Receveur Général du Canada:	
Location de case postale - 1981	30.00
Marché St-Louis:	
Achats divers	94.64
Au Palais du Dragon:	
Repas - réunion Commission	47.79
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - février 1981 - 314 milles	69.08
Allocation spéciale - 20 jours	20.00
Michel Girard:	
Dépenses de voyage - Montréal	103.70
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - février 1981 - 693 milles	152.49
Remboursement de petite-caisse	33.66
TOTAL	$192,666.62

ADOPTE

LA SEANCE EST ENSUITE LEVEE.

Jean Lamy
GREFFIER

Lionel Jalbert
MAIRE-SUPPLEANT.

JL/jrd

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 30ième JOUR DE MARS 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 30ième jour du mois de mars en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
23-03-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 23 mars 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

d) Amendement au règl. 191 zone RB (Secteur Jacques Buteux,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Goneau,
à la séance du 23 mars 1981;

e) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

148-81
Compte rendu
23-03-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 23 mars 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

149-81
Règlement
763
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 763 (1981) décrétant des travaux de restauration du cimetière St.James situé sur la rue St-François-Xavier, pour un montant de $72,275.60 à même le produit d'une subvention du Ministère des Affaires culturelles du Québec, au même montant, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

150-81
Règlement
764
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 764 (1981) décrétant la construction et l'aménagement d'une immeuble sur les terrains de l'Hippodrome, au Parc de l'Exposition, au coût de $100,000.00 et appropriant à cette fin une somme de $100,000.00 à même la réserve de $300,000.00 créée au budget 1980, par la résolution 81-81 du 16 février 1981, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

151-81
Règlement
765
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 765 (1981) décrétant des travaux de fourniture et de pose d'armoires, d'un comptoir et cabinet de rangement, de murs amovibles et d'obturation de fenêtres au Centre Notre-Dame-de-la-Paix, au coût de $10,590.00 à même les fonds généraux de 1981, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

152-81
Contrat
mainlevée
à Pierre
Lacoursière
re: lot
181-792
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Michel Paquin, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne mainlevée totale de tous ses droits, privilèges et notamment des clauses résolutoires et de prohibition d'aliéner existant en sa faveur aux termes de l'acte de vente enregistré sous le

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

numéro 327,113 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières en faveur de M. Pierre Lacoursière, pour le lot 181-792 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

153-81
Contrat vente à M. ALAIN LÉVEILLÉ et Dame MICHÈLE LALIBERTÉ à la Ville lot 198-98 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que la Ville de Trois-Rivières achète de Dame Michèle LALIBERTÉ et M. Alain LÉVEILLÉ l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant la subdivision numéro QUATRE-VINGT-HUIT du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT (198-98) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières.

pour le prix de $215.00 payable comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'acte de vente de l'immeuble ci-haut mentionné préparé par Me Jean De Charette, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

154-81
Contrat bail consenti à la S.A.Q. re: Maison des Vins Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que la Ville de Trois-Rivières loue à la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC l'immeuble sis au 802 de la rue Des Ursulines à Trois-Rivières, étant connu comme étant la Maison Hertel de la Fresnière et désigné comme étant le lot 2129 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières (revisé). Ladite location sera pour une durée de quinze (15) ans, à compter du 11 juillet 1981 pour et en considération d'une somme annuelle de $19,020.00 payable par versements égaux consécutifs et mensuels de $1,585.00, le premier devenant dû et exigible le 11 juillet 1981.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville ledit bail ci-haut énuméré, dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante, et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

155-81
Contrat cession des estacades à LA MARINA DE T.R. INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières cède à LA MARINA DE TROIS-RIVIÈRES INC. les estacades se trouvant à la Marina de l'Ile St-Quentin, ladite cession étant pour une somme de $1.00 comptant et autres considérations, ces estacades devant

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

être rétrocédées à la Ville et lorsque l'acquéreur cessera de les utiliser.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville l'acte de cession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

La présente cession est conditionnelle à son approbation par la Commission municipale du Québec, suivant l'article 28 paragraphe 2 de la Loi sur les cités et villes, chap. C-19 des lois refondues du Québec 1977.

ADOPTÉ

156-81
Contrat entente avec LA MARINA DE T.R. INC. re: rez-de-chaussée de la Marina Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LA MARINA DE TROIS-RIVIÈRES INC., en vertu duquel celle-ci assume la concession du rez-de-chaussée de la Marina de l'Ile St-Quentin.

ADOPTÉ

157-81
Contrat entente avec M. CLAUDE OUELLETTE re: concession du bar et du restaurant du 1er étage de la Marina Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières permet à M. Claude OUELLETTE d'opérer le bar et le restaurant du 1er étage de la Marina située sur l'Ile St-Quentin, pour la période du 15 avril au 15 octobre 1981.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

158-81
Rôle de la valeur loc. 1982 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que l'évaluateur municipal soit et est mandaté de dresser un rôle de valeur locative sur tous les immeubles situés dans les limites de la Ville, en vue du dépôt dudit rôle entre le 15 août et le 15 septembre 1981 et ce, pour valoir à compter du 1er janvier 1982.

ADOPTÉ

159-81
Engagement de sept (7) policiers-pompiers Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer les policiers qui ont pris leur retraite, ont quitté le service ou qui ne peuvent travailler pour des raisons médicales;

VU la recommandation du Directeur du Service de Police et Incendie;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que MM. Robert FOURNIER, Michel HÉROUX, Pierre LEFEBVRE, Jean BERGERON, André ADAM, Michel LEFEBVRE et Christian

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

DEMERS soient et sont engagés comme policiers-pompiers au Service de Police et Incendie.

ADOPTÉ

160-81
Promotions aux postes de lieutenant (2) et aux postes de sergent (4)
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de combler le poste de 2 lieutenants et de 4 sergents;

VU la recommandation du Directeur du Service de Police et Incendie;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les sergents Roger DUBÉ et Marcel PAQUIN soient et sont promus lieutenants au Service de Police et Incendie;

Que les agents André SAVARY, Michel THIBEAULT, Louis PROULX et Marcel VERRET soient et sont promus sergents au Service de Police et Incendie.

ADOPTÉ

161-81
Engagement du gérant de l'Hippodrome
Adoption

ATTENDU que le Conseil avait mandaté le Comité des Cinq de trouver un nouveau gérant pour l'Hippodrome;

VU la recommandation unanime du Comité des Cinq;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Monsieur Guy POIRIER soit et est engagé comme gérant de l'Hippodrome de Trois-Rivières (piste de courses sous-harnais) pour l'année 1981 au salaire de $30,000.00.

L'engagement de M. Poirier fera l'objet d'un contrat à intervenir dans lequel ses tâches seront définies de même que les critères de compensation monétaire lesquels seront basés sur les résultats du pari mutuel.

Cet engagement est rétroactif au premier programme de courses qui a eu lieu le 22 mars dernier.

ADOPTÉ

162-81
M. Gabriel Trahan nommé dir. des opé. à l'Hippo.
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que M. Gabriel Trahan soit et est nommé directeur des opérations à l'Hippodrome.

ADOPTÉ

163-81
États fin. de la Ville préparés par Ferron, Nobert, Young, Lanouette et Ass. pour 1980
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte les états financiers de la Ville de Trois-Rivières, préparés par la firme Ferron, Nobert, Young, Lanouette & Ass., pour l'année 1980, lesdits états financiers étant annexés à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
100
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 30ième JOUR DE MARS 1981

164-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

C.I. T.F.:	
Quote-part de la Ville de Trois-Rivières - déficit d'opération 1981 (moins retenue pour le service de la dette)	$117,073.85
Canadian General Electric:	
Service d'entretien - équipement radio-communication - Police - mars 1981	678.00
Centre du Trophée:	
Gravure sur plaquette - curling	27.60
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager - parcs-écoles - Janvier 1981	1,079.03
Canadien Pacifique Ltée:	
Bail - enfouissement de tuyaux et câbles souterrains	11.00
Jean De Charette:	
Honoraires - servitude par la Commission Scolaire de Trois-Rivières	140.00
DesRoberts Inc.:	
Fabrication de clé - bornes-fontaines	206.01
Duchesneau & Fils:	
Service de désinfection - Marché-aux-Denrées & Colisée - février et mars 1981	64.00
Floriculture Gauthier:	
Fleurs - Famille Labarre	27.00
Institut de Police du Québec:	
Cours - technique de patrouille - 3 candidats	112.50
Pierre Lacoursière:	
Honoraires - rapport sur l'état de soutènement - rue Chanoine Moreau	75.00
Jean Laflamme:	
Huissier	28.00
Linteau, Villeneuve:	
Huissiers	15.00
Lavage Sani Inc.:	
Entretien ménager - Hôtel de Ville, Marché-aux-Denrées, local rue St-Philippe et Édifice Nobert - février 1981	5,445.93
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres	75.00
Pucet & Fils:	
Reliure - volume La Revue Légale	7.50
Rembourrage Élite:	
Rembourrage de chaises, fauteuils, bancs - service d'évaluation	550.00
Soquij:	
Huissiers	13.45
Télécommunication:	
Service télé-page - mars 1981 à février 1982 - Exposition	358.80
Xérox Canada:	
Service de photocopies - Administration générale, Police, Bibliothèque, Expo, etc. - février 1981	2,039.79
Marcel Verrette:	
Allocation d'automobile - cours technique de patrouille - 96 milles	21.12
Association des Évaluateurs Municipaux:	
Cotisation 1981-1982 - 7 personnes	245.00
Piste de Courses Richelieu Inc.:	
Participation - réception N.A.C.R.T. - Journée des Femmes	500.00

RÉCLAMATIONS - DOMMAGES AU VÉHICULE - JUGEMENT RENDU

Daniel Sills	53.53
Marcel Mongrain	196.37

LUNDI, LE 30ième JOUR DE MARS 1981

Céline Blanchette	269.60
Gérard Cossette	155.87

RÉCLAMATIONS - DOMMAGES À PROPRIÉTÉ - JUGEMENT RENDU

Lionel Hains	165.60
Guy Duchaîne	350.25
Albani Veillette	516.00
Maurice Dupont	1,029.71
Line et France Gagnon:	
Réclamation - Dommages aux vêtements - jugement rendu	50.85
Dollard Goyette:	
Subvention - restauration Secteur St-Philippe	5,000.00
Estelle Lessard:	
Subvention - restauration Secteur St-Philippe	1,160.00
Jacques Charette:	
Dîner d'affaires	70.14
Michel Matteau:	
Dîner - invité S.H.Q.	16.32
Jean Méthot:	
Dépenses de voyage - Montréal - Régie des Loteries et Courses	84.00
Lucien A. Ouellet:	
Dépenses de voyage - Montréal - Régie des Loteries et Courses	46.80
André Rocheleau:	
Dépenses de voyage - congres A.Q.T.E. - Montréal	186.21

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gaston Desaulniers	54.52
Jean Lamy	69.87
Nicole L'Espérance	104.70
René Monfette	197.75
René Monfette	387.93
Albert Morrissette	182.13
Lucien A. Ouellet	80.42
Gabriel Trahan	180.12
Guy-Paul Simard	388.75
TOTAL	$139,791.02

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Suzette Bourassa Gilles Beaudoin

ASSISTANT-GREFFIER MAIRE.

JB/jrd

INITIALES DU MAIRE

102

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6ième JOUR D'AVRIL 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6ième jour du mois d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un, à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
30-03-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 30 mars 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

d) Amendement au règl. 191 zone RB (Secteur Jacques Buteux,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Goneau,
à la séance du 23 mars 1981;

e) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

Règlement
757 abrogé
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement abrogeant le règlement 757 et décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de nivellement, pour le prolongement du Boul. Parent et le drainage du Boul. Industriel à l'intersection de la rue Tebbutt, au coût de $233,000.00 dont $174,910.00 à même une subvention du MIR et de l'OPDQ et $59,090.00 à même les fonds généraux de 1981.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau

LUNDI, LE 6ième JOUR D'AVRIL 1981

165-81
Compte rendu
30-03-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 30 mars 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

166-81
Amendement à la rés. 159-81 re: engagement de 7 policiers-pompiers
Adoption

ATTENDU que par sa résolution No. 159-81 du 30 mars 1981, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a procédé à l'engagement de sept (7) policiers-pompiers dont M. Robert FOURNIER;

ATTENDU que M. Fournier ne peut donner suite à sa demande de faire partie du corps de police de la Ville de Trois-Rivières, ayant accepté l'offre d'une autre municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que la résolution 159-81 du 30 mars 1981 soit modifiée en changeant le nom de Robert FOURNIER par celui de M. Guy Blais.

ADOPTÉ

167-81
Autorisation accordée à l'O.M.H. pour administrer le projet de logements situé 800 St-François-Xavier
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières autorise l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières à administrer le projet de logements 555-04-4302 (21 logements situés au 800 de la rue St-François-Xavier) en vertu de la résolution 503-80 de la Société d'Habitation du Québec.

ADOPTÉ

168-81
Signature convention d'exploitation entre la S.H.Q., l'O.M.H.T.R. et la Ville de T.R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que Son Honneur le Maire et le Conseiller Antoine Gauthier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Trois-Rivières, une convention d'exploitation avec la Société d'Habitation du Québec et l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières, relativement à l'exploitation du projet 555-04-4302 (21 logements situés au 800 de la rue St-François-Xavier).

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées dans ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

169-81
Paiement de subvention à l'O.M.H.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières demande à la Société d'Habitation du Québec, de conclure conjointement avec la Ville et l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières, une convention d'exploitation prévoyant le paiement de subventions à l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières pour l'aider à défrayer les coûts d'exploitation et d'amortissement du projet 555-04-4302 (21 logements situés au 800 de la rue St-François-Xavier).

ADOPTÉ

LUNDI, LE 6ième JOUR D'AVRIL 1981

170-81
Engagement de la Ville à participer aux déficits d'exploitation du projet 555-04-4302
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage à participer, jusqu'à concurrence de 10%, aux déficits d'exploitation du programme d'habitation réalisé par la Société d'Habitation du Québec, soit le projet 555-04-4302 (21 logements situés au 800 de la rue St-François-Xavier.

ADOPTÉ

171-81
Nomination de 2 délégués au C.L.M.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que MM. Alain Tremblay et Denis Lelièvre soient et sont délégués pour siéger sur le Conseil des Loisirs de la Mauricie.

ADOPTÉ

172-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Dalby Inc.:	
Travaux Édifice Nobert - remise de retenue - addition au contrat ($150)	$ 777.50
Henri Paquette:	
Réaménagement de pavillons - Père Daniel, Parc Pie XII - estimé No. 1 - retenue 10%	69,322.50
Consultants Pluritec:	
Honoraires professionnels - surveillance des travaux - éclairage stationnement Pavillon de la Jeunesse	759.50
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres et publicité courses	411.00
Floriculture Gauthier:	
Fleurs - Famille R. Gascon	31.00
Garceau & Dufresne:	
Honoraires - Cession par Mme Gélinas Maillé	125.00
American Public Works Association:	
Cotisation 1981-1982 - Origène Bellemare	45.00
Jean-Marc Durand:	
Frais de témoin - Cour Municipale	10.00
Robert Trow:	
Frais de témoin - Cour Municipale	10.00
Conseil des Ports Nationaux:	
Bail 1981 - Centre de récréation et lot rue Du Fleuve	100.00
Médiacom Inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 755 - mars 1981	50.00
HIPPODROME:	
Services Financiers Procan:	
Loyer - mini-ordinateur - avril 1981	285.12
Paul Mailhot:	
Nettoyage et organisation de bars - publicité	50.37
Infofax Inc.:	
Service de télex - mars 1981	106.92
Service de télex - avril 1981	106.92
Cotnoir & Pleau:	
Achat de bière	2,244.00
Brasserie O'Keefe:	
Achat de bière	561.00
Ambulance 1212 Ltée:	
Service d'ambulance - terrain de courses - programme No. 1	15.00

LUNDI, LE 6ième JOUR D'AVRIL 1981

Mathias Plante:
Entretien de la piste de courses - du 13 mars au 11 avril 1981 - Dernier versement 2,000.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1981:

Gaston Tousignant - 447 milles	98.34
Gilles Thibeault - 144 milles	31.68
Raymond St-Pierre - 98 milles	21.56
Robert Rousseau - 853 milles	187.66
Alain Provencher - 275 milles	60.50
René Perron - 237 milles	52.14
Pierre Pépin - 196 milles	43.12
Roger Loisel - 1,289 milles	283.58
Michel Lefebvre - 139 milles	30.58
Benoît Landry - 170 milles	37.40
Michel Lacoursière - 308 milles	67.80
Claude Juteau - 155 milles	34.10
Anatole Houle - 696 milles	153.12
Rosaire Francoeur - 432 milles	97.04
Gaston Desaulniers - 326 milles	71.78
Paul-André Cloutier - 293 milles	64.53
Léo Bellerose - 1,280 milles	281.60
Jean Benoît - 57 milles	12.54
Roger Baril - 213 milles	46.86
Réal Ayotte - 717 milles	157.74
Transport du personnel	25.00
Lionel Bellefeuille:	
Dépenses de voyage - Colloque relations de travail - Montréal	53.57
Jacques Charette:	
Dîner - divers invités	52.21
Claude Gendron:	
Dîner - Journée d'information - assurances collectives	64.65
Jean-Jacques Lacroix:	
Réunion - Tetford Mines	39.16
Louis Saintonge:	
Dépenses de voyage - Montréal - Stade Olympique	42.54

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Jacques St-Laurent	47.57
René Monfette	341.00
Armand Allard	248.54
TOTAL	$79,758.74

ADOPTÉ

173-81
Comptes du mois de mars 1981
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que les comptes au montant de $2,699,015.85 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de mars 1981 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

174-81
Rapport des véri. pour l'O.M.H. T.R.
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte par les présentes, le rapport des vérificateurs SAMSON, BÉLAIR & ASSOCIÉS, comptables agréés, concernant les états financiers de l'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TROIS-RIVIÈRES au 31 décembre 1980.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6ième JOUR D'AVRIL 1981

175-81
Congrès annuel de l'U.M.Q. délégation
Adoption

ATTENDU que le congrès annuel de l'Union des Municipalités de la Province de Québec se tiendra à Québec, les 21, 22 et 23 avril 1981.

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que les membres du Conseil, le Gérant, le Chef du Contentieux et le Greffier de la Ville sont par les présentes, autorisés à assister au congrès, et de plus, le trésorier de la Ville est autorisé à effectuer le paiement des dépenses de voyage et autres encourues pour le compte de la Ville par les délégués au cours de ce congrès jusqu'à concurrence des prévisions budgétaires de l'année 1981.

ADOPTÉ

176-81
Ajournement au 13-04-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la séance soit ajournée au lundi 13 avril 1981 à 19 h 30.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 13ième JOUR D'AVRIL 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, ajournée au 13 avril 1981, le 6 avril 1981, tenue à l'Hôtel de Ville, à dix-neuf heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Lionel	JULIEN

Amendement au règl. 4 construction pour modifier la marge de recul avant sur la rue Raymond-Lasnier
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 4 concernant la construction, aux fins de modifier la marge de recul avant de 10 pieds à 0 pied sur la rue Raymond-Lasnier (anciennement la rue René).

Il y aura dispense de lectrue du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 13ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier.

Amendement au règl. 3 pour abolir le poste de gérant-adjoint aux Travaux publics
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 3 concernant les officiers et employés de la Cité, aux fins d'abolir la fonction de gérant-adjoint aux Travaux publics, Services techniques et Planification et de créer 4 postes de Directeurs de divisions administratives, soit: Directeur des Travaux publics, Directeur des Services techniques, Directeur des Services communautaires et Directeur des Services administratifs et financiers.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

LUNDI, LE 13ième JOUR D'AVRIL 1981

Lu en Conseil, ce 13ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

Règlement permettant une garderie au 1810 rue Lajoie Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement autorisant la tenue et l'opération d'une garderie pour enfants au 1810 de la rue Lajoie, étant le lot 1121-252 et une partie du lot 1121-253 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, dans la zone R-1.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 13ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

Achat et plantation d'arbres et emprunt au fonds de roulement au montant de $10,000.00 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'achat et la plantation d'arbres dans différents secteurs de la Ville et décrétant un emprunt au fonds de roulement au montant de $10,000.00 pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 13ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

Recouvrement de pavage et reconstruction de trottoirs au coût de $305,000.00 et emprunt suffisant Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de recouvrement de pavage sur certaines rues (4530 tonnes métriques) et de reconstruction de 1500 mètres de trottoirs, au coût de $305,000.00 et autorisant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y a dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 13ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières.

Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 13 concernant les rues et les places publiques aux fins de décréter la fermeture de la rue St-Laurent.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 13ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

177-81
Projet de règl. 4-Z-132 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le projet de règlement No. 4-Z-132, pour amender le règlement No. 4 et porter la marge de recul avant de 10 pieds à 0 pied sur la rue RAYMOND-LASNIER, soit adopté à toutes

fins que de droit.

ADOPTÉ

178-81
Contrat quittance à TELLIER ET GROLEAU INC. et GASTON GODIN re: lot 181-87 Adoption

ATTENDU que par acte enregistré sous le No. 215,994 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, la Ville de Trois-Rivières a vendu à TELLIER & GROLEAU INC. le lot 181-87 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que par l'acte ci-haut mentionné, TELLIER & GROLEAU INC. s'était engagé entre autres à construire une maison d'habitation dans les six mois du contrat d'acquisition, à respecter les règlements municipaux relatifs à la construction et au zonage;

ATTENDU que TELLIER & GROLEAU INC. a respecté les conditions mentionnées à l'acte enregistré sous le No. 215,994 et qu'elle a vendu ledit lot à M. GASTON GODIN par acte enregistré sous le No. 216545 de la Division d'enregistrement de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières accorde à TELLIER & GROLEAU INC. et/ou GASTON GODIN, quittance générale et finale et mainlevée générale et totale de tous droits, privilèges et hypothèques et en particulier reconnaît que ceux-ci ont respecté toutes et chacune des obligations mentionnées à l'acte enregistré sous le No. 215,994 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, quant au lot 181-87 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de quittance qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

179-81
Contrat YVON FOURNIER LTÉE, traitement de l'orme contr la maladie hollandaise $16,604.00 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec YVON FOURNIER LTÉE, en vertu duquel celle-ci s'engage à traiter les ormes de la ville contre la maladie hollandaise pour un prix de $16,604.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

180-81
Contrat DALBY INC. local service de reprographie $69,627.00 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec DALBY INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'aménagement d'un service de reprographie à l'Hôtel de Ville, pour le prix de $69,627.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 13ième JOUR D'AVRIL 1981

181-81
Nouvel organigramme général
re: Adminis. et services
Adoption

VU les modifications apportées à la structure d'organisation suite à la démission du gérant-adjoint aux Travaux publics, Services techniques et Planification;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que l'organigramme annexé à la présente résolution, intitulé "STRUCTURE D'ORGANISATION" avril 1981, de la Ville de Trois-Rivières, soit adopté, ledit organigramme remplaçant tout autre alors en vigueur jusqu'à l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉ

182-81
Nominations:
Dir. Trav. pu.
Dir. Ser. tech.
Dir. Ser. com.
Adoption

VU le nouvel organigramme intitulé "structure d'organisation", adopté par le Conseil;

ATTENDU que cet organigramme crée quatre (4) postes de directeurs de division administrative, soit:

- Directeur des Travaux publics;
- Directeur des Services techniques;
- Directeur des Services administratifs et financiers;
- Directeur des Services communautaires;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que M. YVON POIRIER soit et est nommé Directeur des Travaux publics;

Que M. ORIGÈNE BELLEMARE soit et est nommé Directeur des Services techniques;

Que M. ALBERT MORRISSETTE soit et est nommé Directeur des Services communautaires;

avec tous les pouvoirs et devoirs inhérents à ces postes.

ADOPTÉ

183-81
Amendement aux règl. 624 et 625
re: émission d'obligations de $317,534.87
Adoption

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Rivières, par ses règlements numéros 624 (1977) et 625 (1977), a été autorisée à emprunter une somme de $661,678.00;

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Rivières, désire se prévaloir de la Loi nationale sur l'habitation (S.R.C. 1970 Chap. N-10), conformément aux conventions entre la Société d'Habitation du Québec et la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement.

ATTENDU QUE la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement a consenti à la Ville de Trois-Rivières, un prêt au montant de $317,534.87;

ATTENDU QU'il y a lieu d'émettre des obligations pour la somme de $317,534.87;

ATTENDU QU'il y a lieu d'amender les règlements num os 624 (1977) et 625 (1977), en vertu desquels ces obligations seront émises;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU UNANIMIMENT:

Que les règlements numéros 624 (1977) et 625 (1977), soient et sont modifiés pour y indiquer ce qui suit concernant l'émission de $317,534.87 d'obligations relatives au prêt de la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement;

a) Les obligations seront datées du 1er juin 1980, et porteront intérêt à un taux de 10% l'an.

LUNDI, LE 13ième JOUR D'AVRIL 1981

b) Le capital et l'intérêt seront payés le 1er juin de chaque année, conformément au tableau d'amortissement ci-annexé.

c) Les obligations seront payables, au détenteur enregistré, à toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada au Canada.

d) La corporation se réserve le droit de racheter, par anticipation, la totalité ou une partie des obligations de cette émission à toute date d'échéance mentionnée au tableau d'amortissement. Cependant, un tel rachat ne pourra comporter que des annuités entières, et s'il est partiel, il affectera les échéances les plus éloignées. Chaque obligation sera rachetée à un prix non inférieur à sa valeur réelle établie en calculant la valeur actuelle de l'annuité, au taux d'intérêt de l'obligation, pour le terme non encore expiré à la date du rachat.

e) Un avis de tel rachat devra être donné par la corporation pas moins de trente ni plus de soixante jours avant la date de rachat, sous pli recommandé, à la dernière adresse connue de tout détenteur d'une obligation immatriculée dont le rachat est ordonné.

f) Les obligations seront signées par le Maire et par le Trésorier. La signature du Maire pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les obligations.

Que, de plus, demande soit faite à l'honorable Ministre des Affaires municipales, d'autoriser la Ville de Trois-Rivières, à vendre de gré à gré, au pair, au taux d'intérêt de 10%, à la Société Canadienne d'Hypothèques et de Logement, $317,534.87 d'obligations émises en vertu des ses règlements numéros 624 (1977) et 625 (1977).

ADOPTÉ

184-81
Demande de permis de boisson salle de spectacles du Centre Culturel Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec pour obtenir les permis permanents nécessaires à l'opération d'un bar à la salle de spectacles du Centre Culturel de Trois-Rivières.

Que M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires de la Ville, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la demande de permis auprès de la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 13ième JOUR D'AVRIL 1981

185-81
Comptes
à payer
liste
hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Plomberie Antoine St-Onge:	
Stade de baseball - réfection de toiture - remise de retenue et travaux résiduels	$ 8,438.20
Henri Paquette:	
Travaux - pose de garde-fou - Pavillon de la Jeunesse	678.00
Pinet & Fils:	
Pose de tapisserie - Service Récréation et Parcs	271.56
Laurentide Ready-Mix:	
Déneigement saison 1980-1981 - 3e versement - final	33,600.00
Up-Righ A. Scaffolds Ltd:	
Élévateur autonome (plate-forme télescopique) - Édifice des Travaux Publics	9,018.00
T-R Kenworth Co.:	
Achat de moteur neuf Cumming	9,072.00
Équipement Labrie Ltée:	
Fourniture et installation d'un benne à rebuts	13,323.96
Trois-Rivières Ébénisterie:	
Sablage, décapage et finition de meubles - Service d'évaluation	1,700.00
P.E. Perreault Enr.:	
Réparation de clôture - Parc Ste-Marguerite	695.75
C.P. Ltée:	
Coût d'enlèvement de la neige et glace - diverses traverses à niveau - février 1981	888.00
Audio Charpentier Ltée:	
Achat d'une visionneuse - animation bibliothèque	683.10
B.B. Extermination Inc.:	
Service de désinfection - Hôtel de Ville, Centre Culturel - mars, avril et mai 1981	75.00
Service Sanitaire Régional Inc.:	
Cueillette des déchets - mars 1981	27,603.00
Voyages spéciaux - aéroport, autogare et garage municipal	529.20
Contenants Inter-cité Inc.:	
Contenants - garage municipal	1,210.00
Rodrigue Lemire:	
Sténographe officiel - diverses causes	70.00
Linteau, Villeneuve:	
Huissiers	53.00
Jacques Trudel:	
Huissier - diverses causes	880.40
Marcel Bournival:	
Frais de témoin	10.00
Robert Leboeuf:	
Frais de témoin	10.00
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - mars 1981	350.00
Fondation des Amis du Séminaire:	
Subvention - 2e versement	5,000.00
Société Canadienne du Cancer:	
Subvention	500.00
Association Québécoise des Agents du Bâtiment:	
Cotisation 1981-1982 - 5 personnes - Service des Permis	125.00
C-R-D-04:	
Adhésion - novembre 1980 à novembre 1981	3,151.08
Commission de la Santé et Sécurité au Travail:	
Cotisation 1981	348,686.88
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - Hôtel de Ville, Centre Culturel, Édifice Nobert - mars 1981	112.00
Claude Néon Ltée:	
Enseigne autogare - avril 1981	39.96

LUNDI, LE 13ième JOUR D'AVRIL 1981

Le Nouvelliste:	
Appel d'offres, avis public, avis de taxes - publicité hippodrome	658.50

ACHATS DIVERS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Canada Packers	287.50
Crèmerie de Trois-Rivières	39.90
Crèmerie Union	186.30
Vaillancurt Inc.	41.16
La Cie H. Fortier	439.90
Distribution Marchand Ltée:	
Buffet - visite usine Polaris	944.46
Réception - Consuls (part de la Ville)	450.00

HIPPODROME:

Yvon Pratte Harness:	
Achats divers	42.62
Imprimerie Art Graphique:	
Impression de programmes Nos. 1 et 2	986.45
Télémédia CHLN 55:	
Publicité - mars 1981	351.90
Michel Tousignant:	
Allocation vestimentaire - stage division de la sûreté - 5 semaines	44.00

ALLOCATION VESTIMENTAIRES ANNUELLES - DIVISION DE LA SÛRETÉ - CONVENTION COLLECTIVE, ARTICLE 21.03:

Serge Thibodeau	450.00
Fernand Thibeault	450.00
Guy Poisson	450.00
Georges Marquis	450.00
Clément Massicotte	450.00
Jules Joubert	450.00
Fernand Gendron	450.00
Roger Fréchette	450.00
Normand Rouette	450.00
Marcel Fournier	450.00
Guy Dessureault	450.00
Armand Desaulniers	450.00
Jean-Marc Carignan	450.00
Lawrence Buckley	450.00
Claude Bornais	450.00
Jacques Lauzer	450.00
Dépenses de voyage - Montréal	47.25

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1981:

Roger Bruneau - 231 milles	50.82
Lionel Duval - 82 milles	18.18
Transport du personnel et de l'équipement	5.00
Germain Déziel - 106 milles	23.32
Dépenses de voyage - Montréal	4.30
André Daviau - 580 milles	127.54
Romain Frigon - 187 milles	41.14
Maurice Galarneau - 430 milles	94.60
Transport du personnel	13.00
Gaétan Lemieux - 682 milles	150.04
Roger Lefebvre - 244 milles	53.68
Michel Pellerin - 208 milles	45.79
Yvon Ratelle - 346 milles	76.28
Transport du personnel	9.00
Denis Ricard - 460 milles	101.20
Louis Saintonge - 333 milles	73.26
Roland Bacon - 682 milles - février et mars 1981	150.04
Réjean Boucher - 286 milles	62.92
Gilles Grenier - 165 milles	36.30
Guy Larivière - 556 milles	122.32
Maurice Massicotte - 575 milles	126.50

LUNDI, LE 13ième JOUR D'AVRIL 1981

Fernand Pellerin - 827 milles	181.94
Jean-Paul Poisson - 340 milles	74.80
Charles-Édouard Provencher - 132 milles	29.04
André Verville - 631 milles	138.82
Jean Lamy:	
Repas	75.11
Léopold Alarie:	
Dépenses de voyage - Montréal - conférence de presse - Sciences de l'Éducation	21.50
Jean Hélie:	
Dépenses de voyage - Montréal - Traitement des textes	34.75
Jacques St-Laurent:	
Dépenses de voyage - Colloque A.Q.T.E. - Drummondville	110.76
Michel Matteau:	
Allocation d'automobile - 429 milles - janvier, février et mars 1981	94.38
Dîner - invité S.H.Q.	19.56

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Léo Bellerose	73.24
Guy-Paul Simard	427.22
Albert Morrissette	187.22
André Laneuville	52.60
TOTAL	$481,400.20

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

LUNDI, LE 27ième JOUR D'AVRIL 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 27ième jour du mois d'avril en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal 06-04-81 ajournée le 13-04-81 Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 1981 ajournée le 13 avril 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

d) Amendement au règl. 191 zone RB (Secteur Jacques Buteux),
avis donné par M. le Conseiller Fernand Goneau,
à la séance du 23 mars 1981;

e) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

f) Amendement au règl. 4 construction pour modifier la marge de recul avant sur la rue Raymond-Lasnier,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

g) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

Amendement au règl. 191 créer zones dans le sec. Parc Isabeau Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage aux fins de créer dans le secteur du Parc Isabeau une zone pour l'implantation d'une école sur un terrain d'environ 235,000 pi.ca. et une zone pour l'aménagement d'un parc de district avec l'équipement requis dans le même secteur.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 27ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

Amendement au règl. 191 zones CB-16 secteur 4 et RC-16 secteur 1 (Succ. Lajoie) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage, aux fins de modifier la règlementation applicable aux bâtiments commercial et résidentiel dans les zones CB-16 secteur 4 et RC-16 secteur 1 (Succession Lajoie) de manière à modifier la limite des zones, la superficie minimum requise dans la zone commerciale, la densité, la hauteur des bâtiments et les marges latérales minimum de dégagement pour les bâtiments jumelés.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 27ième jour d'avril 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

186-81
Comptes rendus des 6-13/04/81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que les comptes rendus des séances du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 6 avril 1981 et lundi le 13 avril 1981 soient reçus, adoptés et ratifiés à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

187-81
Règlement 3-E
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1981 ajournée le 13 avril 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 3-E (1981) amendant le règlement No. 3 concernant les officiers et employés de la Ville, aux fins d'abolir la fonction de Gérant-adjoint aux Travaux publics, Services techniques et Planification et de créer quatre (4) postes de Directeurs de divisions administratives, soit: Directeur des Travaux publics, Directeur des Services techniques, Directeur des Services administratifs et financiers et Directeur des Services communautaire, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

188-81
Règlement 757-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1981 ajournée le 13 avril 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

LUNDI, LE 27ième JOUR D'AVRIL 1981

ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 757-A (1981) abrogeant le règlement 757 et décrétant des travaux d'aqueduc, d'égout sanitaire et pluvial et de nivellement, pour le prolongement du Boul. Parent et le drainage du Boul. Industriel à l'intersection de la rue Tebbutt, au coût de $233,000.00 dont $174,910.00 à même une subvention du MEER, de l'OPDQ et du MIC et/ou du Comité directeur de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur les infrastructures industrielles et $59,090.00 à même les fonds généraux de 1981, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

189-81
Règlement
762-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1981 ajournée le 13 avril 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 762-A (1981) pour permettre l'établissement d'une garderie, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

190-81
Règlement
766
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1981 ajournée le 13 avril 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 766 (1981) décrétant l'achat et la plantation d'arbres dans différents secteurs de la Ville et décrétant un emprunt de $10,000.00 au fonds de roulement pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

191-81
Règlement
767
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1981 ajournée le 13 avril 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 767 (1981) décrétant des travaux de recouvrement de pavage sur certaines rues (4530 tonnes métriques) et de reconstruction de 1500 mètres de trottoirs, au coût de $305,000.00 et décrétant un emprunt au montant de $320,000 pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 27ième JOUR D'AVRIL 1981

192-81
Projet de règlement 191-30-ZA Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le projet de règlement No. 191-30-ZA (1981), pour amender le règlement No. 191 concernant le zonage, aux fins de modifier la règlementation applicable aux bâtiments résidentiels multifamiliaux dans la zone PD-15 secteur 1, de manière à modifier la densité, la marge de recul et le rapport plancher/terrain, les cours latérales moyennes et la cour arrière moyenne, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

193-81
Projet de règlement 191-66-A Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le projet de règlement No. 191-66-A (1981), pour amender le règlement No. 191 concernant le zonage, aux fins de restreindre la zone RB et de créer une nouvelle zone RB-1, dans laquelle la marge de recul sur la rue Cinq-Mars sera réduite à dix (10) pieds, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

194-81
Contrat renonciation en faveur du Club de Curling Laviolette Adoption

ATTENDU qu'en juin 1951, la Ville de Trois-Rivières et le Club de Curling Laviolette ont procédé à un échange de terrain en vue de l'élargissement du Boulevard Des Forges;

ATTENDU que dans cet acte d'échange, les parties n'ont pas renoncé au privilège exitant en leur faveur selon l'article 1598 du Code Civil concernant l'évincement;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que la Ville de Trois-Rivières renonce à se prévaloir de l'article 1598 du Code Civil, au cas d'éviction, mais qu'elle se réserve un recours en dommages - intérêts suivant l'article ci-haut mentionné, ledit droit existant en sa faveur aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières sous le No. 169018 et concernant la partie du lot 1099-29 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières décrété à l'acte ci-haut enregistré.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de renonciation préparé par Me Jean Paquin, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de renonciation qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

195-81
Nomination de deux (2) administrateurs sur le Conseil d'adm. de l'O.M.H. Adoption

VU le décès de M. Roland VIGNEAULT, administrateur et président de l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières;

VU la démission de M. Jean-Paul DORION, Gérant-adjoint aux Travaux publics, Services techniques et Planification, lequel était également administrateur de l'Office municipal d'Habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que MM. Hervé LEBRUN et Germain DÉZIEL, Ingénieur, soient et sont nommés administrateurs de l'Office municipal

d'Habitation de Trois-Rivières.

Que l'exécutif du Conseil d'administration soit composé des personnes suivantes:

Me Pierre Tremblay, Président.
M. P.A. Thiffault, Vice-Président.
M. Hervé Lebrun, Secrétaire-Trésorier.

ADOPTÉ

196-81
Subdivision remplacement des lots 209-38, 39 35 40 par les lots 209-105, 106 et 107 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, A.G., en date du 9 avril 1981, montrant le remplacement des lot 209-38, 209-39, 209-40 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Boul. Des Forges, par les lots 209-105, 209-106 et 209-107.

ADOPTÉ

197-81
Subdivision remplacement des lots du terrain du Nouvelliste rue Bellefeuille par le lot 2482 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean-Marie Chastenay, A.G., en date du 16 avril 1981, montrant le remplacement des lots 172 à 179, 180-1, 209-1, 210-1, 211-1, 212 à 217, 269 à 272, 273-1, 274-1, 2436, 2437, 2452, une partie des lots 114 à 122, 112-1, 113-1 et 2438 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situés rue Bellefeuille par le lot 2482.

ADOPTÉ

198-81
Délégués pour signer et accorder déclaration d'appui en faveur de corp. pri. ou sco. Adoption

ATTENDU que le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche désire impliquer les municipalités au niveau des loisirs sur leur territoire;

ATTENDU que la Ville devra appuyer les demandes de subventions des corporations privées ou scolaires, dans le cadre des programmes d'assistance financière du Ministère ci-haut mentionné;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que MM. ALBERT MORRISSETTE et JACQUES ST-LAURENT soient et sont délégués par la Ville de Trois-Rivières pour signer et accorder une ou des déclarations d'appui en faveur de corporations privées ou scolaires dans le cadre des demandes de souscription aux programmes d'assistance financière du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour 81-82.

ADOPTÉ

COMPTES A PAYER

INITIALES DU MAIRE

119

INITIALES DU GREFFIER

199-81 Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

SECONDE PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Henri Deshaies Sports:	
Achat de balles de baseball	$ 4,570.67
Johnson Controls:	
Système de climatisation - Hôtel de Ville, Centre Culturel - estimé no 2 - retenue 10%	8,388.00
Guy Poirier:	
Achat de projecteur Lumec - Pavillon de la Jeunesse	18,360.00
Papeterie Mauricienne Inc.:	
Achat de relieur à câbles et tableau d'entrée avec lettres	250.60
Raymond Gélinas & Fils:	
Inspection des extincteurs - Marché-aux-Denrées	12.00
Service Spécial de Vidanges:	
Enfouissement sanitaire - mars 1981	10,880.00
Rosaire Lapointe:	
Entretien - Postes nos 1, 2 et 3 - Mars 1981	2,412.00
Lavage Sani Inc.:	
Entretien - local rue St-Philippe - mars 1981	145.00
Entretien - Marché-aux-Denrées, Edifice Nobert, Hôtel de Ville - mars 1981	5,300.93
Johnson Controls:	
Contrat de service des ascenseurs - Hôtel de Ville, Centre Culturel, Edifice Nobert - facturation trimestrielle	772.75
Canadian General Electric:	
Entretien - équipement radio-communication - Travaux Publics - avril 1981	436.75
Entretien - équipement radio-communication - Police - avril 1981	678.00
C.P. Ltée:	
Bail - tuyaux et câbles souterrains - 1 an	11.00
Cie Canadienne de Linge:	
Buanderie - sacs de linges, serviettes, essuie-mains	500.78
C.I.T.P.:	
Location d'autobus - visite industrielle Polaris	120.00
Maheu & Maheu:	
Service anti-parasite - avril 1981 à mars 1982 - Colisée et Marché-aux-Denrées	630.00
Duchesneau & Fils:	
Service de désinfection - Marché-aux-Denrées - mars 1981	27.00
Laboratoires Choisy:	
Honoraires du personnel - test pavage 1980	180.00
Marché Victoria:	
Achats divers	286.68
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres	90.00
Renouvellement abonnement Service Récréation et Parcs	110.00
Appel d'offres et avis public	176.25

LUNDI, LE 27ième JOUR D'AVRIL 1981

INITIALES DU MAIRE
120
INITIALES DU GREFFIER

St-Maurice Aéro Club:	
Service de gérance - avril 1981	$ 390.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - mars 1981 - Bibliothèque et Police	759.79
Service de photocopies - mars 1981 - Cour Municipale, Evaluation, Trésorerie, Service Récréation et Parcs	111.75
Télécommunication Trois-Rivières:	
Service de télé-page - Section Identité Judiciaire - avril 1981	51.27
Association des Gérants Municipaux du Québec:	
Frais d'inscription - congrès 1981 - M. Charette	300.00
Association Québécoise des Travailleurs en Loisirs:	
Cotisation 1981 - Albert Morrissette	45.00
Jacques Royer:	
Huissier	33.00
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager - parcs-écoles - mars 1981	1,342.30
Ministère du Revenu:	
Licence d'exploitation - Colisée et Stade de baseball	340.00
Roméo Flageol:	
Service de photographies - Service Récréation et Parcs - bulletin municipal	51.84
Guy Dubé:	
Affiches - enseignes - Pavillon de la Jeunesse	45.00
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - hockey mineur - mars 1981	547.00
Comité de Traverse des Ages:	
Entretien de la salle - du 10 au 30 mai 1981	722.00

ACHATS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Crèmerie de Trois-Rivières	18.90
C. Yum Yum	32.40
Vaillancourt	19.07
Dufresne & Frères	257.50
Crèmerie Union	72.30
Canada Packers	87.30
Jean-Marie Roy:	
Test d'urine - hippodrome	26.80
Mme Michelle Toupin:	
Subvention restauration St-Philippe (PAREL)	1,168.75
Arthur Proulx:	
Allocation d'automobile - Institut de Police de Nicolet	31.68
René Chênevert:	
Allocation d'automobile - Institut de Police de Nicolet	29.04

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MARS 1981

André Laberge - 200 milles	44.00
Yvon Poirier - 177 milles	38.94
Alain Tremblay - octobre 1980 à avril 1981 - 1,151 milles	253.22

INITIALES DU MAIRE 121 INITIALES DU GREFFIER

Wilson O'Shaughnessy:	
Repas - dîner	$ 60.18
Germain Déziel:	
Dépenses de voyage - Colloque sur l'économie d'énergie - Québec	41.00
Maurice Paquin:	
Dépenses de voyage - Québec - Association des Evaluateurs Municipaux	84.82
Jean-Jacques Lacroix:	
Dépenses de voyage - Ministère des Affaires Municipales et divers dîners	138.18

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Juliette Bourassa	71.88
René Monfette	384.14
René Monfette	394.83
René Monfette	178.04
Jacques St-Laurent	48.14
Gaston Desaulniers	65.22
Albert Morrissette	185.22

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances)

Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - mars 1981 - Expo, Hippodrome et CAM	275.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - mars 1981	122.46
Productions Specta:	
Conception et confection des affiches - publicité - distribution de posters - personnel - montage - Expo	346.50
Restaurant Le Bourguignon:	
Dîner - réunion Commission de l'Expo	44.25
Restaurant Sorrento:	
Dîner - réunion Commission de l'Expo	40.84
Au Palais du Chinois:	
Dîner - réunion Commission de l'Expo	234.31
Marché St-Louis:	
Achats divers	80.24
Normand Aubry:	
Conception dessins et tableau publicitaire pour Expo 1981	260.00
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - 663 milles - mars 1981	145.86
Allocation spéciale - 22 jours	22.00
Dépenses de voyage - St-Hyacinthe - Agriculture Canada	16.25
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - mars 1981 - 642 milles	141.21
Dépenses de voyage - Montmagny - Association Professionnelle des Expositions du Québec	119.16
TOTAL	$64,657.89

ADOPTE

INITIALES DU MAIRE

122

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 27ième JOUR D'AVRIL 1981

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Deveaux
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

123

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 4ième JOUR DE MAI 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 4ième jour du mois de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
27-04-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 27 avril 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

d) Amendement au règl. 191 zone RB (Secteur Jacques Buteux),
avis donné par M. le Conseiller Fernand Goneau,
à la séance du 23 mars 1981;

e) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

f) Amendement au règl. 4 construction pour modifier la marge de recul avant sur la rue Raymond-Lasnier,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

g) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

h) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

i) Amendement au règl. 191 pour modifier la règlementation applicable aux bâtiments commerciaux et résidentiels dans les zones CB-16 secteur 4 et RC-16 secteur 1 (succession Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 27 avril 1981;

Travaux voirie terrain Expo et rue De Fleurimont et ensemensement hydrau. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de voirie sur le terrain de l'Exposition et sur la rue De Fleurimont, ainsi que l'ensemensement hydraulique de l'ilôt situé entre les rues Allard et Dunant, au coût de $44,500.00 et autorisant un emprunt au montant de $47,000.00 pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 4ième jour de mai 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières.

Stalles (50) sur les terrains de l'Hippodrome au Parc de l'Expo. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant la construction d'une écurie de 50 stalles sur les terrains de l'Hippodrome au Parc de l'Exposition, au coût d'environ $350,000.00, appropriant la subvention à venir de La Société de Développement de l'Industrie des Courses (SODIC) et autorisant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 4ième jour de mai 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

200-81
Compte rendu 27-04-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 27 avril 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

201-81
Demande auprès de la SHQ re: const. de 90 loge. Adoption

CONSIDÉRANT qu'en date du 25 février 1980, le Conseil ou Comité exécutif a adopté une résolution demandant à la Société d'Habitation du Québec de faire bénéficier la municipalité des avantages de la Loi de la Société;

CONSIDÉRANT que la Société d'Habitation du Québec a retenu la demande de la municipalité et prévoit la réalisation de 91 unités de logements pour personnes retraitées;

CONSIDÉRANT que la Société a proposé un programme de construction comprenant 78 unités de logements de 1 chambre à coucher et 13 unités de logements de 2 chambres à coucher;

CONSIDÉRANT que pour réaliser ce programme d'habitation, la Société d'Habitation du Québec, avec la collaboration de la municipalité, a arrêté son choix sur 2 terrains soit:

1) un terrain d'environ 300 pieds de largeur et d'environ 128 pieds de profondeur plus une partie de terrain d'environ 100 pieds de largeur par 20 pieds de profondeur situé le long de la rue St-François-Xavier et comprenant les lots ou parties de lots numéros 2115, P-2116, P-2117, P-2274, 2121, 2122, 2123, P-2124 et P-2120 du cadastre officiel revisé de la Cité de Trois-Rivières et appartenant aux R.R.S.S. Ursulines;

2) un terrain situé à l'angle des rues Ste-Marguerite et Chamberland portant les numéros de lot P-279-7 et P-279-6 d'une superficie d'environ 4,215.4 m.c. et appartenant à

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges.

CONSIDÉRANT que l'Office municipal de Trois-Rivières a été consulté et a donné son accord;

CONSIDÉRANT que le Conseil municipal est d'accord sur le programme de construction et le choix du terrain proposés par la Société d'Habitation du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que conditionnellement à l'approbation subséquente de la Société d'Habitation du Québec;

1- Le Conseil approuve le programme de construction proposé par la Société d'Habitation du Québec;

2- Le Conseil approuve le choix du terrain proposé par la Société d'Habitation du Québec;

3- Le Conseil accepte, compte tenu des contraintes inhérentes aux terrains retenus, une allocation de 91 logements pour personnes retraitées plutôt que l'allocation de 100 logements pour personnes retraitées prévue sur la programmation 1979 de la Société d'Habitation du Québec;

4- Le Conseil s'engage à fournir les infrastructures dans les meilleurs délais;

5- Le Conseil s'engage à rembourser à la Société d'Habitation du Québec le coût réel des travaux relatifs aux exigences particulières de la municipalité.

ADOPTÉ

202-81
Modification de la rés. 161-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que la résolution No. 161-81 du 30 mars 1981 concernant l'engagement du gérant de l'Hippodrome, soit et est modifiée en changeant les mots "au salaire de $30,000.00" par les mots suivants:

"pour et en considération d'une somme de $30,000.00".

ADOPTÉ

203-81
Modification de la rés. 170-80
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que la résolution No. 170-80 du 14 avril 1980 concernant l'acquisition d'une partie du terrain de l'école Jean Godefroy, soit et est modifiée en changeant la superficie de 123,393 pieds carrés par celle de 9,084 mètres carrés.

ADOPTÉ

204-81
Protocole d'entente avec "BASEBALL MAURICIE"
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec BASEBALL MAURICIE pour l'appointement des arbitres au baseball mineur et de balle molle féminine pour la saison 1981-82.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

205-81
Demande à l'Hydro-Québec
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Qu'une demande soit faite à l'Hydro-Québec et tout autre propriétaire, de nettoyer et d'entretenir le dessous des tours de transmission entre l'emprise de l'autoroute 40 et le Boulevard Hamelin ainsi qu'entre les rues Des Bouleaux et Papineau, en passant à l'arrière de l'école Jacques Buteux.

ADOPTÉ

206-81
Autorisation à l'évaluateur à représenter la Ville devant le Bureau de révision re: Soc.Fab. des Vieilles Forges
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que M. Jean-Jacques Lacroix, évaluateur, directeur du Service d'Évaluation de la Ville, soit et est autorisé à représenter la Ville dans l'affaire de la Société de Fabrication des Vieilles-Forges devant le Bureau de Revision de l'Évaluation foncière du Québec, et à signer , le cas échéant, une renonciation au droit d'appel et à la sténographie.

ADOPTÉ

207-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Maurice Couture Ltée:	
Travaux au Centre Notre-Dame-de-la-Paix - phase 1 (estimé No. 2)	$ 6,460.00
Réparation de barrières - Parc Adélard Dugré	159.00
Herman Bouchard:	
Démolition de maisons - 3054, 3064 Ste-Marguerite	3,650.00
Brunelle Inc.:	
Remise de dépôts - gants, chaussettes, chemises couvre-chaussures	439.01
Contenants Intercité Inc.:	
Cueillette de déchets - mars 1981 - Colisée	300.00
Claude Leblanc:	
Honoraires professionnels - Informatique - mars et avril 1981	1,650.00
Trois-Rivières Ébénisterie Spécialité:	
Réparations de meubles - Édifice des Travaux publics	850.00
Kodak Canada Inc.:	
Achat de microfilms et terminales - Archives	40,458.96
Le Nouvelliste:	
Avis publics, appels d'offres, publicité - Hippodrome	286.50
Garceau et Dufresne:	
Honoraires par Bourassa et Lambert	425.00
Pelletier et Associés:	
Huissier	5.50
Bélanger et Bélanger:	
Huissier	23.00
Association des préposés à l'outillage municipal:	
Cotisation 1981 - Gaston Désaulniers	30.00
Association des Chefs de Police:	
Cotisation 1981-1982 - Guy-Paul Simard	50.00
Conseil des Loisirs de la Mauricie:	

LUNDI, LE 4ième JOUR DE MAI 1981

Cotisation 1981 (2 personnes)	10.00
Floriculture Gauthier:	
Fleurs - Famille Vigneault	27.00
Panier Fleuri Enr.:	
Fleurs - Famille Ricard	20.00
Télécommunication Trois-Rivières:	
Service de télé-page - mai 1981 - Police	32.67
Xérox Canada Ltée:	
Service de photocopies - mars 1981 - Administration, Police, Travaux publics, Loisirs	846.69
Corporation des C.R.I.:	
Frais d'inscription - Journée d'étude - Lionel Bellefeuille	120.00
Reynolds Radio:	
Location mobile et base - avril 1981 - Hippodrome	94.40
Alliance Blindé Ltée:	
Transport d'argent - 4 semaines - Hippodrome	146.25
Agence de sécurité Phillips:	
Frais de surveillance - mars et avril 1981 - Hippodrome	222.99
Gabriel Trahan:	
Remboursement de petite caisse (vol par effraction - Hippodrome - 26 avril 1981	200.00
Imprimerie d'Art Graphique:	
Impression - programmes 3 et 4 - Hippodrome	848.29
Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges:	
Utilisation de piscine - mars 1981	1,068.52
Centre Landry:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire et transport	150.00
Loisirs des Vieilles Forges:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire (2 parcs) et transport	300.00
Loisirs Ste-Marguerite:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire et transport	150.00
Loisirs St-Sacrement:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire et transport	150.00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire et transport	150.00
Loisirs Ste-Cécile:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire et transport	150.00
Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire et transport	150.00
Loisirs Normanville:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire et transport	150.00
Loisirs Habitations Adélard Dugré:	
Enlèvement des bandes et supports de patinoire et transport	150.00
Comité de zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - Hockey mineur (final) - avril 1981	187.50
Association de Badminton-Mauricie:	
Utilisation des gymnases - Polyvalente D.L.S. - janvier à mars 1981	510.00
Radio Shack:	
Achat de radios de table - Traverse des Âges	63.66
Jean-Pierre Lefebvre:	
Dépenses de voyage - Cours de prévention - Mirabel	99.25
Gaétan Provencher:	
Dépenses de voyage - Techniques de patrouille - Nicolet	29.04
Yvon Poirier:	
Dépenses de voyage - Congrès U.M.Q. - Québec	45.92
Wilson O'Shaughnessy:	
Dépenses de voyage - Congrès U.M.Q. - Québec	129.29
Jean Lamy:	
Dépenses de voyage - Congrès U.M.Q. - Québec	101.75

LUNDI, LE 4ième JOUR DE MAI 1981

Léopold Alarie:	
Dépenses de voyage - Congrès U.M.Q. - Québec	306.46
Antoine Gauthier:	
Dépenses de voyage - Congrès U.M.Q. - Québec	86.00
Roger Baril:	
Réunion A.P.O.M. - Repentigny	40.41
Jacques St-Laurent:	
Achats divers - Inauguration de l'expo annuel des ateliers socio-culturels	214.46

REMBOURSEMENT DE PETITES-CAISSES:

Guy-Paul Simard:	355.74
René Monfette:	212.09
Huguette Charest:	39.30
Jean Lamy:	80.41
Maurice Lamirande:	94.03
TOTAL:	$62,519.09

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

LUNDI, LE 11ième JOUR DE MAI 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 11ième jour du mois de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
11-05-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 11 mai 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières.
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

d) Amendement au règl. 191 zone RB (Secteur Jacques Buteux),
avis donné par M. le Conseiller Fernand Goneau,
à la séance du 23 mars 1981;

e) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

f) Amendement au règl. 4 construction pour modifier la marge de recul avant sur la rue Raymond-Lasnier,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

g) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

h) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

i) Amendement au règl. 191 pour modifier la règlementation applicable aux bâtiments commerciaux et résidentiels dans

LUNDI, LE 11ième JOUR DE MAI 1981

les zones CB-16 secteur 4 et RC-16 secteur 1 (succession Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 27 avril 1981;

Aménagement des parcs Laflèche, Lemire, etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant les travaux d'aménagement des parcs Laflèche, Lemire, Cardinal Roy, Jacques Buteux, St-Sacrement, de la zone tampon, de la Place d'Armes, de la Piste cyclable, au coût de $208,000.00 appropriant une subvention d'environ $86,500.00 du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et autorisant également un emprunt au montant de $128,000.00.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 11ième jour de mai 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

208-81
Compte rendu 04-11-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 4 mai 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

209-81
Règlement 768 travaux de voirie et engazonnement (Parc Expo, rue De Fleurimont et un îlot) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 4 mai 1981.

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 768 (1981) décrétant des travaux de voirie sur le terrain de l'Exposition et sur la rue De Fleurimont, ainsi que l'ensemencement hydraulique de l'îlot situé entre les rues Allard et Dunant, au coût de $44,500.00 et autorisant un emprunt au montant de $47,000.00 pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil

ADOPTÉ

210-81
Règlement 769 travaux de const. de 50 stalles à l'Hippodrome Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 4 mai 1981.

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 769 (1981) décrétant la construc-

INITIALES DU MAIRE

131

INITIALES DU GREFFIER

tion d'une écurie de 50 stalles sur les terrains de l'Hippodrome au Parc de l'Exposition, au coût de $335,000.00, appropriant la subvention de $191,250.00 de la Société de Développement de l'Industrie des Courses (SODIC) et autorisant un emprunt de $160,000.00 à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

211-81
Contrat vente à SA MAJESTÉ (Min. des Transports) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à SA MAJESTÉ DU CHEF DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, les immeubles suivants:

DÉSIGNATIONS:

1o- Une partie du lot numéro DEUX CENT VINGT-DEUX (222 ptie) au cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: au nord-est par une autre partie dudit lot propriété d'Achille Doucet, mesurant le long de cette limite deux cent quarante-sept pieds et huit dixièmes (247.8'); au sud-ouest par une autre partie dudit lot propriété du Ministère des Transports (autoroute 55), mesurant le long de cette limite cent vingt-huit pieds et un dixième (128.1') et cent treize pieds et deux dixièmes (113.2') et au nord-ouest par une partie du lot No. 221, mesurant le long de cette limite vingt pieds et sept dixièmes (20.7'); contenant en superficie trois mille quatre cent trente-sept pieds carrés (3,437 p.c.), mesure anglaise;

2o- Une partie du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-SEPT (287 ptie) au même cadastre, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: au nord-est par une autre partie dudit lot propriété du Ministère des Transports, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-dix pieds et neuf dixièmes (90.9') et par le Boulevard St-Jean, mesurant le long de cette limite soixante-dix-neuf pieds et neuf dixièmes (79.9'); aud sud-ouest par une autre partie dudit lot propriété de Ville de Trois-Rivières, mesurant le long de cette limite cent soixante-douze pieds et neuf dixièmes (172.9') et au nord-ouest par une partie du lot No. 288, mesurant le long de cette limite vingt-et-un pieds et cinq dixièmes (21.5'); contenant en superficie deux mille quatre cent quatre-vingt-trois pieds carrés (2,483 p.c.), mesure anglaise;

3o- Une partie non subdivisiée du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (288 ptie) au même cadastre, troisième rang, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: au nord-est par une autre partie dudit lot, Boulevard Saint-Jean, mesurant le long de cette limite vingt-sept pieds et huit dixièmes (27.8') et soixante-et-un pieds (61.0'); au sud-est par une partie du lot No. 287, mesurant le long de cette limite vingt-et-un pieds et cinq dixièmes (21.5'); au sud-ouest par une autre partie dudit lot mesurant le long de cette limite cinquante-six pieds et cinq dixièmes (56.5') et quarante-et-un pieds (41.0') et au nord-ouest par une partie du lot No. 288-3, indiquée au plan comme parcelle No. 102, mesurant le long de cette limite vingt-quatre pieds et neuf dixièmes (24.9'); contenant en superficie deux mille cent dix pieds carrés (2,110 p.c.);

4o- Une partie du lot numéro TROIS de la subdivision officielle du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (288-3 ptie) au même cadastre, troisième rang, de figure irréruliè-re, bornée et décrite comme suit: au nord-est par une partie du lot DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT non subdivisée, Boulevard

St-Jean, mesurant le long de cette limite vingt-et-un pieds et vingt-deux centièmes (21.22'); au sud-est par une partie du lot 288 non subdivisée, indiquée au plan comme parcelle No. 101, mesurant le long de cette limite, vingt-quatre pieds et neuf dixièmes (24.9'); au sud-ouest par une autre partie dudit lot, mesurant le long de cette limite vingt-et-un pieds et vingt-sept centièmes (21.27'); au nord-ouest par une partie du lot 288 non subdivisiée, indiquée au plan comme par-
St-Jean, mesurant le long de cette limite vingt-et-un pieds et vingt-deux centièmes (21.22'); au sud-est par une partie du lot 288 non subdivisée, indiquée au plan comme parcelle No. 101, mesurant le long de cette limite, vingt-quatre pieds et neuf dixièmes (24.9'); au sud-ouest par une autre partie dudit lot, mesurant le long de cette limite vingt-et-un pieds et vingt-sept centièmes (21.27'); au nord-ouest par une partie du lot 288 non subdivisiée, indiquée au plan comme parcelle No. 103, mesurant le long de cette limite vingt-cinq pieds et trois dixièmes (25.3'); contenant une superficie de quatre cent quatre-vingt-quatorze pieds carrés (494 p.c.), mesure anglaise;

5o- Une partie non subdivisée du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (288 ptie) au même cadastre, troisième rang, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: au nord, par une autre partie dudit lot, intersection du Boulevard St-Jean et du chemin de l'aéroport, mesurant le long de cette limite cinquante-cinq pieds et quinze centièmes (55.15'); au nord-est par une autre partie dudit lot, Boulevard St-Jean, mesurant le long de cette limite cent cinquante pieds (150.0'); au sud-est par une partie du lot 288-3, indiquée au plan comme parcelle No. 102, mesurant le long de cette limite vingt-cinq pieds et trois dixièmes (25.3'); au sud-ouest par une autre partie dudit lot, mesurant le long de cette limite, cent dix-sept pieds et sept dixièmes (117.7'), au sud par une autre partie dudit lot, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-neuf pieds (89.0') et au nord-ouest par le lot 288-1, rue, chemin de l'aéroport, mesurant le long de cette limite quarante-huit pieds et trois dixièmes (48.3') contenant une superficie de cinq mille six cent vingt-huit pieds carrés (5,628 p.c.), mesure anglaise;

6o- Une partie du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT (288 ptie) au même cadastre, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: au nord-est par une autre partie dudit lot propriété du Ministère des Transports, mesurant le long de cette limite vingt-huit pieds et cinquante-trois centièmes (28.53'); à l'est par une autre partie dudit lot propri té du Ministère des Transports, mesurant le long de cette limite cinquante-cinq pieds et quinze centièmes (55.15'); au sud-est par une autre partie dudit lot propriété du Ministère des Transports "Chemin de l'aéroport", mesurant le long de cette limite cinquante-et-un pieds et cinq dixièmes (51.5'); au sud-ouest par une autre partie dudit lot propriété de Ville de Trois-Rivières, mesurant le long de cette limite un pied et quatre dixièmes (1.4'); à l'ouest par une autre partie dudit lot propriété de Ville de Trois-Rivières, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-treize pieds et neuf dixièmes (93.9') et au nord-ouest par une autre partie du lot 289, mesurant le long de cette limite vingt-quatre pieds (24.0'); contenant en superficie trois mille cinquante pieds carrés (3,050 p.c.), mesure anglaise;

7o- Une partie du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-NEUF (289 ptie) au même cadastre, de figure irrégulière, bornée et décrite comme suit: au nord-est par le Boulevard St-Jean, mesurant le long de cette limite quatre-vingt-cinq pieds et un dixième (85.1') et par une autre partie dudit lot propriété du Ministère des Transports, mesurant le long de cette limite cent cinquante-et-un pieds et sept dixièmes (151.7') et cent soixante-treize pieds et quarante-sept cen-

tièmes (173.47'); au sud-est par une partie du lot 288, mesurant le long de cette limite vingt-quatre pieds (24.0') et au sud-ouest par une autre partie dudit lot propriété de Ville de Trois-Rivières, mesurant le long de cette limite cent quatre-vingt-trois pieds et six dixièmes (183.6') et deux cent vingt-neuf pieds et quatre dixièmes (229.4'); contenant en superficie huit mille trois cent quarante-huit pieds carrés (8,348 p.c.), mesure anglaise;

Les immeubles ci-dessus désignés forment une superficie totale de VINGT-CINQ MILLE CINQ CENT CINQUANTE PIEDS CARRÉS (25,550 p.c.), mesure anglaise;

pour le prix de $1,000.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Paul Villeneuve, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale de Québec.

ADOPTÉ

212-81
Contrat avec SERVICE SANITAIRE FRONTENAC LTÉE Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec SERVICE SANITAIRE FRONTENAC LTÉE, en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'entretien ménager au Marché-aux-Denrées du 1er juin 1981 au 31 mai 1983, pour et en considération d'une somme de $44,000.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

213-81
Contrat protocole d'entente avec le Service de l'acti. phys. et sportive de l'U.Q.T.R. Adoption Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LE SERVICE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'U.Q.T.R., pour l'utilisation de la piste d'athlétisme et de certains autres services de cette dernière, pour la présentation de parties de saison régulière du Club de Soccer F.C. Onze de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

214-81
Demande d'assistance fin. au M.L.C.P.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières présente une demande

re: prog. d'aide au dév. des équip. de loisir 1981-82 Adoption

d'assistance financière au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre du programme d'aide au développement des équipements de loisir 1981-82, pour les projets mentionnés à la liste annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que Son Honneur le Maire et le Directeur des Services communautaires soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents pertinents à cette demande.

ADOPTÉ

215-81
Demande d'assis. fin. au M.L.C.P. re: ateliers d'Initiation au loisir, clubs spor. etc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières présente une demande d'assistance financière au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, dans le cadre des programmes suivants:

- Programme d'assistance financière aux municipalités pour un soutien aux groupes socio-culturels et la réalisation d'ateliers d'initiation au loisir;

- Programme d'assistance financière aux clubs sportifs - 1er niveau et 2ième niveau;

- Programme de séjours de sensibilisation de plein air.

Que Son Honneur le Maire et le Directeur des Services communautaires soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents pertinents à cette demande.

ADOPTÉ

216-81
Subdivision Ptie lot 211 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Serge Hamel, A.G., en date du 26 février 1981 montrant la subdivision d'une partie du lot 211 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé Boul. Des Forges, appartenant à M. Jacques Arseneault et donnant effet au lot 211-6.

ADOPTÉ

217-81
Subdivision Ptie lot 249-90 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean-Marie Chastenay, A.G., en date du 23 avril 1981 montrant la subdivision d'une partie du lot 249-90 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé Boul. Parent, appartenant à M. Réal Lafleur et donnant effet au lot 249-90-1.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 11ième JOUR DE MAI 1981

218-81
Offre d'achat de Somavrac Inc. pour une ptie du lot P-7 Parc Ind. No. 1
Adoption

ATTENDU que la compagnie SOMAVRAC INC. offre d'acquérir environ 3,400 pieds carrés d'une partie du lot 7 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

VU la recommandation du Service d'Expansion Économique et Industrielle d'accepter cette offre d'achat;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte l'offre d'achat de SOMAVRAC INC. pour l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

De figure parrallélogrammatique, borné vers le nord-est par le lot 7-11, vers le sud-est par une partie du lot 7-15, vers le sud-ouest par une partie du lot 7, vers le nord-ouest par une partie du lot 7-3;

mesurant soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, cinq mètres et dix-huit centièmes (5,18 m.) vers le sud-est et le nord-ouest;

contenant en superficie trois cent quinze mètres et quatre-vingt-sept centièmes (315,87 m.c.).

pour le prix de $510.00.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées à ladite offre d'achat qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

219-81
Budget supp. de l'O.M.H. $28,000.00
Adoption

ATTENDU que la Société d'Habitation du Québec a acheté l'immeuble sis au 800 de la rue St-François-Xavier;

ATTENDU que l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières administrera cet immeuble et qu'il lui faudra acquérir de la machinerie et des équipements pour l'immeuble;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières approuve le budget supplémentaire de $28,030.00 présenté par l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières pour l'immeuble sis au 800 de la rue St-François-Xavier.

ADOPTÉ

220-81
Demande à la Féd. des gardes par. pour que son rallie. 1984 se tienne à T.-R.
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières fêtera en 1984 son 350ième anniversaire;

ATTENDU que Trois-Rivières est la deuxième ville fondée en Amérique du Nord;

ATTENDU que la plupart des grands découvreurs canadiens sont partis de Trois-Rivières;

ATTENDU que nous voulons que tous les canadiens participent à ces fêtes;

LUNDI, LE 11ième JOUR DE MAI 1981

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Qu'une demande officielle soit faite à la Fédération des Gardes paroissiales Inc. pour que son ralliement de l'année 1984 se tienne à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

221-81
Vente pour non paiement de taxes 1981 Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RESOLU À L'UNANIMITÉ:

Qu'il sera ordonné au Greffier de la Ville de vendre à l'enchère publique, au bureau du Conseil, suivant la Loi, les immeubles mentionnés au rapport du Trésorier de la Ville, la liste desdits immeubles étant annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante, et que le Trésorier soit et est autorisé à enchérir à cette vente pour le bénéfice de la Ville, conformément à l'article 537 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTÉ

222-81
Construction de trottoirs et chaînes de rue 1981 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières ordonne la construction de 3,338.62 pieds linéaires de trottoirs et 870.14 pieds linéaires de bordures de béton, suivant la liste annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante, le coût desdits trottoirs et/ou chaînes de béton devant être assumé par les propriétaires riverains.

ADOPTÉ

223-81
Autorisation pour le CRAC Adoption

ATTENDU que le Comité de Regroupement et d'Action des Citoyens du Boul. St-Jean organise une fête populaire sur le terrain de jeux du Boul. St-Jean situé sur le terrain de l'aéroport de Trois-Rivières, à l'intersection du chemin de l'aéroport et du Boul. St-Jean;

ATTENDU que le Comité entend vendre des boissons alcooliques lors de cette fête populaire le 24 juin prochain sur ledit terrain de jeux et que le Comité a sollicité un permis de la Commission de Contrôle de Permis d'Alcool du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne la permission au Comité d'Action et de Regroupement des Citoyens du Boul. St-Jean de vendre des boissons alcooliques le 24 juin prochain sur le terrain de jeux du Boul. St-Jean, situé à l'angle du chemin de l'aéroport et du Boul. St-Jean.

ADOPTÉ

224-81
Appui à la demande de subvention de la Marina Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières donne son appui à la demande de subvention de la MARINA DE TROIS-RIVIÈRES INC. auprès du Ministère du Loisir, Chasse et Pêche, pour l'amélioration du système électrique des estacades de la Marina.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 11ième JOUR DE MAI 1981

225-81
Demande à la Com. Mu. du Québec
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Greffier de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé par les présentes à demander à la Commission Municipale du Québec, l'autorisation de donner une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles à être mis en vente pour arrérages de taxes, le tout conformément à l'article 513 de la Loi sur les Cités et Villes.

ADOPTÉ

226-81
Comptes du mois avril 1981
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que les comptes au montant de $1,719,778.43 comprenant les chèques émis dans le cours du mois d'avril 1981 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

227-81
Nomination Maire-supp.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que M. Fernand Goneau soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de six (6) mois.

ADOPTÉ

228-81
Contrat avec JEAN CARON & FILS INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec JEAN CARON & FILS INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'éclairage dans différents parcs de la Ville pour une somme de $22,433.40.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

229-81
Contrat avec PAV. DE NICOLET INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec PAVAGES DE NICOLET INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'aménagement de parcs de la Ville pour une somme de $25,173.06.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

230-81
Appui à la demande par LE FOYER JOSEPH-DENYS
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accorde son appui à la demande d'assistance financière présentée au Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche par le LE FOYER JOSEPH-DENYS du 1274 rue Laviolette, Trois-Rivières dans le cadre du programme de loisir pour les personnes vivant en isntitution.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 11ième JOUR DE MAI 1981

231-81
Comptes
à payer
liste
hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Laurentide Ready-Mix:	
Déneigement - surplus de kilométrage	$ 1,540.00
Sablière Ste-Marthe Inc.:	
Remise retenue finale - travaux Secteur Du Vieux Pont	2,205.51
Julien Matteau:	
Remise de dépôt - construction 8 maisons - rue Léon Méthot	4,000.00
Wajax Industries Ltée:	
Achat de modèle 32A "Mâchoires de Vie"	12,711.60
Redirack Industries Ltée:	
Achat de supports à tablettes - imprimerie	607.67
Les Équipements Bico:	
Achat de joints et amortisseurs - magasin Travaux publics	90.83
Arno Électrique:	
Réparation fuite d'huile sur transformeur - usine de filtration	1 548.00
Service Sanitaire Régional:	
Enlèvement de déchets - avril 1981 & ajustement (maisons additionnelles) mars et avril 1981	33,559.64
Garage René Lacombe:	
Frais de remorquage (frais remboursés par les concernés)	90.00
Médiacom:	
Panneau publicitaire - autoroute 755 - avril 1981	50.00
Claude Néon:	
Enseigne - autogare - mai 1981	39.96
Médiacom:	
Panneau publicitaire - rue Père Daniel (facture août 1980)	75.00
Association Canadienne des Acheteurs:	
Frais de participation et inscription - Congrès - A. Marcil	150.00
Corporation des Officiers Muncipaux Agréés du Québe:	
Frais d'inscription - Congrès 1981 - Réal Fleury	80.00
Michel Gervais:	
Allocation vestimentaire - stage division de la Sûreté - 21 jours	42.00
Yvon Boulanger:	
Frais d'impression - émission d'obligations $317,534.87 S.C.H.L. - règlement No. 624 et 625	470.88
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - avril 1981	320.00
Hydro-Québec:	
Loyer annuel - terrain lot 186	1.00
J.M. Migneault:	
Huissier	27.00
Jacques Trudel:	
Huissier - diverses causes - mars et avril 1981	1,658.40
Floriculture Gauthier:	
Fleurs - famille Fiset	27.00
Panier Fleuri:	
Fleurs - Journée des Secrétaires	82.35
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - avis public - offre d'emploi - expo socio-culturel	1,063.95
Probec Ltée:	
Offre d'emploi	450.50
Le Soleil:	
Offre d'emploi	288.00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offre - expo socio-culturel	343.40
Services Financiers Procan:	
Location mini-ordinateur - hippodrome - mai 1981	285.12
Association des Ingénieurs Municipaux:	

LUNDI, LE 11ième JOUR DE MAI 1981

Diffusion - offre d'emploi - ingénieur	125.00
Beaumier & Associés:	
Honoraires professionnels - Re: Denis Leclerc	240.00
Trust Général du Canada:	
Honoraires professionnels - administration - fonds de pension - 1980	11,368.83
Fédération Québécoise des Centres Communautaires de Loisirs:	
Session de gestion - Michel Lacoursière	75.00
Centre Sportif Marcotte:	
Location de glace - janvier à avril 1981	8,463.00
Club de Patinage Artistique:	
Fourniture d'accessoires pour le tournoi	300.00
Les Entreprises L.P.F. Inc.:	
Nettoyage et lubrification - moteur de magnétophone	50.62
U.Q.T.R.:	
Service de photocopies - Service Récréation et Parcs	22.20
Gilles Landry:	
Animation sur scène - soirée socio-culturelle	75.00
Arthur Chauvette:	
Frais des marqueurs - tournoi Labatt	100.00
F.Q.H.G. Section Mauricie:	
Frais de sanction - tournoi Labatt	280.00
Association des Arbitres de la Mauricie:	
Frais d'arbitrage - tournoi Labatt	710.00
Frais d'arbitrage - hockey - mars 1981	248.00

SUBVENTIONS - RESTAURATION SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL)

Paul Robert	1,967.50
Pauline Pratte	3,920.00
Jeanne Marineau	4,827.50
Mme P. Larouche	6,500.00
A. Labranche	989.00
Cécile Heatcoat	2,500.00
C. Gendron	1,692.00
J.P. Duval	2,500.00
Denis Bellemare	5,875.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1981

André Daviau - 545 milles	119.89
Lionel Duval - 713 milles	156.93
Transport du personnel et équipement	17.00
Maurice Galarneau - 471 milles	105.62
Transport du personnel	9.00
Gilles Grenier - 125 milles	27.50
Claude Juteau - 116 milles	25.52
Raoul Bellavance - 70 milles	15.40
Michel Juteau - 343 milles	53.46
Roger Lafontaine - 87 milles	19.14
Gaétan Lemieux - 706 milles	155.32
Roger Lefebvre - 225 milles	49.50
Michel Pellerin - 381 milles	83.80
René Perron - 220 milles	48.40
Jean-Paul Poisson - 250 milles	55.00
Yvon Poirier - 264 milles	58.08
Dépenses - dîner et souper (débrayage)	58.79
Yvon Ratelle - 368 milles	80.93
Transport du personnel	10.00
Roger Bruneau - 205 milles	45.10
Germain Déziel - 71 milles	15.62
Dîner et souper (débrayage)	28.35
Normand Fournier - 774 milles	102.17
Jean-Louis Goneau - 548 milles - février et mars 1981	120.56
Anatole Houle - 629 milles	138.38
Louise Houde - 51 milles	11.22
Benoît Landry - 553 milles	121.66
Michel Lefebvre - 146 milles	32.12

LUNDI, LE 11ième JOUR DE MAI 1981

Pierre Pépin - 465 milles	102.30
Raymond St-Pierre - 290 milles	63.84
Gilles Thibeault - 219 milles	48.18
Fernand Pellerin - 863 milles	189.86
Jean-Maurice Massicotte - 622 milles	136.84
Michel Matteau:	
Dîner - invité S.H.Q.	23.00
Gilles Beaudoin:	
Congrès - Union des Municipalités et déjeuner - fête du 350e anniversaire	102.39
Léo Thibeault:	
Congrès - Union des Municipalités	54.00
Hilton International Québec:	
Congrès - Union des Municipalités - banquet	773.53

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

René Monfette	374.94
René Boucher	71.69
Albert Morrissette	134.11
Armand Allard	144.29
Fleurs - Famille J. Lemay	15.00
Inscriptions - Journée d'étude - 9 personnes	18.00
Dépenses de voyage - Montréal - visite Magnétothèque	52.26
TOTAL	$118.705.15

ADOPTÉ

232-81
Demande à SODIC pour stalles
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Société de Développement de l'Industrie des Courses (SODIC) pour obtenir des subventions pour la construction de cinquante (50) stalles en 1982 et cinquante (50) autres en 1983, pour son Hippodrome du Parc de l'Exposition.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

141

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 25ième jour du mois de mai en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
11-05-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 11 mai 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

d) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

e) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

f) Amendement au règl. 191 pour modifier la règlementation applicable aux bâtiments commerciaux et résidentiels dans les zones CB-16 secteur 4 et RC-16 secteur 1 (succession Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 27 avril 1981;

g) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

Travaux de réamé. du local C-22 en 17 stalles pour chevaux etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de réaménagement du local C-22 en 17 stalles pour chevaux, diverses réparations au local des Juges de l'Hippodrome et divers travaux à la Marina et décrétant un emprunt au fonds de roulement au montant de $33,600.00 à ces effets.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 25ième jour de mai 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

233-81
Compte rendu 11-05-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 11 mai 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

234-81
Règlement 4-Z-132
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 avril 1981 ajournée le 13 avril 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 4-Z-132 (1981) amendant le règlement No. 4 concernant la construction, aux fins de porter de 10 pieds à 0 pied, la marge de recul avant (la ligne de construction) sur la rue Raymond-Lasnier (anciennement la rue René), soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

235-81
Règlement 191-66-A
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 191-66-A (1981) amendant le règlement 191 concernant le zonage, aux fins de restreindre la zone RB et de créer une nouvelle zone RB-1, dans laquelle la marge de recul sur la rue Cinq-Mars sera réduite à dix (10) pieds, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

236-81
Règlement
770
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 11 mai 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 770 (1981) décrétant des travaux d'aménagement des parcs Laflèche, Lemire, Cardinal Roy, Jacques Buteux, St-Sacrement, de la zone tampon, de la Place d'Armes, de la Piste cyclable, au coût de $208,000.00 appropriant une subvention d'environ $86,500.00 du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et autorisant également un emprunt au montant de $128,000.00, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

237-81
Contrat
avec
MAURICE
COUTURE
LTÉE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie MAURICE COUTURE LTÉE, en vertu duquel celle-ci s'engage à construire un édifice à bureaux pour l'Hippodrome sur les terrains du Parc de l'Exposition, au montant de $76,480.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

238-81
Contrat
protocole
d'entente
avec LES
LOISIRS
STE-THÉRÈSE
INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LES LOISIRS STE-THÉRÈSE INC. en vertu duquel celle-ci assumera l'entretien et la surveillance du terrain de balle, situé au Parc Lambert pour toutes les activités de balle molle et de baseball mineur, pour et en considération d'une somme d'environ $2,100.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

239-81
Contrat
convention
collective
avec l'Ass.
des Policiers
et Pompiers
de la Ville
de T.R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la convention collective avec l'ASSOCIATION DES POLICIERS ET POMPIERS INC. de la Ville de Trois-Rivières pour les années 1981 et 82.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à la-

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

dite convention collective qui vient d'être soumise au Conseil.

ADOPTÉ

240-81
Subdivision remplacement des lots 176-7, 176-9, 175-8 et 175-9
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, A.G., en date du 15 mai 1981, montrant le remplacement des lots 175-8, 175-9, 176-7 et 176-9 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Boulevard Des Forges, appartenant à Kerry Brooke Development Ltd, par les lots 382, 383 et 384.

ADOPTÉ

241-81
Subdivision lot 178-692
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean Châteauneuf, A.G., en date du 14 avril 1981, montrant la subdivision du lot 178-692 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé Boulevard Chanoine Moreau, appartenant à Habitel de la Mauricie Inc. et donnant effet aux lots 178-692-1 et 178-692-2.

ADOPTÉ

242-81
Subidivision ptie des lots 225 et 226
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean Châteauneuf, A.G., en date du 5 mai 1981, montrant la subdivision d'une partie des lots 225 et 226 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Boulevard St-Jean, appartenant à MM. Philippe et Mario Désy et donnant effet aux lots 225-12, 225-13 et 226-17.

ADOPTÉ

243-81
Modification des règl. 768 et 769
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que les articles 14 et 15 des règlements 768 et 769 soient et sont abrogés à toutes fins que de droit et remplacés pour chacun de ces règlements par les articles suivants:

ART. 14.- Une taxe spéciale sera imposée et sera prélevée annuellement sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité à un taux suffisant, d'après le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles pendant la durée de l'emprunt, jusqu'au remboursement intégral;

ART. 15.- La Ville pourra, chaque année, au lieu d'imposer la taxe spéciale visée à l'article 14, approprier par son budget à même les revenus généraux, une somme suffisante pour couvrir l'intérêt sur ledit emprunt et pour payer le capital des obligations émises en vertu du présent règlement et échéant dans l'année, le tout conformément à la Loi.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

244-81
Autorisation demandée à la Com.Pro.Ter. agri. pour SOQUIP
Adoption

ATTENDU que la Société Québécoise d'Initiative pétrolière (SOQUIP) s'adresse à la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec pour obtenir la permission que les lots 219 à 373 incl. du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et 308 à 328 incl. du cadastre de la Paroisse de St-Étienne puissent être aliénés en sa faveur pour qu'elle puisse y effectuer certains travaux d'exploration pétrolière;

ATTENDU que SOQUIP détient présentement un permis de recherches du Ministère de l'Énergie et des Ressources (permis no. 566) par lequel elle détient des droits miniers de la Couronne;

ATTENDU que la cession des droits miniers constitue une aliénation et nécessite la permission de la Commission de Protection du Territoire agricole;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières recommande à la Commission de Protection du Territoire agricole d'accepter la demande d'autorisation de la Société québécoise d'Initiative pétrolière (SOQUIP) pour l'aliénation des lots 219 à 373 incl. du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et 308 à 328 incl. du cadastre de la Paroisse de St-Étienne afin d'y effectuer des travaux d'exploration pétrolière.

ADOPTÉ

245-81
Proclamation de "La Semaine des gens de la poste"
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières considère qu'il y a lieu de souligner la Semaine des gens de la poste dans la municipalité pour sensibiliser nos citoyens aux efforts déployés par les gens de la poste afin de maintenir et d'améliorer la qualité du service postal.

En conséquence, la semaine du 25 au 31 mai 1981 est par la présente décrétée "La Semaine des gens de la poste" et nos concitoyens sont invités à y participer.

ADOPTÉ

246-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Henri Paquette Inc.:	
Réaménagement de pavillons - Père Daniel - Parc Pie XII - estimé No. 2 - retenue 10%	$ 39,578.85
LDN Protection:	
Système anti-intrusion - Pavillon de la Jeunesse	2,397.90
Pneus Tibo Ltée:	
Achat de pneus - Service de la Police	3,488.40
Canadian General Electric:	
Entretien - Service radio-communication - Division du Génie - avril et mai 1981	157.00
Bedco Division Gérodon:	
Achat de formes à trottoirs	13,342.00
Robert Racine:	
Service de vérification - ascenceurs Hôtel de Ville, Centre Culturel, Édifice Nobert - mai 1981	112.00
Lavage Sani Inc.:	
Entretien ménager - local rue St-Philippe, Édifice Nobert, Marché-aux-Denrées, Hôtel de Ville - avril 1981	5,445.85

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

Service Spécial de Vidanges:	
Enfouissement sanitaire - avril 1981	10,880.00
Contenants Inter-cité:	
Contenants - Colisée - avril 1981	300.00
Contenants - garage municipal - avril 1981	1,430.00
Cie Canadienne de Linge Inc.:	
Service de buanderie - Hôtel de Ville, Marché-aux-Denrées, Centre Culturel, Colisée, Hippodrome	516.37
J.N. Beaudoin Ltée:	
Achat d'un congélateur - Usine de filtration	339.12
Accessoires Outillage Ltée:	
Achat de 2 compacteurs Kelley	4,488.48
Marché Victoria:	
Achats divers - commande urgente - débrayage	1,087.26
J.M. Migneault:	
Huissier	5.00
Roger Provencher:	
Huissier	32.50
Le Soleil:	
Offre d'emploi	272.00
Le Nouvelliste:	
Avis de taxes - offre d'emploi - publicité Hippodrome	483.50
Appel d'offres	60.00
Johnson Controls:	
Balancement système de ventilation - Hôtel de Ville et Centre Culturel	1,832.00
Panier Fleuri:	
Fleurs	16.50
Institut de Police de Nicolet:	
Certificat gestion policière - Jean-Guy Gervais	37.50
Jean De Charette:	
Honoraires - vente par Alain Léveillée	205.00
Garage René Lacombe:	
Frais de remorquage (remboursés par le concernés)	144.00
Club Aramis de Trois-Rivières:	
Publicité - programme	60.00
Reynolds Radio:	
Location de mobile et base - Hippodrome - mai 1981	59.40
Régie des Alcools du Québec:	
Renouvellement de permis - Hippodrome	684.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - trésorerie et loisirs - avril 1981	370.77
Productions Specta:	
Déficit opération 1980 - salle J.A. Thompson	2,095.00
Hydro-Québec:	
Location de terrain - parc - 3e versement	540.00
Pavillon St-Arnaud:	
Entretien du parc Pie XII - 1er versement	4,098.00

SERVICE DES HÔTESSES - EXPOSITION
SOCIO-CULTURELLE - SERVICE RÉCRÉATION ET PARCS

Diane Deschênes	11.55
Guylaine Vaugeois	11.55
Hélène Martin	11.55
Loisirs des Handicapés de la Mauricie:	
Subvention annuelle	1,500.00
Association des Arbitres de la Mauricie:	
Frais d'arbitrage - hockey - avril 1981 - solde à verser	178.00
AFEAS St-François d'Assise:	
Subvention programme d'atelier en loisirs socio-culturels - tissage	100.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1981

Gaston Tousignant - 349 milles	76.78

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

Robert Rousseau - 773 milles	170.06
Alain Provencher - 304 milles	66.88
Roland Bacon - 633 milles	139.26
André Verville - 374 milles	82.28
Roger Loisel - 1,171 milles	257.62
Romain Frigon - 114 milles	25.08
Rosaire Francoeur - 469 milles	103.18
Normand Fournier - 461 milles	101.42
Gaston Desaulniers - 103 milles	22.66
Léo Bellerose - 1,055 milles	232.10
Roger Baril - 156 milles	34.32
Réal Ayotte - 674 milles	148.28
Transport du personnel	25.00
Michel Matteau:	
Dépenses de voyage - colloque à Montréal	219.95
Jacques Villeneuve:	
Dépenses de voyage - Montréal - équipement d'imprimerie	58.60
Lionel Bellefeuille:	
Dépenses de voyage - congrès scientifique C.P.C.R.I. - Québec	45.93
Jean Méthot:	
Dépenses de voyage - congrès Union des Municipalités	445.33
Hilton International Québec:	
Congrès Union des Municipalités (8 couples)	2,546.29
Gaston Vallières:	
Dépenses de voyage - congrès Union des Municipalités	52.00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Guy-Paul Simard	406.66
René Monfette	333.11
Albert Morrissette	136.50
Lucien A. Ouellet	94.87

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances):

Marché St-Louis:	
Achats divers	58.15
Au Palais du Chinois:	
Repas - réunion Commission de l'Expo	161.92
Restaurant Sorrento:	
Repas - réunion Commission de l'Expo	20.36
Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - Expo, courses, CAM - avril 1981	220.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - avril 1981	128.26
Service de photocopies - Service de la Police - avril 1981	307.48
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - 307 milles - avril 1981	67.54
Allocation spéciale - 21 jours	21.00
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - avril 1981 - 877 milles	192.91
Céramique Régionale Inc.:	
Réfection des joints tuile céramique - lits filtrants - usine de traitement d'eau - estimé No. 1	3,665.00
Yvon Fournier Ltée:	
Arrosage à l'insecticide - 120 ormes	6,600.00
Monsieur Peinture:	
Achat de peinture à trafic	10,311.03
Brunelle Inc.:	
Achat de gants, salopettes, chemises - Policiers	5,862.80
Canadian General Electric:	

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

Entretien équipement radio-communication - Police, Travaux Publics, Opération - mai 1981	1,114.75
Service Sanitaire Régional:	
Voyages du lundi - garage et autogare	684.85
Contenants Inter-Cité:	
Contenants - aéroport	43.25
Rosaire Lapointe:	
Entretien - postes Nos. 1, 2 et 3 - avril 1981	1,929.60
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - avril 1981	1,074.69
Burelex Ltée:	
Honoraires - Gare intermodale	913.50
Cegep de Trois-Rivières:	
Contribution terrain de balle-molle dans la cour du Cegep (règlement 742)	51,016.76
Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges:	
Utilisation de la piscine - avril 1981	999.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - Loisirs et Cour Municipale - avril 1981	189.00
Probec Ltée:	
Offre d'emploi (surintendant - voirie)	523.74
Offre d'emploi (ingénieur de projets)	450.50
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres et avis public	292.50
Publicité Service Récréation et Parcs et offre d'emploi (surintendant - voirie)	324.00
Rodrigue Lemire:	
Huissier	35.00
Studio Régent:	
Service de photos - évaluation	187.92
Marché Victoria:	
Achats divers	116.00
Ville de Trois-Rivières-Ouest:	
Taxe d'eau pour 1981 - raccordement d'aqueduc coin Boul. St-Jean et aéroport municipal	75.00
Chambre de Commerce:	
Subvention 2e tranche	16,000.00
S.I.A.Q. Inc.:	
Frais d'inscription - journée Société Internationale d'Arboriculture	10.00
Westinghouse Canada:	
Subvention - 30e anniversaire	79.00
Ensemble Vocal de Trois-Rivières:	
Subvention	200.00
St-Maurice Valley Shrine Club:	
Subvention	50.00
François Montour:	
Honoraires - service de bar et glace - conférence de presse - Expo	18.00
Loisirs Ste-Marguerite:	
Entretien des bâtisses - Parc Ste-Marguerite - 2e versement	675.00
Loisirs des Vieilles Forges:	
Entretien - salle de loisirs St-Michel - 2e versement	165.00
Comité de Traverse des Âges:	
Entretien de la salle - du 7 au 27 juin 1981	570.00
Association de badminton Mauricie:	
Utilisation des gymnases Polyvalente Ste-Ursule	1,000.00
Redistribution des bénéfices d'opération du programme	400.00
Ville de Trois-Rivières-Ouest:	
Redistribution des bénéfices d'opération du programme - badminton métropolitain	110.00
Ville du Cap-de-la-Madeleine:	
Redistribution des bénéfices d'opération du programme - badminton métropolitain	400.00
Utilisation des gymnases de la Polyvalente des Estacades	880.00

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AVRIL 1981

Charles-Édouard Provencher - 190 milles	41.80
Réjean Boucher - 265 milles	58.30
Gérard Goneau:	
Remboursement de dépenses - Kiosque Centre Commercial Les Rivières - Semaine de la Police	40.23
Gilles Beaudoin:	
Souper - congrès Légion Canadienne	34.95
Repas - réunion construction d'une nouvelle bibliothèque	77.20
Roger Bruneau:	
Repas - invité Firme St-Pierre & Associés	18.50
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas - membres de l'exécutif - Association des non syndiqués	60.39
Jean-Guy Perreault:	
Dépenses de voyage - Mirabel - cours prévention des incendies	45.32
Lionel Julien:	
Dépenses de voyage - congrès Union des Municipalités	64.00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Gaston Desaulniers	63.60
Jean Lamy	65.12
Jean-Louis Goneau	45.16
René Monfette	368.36
Sturgeons Eastern Ltée:	
Remise de retenue - dalle de l'Hôtel de Ville	10,000.00
TOTAL:	$221,321.65

ADOPTÉ

247-81
Demande au Min. Transp. fédéral pour const. voie d'accès pour l'aéroport
Adoption

ATTENDU que l'aéroport de Trois-Rivières est entièrement administré et opéré par la Ville de Trois-Rivières;

ATTENDU que le trafic aérien augmente de plus en plus;

ATTENDU que plusieurs industriels se servent de la piste de Trois-Rivières;

ATTENDU qu'il y a actuellement un problème de sécurité;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières demande au Ministère des Transports la construction d'une voie d'accès qui s'avère indispensable depuis quelques années déjà.

ADOPTÉ

248-81
Approbation de la demande d'incorporation pour le CLUB LA MAURICIE DES PIONNIERS DU "téléphone d'Amérique"
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation à la requête de MM. Jean-Roch Bélisle, Gaston Michaud, Jean Drolet, Jean-Paul Brouard, J.-René Gervais, Claude Auchu, Mme Juliette P. Lafontaine, Marcel Germain, Lucienne Toupin, Laurent Bouchard, Roger Provencher et Denis Dargis, désirant se former en association sous le nom de LE CLUB LA MAURICIE DES PIONNIERS DU "téléphone d'Amérique", conformément au chapitre C-23 des Lois Refondues du Québec

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

1978.

ADOPTÉ

249-81
Confirmation à la S.H.Q. pour la démolition de l'école Ste-Marguerite pour la const. de 52 loge. pour pers. retraitées Adoption

ATTENDU qu'à sa séance du 4 mai 1981, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté une résolution acceptant le choix de la Société d'Habitation du Québec pour la construction de 52 logements pour personnes retraitées, sur un terrain situé à l'angle des rues Ste-Marguerite et Chamberland;

ATTENDU que la Ville n'a aucune objection à la démolition de cette école pour la construction d'un édifice neuf;

ATTENDU que l'Office municipal d'Habitation de Trois-Rivières et les citoyens ne s'objectent pas à la démolition de cette école;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières confirme à la Société d'Habitation du Québec qu'elle n'a aucune objection quant à la démolition de l'école Ste-Marguerite pour la construction de 52 logements pour personnes retraitées sur cet emplacement.

ADOPTÉ

250-81
Demande à la Féd. des Sociétés de Généalogie Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières fêtera en 1984 son 350ième anniversaire;

ATTENDU que Trois-Rivières est la deuxième ville fondée en Amérique du Nord;

ATTENDU que la plupart des grands découvreurs canadiens sont partis de Trois-Rivières;

ATTENDU que nous voulons que tous les canadiens participent à ces fêtes;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Qu'une demande officielle soit faite à la Fédération des Sociétés de Généalogie pour que son congrès de l'année 1984 se tienne à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

251-81
Contrat avec GASTON PAILLÉ LTÉE Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec GASTON PAILLÉ LTÉE en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de construction de branchements de service d'aqueduc et d'égout pour l'année 1981 pour le prix de $73,230.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

252-81
Contrat avec DALBY INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-

suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec DALBY INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'aménagement de bureaux pour le SEEI dans l'édifice François-Nobert pour le prix de $29,900.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

253-81
Contrat avec LA PÉPINIÈRE DES LAURENTIDES INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec LA PÉPINIÈRE DES LAURENTIDES INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de nivellement et de plantation dans cinq (5) parcs municipaux pour le prix de $52,365.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

254-81
Appui à la const. de logements pour pers. âgées sur le terrain de la Fabrique St-Jean-de-Bré. et intervention auprès de la S.H.Q.
Adoption

ATTENDU que dans la Paroisse St-Jean-de-Brébeuf, la population est en vieillissement;

ATTENDU qu'il n'y a plus de résidences pour personnes âgées dans cette paroisse;

ATTENDU qu'il y a un terrain disponible en arrière de l'église, au milieu des services communautaires (église, autobus, pharmacie, caisse populaire, épiceries, etc.);

ATTENDU qu'un grand nombre de paroissiens ont manifesté le désir de demeurer dans la paroisse;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières donne son appui au projet de construction de résidences pour personnes âgées sur le terrain de la Fabrique St-Jean-de-Brébeuf;

Que la Ville intervienne auprès de la Société d'Habitation du Québec afin que celle-ci collabore à la réalisaion de ce projet.

ADOPTÉ

255-81
Échange entre le Min. des Transports et la Ville re: expropriation Autoroute 755
Adoption

ATTENDU que le Gouvernement du Québec par l'entremise du Ministère des Transports, a procédé à l'expropriation de divers terrains appartenant à la Ville, pour la construction de l'Autoroute 755 et pour le réaménagement des voies du Canadien Pacifique Ltée;

ATTENDU que le Ministère cède à la Ville d'autres terrains pour partie de la contrepartie;

ATTENDU que les parties en sont venues à une entente;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède à titre d'échange à

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

Sa Majesté la Reine, du Chef de la Province de Québec, agissant par le Ministre des Transports du Québec, des parties des lots 5, (126,394 p.c.), 6 (155,034 p.c.), 7 (391,817 p.c.), 7 (93,032 p.c.), 7 (120,472 p.c.), du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, une partie sans désignation cadastrale de 3,311 p.c., une autre partie sans désignation cadastrale de 425 p.c., une autre partie sans désignation cadastrale de 8,410 p.c., 9 (9,142 p.c.), 15 (3,845 p.c.), 15 (1914 p.c.), 15-2 n.s. (58,179 p.c.), 15-3 (156,077 p.c.), 15-4 (54,329 p.c.), 15-8 (120,981 p.c.), 19-2 n.s. (174,879 p.c.) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, les lots 19-2-1, 19-2-3, 19-3, du cadatre de la Cité de Trois-Rivières,
parties des lots 19-4 (51,681 p.c.), 19-10 (241,498 p.c.), 19-11 (135616 p.c.) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, les lots 19-11-1 et 19-11-2 du susdit cadastre, une partie du lot 21-3 (113,991 p.c.) du susdit cadastre, les lots 21-3-1, 21-3-2, 21-4, 21-5, dudit cadastre, une partie du lot 21-9 (57,653 p.c.) dudit cadastre, le lot 21-9-1 dudit cadastre, parties des lots 22-5 (11887 p.c.), 22-5-1 (3,485 p.c.) du susdit cadastre,
les lots 22-5-1-1, 22-5-1-2, 22-5-3, 22-5-4, 22-5-5, 22-7-1, 22-7-2-1, 22-7-2-2 du susdit cadastre,
parties des lots 22-7-3 (91,198 p.c.), 22-7-3-1 (6,436 p.c.), du cadastre de la Cité de Trois-Rivières,
les lots 22-8, 22-9, 22-10, 22-11 dudit cadastre, parties du lot 22-13 (3,378 p.c.) les lots 22-12-1, partie du lot 22-25 (5,309 p.c.), 22-26-1, 22-26-2, 22-27-1, 22-27-2, 23-172-1, partie du lot 23-172-2 (43,457 p.c.), 26-218, 26A-447 du susdit cadastre,
parties de lots 887 (305 p.c.), 894 (6,080 p.c.), 895 (1,972 p.c.) 896 (1,954 p.c.), 897 (815 p.c.), 899 (1,958 p.c.), du susdit cadastre, le lot 900 du susdit cadastre,
parties des lots 937 (9,595 p.c.), 967 (556 p.c.), 968 (266 p.c.), 972 (4,425 p.c.), 973 (6,118 p.c.),
les lots 974, 975, 976, 978, 979, 980, 981 du susdit cadastre,
parties des lots 982 (4,518 p.c.), 983 (3,800 p.c.), 1122-17 (2233 p.c.) du susdit cadastre,
les lots 1122-52, 1122-53, 1122-54, partie du lot 1122-55 (2,016 p.c.), partie du lot 1122-56 (2,188 p.c.), 1205-3, 1205-4, 1206-1, du susdit cadastre,
parties des lots 2236 (752 p.c.), 2236 (5728 p.c.), 2237 (1,667 p.c.), 2237 (11,011 p.c.) 8-1 (20,958 p.c.), 9 (6,881 p.c.), 23-174 (rue) (97,105 p.c.), une partie sans désignation cadastrale de 3,166 p.c. (rue Angoulème), une autre partie sans désignation cadatrale de 13,657 p.c. (rue Denoue), une autre partie sans désignation cadastrale de 2,281 p.c. (rue Jean Sauvaget), une autre partie sans désignation cadastrale de 3,121 p.c. (rue St-Maurice), une autre partie sans désignation cadastrale de 5,233 p.c. (rue Saint-Réal), 1122-1 (10,472 p.c.), 1122-51 (2,610 p.c.), 1122-57 (47.3 p.c.), 1122-107 (2,969 p.c.), 1122-108 (1,084 p.c.), 1122-109 (1,330 p.c.), 1122-110 (1,227 p.c.), 1122-111 (767 p.c.), 1122-112 (282 p.c.), 1122-113 (2 p.c.), 1123-340 (650 p.c.), 1123-361 (444 p.c.), 1123-377 (762 p.c.), 1123-387 (908 p.c.), 1408 (659 p.c.), 1576 (1110 p.c.), 1579 (2402 p.c.), 26-354 (ruelle) (672 p.c.), 26-232 (ruelle) 373 p.c.), du cadastre de la Cité de Trois-Rivières,

telles que parties de lots sont montrées sur les plans suivants:

1- Parcelles Nos. 1 à 3 et 10 à 56, plan No. 7-9711-44, daté du 72-06-28 par René Jodoin, a.-g., et revisé le 80-01-21 par Benoît Allaire, a.-g.;
2- Parcelle No. 4, extrait du plan No. 7-9711-13, daté du 73-05-01, par René Jodoin, a.-g.;
3- Parcelle No. 5, extrait du plan No. 7-9711-8, daté du 72-09-13, par René Jodoin, a.-g.;

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

4- Parcelle No. 6, plan No. 7-9711-166, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
5- Parcelles Nos. 7,8, 59 à 65, 70 à 79, 89 et 90, plan 7-9711-130, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
6- Parcelle No. 9, extrait du plan No. 7-9711-3 daté du 72-04-26, par René Jodoin, a.-g.;
7- Parcelle No. 57, plan numéro 7-9711-67, daté du 72-08-01, par Gilles Poulin, a.-g.;
8- Parcelle No. 58, plan No. 7-9711-91, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
9- Parcelles Nos. 66, 69, 91 et 92, extrait du plan numéro 7-9711-280, daté du 73-11-14, par René Jodoin, a.-g.;
10- Parcelles Nos. 67 et 68, plan No. 7-9711-126, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
11- Parcelle No. 80, plan No. 7-9711-206, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
12- Parcelles Nos. 81 à 85, plan No. 7-9711-217, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
13- Parcelles Nos. 86 à 88, plan No. 7-9711-153, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
14- Parcelles Nos. 93 à 95, extrait du plan numéro 7-9711-3, daté du 72-04-26, par René Jodoin, a.-g.;
15- Parcelles Nos. 96 à 100 et 115 à 118, plan No. 22-B-5T-X, feuillet 5A/7, daté du 80-07-15, par Benoît Allaire, a.-g.;
16- Parcelles Nos. 101 à 114, plan No. 22-B-5T-X, feuillet 6A/7, daté du 80-07-15, par Benoît Allaire, a.-g.;
17- Parcelle No. 119, plan numéro 7-9711-69, daté du 72-08-01, par Gilles Poulin, a.-g.;
18- Parcelle No. 120, plan No. 7-9711-63, daté du 72-08-01, par Gilles Poulin, a.-g.;

une copie de tous les plans énumérés ci-dessus, demeure déposée dans les archives de la Ville, comme s'ils étaient annexés à la présente résolution.

En contre-échange, Sa Majesté la Reine, du Chef de la Province de Québec, agissant par le Ministre des Transports, cède à la Ville les lots et/ou parties de lots suivants:
Parties des lots 26-A-423 (1,673 p.c.), 26-A-423B (155 p.c.), 26-A-455 (33 p.c.), 26-A-459 (ruelle) (187 p.c.), 26-A-460 (79 p.c.), 26-A-461 (2,494 p.c.), 26-A-462 (3,964 p.c.), 26-A-473 (824 p.c.), 26-A-474 (2,519 p.c.), 26-212-5 (70 p.c.), 26-212-6 (196 pi.), 26-212-8 (456 p.c.), 26-212-15 (2145 p.c.), 26-212-16 (462 p.c.), 26-228 (108 p.c.), 26-229 (3045 p.c.), 26-234 (664 p.c.), 26-235 (28 p.c.), 26-352 (1636 p.c.), 26-353 (ruelle) (53 p.c.), 26-382 (1130 p.c.), 26-383 (3087 p.c.), 279-1 (4,485 p.c.), 279-2 (5309 p.c.), 280-1 (111 p.c.), le lot 362,
parties des lots 363 (7,117 p.c.), 1006 (190 p.c.), 1007 (3,172 p.c.), 1122-19 (320 p.c.), 1122-20 (1,793 p.c.), 1122-49 (1320 p.c.), 1122-50 (29 p.c.), 1122-64 (236 p.c.), 1122-65 (1665 p.c.),
le lot 1122-98,
parties des lots 1122-99 non subdivisé (920 p.c.), 1122-99-1 (1,459 p.c.), 1122-100 (1330 p.c.), 1122-101-1 (74 pi.ca.), 1122-101-2 (14 p.c.), 1122-121 (214 p.c.), 1122-122 (1634 p.c.), 1122-153 (2355 p.c.), 1122-154 (1022 p.c.), 1122-172 (190 p.c.), 1122-173 (1,594 p.c.), 1122-203 (985 p.c.), 1122-207 (2 p.c.), 1122-208 (267 p.c.), 1122-209 (706 p.c.), 1122-210 (1,143 p.c.), 1122-211 (1577 p.c.), 1122-212 (1980 p.c.),
le lot 1122-215,
parties des lots 1123-342 (3126 p.c.), 1123-343 (2,354 p.c.), 1123-344 (1975 p.c.), 1123-345 (1528 p.c.), 1123-346 (1082 p.c.), 1123-347 (636 p.c.), 1123-348 (191 p.c.), 1123-372 (2,000 p.c.),
le lot 1123-373,
parties des lots 1123-374 (2,087 p.c.), 1123-375 (1651 p.c.) 1123-376 (1135 p.c.), 1123-378 (234 p.c.), 1123-379 (1 p.c.), 1204-2 (23 p.c.), 1204-3 (179 p.c.),

1204-4 (117 p.c.), 1205-1 (239 p.c.), 1205-2 (534 p.c.), 1205-3 (711 p.c.), 1205-4 (229 p.c.), 1206-1 (660 p.c.), 1206-2 (1066 p.c.), 1206-3 (1243 p.c.), 1206-4 (224 p.c.), 1214-2 (1666 p.c.), 1214-3 (1590 p.c.), 1251 (2004 p.c.), 1252 (2,943 p.c.), 1253 (1484 p.c.), 1253-1 (2303 p.c.), le lot 1254-1,
parties des lots 1254-2 (1273 p.c.), 1356 (5297 p.c.), 1356 (63 p.c.), 1357 (5357 p.c.), 1357 (3 p.c.), 1366 (236 p.c.), le lot 1370,
parties des lots 1373-A-1 (3712 p.c.), 1373-A-2 (2180 p.c.), 1373-A-3 (1778 p.c.), 1373-A-4 (1530 p.c.), 1373-A-5 (1282 p.c.), 1373-A-6 (1033 p.c.), 1373-A-7 (785 p.c.), 1373-A-8 (537 p.c.), 1373-A-9 (289 p.c.), 1373-A-10 (54 p.c.), 1393 (119 p.c.), 1394 (688 p.c.), 1395 (1300 p.c.), 1396 (1977 p.c.), 1577 (5753 p.c.), 2209-19 (190 p.c.), 2209-20 (570 p.c.), 2209-21 (951 p.c.), 2209-22 (1332 p.c.), 2209-23 (1713 p.c.), 2209-24 (2074 p.c.), 26-232 (ruelle) (479 p.c.), 26-212-9 (3710 p.c.), 26-354 (ruelle) (672 p.c.), tous lots et parties de lots ci-haut faisant partie du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières.

telles que ces parties de lots sont montrées sur les plans suivants:

1- Parcelles 1, 10 à 18, 117, 118, feuillet No. 2 du plan No. 22-B-5T-X, daté du 75-02-13, préparé par René Jodoin, a.-g.;
2- Parcelles 2 à 9, 19 à 27, 119, feuillet No. 3 du plan No. 22-B-5T-X ci-dessus décrit;
3- Parcelles 28, 29, 94 à 105, 110, feuillet No. 4 du plan No. 22-B-5T-X ci-dessus décrit;
4- Parcelles 30 à 35, 38 à 43, 45 à 54, 56 à 62, 65 à 69, feuillet No. 6 du plan No. 22-B-5T-X ci-dessus décrit;
5- Parcelles 36, 37, plan parcellaire No. 6 du plan EX-76-554-183 du 77-02-09, préparé par Camil Robitaille, a.-g.;
6- Parcelle 44, plan parcellaire No. 2 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
7- Parcelle 55, plan parcellaire No. 4 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
8- Parcelles 63, 64, plan parcellaire No. 7 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
9- Parcelles 70 à 80, 82 à 87, 89, 91, 93, 106 à 109, 111 à 116, feuillet No. 5 du plan No. 22-B-5T-X ci-dessus décrit;
10- Parcelle 88, plan parcellaire No. 5 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
11- Parcelles 90, 92, plan EX-77-554-064, minute No. 526, daté du 77-05-06, préparé par Camil Robitaille, a.-g.;
12- Parcelle 95, plan parcellaire No. 8 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
13- Parcelles 96-97, plan EX-77-554-064, minute No. 527, daté du 77-05-06, préparé par Camil Robitaille, a.-g.;

une copie de tous les plans énumérés ci-dessus, demeure déposée dans les archives de la Ville comme s'ils étaient annexés à la présente résolution.

Cet acte d'échange sera fait pour une somme de $880,231.00 dont une soulte de $647,426.00 payable par Sa Majesté La Reine, du Chef de la Province de Québec, agissant par le Ministre des Transports, les parties devant renoncer au privilège des co-échangistes prévu au Code civil.

Il est de plus résolu que Son Honneur le Maire ou en son absence, Monsieur le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer ledit acte d'échange, à recevoir les sommes dues et à donner quittance, le tout après approbation de la présente résolution par la Commission municipale du Québec.

Tous les terrains devant faire l'objet de cet échange,

INITIALES DU MAIRE

155

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 25ième JOUR DE MAI 1981

sont ceux qui apparaissent décrits à un projet d'acte d'échange dressé par les soins de Me André Vachon, notaire, dont un exemplaire a été soumis et accepté lors de la présente séance et déposé dans les archives de la Ville apres avoir été initialé par le Maire et le Greffier, avec le même effet que si ce projet d'acte d'échange faisait partie de la présente résolution.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

156

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 1er JOUR DE JUIN 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 1er jour du mois de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
25-05-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 25 mai 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

d) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté;

e) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

f) Amendement au règl. 191 pour modifier la règlementation applicable aux bâtiments commerciaux et résidentiels dans les zones CB-16 secteur 4 et RC-16 secteur 1 (succession Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 27 avril 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté;

g) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

LUNDI, LE 1er JOUR DE JUIN 1981

Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage, aux fins de modifier la réglementation pour créer une nouvelle zone qui sera connue sous la dénomination de 6Va (parc) et pour agrandir la zone RE-"E" vers la rue Jean Nicolet en permettant dans cette zone que les usages "édifices à bureaux".

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières.

Travaux ptie lot 229 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux d'excavation et remblai sur une partie du lot 229 situé à l'angle du Boul. Industriel et de la rue Tebbutt, dans le Parc Industriel No. 2, pour une somme n'excédant pas $100,000.00 et autorisant un emprunt suffisant en vertu de la Loi sur les Fonds industriels et le règlement 270 de la Ville.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

Travaux de voirie sur le Boul. Des Forges Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de voirie sur le Boul. Des Forges, entre la 16ième rue et le KI-8-EB, au coût de $90,000.00 et des travaux de réparation de la balustrade de la Côte Plouffe, au coût de $22,600.00 et autorisant des virements de fonds pour payer le coût de ces travaux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 1er jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

256-81 Compte rendu 25-05-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 25 mai 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

257-81 Règlement 771 travaux au local C-22 etc. Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 25 mai 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

LUNDI, LE 1er JOUR DE JUIN 1981

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 771 (1981) décrétant des travaux de réaménagement du local C-22 en 17 stalles pour chevaux, diverses réparations au local des Juges de l'Hippodrome et divers travaux à la Marina, et décrétant un emprunt au fonds de roulement au montant de $33,600.00 à ces effets, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

258-81
Contrat
Aménagement
Pluri-Service
Inc. coupe de
gazon dans
les talus
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec LES AMÉNAGEMENTS PLURI SERVICE INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de coupe de gazon dans différents talus de la Ville en 1981, pour le prix de $11,500.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

259-81
Contrat
cession à
la Ville
par la Com.
Soclaire re:
terrain situé
à l'arrière
de l'école
Jean Godefroy
Adoption

ATTENDU que La Commission Scolaire de Trois-Rivières a offert de se départir de l'école Jean-Godefroy, située Boul. Des Forges à Trois-Rivières;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a signifié son intention d'acquérir une partie seulement du terrain situé à l'arrière de l'école;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de se porter acquéreur de l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières connu et désigne comme faisant partie du lot numéro DEUX de la subdivision officielle du lot numéro ONZE CENT SIX (1106-P.2) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, borné au nord-est, au lot No. 1106-3, où l'emplacement a une largeur de soixante-seize mètres et cinq centièmes de mètre (76.05 m.), d'un côté, au sud-est, à une partie du lot No. 1105, où l'emplacement a une profondeur de cent vingt mètres et neuf centièmes de mètre (120.09 m.), au sud-ouest, à une partie du lot No. 1106-2 à être cédée à l'Université du Québec à Trois-Rivières, où l'emplacement a une largeur de soixante-douze mètres et quarante-huit centièmes de mètre (72.48 m.), au sud-ouest également à une partie du lot No. 1106-1, où l'emplacement a une largeur de trois mètres et soixante-quinze centièmes de mètre (3.75 m.) et au nord-ouest, au lot No. 1107-2, où l'emplacement a une profondeur de cent mètres et quatre-vingt-deux centièmes de mètre (100.82 M.). Cet emplacement a une superficie de neuf mille quatre-vingt-quatre mètres carrés (9,084 m.c.) et apparaît, entouré d'un trait rouge, sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 9 avril 1981, dont copie a été annexée à la minute des présentes après avoir été reconnue véritable par les Mandataires des parties, signée par eux avec

et en présence du notaire soussigné. Cet emplacement est de plus borné au nord-ouest, à une partie du lot No. 1106-1, où il a une profondeur de 21.14 m.

pour le prix de $1.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte d'achat préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

260-81
Contrat
Les Aigles
Jr de T.R.
re: entretien
du terrain de
baseball
Albert Gaucher
en 1981
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente sous seing privé avec LES AIGLES JUNIOR DE TROIS-RIVIERES, en vertu de laquelle, ces derniers feront l'entretien du terrain de baseball Albert Gaucher et ce, pour toutes les activités de baseball mineur, pour un montant global et définitif de $3,200.00 couvrant la période du 1er mai au 15 septembre 1981.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

261-81
Contrat
entente avec
Les Aigles
Jr de T.R.
re: location
du stade de
baseball
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente en vertu de laquelle la Ville loue à LES AIGLES JUNIOR DE TROIS-RIVIERES INC., le stade de baseball du Parc de l'Exposition du 20 avril au 30 novembre 1981 pour et en considération d'une somme de $0.05 par personne présente à toutes les activités de baseball, ainsi qu'une somme de $1,000.00 pour les activités de l'Expo Régionale, les Aigles Junior devant assumer l'entretien du stade moyennant une somme de $8,800.00.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

262-81
Subvention
annuelle du
S.E.E.I.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que la Ville de Trois-Rivières verse une subvention de $80,000.00 au Service d'Expansion Économique et Industrielle de Trois-Rivières pour l'exercice financier 1981.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

160

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 1er JOUR DE JUIN 1981

263-81
Comptes
à payer
liste
hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Guy Roussel:	
Manoir de Niverville - trottoir en pavé - paiement final	$ 3,020.00
C.E. Roux Inc.:	
Maison des Vins - estimé No. 1 - retenue 10%	33,705.18
J.C. Papillon & Fils:	
Réparation conduite de lavage des filtres	2,516.30
Équipement de bureau de Nicolet:	
Pose et installation de supports à registres comptables - voûte trésorerie	651.90
Canadien Pacifique Ltée:	
Bail tuyaux et câbles souterrains	1.00
Dépenses - passages à niveau - janvier, février, mars 1981 (ajustement en fonction du coût de la vie)	2,267.88
Graphi Technique Inc.:	
Achat de films - service urbanisme - plan de zonage	1,005.33
Mediacom Inc.:	
Panneau publicitaire - autoroute 55 - mai 1981	50.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - Administration générale - Travaux Publics, Expo, Loisirs, Bibliothèque, Police - avril 1981	2,049.78
Michel Matteau:	
Remboursement de frais de scolarité U.Q.T.R. - 50%	39.45
Pucet & Fils:	
Livre d'Or	125.00
Pouliot, Guérard & Associés:	
Honoraires - Régime des Rentes - 1er octobre 1980 au 31 mars 1981	5,165.00
Gaston St-Pierre:	
Montage des bases et préparation de travail - plan de zonage	630.24
Claude Leblanc:	
Honoraires - service d'informatique - avril et mai 1981	1,185.00
Linteau, Villeneuve, Miller:	
Huissier	18.50
Trust Général du Canada:	
Ajustement de taxes - location édifice Royale - Bail terminé le 28 février 1981	536.15
Le Nouvelliste:	
Avis public - appel d'offres - offre d'emploi	310.00
Avis public - publicité - Hippodrome	555.75
Michel Thibeault:	
Frais de voyage - Mirabel - cours prévention No. 2	90.64
OCTROIS - BASEBALL 1981 - 1er VERSEMENT	
Loisirs Normanville	206.00
Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	338.00
Loisirs Ste-Cécile	137.00
Centre Landry	206.00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf	322.00
Loisirs St-Sacrement	523.00
Loisirs Ste-Marguerite	242.00
Loisirs Ste-Thérèse	1,143.00
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Coût des contrats - baseball 1981	1,383.00
Association Sportive Ste-Cécile:	
Préposé entretien des bâtisses - préparation de pataugeuse - 2e versement	1,606.00
SUBVENTIONS - RESTAURATION SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL)	

LUNDI, LE 1er JOUR DE JUIN 1981

Albert Duplessis	1,939.00
Fernand Desaulniers	5,717.50
Thérèse Lampron	2,380.00
Dollard Goyette	1,762.50
François St-Arnaud	2,437.50

HIPPODROME

Interfax Enr.:	
Programmation pour statistiques sur ordinateur	1,074.52
Jean Beaulieu:	
Esquisse pour publicité dans les journaux	50.00
Agence de Sécurité Phillips:	
Surveillance - programmes 3 à 8	874.98
Association Nationale des Pistes de Courses du Canada:	
Cotisation - saison 1981	660.00
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - du 22 mars au 26 avril 1981 - 9 programmes	2,269.80
CIGB-FM:	
Publicité - avril 1981	138.72
Hôpital Vétérinaire Des Forges:	
Soins professionnels - 10 programmes	500.00
Imprimerie Art Graphique:	
Impression de programmes Nos 5 à 10	2,392.55
Infofax Inc.:	
Location mini-ordinateur - mai 1981	106.92
Journal de Montréal:	
Prime de position - publicité	40.31
Photo Lambert Inc.:	
Honoraires - service de télévision en circuit fermé - du 22 mars au 28 avril 1981	1,347.12
Armand "Kid" Martel:	
Publicité - du 22 mars au 28 avril 1981	60.00
Yvon Pratte Harness:	
Réparations diverses	44.46
Télémédia CHLN:	
Publicité - avril 1981	328.44
Roger Baril:	
Dépenses de voyage - Édifice des Travaux Publics Ste-Foy et Cap Rouge	42.68
Jean-Louis Goneau:	
Dépenses de voyage - Colloque A.Q.A.B. - Granby	341.90
Allocation d'automobile - avril 1981 - 313 milles	68.86

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Gaston Desaulniers	89.38
René Monfette	426.12
Albert Morrissette	80.98
Jacques St-Laurent	48.27
Jacques St-Laurent	48.46
Guy-Paul Simard	410.08
TOTAL:	$85,710.15

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

162

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 8ième JOUR DE JUIN 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 8ième jour du mois de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Léopold	ALARIE
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
01-06-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 1er juin 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980;

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

d) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

e) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

f) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

g) Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 1er juin 1981;

Amendement
au règl. 191
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 191, concernant le zonage de manière à réduire la zone RC-16 secteur 1, à établir une nouvelle zone qui sera connue sous la dénomination de RC-16 secteur 2 et dans laquelle seront

permis les bâtiments familiaux d'une densité maximum de 45 logements à l'acre et d'une hauteur maximum de 4 étages, et à agrandir la zone CB-16 secteur 4.

Il y aura de dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 8ième jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

264-81
Compte rendu
1-06-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 1er juin 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

265-81
Règlement
270-16
travaux sur
lot P.229
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 270-16 (1981) autorisant le Conseil à emprunter une somme de $100,000.00 sous l'autorité du règlement 270 créant un fonds industriel aux fins d'exécuter des travaux d'excavation et de remblaie sur une partie du lot 229 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, située à l'angle du Boul. Industriel et de la rue Tebbutt dans le Parc Industriel No. 2 soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

266-81
Règlement
772 travaux
Boul. Des
Forges et
balustrade
Côte Plouffe
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 772 (1981) décrétant des travaux de voirie sur le Boul. Des Forges, entre la 16ième rue, le Ki-8-EB et des travaux de réparation de la balustrade de la Côte Plouffe, le tout au coût de $113,000.00 dont $12,463.00 à même un montant réservé et engagé à cette fin au budget 1980 et autorisant des virements de fonds à même les règlements 453 et 637 pour payer une partie du coût de ces travaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 8ième JOUR DE JUIN 1981

267-81
Projet règl. 191-58-B (Succ. Lajoie) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le projet de règlement No. 191-58-B (Succession Lajoie) amendant le No. 191 de manière à réduire la zone RC-16 secteur 1, à établir une nouvelle zone qui sera connue sous la dénomination de RC-16 secteur 2 et à agrandir la zone CB-16 secteur 4, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

268-81
Projet règl. 191-54-A (Riv.Milette) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le projet de règlement No. 191-54-A (Rivière Milette) amendant le No. 191 de manière à réduire la zone PD-17 secteur 2 et à établir une nouvelle zone résidentielle qui sera connue sous la dénomination de RC-17 secteur 1 et pour laquelle la réglementation suivante est édictée soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

269-81
Contrat Jacques BÉLAND ptie des lots 1001 et 1002 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un bail sous seing privé avec M. Jacques BÉLAND, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières loue le terrain ci-après décrit:

DESCRIPTION DES LIEUX

Un terrain de figure irrégulière, borné vers le nord-est par partie des lots 1001 et 1002, vers le nord-ouest, sud-est et sud-ouest par partie du même lot.

Mesurant quarante-six (46.0) pieds dans sa ligne nord-ouest, quarante-sept pieds et onze centièmes (47.11) dans sa ligne nord-est, quarante-six pieds et quatre dixièmes (46.4) dans sa ligne sud-est, quarante pieds et soixante-quinze centièmes (40.75) dans sa ligne sud-ouest.

Contenant en superficie deux mille vingt et un pieds carrés, mesure anglaise (2,021.).

Pour le prix de $1.00 par année du 1er mai 1981 au 30 avril 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

270-81
Contrat CONST. ET PAV. PORTNEUF INC. trav. de recouvrement de pavage 1981 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de recouvrement de pavage pour l'année 1981 pour le prix de $139,236.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 8ième JOUR DE JUIN 1981

271-81
Contrat
CIE H. FORTIER
location de
l'immeuble sis
au 2200 de la
rue St-Olivier
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de louer à la CIE H. FORTIER l'immeuble suivant:

DESCRIPTION:

Une bâtisse située au No. 2200 rue St-Olivier, Trois-Rivières, d'une superficie totale d'environ 4,325 pieds carrés comprenant 14 pièces dont entre autres 4 bureaux et 2 entrepôts.

pour une durée de deux (2) ans à compter du 1er juillet 1981 pour un loyer de $14,400.00 payable $600.00/mois au début de chaque mois.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

272-81
Contrat
Gilles LAJOIE
et Micheline
PLANTE, vente
par la Ville
lot 181-863
Adoption

ATTENDU que le 28 mars 1981 la Ville de Trois-Rivières a demandé des offres pour l'acquisition du lot 181-863 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que M. Gilles Lajoie et Mlle Micheline Plante ont présenté la plus haute soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à Gilles Lajoie et Micheline Plante le lot 181-863 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières au prix de $7,888.56.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Danielle Lesieur, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

273-81
Contrat
Claude DIONNE
rétrocession
du lot 181-864
Adoption

ATTENDU que M. Claude Dionne s'était porté acquéreur du lot 181-864 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, le 3 février 1981;

ATTENDU que M. Dionne n'entend plus ériger une maison d'habitation sur ce terrain et offre de rétrocéder ledit terrain à la Ville au prix payé lors de l'acquisition;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de reprendre le lot 181-864 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $7,905.98.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et de la Ville, l'acte de rétrocession du lot 181-864 avec M. Claude Dionne.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de rétrocession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

274-81
Contrat
Denis LEFEBVRE
et Richard
FRIGON vente
par la Ville
lot 181-2-132
Adoption

ATTENDU que le 28 mars 1981 la Ville de Trois-Rivières a demandé des offres pour l'acquisition du lot 181-2-132 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

ATTENDU que MM. DENIS LEFEBVRE et RICHARD FRIGON ont présenté la plus haute soumission;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à MM. DENIS LEFEBVRE et RICHARD FRIGON le lot 181-2-132 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières au prix de $7,966.35.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Maurice Pellerin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

275-81
Contrat
R.L. CRAIN
INC. vente
par la Ville
lot P.226
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que la Ville de Trois-Rivières vende à R.L. CRAIN INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Un emplacement de figure irrégulière, étant une partie du lot numéro DEUX CENT VINGT-SIX (P226) du cadastre officiel de la paroisse des Trois-Rivières et étant plus particulièrement décrit comme suit: commençant au point "A", lequel point étant situé à l'intersection de la ligne séparative entre le lot 226-7 (Boul. Parent) et une partie du lot 226 et la ligne séparative des lots 225 et 226.

Dudit point de départ ainsi déterminé suivant la ligne séparative entre le lot 226-7 (rue) et une partie du lot (226) étant l'emprise sud-ouest du Boul. Parent selon une direction générale est, une distance de cent cinquante trois mètres et quarante centièmes (153.40 m.) suivant un arc de cercle ayant un rayon de deux cent quatre-vingt-cinq mètres et quatre-vingt-cinq centièmes (285.85 m.) jusqu'au point "B"; de là, suivant la ligne séparative entre le lot 226-5 et une partie du lot 226, une distance de deux cent douze mètres et quatre-vingt-quatorze centièmes (212.94 m.) jusqu'au point "C"; de là, suivant la ligne séparative entre le lot 226-6 et une partie du lot 226, une distance de cent trente mètres et cinquante-trois centièmes (130.53 m.) jusqu'au point "D"; de là, suivant la ligne séparative entre les lots 225 et 226, une distance de cent trente-quatre mètres et quinze centièmes (134.15 m.) jusqu'au point de départ "A".

Ledit emplacement est borné vers l'est par le lot 226-7 (Boul. Parent); vers le sud-est par le lot 226-5; vers le

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

sud-ouest, par le lot 226-6; vers le nord-ouest, par une partie du lot 225.

Ledit emplacement ainsi décrit forme une superficie de vingt et un mille cinq cent quatre-vingt-quatroze mètres carrés (21594 m.c.).

Tel que le tout apparaît sur un plan et une description technique préparé par M. Régis Lévesque, arpenteur-géomètre, le 4 mai 1981 et dont copie demeure annexée à la minute des présentes, pour en faire partie.

pour le prix de $13,946.15.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Jean Paquin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet d'acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du Ministre des Affaires municipales et du Ministre des l'Industrie et du Commerce du Québec.

ADOPTÉ

276-81
Contrat
LOISIRS
ST-JEAN-DE-
BRÉBEUF INC.
pro.d'entente
re: gestion
et entretien
du Pavillon
Gagnon
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LES LOISIRS ST-JEAN-DE-BRÉBEUF INC. pour l'entretien et la gestion du Pavillon Gagnon, du 29 décembre 1980 au 2 janvier 1982 moyennant une somme annuelle de $1,310.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

277-81
Contrat
ASS. SPORT.
STE-CÉCILE
INC. re:
moniteur au
parc Lemire
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION SPORTIVE STE-CÉCILE INC. pour le paiement d'un moniteur responsable du terrain de jeux au Parc Lemire, en vue de l'animation et de l'organisation d'un programme d'activités pour jeunes de 6 à 12 ans dans ce secteur, du 29 juin au 21 août 1981 moyennant une somme de $1,390.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 8ième JOUR DE JUIN 1981

278-81
Contrat
LE CENTRE
LANDRY INC.
re: animateur
au parc
Jean Béliveau
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LE CENTRE LANDRY pour le paiement d'un animateur responsable du terrain de jeux du Parc Jean Béliveau, en vue de l'animation et de l'organisation d'un programme d'activités des jeunes de 6 à 12 ans dans ce secteur, du 15 juin au 21 août 1981 moyennant une somme de $1,610.00 ainsi qu'un avenant pour l'entretien du Parc Des Pins du 8 juin à la mi-septembre 1981 pour une somme de $1,100.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

279-81
Annulation
du caractère
de rue re:
lot 112-184-1
Adoption

ATTENDU que la partie de ruelle étant le lot 1122-184-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières n'a jamais été ouverte au public ni utilisée comme ruelle;

ATTENDU que certaines propriétés adjacentes sont en partie construites sur le lot ci-haut mentionné;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le caractère de rue soit et est enlevé au lot 1122-184-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

280-81
Amen. à la
Charte re:
régime de
retraite du
maire et des
conseillers
Adoption

CONSIDÉRANT que la Ville possède une charte accordant aux membres du Conseil de Ville une pension annuelle de $1,500.00 à toute personne ayant rempli la fonction de membre du conseil pendant au moins douze (12) ans;

CONSIDÉRANT que le Régime de Retraite des maires et des conseillers des municipalités du Québec ne répond pas aux attentes des membres du conseil élus avant le 31 décembre 1974;

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil de Ville de Trois-Rivières ont pris pour acquis que la nouvelle loi créant le régime général de retraite pour les maires et les conseillers rendait impossible toute modification aux chartes existantes des villes relativement au régime de rente des membres du conseil;

CONSIDÉRANT les précédents créés par l'Assemblée nationale du Québec concernant les amendements apportés à la charte de certaines villes à l'effet de modifier les montants de rente à verser aux membres du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que la Ville s'adresse à l'Assemblée nationale du Québec pour l'adoption d'une loi privée modifiant la charte de la Ville relativement au régime général de retraite pour les maires et les conseillers.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 8ième JOUR DE JUIN 1981

281-81
Demande de contribution finan. à S.O.D.I.C. re: piste de courses 1981 Adoption

ATTENDU que la Société de Développement de l'Industrie des Courses de Chevaux du Québec Inc. (SODIC) offre de participer à un programme d'aide financière aux pistes de courses de chevaux sous-harnais;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières pourrait retirer certains avantages en participant à ce programme;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières demande à S.O.D.I.C. Québec Inc. pour participer à son programme d'aide financière aux pistes de courses de chevaux sous-harnais.

Que M. Lucien A. Ouellet, assistant-trésorier, soit et est autorisé à produire cette demande pour et au nom de la Ville, ainsi que tous documents pertinents à cet effet.

ADOPTÉ

282-81
Bail avec l'Ass. des Hommes d'aff. du Centre-Ville de T.-R. Inc. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Trois-Rivières, un bail sous seing privé avec l'Association des Hommes d'affaires du Centre-Ville de Trois-Rivières Inc., en vertu duquel la Ville loue par les présentes les terrains suivants:-

- lot 634

- les lots 627-1 et 2 et 628-1 et 2
- 626-2
- 616-3
- 625
- 617-5

du cadastre de la Cité de Trois-Rivières (Revisé) pour le prix de $1.00 payable d'avance, pour une période de 12 mois à compter du 1er janvier 1981.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

283-81
Contrat avec DALBY INC. trav. local C-22 Parc Expo. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec DALBY INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de réaménagement du local C-22 du Parc de l'Exposition, en une écurie de 17 stalles, pour le prix de $24,488.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 8ième JOUR DE JUIN 1981

284-81
Contrat
avec T.R.
Cimentiers
Inc.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec Trois-Rivières Cimentiers Inc., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de confection de trottoirs et de bordures de rues en 1981, pour le prix de $60,972.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

285-81
Félicitations
à M. Roland
Thibeault
Adoption

VU les élections à la Commission Scolaire de Trois-Rivières;

VU la victoire de M. Roland Thibeault suite au suffrage exprimé le 7 juin dernier;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félécitations à M. Roland Thibeault pour sa réélection au poste de commissaire au sein du Conseil de la Commission Scolaire de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

286-81
Comptes
à payer
liste
hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Sablière Ste-Marthe Inc.:	
Egoût - talus Ste-Marguerite	
Estimé no 1 - retenue 10%	$ 10,124.88
Clôture Cambrek Inc.:	
Clôtures - Terrains de baseball	
Parcs J. Buteux et Lambert	
Estimé no 1 - retenue 10%	10,932.07
J.P. Doyon Ltée:	
Aqueduc - rue Ste-Julie- remise de retenue	8,509.18
L.D.N. Protection Service Enr.:	
Système anti-intrusion - Pavillon de la	
Jeunesse - remise de retenue moins	
raccordement à Bell Canada	102.29
Caisse enregistreuse EBM:	
Achat caisse enregistreuse - Autogare et rubans	2,188.84
Caisse enregistreuse EBM:	
Contrat d'entretien - caisse enregistreuse	
Hippodrome 1981-82	95.00
Marché Victoria Inc.:	
Achats divers	21.95
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres et publicité - Hippodrome	495.00
St- Maurice Aéro Club:	
Services rendus aéroport mai 1981 et services	
de gérance	390.00
Télécommunication T.R. Ltée:	
Services de Télé-page - juin 1981	
Service de la Police	32.67
Rodrigue Lemire:	
Sténographe officiel	35.00
Jacques Trudel:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Huissier	600.00
Dr Roger Caron:	
Examens médicaux - mai 1981	300.00
Jocelyne Bédard:	
Frais de scolarité - Cegep	
(Obtention du permis des CGA)	55.25
Nobert, Young, Lanouette & Ass.:	
Honoraires - Vérification - régime de rentes	
pour les employés 1980	1,075.00
Association des travaux publics d'Amérique:	
Formule d'inscription journée d'étude	
Robert Rousseau	35.00
Fonds d'assistance Carrefour des Vieilles Forges:	
Octroi	100.00
Association des Arénas du Québec Inc.:	
Cotisation 1981	30.00
Association québécoise des professeurs de français	
Octroi - congrès novembre 1981	300.00
Fonds d'échange France-Québec:	
Visite d'un groupe d'étudiants - octroi	200.00
Hélène Chrétien:	
Atelier de sexualité - Centre N.-D.-de la Paix	75.00
Finale régionale des jeux du Québec, été 1981:	
Souper - Pavillon St-Arnaud	480.00
Association québécoise d'Urbaniste:	
Inscription - 3ième conférence annuelle	
MM. Alarie et Bruneau	280.00
Ovide Demontigny:	
Loyer mai et juin 1981 - local St-Philippe	400.00
Baseball Mauricie:	
Appointement des arbitres - baseball mineur	
Avance	1,500.00
Frais d'inscription	200.00
Fédération québécoise de hockey sur glace Inc.:	
Addition à la fédération-	
septembre 1980 et août 1981 (177 jeunes)	708.00
Pavillon St-Arnaud:	
Coût du chauffage, électricité et	
produits d'entretien - 1er versement	10,750.00

HIPPODROME

Agence de sécurité Philipps Inc.:	
Surveillance	430.72
Alliance Blindé Ltée:	
Transport d'argent - avril et mai 1981	260.00
Brasserie O'Keefe Ltée:	
Achat de bière	811.30
Brasserie O'Keefe Ltée:	
Achat de bière	502.92
Brasserie Labatt Ltée:	
Achat de bière	402.40
Cotnoir et Pleau Ltée:	
Achat de bière	1,504.00
Cotnoir et Pleau Ltée:	
Achat de bière	700.44
Canadian Trotting Association:	
Honoraires et permis - 10 programmes	2,399.87
Infofax Inc.:	
Loyer mai - ordinateur juin 1981	106.92
Imprimerie Art Graphique Inc.:	
Impression de programmes no 11 à 18	3,180.62
Journal de Montréal:	
Publicité	120.93
Yvon Pratte Harness Shop:	
Achats divers	43.27
Guy Poirier:	
Dépenses de voyage à Québec	
Rencontre du comite de hippobec	43.80
Lucien A. Ouellet:	

INITIALES DU MAIRE

172

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 8ième JOUR DE JUIN 1981

Souper - réunion comité des 5	66.10
Fleuriste Marie-Antoinette:	
Fête des mères	37.80
Probec Ltée:	
Offre d'emploi	424.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Jean Benoit: 28 milles	6.16
François Bolduc: 140 milles	30.80
Pierre Cossette: 81 milles	17.82
Serge Dumas: 99 milles	21.86
Louise Houde: 203 milles	44.68
Claude Juteau: 109 milles	23.98
Benoit Landry: 524 milles	115.28
Stéphan Latour: 80 milles	17.60
Roger Lefèbvre: 229 milles	50.38
Richard Lemire: 77 milles	16.94
Pierre Marchand: 80 milles	17.60
Luc Pagé: 80 milles	17.60
Pierre Pépin: 519 milles	114.18
Raymond St-Pierre: 282 milles	62.04
Gilles Thibeault: 236 milles	51.92
Germain Déziel: 264 milles	58.08
Anatole Houle: 604 milles	132.88
André Laneuville: nov. (1980 et avril 1981) 810 milles	178.20
Michel Lefebvre: 140 milles	30.80
Jean-Jacques Lacroix: Réunion comité des Evaluateurs agréés du Québec - Montréal	59.33
Jean-Jacques Lacroix: Congrès Association des Evaluateurs municipaux - Montebello	411.89
Roger Bruneau: Dîner avec invités zonage de la ville	27.50
Roger Bruneau: Dépenses d'auto - 260 milles	57.20
Gérard P. Brahic: Congrès Association des Evaluateurs municipaux - Montebello	224.37
Lionel Duval: Allocation d'automobile - 833 milles	183.32
Lionel Duval: Transport du personnel	20.00
Nicole Dumoulin: Stage de perfectionnement Montréal - bibliothèque	87.11
Jacques Charette: Dîner d'affaires	62.97
Jacques Charette: Congrès annuel Association des gérants municipaux - Québec	264.46
Armand Allard: Congrès Corporation des bibliothécaires professionnels - bibliothèque	189.63

REMBOURSEMENT DE PETITES CAISSES

Armand Allard	277.68
Nicole L'Espérance	84.99
Guy-Paul Simard	389.63
TOTAL:	$ 64,399.10

ADOPTÉ

LUNDI, LE 8ième JOUR DE JUIN 1981

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

INITIALES DU MAIRE
173
INITIALES DU GREFFIER

INITIALES DU MAIRE

174

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15ième JOUR DE JUIN 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 15ième jour du mois de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
08-06-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 8 juin 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Règlement régissant les enseignes et réclames publicitaires pour tous les bâtiments résidentiels, commerciaux, etc.,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 15 septembre 1980,
maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault.

b) Règlement adoptant un programme de dégagement de terrains "P.D.T. Secteur Hertel",
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 27 octobre 1980;

c) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;
maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault.

d) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

e) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;
maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault.

f) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

g) Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 1er juin 1981;

h) Amendement au règl. de zonage re: zone RC-16 secteur 1, zone RC-16 secteur 2 et zone RC-16 secteur 4,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 8 juin 1981;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15ième JOUR DE JUIN 1981

Travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des mélèzes et autres travaux connexes, à la hauteur de la rue Des Chenaux, près de la rue Le Corbusier, et autorisant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura de dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15ième jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières.

Amendement au règl. 5 re: constables spéciaux. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins d'autoriser l'engagement de constable spéciaux pendant certaines périodes de pointe durant l'année.

Il y aura de dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15ième jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières.

Travaux de pose de services municipaux Sect. Rivière Milette. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de pose des services municipaux d'égout (sanitaire et pluvial), d'aqueduc, de voirie et d'éclairage à canalisation souterraine, sur parties des lots 13, 14 et 16 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, et sur parties des lots 167, 168 et 169 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, et autorisant un emprunt suffisant à cet effet remboursable entièrement par le biais d'une taxe d'amélioration locale. (Projet Gestion Belco)

Il y aura de dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 15ième jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

287-81
Compte-rendu 8-06-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 8 juin 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

288-81
Contrat CONST. MARCEL HOUDE INC. lots 181-789 et 181-866
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CONSTRUCTION MARCEL HOUDE INC., les lots 181-789 et 181-866 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $8,120.00 comptant, l'acquéreur consentant à la Ville une

servitude pour le passage d'un câble électrique sous-terrain sur une partie de ces lots:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE

Une partie de la subdivision sept cent quatre-vingt-neuf du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (P. 181-789), de figure irrégulière, bornée vers le nord-est par le lot 181-790, vers l'est, par le lot 181-783 (rue De Boucherville), vers le sud-ouest par une partie du lot 181-789, vers le nord-ouest par une partie du lot 181-866;

mesurant, dix-neuf mètres et trente-six centièmes (19,36 m) dans sa ligne nord-est, un mètre et soixante-sept centièmes (1,67m) le long d'un arc de cercle de trente-trois mètres et cinq centièmes (33,05m) de rayon dans sa ligne est, vingt mètres et vingt-et-un centièmes (20,21m) dans sa ligne sud-ouest, un mètre et cinquante-deux centièmes (1,52m) dans sa ligne nord-ouest;

Contenant en superficie trente mètres carrés et dix centièmes (30,10 m.c.).

Une partie de la subdivision huit cent soixante-six du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (P. 181-866), de figure régulière, borné vers le nord-est par le lot 181-790, vers le sud-est par une partie du lot 181-789, vers le sud-ouest par une partie du lot 181-966, vers le nord-ouest par le lot 181-867;

mesurant neuf mètres et quatorze centièmes (9,14m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, un métre et cinquante-deux centièmes (1,52m) dans ses lignes sud-est et nord-ouest;

contenant en superficie treize mètres carrés et quatre-vingt-neuf centièmes (13,89 m.c.).

Lesdites servitudes étant illustrées par un liséré rouge tel qu'il appert d'un plan portant le numéro 98-146, préparé par Claude Juteau, arpenteur-géomètre, en date du 28 avril 1981, minute numéro 111, et dont copie dudit plan est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, et le Greffier de la Ville, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Claude Boucher, notaire, constatant cette transaction.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées audit projet d'acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

289-81
Contrat
servitude
lot 178-P.664
DAME
SIMONE
SIMARD
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, et le Greffier de la Ville, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Jean De Charette, notaire, en vertu duquel, dame SIMONE SIMARD consent à la Ville de Trois-Rivières, une servitude perpétuelle de passage en vue d'installer et d'entretenir des fils électriques sousterrains sur l'immeuble suivant:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE de la subdivision numéro SIX CENT SOIXANTE-QUATRE du lot originaire nméro CENT SOIXANTE DIX-HUIT (178-P.664) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, savoir:

De figure rectangulaire, borné vers le nord-est par le lot 178-84-1 (rue Séverin Ameau), vers le sud-est et le sud-ouest par le lot 178-692, vers le nord-ouest par une partie du lot 178-664;

mesurant un mètre et cinquante-deux centièmes (1,52m) vers le nord-est et le sud-ouest, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48m) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie quarante-cinq centièmes (46,45 m.c.).

Tel que le tout est décrit dans une description technique et montrée par un liséré rouge sur un plan, portant le numéro 99-128, préparé par M. Claude Juteau, arpenteur-géomètre, le 22 avril 1981. Copies de ladite description et dudit plan sont annexés à la présente pour en faire partie intégrante.

pour le prix de $1.00 comptant.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées audit projet d'acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

290-81
Contrat
ASS. SPORT.
STE-CÉCILE
INC. re:
moniteur
pataugeuse
Parc Lemire
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION SPORTIVE STE-CECILE INC. pour le paiement d'un moniteur responsable de la pataugeuse, du 21 juin au 29 août 1981 moyennant une somme de $1,200.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

291-81
Contrat
LE CENTRE
LANDRY INC.
re: moniteur
pataugeuse
parc
Des Pins
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec le CENTRE LANDRY (1980) Inc. pour le paiement d'un moniteur responsable pour la pataugeuse, du 21 juin au 29 août 1981 moyennant une somme de $1,200.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15ième JOUR DE JUIN 1981

292-81
L'évaluateur municipal autorisé à représenter la Ville devant le Bureau de Revision éval. fonc. Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que M. Jean-Jacques Lacroix, évaluateur, directeur du Service d'Évaluation de la Ville, soit et est autorisé à représenter la Ville dans l'affaire de Delta Des Gouverneurs, le 15 juillet et dans l'affaire Immeubles Maurice Pollak le 16 juillet 1981, devant le Bureau de Revision de l'Évaluation foncière du Québec, et à signer , le cas échéant, une renonciation au droit d'appel et à la sténographie.

ADOPTÉ

293-81
Quote-part de la Ville re: déficit de la C.I.T.F. $157,170.00 Adoption

VU l'item 81-11- 4 d du compte rendu d'une réunion de la Corporation intermunicipale de Transport des Forges du 10 juin 1981, augmentant les crédits de $300,000.00 pour l'exercice financier 1981;

ATTENDU que la quote part de la ville de Trois-Rivières dans cette aumentation de crédit est de $157,170.00;

VU le certificat du trésorier de la Ville attestant que des crédits sont disponibles pour le paiement de cette somme à la Corporation intermunicipale de Transport des Forges;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le conseil de la Ville de Trois-Rivières autorise le paiement d'une somme de $157,170.00 à la Corporation intermunicipale de Transport des Forges comme étant la quote part de la Ville à l'augmentation du déficit prévu pour l'année 1981.

ADOPTÉ

294-81
Comptes mai 1981 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que les comptes au montant de $2,644,454.63 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de mai 1981 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

295-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Charles-Eugène Roux:	
Maison des Vins - estimé no 2 - retenue 10%	$ 44,025.19
Céramique régionale:	
Usine de traitement des eaux - terrazo - estimé no 2	2,585.00
Herman Bouchard	
Démolition - 294 Hertel	1,400.00
Roger Villemure:	
Honoraires - architectes - agrandissement bibliothèque - ler versement	10,000.00
J. C. Papillon & Fils:	
Raccordement de boites H.V. - traitement des données	491.02
Canadian General Electric:	
Entretien radio0communication - police	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

et division du génie - juin 1981	1,193.25
Laboratoires Choisy:	
Etude - condition de pavage Boul. Des Forges	438.50
Claude Néon:	
Location d'enseigne - autogare - juin 1981	39.96
Rosaire Lapointe:	
Entretien - postes nos 1, 2 et 3 - mai 1981	1,929.60
B.B. Extermination:	
Service de désinfection - Hôtel de Ville	75.00
Service Sanitaire régional:	
Cueillette de déchets - mai 1981	29,603.79
Voyage du lundi - autogare, garage municipal	524.20
Contenants Inter-Cité:	
Boîtes déchets - garage municipal	3,465.00
Boîtes déchets - Marina	386.50
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - Encan public	255.00
Publicité S.R.P. - Encan - Vente pour taxes	1,933.00
Henri Bourgeois:	
Sacs à rebuts pour voitures	1,967.03
Association des Policiers et Pompiers:	
Tournoi annuel	120.00
Gaston St-Pierre Ass.:	
Honoraires - Plan de base de zonage	299.76
Canada Japan Council:	
Cotisation 1981-82	45.00
Bélanger et Bélanger:	
Huissiers	26.00
Linteau, Villeneuve & Miller:	
Huissiers	15.50
Comité de zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs et arbitres - mai 1981	1,010.50
Cegep de Trois-Rivières:	
Location de la piscine	3,270.00
Loisirs Ste-Thérèse Inc.:	
Entretien et surveillance du terrain de balle-molle - parc Lambert - 1er versement	834.00

PAVILLON DE LA JEUNESSE

Crèmerie Union	11.40
Vaillancourt	9.30
Canada Packers	71.80
Cie H. Fortier	205.30

HIPPODROME

Agence de Sécurité Phillips:	
Surveillance	430.72
Jean-Marie Roy:	
Transport d'urine	59.80
Service Procan Ltée:	
Location de mini-ordinateur - juin 1981	285.12
Guy Poirier:	
Avances	3,000.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - mai 1981

André Verville - 589 milles	129.58
Gaston Tousignant - 226 milles	49.72
Robert Rousseau - 824 milles	181.28
Yvon Ratelle - 318 milles	70.13
Transport du personnel	5.00
Alain Provencher - 389 milles	85.66
Yvon Poirier - 221 milles	48.62
Jean-Paul Poisson - 360 milles	79.20
René Perron - 252 milles	55.44
Michel Pellerin - 600 milles	132.19
Billet d'infraction	3.00
Fernand Pellerin - 721 milles	158.62

INITIALES DU MAIRE

180

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 15ième JOUR DE JUIN 1981

Maurice Paquin - 26 milles	5.72
J. Maurice Massicotte - 693 milles	152.46
Roger Loisel - 1,227 milles	269.94
Mario lesage - 101 milles	22.22
Gaétan lemieux - 89 milles	19.58
Gilles Grenier - 165 milles	36.30
Mauric Galarneau - 530 milles	116.60
Transport du personnel	16.00
Romain Frigon - 150 milles	33.00
Rosaire Francoeur - 339 millles	74.58
Normand Fournier - 528 milles	116.16
Gaston Desaulniers - 697 milles	153.31
André Daviau - 661 milles	145.59
Serge Bronsard - 343 milles	75.46
Léo Bellerose - 1,060 milles	233.20
Roland Bacon - 638 milles	140.36
Roger Baril - 165 milles	36.30
Réal Ayotte - 693 milles	152.46
Transport du personnel	25.00
Louis Saintonge:	
Dépenses de voyage - Québec-	
Kiosques de vente - Exposition	46.45
Réal Fleury:	
Dépenses de voyage - congrès C.O.M.A.Q.	
Pointe-au-Pic - 406 milles	89.42

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean Lamy	160.69
René Monfette	374.43
Albert Morrissette	135.98
René Monfette	537.92

EXPOSITIONS (comptes déjà soumis au comité des finances)

Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - hippodrome - CAM, Expo mai 1981	220.00
Roger Pozier:	
TRavail de publicité - Expo 1981	25.00
Marc Anger & Al:	
Vérificateur - Expo 1980	333.00
Buffet Juneau:	
Réception - Conférence de presse	333.00
Restaurant Sorrento:	
Repas - réunion Commission de l'Expo	54.31
Au Palai du Chinoi:	
Repas - réunion Commission de l'Expo	142.01
Marché St-Louis:	
Achats divers	116.30
Roméo Flageole:	
Service de photographie - bâtisse des spectacles	146.88
Michel Lefebvre - 146 milles	32.12
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - mai 1981 - 542 milles	119.24
Allocation spéciale - 20 jours	20.00
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - mai 1981 - 604 milles	132.96

TOTAL $115,816.41

ADOPTÉ

LUNDI, LE 15ième JOUR DE JUIN 1981

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/lm

INITIALES DU MAIRE
181
INITIALES DU GREFFIER

INITIALES DU MAIRE

182

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 22ième JOUR DE JUIN 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 22ième jour du mois de juin en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
15-06-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 15 juin 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 zonage zone PD-17 secteur 2,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 23 mars 1981;

b) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

c) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

d) Amendement au règl. 191 zone PD-15 secteur 1,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 23 mars 1981;

e) Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 1er juin 1981;

f) Amendement au règl. de zonage re: zone RC-16 secteur 1, zone RC-16 secteur 2 et zone CB-16 secteur 4,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 8 juin 1981;

g) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

h) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Construction de 9 cabines de perception et achat de tourniquets. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant la construction de neuf (9) cabines doubles pour les percepteurs de l'Exposition et autres accessoires et l'achat de tourniquets pour les entrées, et autorisant un emprunt au fonds de roulement au montant de $35,000.00 à cet effet.

Il y aura de dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22ième jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

Amendement au règl. 191-59 re: zonage lot P.2230 industriel Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191-59 concernant le zonage du secteur St-Philippe, aux fins de permettre les usages à caractère industriel non polluant (bruit, poussière et odeur) sur une partie du lot 2230 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, portant le No. civique 2200 de la rue St-Olivier à Trois-Rivières.

Il y aura de dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 22ième jour de juin 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

296-81
Compte-rendu 15-06-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 15 juin 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

297-81
Regl. 5-12
Constables spéciaux
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le règlement No. 5-12 amendant le règlement No. 5 concernant l'organisation et le maintien d'un corps de police, aux fins d'autoriser l'engagement de constables spéciaux pendant certaines période de pointe durant l'année, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

298-81
Contrat vente à CONST. C. MICHEL ROBERT INC. lot 181-2-133

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CONSTRUCTION C. MICHEL ROBERT INC., le lot 181-2-133 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $7,506.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

$7506.00
Adoption

comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Maurice Pellerin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées audit projet d'acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

299-81
Contrat nivellement et plantation dans 5 parcsn LA PÉPINIÈRE DES LAURENTIDES INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un contrat sous seing privé avec LA PÉPINIÈRE DES LAURENTIDE INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de nivellement et plantation dans 5 parcs municipaux pour le prix de $52,365.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

300-81
Contrat nettoyage et entretien collecteur sanitaire INSPECTRONIC INC.e
adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville un contrat sous seing privé avec INSPECTRONIC INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de nettoyage et de réparation de collecteur sanitaire pour le prix de $88,816.60.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

301-81
Subdivision lot 4-19
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Jean-Marie Chastenay, A. G., en date du 26 mai 1981, montrant la subdivision d'une partie du lot 4 du cadastre de la Paroisse de St-Étienne, situé Boul. St-Michel, appartenant à M. Yvon Turcotte et donnant effet au lot 4-19.

ADOPTÉ

302-81
recommandation à la Com. Protec. Territoire agricole re: lot P.15

ATTENDU que Monsieur André Robert désire s'adresser à la Commission de Protection du Territoire agricole du Québec pour obtenir la permission d'acquérir une partie du lot 15 du cadastre de la Paroisse de St-Etienne, pour y construire des maisons d'habitation;

ATTENDU que cette partie du lot 15 susmentionné est dans la partie du territoire de la Ville de Trois-Rivières protégée

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

par la Commission;

P.15
Adoption

ATTENDU qu'il n'apparaît pas souhaitable à la Ville de Trois-Rivières de permetre la construction dans cette partie de son territoire, laquelle a encore une vocation agricole;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières recommande à la Commission de Protection du Territoire agricole de refuser la demande de M. André Robert pour l'acquisition et la construction d'une partie du lot 15 du cadastre de la Paroisse de St-Etienne, située sur le Boul. Des Forges ainsi décrit:

DESCRIPTION

Une partie du lot 15 du cadastre de la Paroisse de St-Etienne, de figure irrégulière, borné vers le nord-est par le Boul. Des Forges, vers le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 15; mesurant 58,82 mètres au nord-est, 119,96 mètres vers le sud-est, 29,26 et 29,26 vers le sud-ouest, 91,45 mètres et 58,52 mètres vers le nord-ouest, pour une superficie de 6206 m.ca. plus ou moins.

ADOPTÉ

303-81
demande à la Commission de contrôle des permis d'alcool re: permis de bar pour le Bistro de l'Expo.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières s'adresse à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec pour obtenir les permis nécessaires à l'opération d'un bar avec terrasse sur les terrains de l'Exposition de Trois-Rivières, pendant la période de l'Exposition régionale du 31 juillet au 9 août 1981 inclusivement.

Que M. Jean Alarie, secrétaire-administrateur de la Commission du Parc de l'Exposition, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville la demande de permis auprès de la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec.

ADOPTÉ

304-81
Engagement de M. Guy ROUSSEL comme surintendant à la voirie
Adoption

VU la recommandation du comité de sélection composé de MM. Jacques Charette, Gérant, Yvon Poirier, Directeur des Travaux-publics, Gaston Desaulniers, Directeur des Opérations, Lionel Bellefeuille, Directeur des Relations ouvrières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que Monsieur Guy Roussel, de Trois-Rivières, soit et est nommé surintendant à la voirie, au Service des Travaux publics, à compter du 20 juillet 1981, au salaire annuel $25,626.00, plus toute autre indexation décrétée pendant le cours de l'année 1981.

M. Roussel devra maintenir sa résidence à Trois-Rivières et accomplir une période de probation de six (6) mois avant d'atteindre sa permanence.

ADOPTÉ

305-81
Emprunt au fonds de

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à l'achat de divers équipements pour le Service de la Récréation et des Parcs;

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

roulement $7,000.00 re: achat 1 tracteur et 1 coupe-gazon. Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de financer ces équipements par emprunt au fonds de roulement;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières soit et est autorisé à acheter les objets et équipements suivants:

- Un (1) tracteur de 14 ou 16 chevaux vapeur	$5,000.00
- Un coupe-gazon de marque Mott	2,000.00
TOTAL:	$7,000.00

Que pour payer le coût de ces équipements, le Conseil soit et est autorisé à emprunter une somme de $7,000.00 au fonds de roulement créé par le règlement No. 312 adopté le 16 août 1965 et remboursable à raison de cinq (5) versements annuels égaux et consécutifs, le premier échéant en 1982;

Que, pour effectuer le remboursement de cet emprunt au fonds de roulement, le Conseil approprie au budget des années 1982 à 1986 inclusivement, les fonds nécessaires pour rencontrer les versements en capital, échéant à chacune desdites années.

ADOPTÉ

306-81 Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Dalby Inc.:	
Aménagement du service de reprographie - Estimé no 1 - retenue 10%	$ 33,902.10
Consultants Pluritec:	
Honoraires - Maison des Vins - Du 30 mars au 2 mai 1981	530.17
Vézina, Fortier &Ass.:	
Honoraires - Vanne de régularisation de pression	3,293.65
Jean Caron & Fils:	
Eclairage 5 parcs - estimé no 1 - retenue 10%	7,380.00
F.X. Boisvert Enr.:	
Enseigne lumineuse Edifice François-Nobert	420.24
Equipement Labrie Ltée:	
Achat de 2 bennes en acier	12,614.40
Hewco Equipement:	
Achat de pièces pour vanne de régularisation de pression	1,171.02
Moore Business Forms:	
Acat de papeterie "stock tab" - informatique	1,610.56
Duke Machinerie Asphalte:	
Coupe de pavage "over lowe"	2,127.60
Dufresne Aluminium:	
Achat de plaques réfléchissantes et en émail cuit - support pour noms de rues - batteries radar	9,942.50
Fernand Daigle Enr.:	
Achat de calcium - Re: Chemins de terre	1,051.70
Brunelle Inc.:	
Achat de bottines - Policiers	9,091.60
Firme Fibrass Ltée:	
Achat de barils de colas Re: pavage	1,108.89
Lagden Equipement Ltée:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Location de génératrice - du 22 janvier au 12 mars 1981	1,782.00
Service spécial de Vidanges Inc.: Enfouissement sanitaire - juin 1981	10,880.00
Contenants Inter-cité: Contenants - Colisée et aéroport	259.60
Lavage Sani Inc.: Entretien local St-Philippe - mai 1981	145.00
Entretien - Hotel de Ville, Marché-aux-denrées, Edifice Nobert - mai 1981	5,300.00
Robert Racine: Service de vérification des ascenseurs - Hotel de Ville, Centre culturel, Edifice Nobert - mai 1981	112.00
Duchesneau & Fils: Service de désinfection - Marina - Avril et mai 1981	74.00
Gilles Turgeon: Allocation vestimentaire - division de la Sureté - 21 jours	52.50
Marcel Verrette: Allocation vestimentaire - division de la Sureté - 21 jours	52.50
Le Nouvelliste: Avis public - publicité courses - avis de vente pour taxes	2,306.25
Marché Victoria: Achats divers	224.49
Nicole Charest: Recomptage copies bulletin municipal	10.00
Yves Fortin: Recomptage copies bulletin municipal	10.00
Addition à la fédération- Centre du Trophée: Achat de plaquettes - Draveurs	88.30
St-Maurice Aéro-Club: Gérance et services rendus- juin 1981	390.00
Régie des Permis d'alcool: Permis - opération du Bistro - Expo 1981	200.00
Régie des Loteries et Courses du Québec: Permis pour la tenue du grand bingo - Expo 1981	410.00
Association des Gérants municipaux du Québec Cotisation 1981-82 - Jacques Charette	100.00
Commission scolaire de Trois-Rivières: Entretien ménager des parcs-écoles - mai 1981	929.30
Johnson Controls: Contrat de service semi-annuel - Hotel de Ville, Centre culturel, bibliothèque	468.00
Hydro-Québec: Coût des travaux sur ligne de distribution Boul. Des Forges	399.46
Service sanitaire Frontenac: Entretien ménager - Marché-aux-Denrées Juin 1981	1,833.33
Xérox canada Ltée: Service de photocopies - Administration générale Police, travaux publics, Service Récréation et Parcs, Cour municipale, etc. - mai 1981	1,359.91
Ovide Demontigny: Loyer rue St-Philippe - avril 1981	200.00

RESTAURATION SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL)

Jean-Paul Duval	4,250.00
Diane Demontigny	5,000.00
Yvon Demontigny	5,000.00
Centre Communal St-François d'Assise: Location pavillon communautaire - 3e versement	707.88
Loisirs Ste-Thérèse Inc.:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Entretien et surveillance du terrain de balle-molle - 2e versement	635.00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf:	
Entretien et gestion du Pavillon Gagnon 1er et 2e versements	655.00
Comité de la Traverse des Ages:	
Entretien des locaux - du 5 au 25 juillet 1981	570.00

ACHATS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Dufresne & Frères:	465.00
Cie J.H. Fortier	39.90
C. Yum Yum Inc.	25.92

HIPPODROME

Télémédia CHLN:	
Publicité - mai 1981	703.80
Reynolds Radio:	
Location de mobile et base - juin 1981	59.40
Armand Kid Martel:	
Publicité - mai 1981	84.00
Photo Lambert:	
Service de TV en circuit fermé - mai 1981	1,415.00
Journal de Montréal:	
Publicité - mai 1981	80.62
Imprimerie Art Graphique:	
Impressions de programmes nos 19, 20, 21 et 22	1,614.29
Hopital Vétérinaire des Forges:	
Soins professionnels - mai 1981	700.00
CIGB-FM:	
Publicité - mai 1981	242.76
Agence de sécurité Phillips:	
Surveillance - mai 1981	1,292.14
Alliance Blindé Ltée:	
Transport d'argent - mai 1981	260.00
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 5 programmes	1,193.15
Renouvellement de membre associé	42.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - MAI 1981

Charles-Edouard Provencher - 126 milles	27.72
Denis Lelièvre - janvier à mai 1981 - 702 milles	154.44
Réjean Boucher - 308 milles	67.76
Raymond Bérubé - 118 milles	25.96
Roland Alarie:	
Dépenses de voyage - congrès Association des échefs d'Incendie - Rimouski	395.00
Guy Aubin:	
Dépenses de voyage - cours IBM - Sherbrooke	107.41
Germain Déziel:	
Frais d'inscription - journée d'étude - A.T.P.A.	35.00
Claude Juteau:	
Dépenses de voyage - congrès des Arpenteurs-Géomètres du Québec - Laval	359.45
Alain Léveillée:	
Dépenses de voyage - cours IBM - Montréal (Incluant les dépenses de S. Hamel)	300.98
Denis Ricard:	
Dîner - invités S.H.Q.	18.50
Jacques Charette:	
Dîner d'affaires	89.00
Lucien A. Ouellet:	
Dîner - invités Sodic.	71.96
Jacques St-Laurent:	
Inscription - colloque A.Q.T.L.	50.00

REMBOURSEMENT DE PETITES CAISSES

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Gabriel Trahan	726.07
Albert Morrissette	139.36
Gaston Desaulniers	56.88
Maurice Lamirande	73.54
Huguette Charest	43.39
René Monfette	401.40
Guy-Paul Simard	499.51
TOTAL:	$140,029.19

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE.

JL/lm

INITIALES DU MAIRE

190

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 6ième JOUR DE JUILLET 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 6ième jour du mois de juillet en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
22-06-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 22 juin 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

b) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

c) Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 1er juin 1981;

d) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

e) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

f) Amendement au règl. 191-59 re: zonage lot P.2230 industriel,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 22 juin 1981;

Amendement
au règl. 191
Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage, aux fins de modifier la règlementation pour créer une nouvelle zone qui sera connue sous la dénomination de 1CV-10, en ne permettant dans cette zone que les usages suivants: les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

permis. Les bâtiments permis dans cette zone devront avoir une hauteur minimum de 6 étages.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Règl. pour l'achat d'un camion-incendie Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'achat d'un camion-incendie et autorisant un emprunt n'excédant pas $100,000.00 à cet effet.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières

Amendement au règl. 608-B (Banque de terrains) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 608-B concernant le programme d'acquisition et d'aménagement de terrains, Secteur St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (Banque de terrains), aux fins de modifier la façon d'établir la taxe d'amélioration locale et le taux de cette taxe.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 6ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert

307-81 Compte rendu 22-06-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 22 juin 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

308-81 Règlement 191-54-A Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 23 mars 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 191-54-A amendant le No. 191 de manière à réduire la zone PD-17 secteur 2 et à établir une nouvelle zone résidentielle qui sera connue sous la dénomination de RC-17 secteur 1 et pour laquelle la réglementation suivante est édictée, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

309-81
Règlement
191-58-B
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 8 juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 191-58-B amendant le No. 191 de manière à réduire la zone RC-16 secteur 1, à établir une nouvelle zone qui sera connue sous la dénomination de RC-16 secteur 2 et à agrandir la zone CB-16 secteur 4 soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

310-81
Règlement
774
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 774 (1981) décrétant la construction de neuf (9) cabines doubles pour les percepteurs de l'Exposition et autres accessoires et l'achat de tourniquets pour les entrées, et autorisant un emprunt au fonds de roulement au montant de $35,000.00 à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

311-81
Projet de
règlement
191-59-C
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le projet de règlement No. 191-59-C (1981) concernant le zonage du secteur St-Philippe, aux fins de permettre les usages à caractère industriel non polluant (bruit, poussière et odeur) dans la zone P-14, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

312-81
Contrat
LES SOEURS
DE LA
MISÉRICORDE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières accepte d'acquérir de LES SOEURS DE MISÉRICORDE DE MONTRÉAL, les lots 1119-1144 et 1119-1146 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de $1.00 et autres bonnes et valables considérations payés comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte préparé par Me Jean De Charette, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

313-81
Contrat
ANDRÉ MORENCY
Adoption

ATTENDU que M. André Morency avait acquis de la Ville de Trois-Rivières, le lot 181-805 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, suite à un tirage au sort le 30 mai 1979 ratifié par contrat intervenu en octobre 1979 et enregistré le 9 novembre 1979 sous le numéro 326,919 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

ATTENDU que M. Morency n'entend plus construire une maison d'habitation sur ce terrain;

ATTENDU que M. Morency entend rétrocéder ce terrain à la Ville, conformément aux stipulations contenues dans le contrat intervenu avec la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières se porte acquéreur du lot 181-805 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $4,900.00;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de rétrocession intervenu avec M. André Morency.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de rétrocession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

314-81
Contrat
entente
avec la
C.I.T.F.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant, et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec la CORPORATION INTERMUNICIPALE DE TRANSPORT DES FORGES, pour le déplacement de la clientèle entre les différents parcs de la Ville et vers d'autres villes, du 6 juillet au 21 août 1981, suivant le tarif annexé.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

315-81
Subdivision
ajouté des
lots 2483 à
2489 incl.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation aux plans préparés par M. Claude Juteau, A.G., en date du 2 juillet 1981, montrant les ajoutés des lots 2483, 2484, 2485, 2486, 2487, 2488 et 2489 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situés dans l'emprise de l'autoroute 755 et appartenant à la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

316-81
Subdivision
P.242-2 et
P.242
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Roger Gélinas, A.G., en

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

date du 9 juin 1981, montrant la subdivision d'une partie des lots 242-2 et 242 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Boul. Parent appartenant à Raymond & Frères Inc. et donnant effet aux lots 242-2-2 et 242-15.

ADOPTÉ

317-81
Subdivision remplacement lots P.11-392-8 et 11-392-9 à 11 incl.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Paul Michaud, A.G., en date du 3 juin 1981, montrant le remplacement des lots 11-392-5, 11-392-6, 11-392-7 et d'une partie des lots 11-392-8 et 11-392-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situés rue Bellefeuille, appartenant à Dafijac Inc., par les lots 11-392-12 et 11-392-13.

ADOPTÉ

318-81
Subdivision remplacement lots 11-392-5 à 7 incl. et P.11-392-8
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Paul Michaud, A.G., en date du 15 juin 1981, montrant le remplacement des lots 11-392-9, 11-392-10, 11-392-11 et la partie restante des lots 11-392-8 et 11-392-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situés rue Bellefeuille, appartenant à Dafijac Inc., par les lots 11-392-14 et 11-392-15.

ADOPTÉ

319-81
Extension du prog. de restauration Secteur St-Philippe
Adoption

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de ville ont pris connaissance récemment du rapport financier de toutes les activités à date à l'intérieur du programme de restauration de logements de la paroisse St-Philippe;

CONSIDÉRANT que ce rapport a été vivement apprécié par les membres du conseil de ville;

CONSIDÉRANT que l'application de ce programme à l'intérieur de la paroisse St-Philippe procure d'énormes avantages tout en étant très peu coûteux pour la Ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT que ce programme a soulevé beaucoup d'enthousiasme et une grande participation de la part des propriétaires;

CONSIDÉRANT qu'une enquête très récente sur le degré de satisfaction des locataires a donné les résultats suivants:

- 92% des locataires étaient en faveur des travaux de restauration;
- 92% des locataires sont satisfaits des travaux de restauration exécutés;
- 87% mentionnent qu'il n'y a pas eu de hausse abusive du coût du loyer.

CONSIDÉRANT que ce programme a grandement contribué à améliorer les conditions d'habitabilité ainsi qu'à donner un nouveau visage rajeuni des bâtiments impliqués;

CONSIDÉRANT qu'un tel programme implique de nombreuses retombées économiques dans tout le secteur en particulier et dans la ville en général;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

CONSIDÉRANT qu'un programme semblable permet de créer beaucoup d'emplois;

CONSIDÉRANT qu'un tel programme permet aux propriétaires de toucher de généreuses subventions pour les travaux admissibles;

CONSIDÉRANT que les besoins de restauration de logements sont très grands dans deux (2) autres secteurs prioritaires de la ville tels que démontrés par une enquête globale sur l'habitation effectuée par la Ville de Trois-Rivières il y a quelques années;

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières possède les services techniques nécessaires et spécialisés dans la mise en oeuvre de ces programmes;

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières est prête et désireuse de fournir et de démontrer les besoins pressants dans ces deux (2) secteurs prioritaires;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de Ville de Trois-Rivières demande à la Société d'Habitation du Québec d'extensionner le programme actuel dans la paroisse St-Philippe dans deux (2) autres zones prioritaires de notre ville, soit une partie de la paroisse Ste-Marguerite et une partie de la paroisse St-Sacrement.

ADOPTÉ

320-81
Appellation de l'ancienne école St-Jean-Bosco Adoption

ATTENDU qu'en juillet 1980, la Ville de Trois-Rivières s'est portée acquéreur de l'immeuble situé au 1400 de la rue St-Paul à Trois-Rivières, mieux connu sous le nom de "école St-Jean-Bosco";

ATTENDU qu'une consultation populaire dans le quartier St-François-d'Assise à révélé que le nom de "ALEXANDRE-SOUCY" serait souhaité et apprécié pour désigné l'immeuble ci-haut mentionné;

ATTENDU qu'il y a lieu ainsi, d'honorer la mémoire de celui qui fut vicaire de la Paroisse St-François-d'Assise, de 1947 à 1958;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la bâtisse sise au 1400 de la rue St-Paul et autrefois connue sous le nom de école St-Jean-Bosco, soit désormais désignée sous le nom de:

"CENTRE COMMUNAUTAIRE ALEXANDRE-SOUCY"

pour honorer la mémoire de celui qui fut vicaire de la Paroisse St-François-D'Assise, qui a fondé le Centre Landry et s'est dévoué pour les loisirs dans la Paroisse pendant de nombreuses années.

ADOPTÉ

321-81
Soumission Cie Const. Dollard Ltée Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauhtier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission de la compagnie de Construction Dollard Ltée, au

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

montant de $214,204.20 pour la réalisation de travaux d'aqueduc et de drainage dans la zone industrielle No. 2, tels que décrétés par le règlement No. 757-A de la Ville, ladite soumission étant acceptée sous réserve de l'approbation du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et du Comité Directeur des Ententes Auxiliaires Canada-Québec sur les infrastructures industrielles.

Ces travaux et tous ceux décrétés et autorisés par le règlement No. 757-A, sont financés par le Ministère de l'Expansion Economique Régionale du Canada et l'Office de Planification et de Développement du Québec et mise en oeuvre avec la collaboration du Ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

ADOPTÉ

322-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pavages Nicolet:	
Pavage 1981 - divers endroits	$ 30,503.52
Ultramar Canada Inc.:	
Gazoline - poste No. 1	1,698.02
Xérox Canada:	
Service de photocopies - mai 1981 - Police, Bibliothèque, Edifice des Travaux	976.96
Service de Gestion Industrielle:	
Appels d'offres	222.00
Consultants Pluritec Ltée:	
Honoraires - Maison des Vins - du 4 au 30 mai 1981	926.91
Yvon Fournier:	
Emondage des ormes	1,076.80
Claude Néon:	
Location d'enseigne - autogare	39.96
Festival du Vieux Trois-Rivières:	
Subvention	75.00
Roger Provencher:	
Encan - Service de la Police	1,042.50
Richard Normandin:	
Acompte - rapport annuel	500.00
Litho Acme Inc.:	
Acompte - séparation de couleurs - rapport annuel	1,000.00
Imprimerie du Bien Public:	
Impression - bulletin municipal	5,273.86
Ubald Gélinas:	
Honoraires - encan Poste de Police	433.44
EXPOSITION:	
Régie des Loteries et Courses du Québec:	
Permis pour l'opération de 8 roues de fortune Expo 1981	4,000.00
Roger Ratté et G. Poulin:	
Acompte - achat de 3 roues de fortune et de 2 kiosques - Expo 1981	1,000.00
SERVICE DE RECREATION ET DES PARCS	
T.R. Wacht:	
Achat d'une chaloupe - piscine de l'Expo	351.00
Woolco:	
Achats divers pour terrains de jeux	82.98
Loisirs St-Sacrement:	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

Subvention - balle-molle 1981 et entretien du terrain	190.00
Moniteur de terrain - baseball mineur	375.00
Loisirs Ste-Marguerite:	
Subvention balle-molle 1981 et entretien du terrain	90.00
Moniteur de terrain - baseball mineur	475.00
Loisirs Ste-Thérèse Inc.:	
Subvention balle-molle 1981	90.00
Centre Landry:	
Subvention balle-molle 1981 et entretien du terrain	190.00
Moniteur responsable - pataugeuse - ler versement	1,000.00
Moniteur responsable - baseball mineur	375.00
Animateur responsable - animation et organisation terrains de jeux - ler versement	1,300.00
Préposé responsable - entretien terrain de jeux - ler versement	1,000.00
Préposé responsable - préparation de la pataugeuse	200.00
Préposé - rafraîchissement du Pavillon Jean Béliveau	410.00
Préposé - coupe de gazon terrain de balle et Pavillon Alexandre Soucy	200.00
Loisirs Ste-Cécile:	
Subvention balle-molle 1981 et entretien du terrain	100.00
Moniteur responsable - pataugeuse - ler versement	1,000.00
Moniteur de terrain - baseball mineur	300.00
Moniteur responsable - terrain de jeux - ler versement	1,100.00
Loisirs Normanville:	
Subvention balle-molle 1981 et entretien du terrain	190.00
Moniteur de terrain - baseball mineur	375.00
Loisirs St-Jean-Baptiste de la Salle:	
Moniteur de terrain - baseball mineur	375.00
Loisirs St-Jean de Brébeuf:	
Moniteur de terrain - baseball mineur	300.00
Association Trifluvienne de Soccer:	
Remboursement - inscriptions soccer - ler versement	3,500.00
Cie H. Fortier:	
Achats divers - Pavillon de la Jeunesse	111.57
Léopold Duplessis:	
Achat de bois - atelier - stade de baseball	6,361.36
Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec:	
Permis permanents - opération de bar - Centre Culturel	50.00
Association Régionale pour Personnes Handicapées de la Mauricie Inc.:	
Subvention - programme d'animation pour handicapés - terrains de jeux	500.00
Les Aigles Junior de Trois-Rivières:	
Entretien du terrain de baseball Albert Gaucher - ler versement	1,800.00
Contrat de location - stade de baseball et entretien du stade - ler versement	2,400.00
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - baseball mineur - du ler au 15 juin 1981	334.00
Frais d'arbitrage - baseball mineur - du ler au 15 juin 1981	1,343.00
Frais des marqueurs - baseball mineur - du 16 au 30 juin 1981	486.00
Frais d'arbitrage - baseball mineur - du 16 au 30 juin 1981	2,132.00
Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges:	
Location piscine DLS - mai 1981	1,107.00

LUNDI, LE 6ième JOUR DE JUILLET 1981

Mich-O-Tomobiles Ltée:	
Achat de 3 véhicules Mercury Zéphyr 1981 - Service de la Police	24,219.00
Achat d'une voiture familiale "Station Wagon" Division Sûreté	8,070.00
Clément Ricard & Fils Inc.:	
Dernière tranche de la remise de retenue - aqueduc et drainage secteur Maurice Dargis	6,560.49
Sablière Ste-Marthe Inc.:	
Remise de la première tranche de 5% de la retenue - égout talus Ste-Marguerite	562.49
Jean Caron & Fils Inc.:	
Remise totale de retenue - éclairage stationnement Pavillon de la Jeunesse et Midway	2,387.30
Clôtures Cambreck Inc.:	
Remise totale de la retenue - clôtures J. Buteux et Lambert	1,214.68
Gaston Paillé Ltée:	
Branchements de services 1981 - paiement No. 1 (retenue 10%)	7,047.14
Entreprises Paysagistes Provencher Enr.:	
Engazonnement - Parc J.A. Lemire	3,393.00
Tourbe cultivée	273.00
Terre arable	615.60
Pavages de Nicolet Inc.:	
Pavage 1981	2,504.52
Floriculture Gauthier Inc.:	
Achats de fleurs	2,022.00
Dalby Inc.:	
Réfection local des Juges - hippodrome	2,825.00
Chambre de Commerce:	
Octroi - 100e anniversaire - solde à payer	6,000.00
Edition FM Compilations:	
Abonnement pour 2 ans - Cités et Villes	125.00
Les Ciments Maski Ltée:	
Trottoirs et chaînes de trottoirs 1981	2,799.36
Canadian Industries Ltd:	
Achat de chlore - usine de traitement d'eau	1,959.55
A.M. International:	
Assembleuse - imprimerie - retenue 10%	9,827.64
P. Alcan Canada Ltée:	
Achat de sulfate d'aluminium liquide - usine de traitement d'eau	1,433.55
Jacques Trudel:	
Huissier - diverses causes	833.55
Roger Caron:	
Examens médicaux - juin 1981	350.00
Le Nouvelliste:	
Avis publics - Service Récréation et Parcs (piscines municipales)- Avis semaine du nettoyage	274.50
Publicité - Hippodrome - Service Récréation et Parcs (piscines)	374.00
Avis publics - appels d'offres - Encan Police - Offre d'emploi - Service Récréation et Parcs (Piscines)	1,075.00

RAJUSTEMENT ALLOCATION VESTIMENTAIRE SUITE A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION - DIVISION SURETE (art. 21.03 de la convention collective):

Claude Bornais	100.00
Jean-Marc Carignan	100.00
Armand Desaulniers	100.00
Guy Dessureault	100.00
Marcel Fournier	100.00
Fernand Gendron	100.00
Jules Joubert	100.00
Jacques Lauzer	100.00
Georges Marquis	100.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Clément Massicotte	100.00
Guy Poisson	100.00
Normand Rouette	100.00
Serge Thibodeau	100.00

TRAVAUX DE RESTAURATION - SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL):

Jean-Paul Duval	1,750.00
Simone Benoît - paiement final	4,475.00
Jules Joubert - paiement final	2,144.25
Albert Blouin - paiement final	3,819.50
Annette Dauphin - paiement final	1,037.75
Yvette Simone Lord - paiement final	3,646.25
Lucien Martin - paiement final	3,374.00
Cajetan Valois - paiement final	452.50

HIPPODROME:

Imprimerie Art Graphique Inc.:	
Impression - programme 23 à 26	1,704.76
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 2 programmes (6 et 7 juin 1981)	477.26
Cotnoir & Pleau Ltée:	
Achat de bière	1,334.75
Brasserie O'Keefe:	
Achat de bière	170.75

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1981:

Paul-André Cloutier - avril, mai et juin 1981 - 391.5 milles	86.13
Autoroute	1.50
Anatole Houle - 679 milles	149.46
Jean-Louis Goneau - 286 milles	62.92
Léo Bellerose - 942 milles	207.21
Michel Jutras - 233 milles	51.26
Lionel Duval - 675 milles	148.59
Transport du personnel et de l'équipement	15.00
Louise Houde - 289 milles	63.53
André Laberge - 317 milles	69.74
Denis Ricard - avril, mai et juin 1981 - 563 milles	123.86
Dîner - journée de coordination "Parel" St-Philippe	32.75
Robert Rousseau:	
Dépenses de voyage - journée d'étude sur les bâtiments - Granby	45.32
Lucien A. Ouellet:	
Dépenses de voyage - Blue Bonnets - rencontre avec Messieurs Jolicoeur et Aubin	53.08
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîner - 4 personnes	52.00
Jean-Louis Goneau:	
Dîner - comité d'étude règlements de zonage	32.35
Lionel Bellefeuille:	
Dîner - négociations cols bleus	60.00
Jacques Charette:	
Dîner d'affaires	62.98
Roger Bruneau:	
Dépenses de voyage - congrès Association Québécoise d'Urbanisme - Jonquière	338.46
Léopold Alarie:	
Dépenses de voyage - congrès Association Québécoise d'Urbanisme - Jonquière	321.55

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Gabriel Trahan	156.89
Jacques St-Laurent	49.13

LUNDI, LE 6ième JOUR DE JUILLET 1981

Jacques St-Laurent	49.70
Origène Bellemare	99.70
Gaston Desaulniers	83.47
Guy-Paul Simard	220.83
Albert Morrissette	189.09
Lucien A. Ouellet	73.60
André Laneuville	49.38
Jean Lamy	68.09
Juliette Bourassa	79.15
TOTAL	$194,492.74

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

201

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 20ième jour du mois de juillet en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
06-07-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 6 juillet 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 13 re: fermeture de la rue St-Laurent,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 6 avril 1981, ajournée le 13 avril 1981;

b) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

c) Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 1er juin 1981;

d) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

e) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

f) Amendement au règl. 191-59 re: zonage lot P.2230 industriel,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 22 juin 1981;

g) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

h) Règlement modifiant le taux de la taxe d'amélioration locale et la façon de la fixer dans la banque de terrains,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 juillet 1981;

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

Amendement au règl. 13 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de fermer les rues Des Coteaux, Plaisance et une partie de la rue Des Forges. (Le tout suite à la construction de l'autoroute 755.)

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

Réglement décrétant l'achat et l'installation de feux de circulation Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine assemblée un règlement décrétant l'achat et l'installation de feux de circulation aux intersections Rigaud - De Malapart, Rigaud - Des Cyprès - Boul. Des Forges, Ste-Marguerite - Père Daniel - Côte de l'Hôpital Cooke pour un montant de $152,000.00 et autorisant un emprunt pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

Règlement décrétant des travaux de réparation à la toiture de l'usine de trait. d'eau etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine assemblée un règlement décrétant des travaux de réparation à la toiture de l'usine de traitement d'eau et à la toiture et à un muret de l'Hippodrome, pour un montant de $262,000.00 et autorisant un emprunt pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

Travaux à l'usine de trait. d'eau et rempl. d'une vanne de contrôle Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine assemblée un règlement décrétant l'exécution de travaux à l'usine de traitement d'eau ainsi que le remplacement d'une vanne de contrôle à l'intersection du Boul. Du Carmel et de la rue De Calonne, au coût de $70,000.00 et autorisant un emprunt au montant de $73,500.00 pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

Amendement au règl. 386 Adoption

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement de zonage No. 386 afin de restreindre la zone CB-13 secteur 4 afin de créer une nouvelle zone CZ-13 secteur 1 dans laquelle la marge de recul avant sera réduite de cinquante (50%) pour cent (c'est-à-dire, de cent (100) pieds à cinquante (50) pieds) en vue de la construction d'un complexe hôtelier avec

des bureaux attenants.

Cette nouvelle zone CZ-13 secteur 1 est délimités par l'axe central du Boulevard Des Récollets, par l'axe central du Boulevard Des Forges, par la limite nord-ouest du lot 177-91, par l'axe central de la rue dont le numéro de cadastre est 177-93 et par la limite nord-est du lot 177-95 en retranchant la zone ainsi décrite de la zone CB-13 secteur 4.

Cette délimitation de la nouvelle zone CZ-13 secteur 1 apparaît sur le plan de zonage No. 386-81 préparé par le Service d'Urbanisme en juillet 1981.

Dans cette nouvelle zone, les seuls usages permis sont les usages suivants:

Usage principal et essentiel, obligatoire et impératif, un hôtel d'un maximum de douze (12) étages et d'un nombre de chambres minimum de cent vingt-cinq (125).

Il sera aussi permis dans cette nouvelle zone CZ-13 secteur 1 comme usage accessoire à l'usage principal.

Une salle de conférence d'un minimum de 750 places et d'un édifice à bureaux attenants d'un maximum de quatre (4) étages et d'une superficie brute maximum de 75,000 pieds carrés.

Il sera aussi prescrit, pour cette nouvelle zone CZ-13 secteur 1, les normes relatives aux marges latérales et arrière, les enseignes, les stationnements hors-terre et souterrains, etc.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

Règl. d'emprunt pour payer les honoraires prof. re: agran. de la Bibliothèque Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant un emprunt de $110,000.00 pour payer les honoraires professionnels concernant l'agrandissement de la Bibliothèque municipale.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 20ième jour de juillet 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

323-81
Compte rendu 06-07-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 6 juillet 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

324-81
Règlement 775 achat d'un camion-incendie
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 juillet 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que

lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 775 (1981) décrétant l'achat d'un camion-incendie et autorisant un emprunt au montant de $100,000.00 à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

325-81
Contrat avec MM. André et Michel GAUTHIER (Hab. Janam Enr.)
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la Ville de Trois-Rivières vende à MM. André, Michel et Normand GAUTHIER, agissant sous les nom et raison sociale de "HABITATIONS JANAM ENR.", les lots 181-851, 181-2-128 et 181-2-131 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de $12,004.85 comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Bertrand Ferron, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

326-81
Contrat ROBERT FRENETTE INC.
re: travaux de peinture de lampadaires 1981
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie ROBERT FRENETTE INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de peinture de lampadaires pour l'année 1981 pour le prix de $19,850.00.

Le tout sujet aux termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

327-81
Subdivision du lot 21-31-1
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Paul Michaud, A.G., en date du 15 juillet 1981, montrant la subdivision du lot 21-31-1 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, situé sur la rue St-Jean, appartenant à Mme Mona Descoteaux et donnant effet au lot 21-31-1-1.

ADOPTÉ

328-81
Autorisation au Chef du Contentieux
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Chef du Contentieux est autorisé à comparaître et à défendre la Ville de Trois-Rivières dans une cause portant le No. 200-05-002529-811 des dossiers de la cour Supérieure du District de Québec, dans laquelle PAUL MARTIN INC. est demandeur et la SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, HYDRO-QUÉBEC,

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

VILLE DE TROIS-RIVIERES et MASSICOTTE & FILS LTÉE, défendeurs conjoints et solidaires, et à faire toutes les procédures utiles et nécessaires jusqu'à jugement final.

ADOPTÉ

329-81
Nomination d'un sec.-trésorier au conseil d'admin. de l'O.M.H. Adoption

ATTENDU que suite à la démission de M. Hervé Lebrun, comme secrétaire-trésorier au sein du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières, il y aurait lieu de lui nommer un remplaçant;

ATTENDU que la Chambre de Commerce de Trois-Rivières recommande M. Roland THIBEAULT pour occuper cette fonction et que l'Office Municipal d'Habitation accepte cette nomination;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que M. Roland THIBEAULT soit et est nommé membre du conseil d'administration de l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières et remplisse la charge de secrétaire-trésorier.

ADOPTÉ

330-81
Adoption du cahier des délibérations du congrès de l'U.M.Q. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que les résolutions contenues dans le cahier des délibérations émises par les délégués de l'UNION DES MUNICIPALITÉS du Québec, suite au congrès des 21, 22 et 23 avril 1981 soient adoptée.

M. le Conseiller Gaston Vallières se déclare contre la résolution F/81-11 concernant le principe de taxation directe à l'individu par la voie d'un impôt sur le revenu.

ADOPTÉ

331-81
Secteur Hertel - fermeture du prog. de réno. Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a, par son règlement No. 611-A en date du 21 mars 1977 adopté un programme d'amélioration de quartier pour la partie de son territoire appelée "SECTEUR HERTEL 1975";

ATTENDU que ce programme a été approuvé par la résolution S.H.Q. No. 10147 du 14 avril 1977 et ratifié par l'arrêté en conseil portant le No. 1842-77 en date du 8 juin 1977;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a par son règlement numéro 611-B en date du 8 décembre 1980, modifié ledit programme d'amélioration de quartier;

ATTENDU que la Société d'Habitation du Québec a approuvé lesdites modifications par sa résolution No. 171-81 en date du 4 mars 1981 et ratifiée par l'arrêté en conseil No. 969-81 en date du 30 mars 1981;

ATTENDU que les travaux prévus à l'intérieur dudit programme d'amélioration de quartier ont été réalisés à la satisfaction de la Ville de Trois-Rivières et de la Société d'Habitation du Québec;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que demande soit faite à la Société d'Habitation du Québec, de déclarer que la zone d'application du programme d'amélioration de quartier pour la partie de son territoire appelée "SECTEUR HERTEL 1975" soit déclarée n'être plus zone d'amélioration de quartier.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

332-81
Hippodrome T.-R. - demande pour obtenir une licence d'opération pour la piste de courses
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Qu'une demande soit faite à la Régie des Loteries et Courses du Québec pour l'obtention d'une licence d'opération pour la piste de courses Hippodrome Trois-Rivières durant la saison 1981-82.

Que M. Lucien A. Ouellet, Assistant-Trésorier à la Ville de Trois-Rivières, soit et est autorisé à signer pour et au nom de Hippodrome Trois-Rivières, tous les documents pertinents à cette demande.

ADOPTÉ

333-81
Hippodrome T.-R. - demande d'une licence de courses avec pari mutuel pour tenue de courses attelées
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Qu'une demande soit faite auprès de la Régie des Loteries et Courses du Québec pour l'émission d'une licence de courses avec pari mutuel permettant à HIPPODROME TROIS-RIVIÈRES de tenir des courses attelées durant la saison 1981-82.

Que M. Lucien A. Ouellet, Assistant-Trésorier à la Ville de Trois-Rivières, soit et est autorisé à signer pour et au nom de Hippodrome Trois-Rivières, tous les documents pertinents à cette demande.

ADOPTÉ

334-81
Hippodrome T.-R. - autorisation pour tenue d'un concours publicitaire
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que par la présente, HIPPODROME TROIS-RIVIÈRES soit autorisé à tenir un concours publicitaire dont les prix seront d'une valeur totale de $4,000.00 provenant d'une subvention de SODIC Québec Inc.

Que M. Lucien A. Ouellet, Assistant-Trésorier à la Ville de Trois-Rivières, soit autorisé à présenter à la Régie des Loteries et Courses du Québec, une demande pour la tenue de ce dit concours.

ADOPTÉ

335-81
Dossier de l'Ile St-Quentin résolution d'appui
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières participe au Comité provisoire de l'Ile St-Quentin;

ATTENDU que l'Ile St-Quentin est un site d'envergure intermunicipal.

ATTENDU que le rapport de la firme Somer atteste du haut potentiel récréatif de ce site et de la demande fort élevée de la part de la population;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières appui les démarches du Comité provisoire de l'Ile St-Quentin visant à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de ce projet.

ADOPTÉ

336-81
Comptes du mois de juin
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que les comptes au montant de $1,702,698.33 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de juin 1981 soient

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

337-81
Contrat
LÉO VALOIS
& FILS INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de louer à LÉO VALOIS & FILS INC. l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Une partie du lot: DEUX MILLE DEUX CENT TRENTE (P. 2230) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, bornée au nord-ouest, par une partie du lot: (2230) étant la rue Royale, propriété de Ville de Trois-Rivières; au nord-est par une partie du lot: (2230) propriété de Compagnie de Chemin de Fer du Nord (North Shore Railway Company), et/ou C.P.R.; en profondeur au sud-est par une partie du lot: (2230) propriété de Léo Valois & Fils Inc., aux droits de: Industries PPG Canada Limitée et/ou Canadian Pittburg; suivant contrat de vente reçu devant Me Gilles-Guy Garceau, Notaire, le 23 juin 1981, enregistré à Trois-Rivières, sous le No. 336637; de l'autre côté au sud-ouest, par le lot: (26-417) propriété de:-"Laviolette Auto Location Inc."; mesurant soixante-dix-neuf pieds et trente-deux centièmes (79'.32) soit:-(24,18 m.) au nord-est; quarante-six pieds et quatre-vingt-quatorze centièmes (46'.94) ou encore: (14,31 m.) au sud-est; soixante-quatorze pieds (74') soit: (22,56 m.) au sud-ouest; quarante pieds et sept centièmes (40'07) soit (12,21 m.) au nord-ouest.

Contenant ledit terrain, trois mille deux cent quatre-vingt-huit pieds carrés (3,288 p.c.) correspondant à (305,47 m.) en superficie.

Le tout tel qu'il apparaît sur un plan de l'Arpenteur, Jean-Paul Duguay, numéro: 99117, ci-annexé, reconnu conforme par les parties, après l'avoir signé.

pour une durée de dix (10) ans à compter du 1er juillet 1981 pour et en considération d'une somme de $400.00 par année pour les cinq (5) premières années.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville le projet d'acte de bail préparé par Me Gilles-Guy Garceau, Notaire, constatant cette location.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

338-81
Offre d'achat
de la compagnie
FERGUSSON
ATLANTIC
Adoption

ATTENDU que la compagnie FERGUSSON ATLANTIC Division de Cluett, Peabody Canada Inc. offre d'acheter une superficie d'environ 450,000 pieds carrés du lot 229 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, dans le Parc Industriel No. 2;

ATTENDU que cette compagnie a déposé une somme de $2,250.00 représentant 10% du prix de vente, afin de prouver sa bonne foi et son intention d'achat;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

Que, sur recommandation du Service d'Expansion Économique et Industrielle, la Ville de Trois-Rivières accepte l'offre d'achat de la compagnie FERGUSSON ATLANTIC Division de Cluett, Peabody Canada Inc., de se porter acquéreur de 450,000 pieds carrés du lot 229 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, dans le Parc Industriel No. 2, sur le Boul. Industriel, près de l'intersection de la rue Tebbutt.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite offre d'achat qui vient d'être soumise au Conseil, ladite offre étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

339-81
Intervention de la Ville auprès du Gouvernement du Québec pour le versement d'une subv. pour le Grand Prix Automobiles de T.-R. Adoption

ATTENDU que le Grand Prix Automobiles de Trois-Rivières a lieu annuellement depuis 1967;

ATTENDU que la popularité de cet événement a largement dépassé les frontières de la Province et même du Canada, attirant des spectateurs de tous les coins de la Province et même du Canada et des Etats-Unis;

ATTENDU que cet événement occasionne d'importantes retombées économiques sur la Ville de Trois-Rivières et les environs, en attirant des milliers de touristes;

ATTENDU que les courses du Grand Prix de Trois-Rivières dans les rues mêmes de la Ville, est un événement unique en Amérique;

ATTENDU que le Grand Prix Automobiles de Trois-Rivières est en majeure partie l'oeuvre de nombreux bénévoles qui travaillent à son succès depuis plusieurs mois déjà pour la course de 1981;

ATTENDU que depuis plusieurs années, l'organisme pouvait compter sur une aide financière gouvernementale;

ATTENDU que pour 1981, les représentants du gouvernement ont laissé savoir aux dirigeants du Grand Prix qu'aucune subvention ne serait disponible en 1981, et ce, deux mois à peine avant la tenue de l'événement;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières intercède et intervienne auprès du Gouvernement du Québec afin que celui-ci revienne sur sa décision de ne pas verser de subvention pour la tenue du Grand Prix Automobiles de Trois-Rivières, les 4, 5 et 6 septembre prochain, cet événement étant un attrait touristique important pour Trois-Rivières et les environs.

ADOPTÉ

340-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Gaston Paillé Ltée:		
Remise de la dernière tranche de la retenue - aqueduc rue St-François-Xavier	$	903.07
Remise de dépôt		50.00
Dalby Inc.:		
Aménagement du parc - Secteur Hertel -		

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Réalisation de 3 clubs sportifs niveau I - 1981-1982	900.00
Ateliers Albert:	
Achat d'équipement Salle Thompson - (cadres de couleur, serres, etc.)	4,300.00
Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges:	
Location de la piscine DLS - juin 1981	1,026.00
Laurent Beaudet:	
Achat de tapis et moulures - Pavillon de la Jeunesse	852.46

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1981

Jacques Vaugeois - 1,183 milles	260.30
Gilles Thibeault - 205 milles	45.10
Raymond St-Pierre - 400 milles	88.00
Jean-Paul Poisson - 330 milles	72.60
Pierre Pépin - 464 milles	102.08
Fernand Pellerin - 883 milles	194.26
Luc Pagé - 51 milles	11.22
Pierre Marchand - 210 milles	46.20
Michel Matteau - 274 milles	60.28
Jean-Maurice Massicotte - 598 milles	131.56
Richard Lemire - 228 milles	50.16
Mario Lessard - 336 milles	73.92
Mario Lesage - 223 milles	49.06
Stéphan Latour - 238 milles	52.36
Benoît Landry - 359 milles	78.98
Claude Juteau - 180 milles	39.60
Romain Frigon - 196 milles	43.12
Normand Fournier - 515 milles	113.32
Serge Dumas - 148 milles	32.59
François Bolduc - 118 milles	25.96
Raymond Bérubé - 250 milles	55.00
Jean Benoît - 16 milles	3.52
Yvon Ratelle - 568 milles	124.96
Transport des hommes	15.00
Yvon Poirier - 210 milles	46.20
Dîner - invité Ministère Industrie et Commerce - ouverture de soumission	25.00
René Perron - 173 milles	38.06
Michel Pellerin - 652 milles	143.44
Roger Lefebvre - 236 milles	51.92
Gaétan Lemieux - 398 milles	87.56
Transport des hommes	2.00
Roger Lafontaine - 329 milles - mai et juin 1981	72.38
Lionel Gilbert - 66 milles	14.52
Maurice Galarneau - 261 milles	57.42
Transport des hommes	8.00
Germain Déziel - 79 milles	17.38
André Daviau - 629 milles	138.34
Jacques Chartrand - janvier à juin 1981 - 946 milles	208.12
Roger Bruneau - 240 milles	52.80
Raoul Bellavance - 57 milles	12.54
Origène Bellemare - mars, avril, mai, juin 1981 - 850 milles	187.00
Gaston Tousignant - 257 milles	56.54
Louis Saintonge - avril, mai, juin 1981 - 195 milles	42.90
Robert Rousseau - 742 milles	163.24
Alain Provencher - 524 milles	115.38
Roger Loisel - 1,255 milles	276.10
André Laneuville - mai et juin 1981 - 664 milles	146.08
Rosaire Francoeur - 518 milles	113.96
Gaston Desaulniers - 441 milles	97.02
Roger Baril - 256 milles	56.32
Réal Ayotte - 771 milles	169.62
Transport des hommes	25.00

Lucien A. Ouellet:

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

Souper - rencontre avec Messieurs St-Charles et Bouchard de Sodic Inc. et M. Guy Poirier - Re: Subvention pour écuries	52.31
Guy-Paul Simard:	
Dépenses de voyage - Congrès des Chefs de Police du Québec au Château Frontenac, Québec	509.46
Guy Poirier:	
Dépenses de voyage - Montréal - 540 milles (3 voyages)	118.80
Jean-Jacques Lacroix:	
Dépenses de voyage - Québec - rencontre M.A.M.	43.70
Jacques Charette:	
Dîners d'affaires	138.35
Wilson O'Shaughnessy:	
Dépenses de voyage - Québec - Pouliot & Guérard	12.35
Roger Bruneau:	
Dépenses de voyage - Québec - remise de document	58.50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jean-Louis Goneau	5.52
Gaston Desaulniers	57.59
René Monfette	722.18
Armand Allard	262.65
René Monfette	208.78
Albert Morrissette	224.39

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances)

Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - Expo, CAM, hippodrome - juin 1981	275.00
Purolator Courier Ltée:	
Service de courrier	19.65
Michel Girard:	
Dépenses de voyage - Québec - roues de fortune	127.14
Xérox Canada Ltée:	
Service de photocopies - mai 1981	185.03
Marché St-Louis:	
Achats divers - Commission de 1'Expo	136.11
Au Palais du Chinois:	
Repas - réunions Commission de 1'Expo	425.40
Restaurant Sorrento:	
Repas - réunion Commission de 1'Expo	45.89
Rôtisserie St-Hubert:	
Repas - réunion Commission de 1'Expo	50.86
Restaurant Le Bourguignon:	
Repas - réunions Commission de 1'Expo	109.90
Le Nouvelliste:	
Publicité - slogan et artisans - mai et juin 1981	620.10
La Nouvelle:	
Publicité - slogan et artisans - mai et juin 1981	239.40
Imprimerie Gagné Ltée:	
Publicité dans l'Echo de Louiseville - slogan - mai 1981	99.00
Les Editions du Lac St-Pierre Inc.:	
Publicité dans le Courrier-Sud - slogan et artisans - mai et juin 1981	157.50
Joliette Journal:	
Publicité - slogan - mai 1981	128.70
La Parole:	
Publicité - slogan et artisans - mai et juin 1981	236.40
Sprung Instant Structures Ltd:	
Travail d'un spécialiste pour montrer le montage d'une bâtisse	3,418.37
Jacqueline Robichaud:	
Remboursement de petite-caisse	19.36
André Montour:	
Dépenses de voyage - Expo Drummondville - Candiac - Montréal	156.33

LUNDI, LE 20ième JOUR DE JUILLET 1981

Roger Rompré:	
Dépenses de voyage - St-Hyacinthe - remise de documents au Ministère de l'Agriculture	13.04
Allocation d'automobile - juin 1981 - 570 milles	125.40
Allocation spéciale - 21 jours	21.00
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - juin 1981 - 805 milles	177.24
Dalby Inc.:	
Aménagement des bureaux de la firme Tassé & Associés - Édifice François Nobert - paiement No. 1	5,184.57
Jacques Martin Enr.:	
Réparations au plancher - Édifice François Nobert - paiement No. 1	517.50
Laboratoire de Construction de Québec Inc.:	
Construction bordures et trottoirs 1981 - prélèvement d'agrégats et vérification de la formule du mélange	175.00
Sablière Ste-Marthe Inc.:	
Glissement de terrain - collecteur des Mélèzes	21,306.47
Les Consultants Pluritec Ltée:	
Honoraires - ingénieurs-conseils - glissement de terrain - collecteur des Mélèzes - du 11 au 27 juin 1981	8,202.75
Pavages de Nicolet Inc.:	
Aménagement général de 5 parcs - paiement No. 1 - retenue 10%	15,055.29
Henri Paquette Inc.:	
Aménagement Pavillon de la Jeunesse - 1er plancher - paiement No. 1	4,800.00
Réaménagement Pavillon Père Daniel Parc Pie XII - Paiement No. 3 retenue 10%	56,342.21
Gaston Paillé Ltée:	
Branchements de service 1981 - paiement No. 2 - retenue 10%	11,698.60
Robert Frenette Inc.:	
Peinture intérieure - Manoir de Niverville - paiement No. 1	6,510.00
Dalby Inc.:	
Transformation du Pavillon C-22 en écurie temporaire - paiement No. 1 - retenue 10%	22,039.20
Aménagement du service de reprographie - paiement No. 2 - retenue 10%	28,173.60
Cie CGI Inc.:	
Évaluation opérationnelle du système informatique de pari mutuel - hippodrome - paiement No. 1	9,910.50
F.X. Boisvert Enr.:	
Fabrication et installation d'une enseigne pour la mise en vente d'un terrain de la Ville - paiement No. 1	311.04
Redistomatic Inc.:	
Service d'eau - autogare	2.75
Studio Régent Enr.:	
Service de photos - service d'évaluation	97.67
Service Sanitaire Régional Trois-Rivières Inc.:	
Cueillette de déchets - juin 1981	29,603.79
Cueillette de déchets - du 2 au 27 juin 1981	333.40
SPAM Inc.:	
Appels par télépage au poste de Police - mars, avril et mai 1981	180.00
Protonotaire de la Cour Supérieure:	
Vente pour non-paiement de taxes 1981	16,965.48
Mich-O-Tomobiles:	
Achat de 2 camionnette - cabine 5 passagers - Édifice des Travaux Publics	20,150.00
Marché Victoria Inc.:	
Achats divers	47.99
Lavage Sani Inc.:	
Entretien ménager - local St-Philippe - juin 1981	145.00

INITIALES DU MAIRE
212
INITIALES DU GREFFIER

Trophées Elka:	
Trophées et plaques - Festival de la planche à voile	77.11
Éclairage Tanguay:	
Équipement - système d'éclairage - salle Thompson	8,885.16
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager - parcs-écoles - juin 1981	364.56
Travaux divers - parcs-écoles - du 1er janvier au 30 juin 1981	386.13
Contenants Inter-Cité Inc.:	
Contenants - Garage municipal - aéroport - autogare - juin 1981	2,709.05

HIPPODROME

Télémédia CHLN 55:	
Publicité - juin 1981	609.96
Cotnoir & Pleau Ltée:	
Achat de bière	2,008.75
Brasserie O'Keefe Ltée:	
Achat de bière	314.50
Brasserie Labatt Ltée:	
Achat de bière	865.25
Pâtisserie de Courval Enr.:	
Buffet froid - tournoi de golf annuel des officiels	455.00
Agence de Sécurité Phillips Inc.:	
Surveillance - programmes Nos. 24 à 36	1,111.53

EXPOSITION

Sylvie Emond:	
Gagnante - concours slogan 1981 - 1er et 2e prix	300.00
Éric Gervais Houyoux:	
Gagnant - concours slogan 1981 - 1er et 2e prix	300.00
Sophie Milette:	
Gagnante - concours slogan 1981 - 3e prix	100.00
Daniel Gagnon:	
Gagnante - concours slogan 1981 - 4e prix	100.00
Nancy Laroche:	
Gagnante - concours slogan 1981 - 5e prix	100.00
Gaétan Janvier:	
Gagnant - concours slogan 1981 - 6e prix	100.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUIN 1981

André Verville - 719 milles	158.18
Charles-Édouard Provencher - 204 milles	44.88
Réjean Boucher - 241 milles	53.02
Roland Bacon - 685 milles	150.70
André Laneuville:	
Dîner - invité S.H.Q. - fermeture zone de rénovation Notre-Dame-de-la-Paix	36.47
Arno Électrique Ltée:	
Remise de retenue - éclairage de rues	3,261.70
Charles-Édouard Roux Inc.:	
3e demande de paiement - Maison des Vins	62,033.92
Ass. des Arbitres de baseball mineur:	
arbitrage	2,110.00
marqueurs	631.00
TOTAL:	$411,764.62

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Jules Beaudoin
MAIRE.

LUNDI, LE 3ième JOUR D'AOÛT 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 3ième jour du mois d'août en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
20-07-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 20 juillet 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 1er juin 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Fernand Colbert;

c) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Fernand Colbert;

d) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

f) Règlement modifiant le taux de la taxe d'amélioration locale et la façon de la fixer dans la banque de terrains,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 juillet 1981;

g) Amendement au règl. 386 re: construction d'un complexe hôtelier avec des bureaux attenants,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 20 juillet 1981;

LUNDI, LE 3ième JOUR D'AOÛT 1981

h) Règlement décrétant l'achat et l'installation de feux de circulation,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 20 juillet 1981;

Amendement au règl. 191 re: modifier hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage, aux fins de modifier la réglementation applicable aux bâtiments résidentiels de la zone RC-16, secteur 2, de manière à modifier les normes d'implantation, la hauteur maximum des bâtiments (8 étages), la densité et les marges de dégagement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3ième jour d'août 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté.

Travaux de pose de services municipaux sur parties de lots Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de pose des services municipaux d'égout (sanitaire et pluvial), d'aqueduc, de voirie et d'éclairage à canalisation souterraine, sur parties des lots 176-28-1, 176-40, 176-39, 176-46, 175-101 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et sur une partie du Boul. Des Forges, et autorisant un emprunt suffisant à cet effet remboursable entièrement par le biais d'une taxe d'amélioration locale.

Il y aura de dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3ième jour d'août 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté.

Travaux de const. d'un collecteur pluvial Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de construction d'un collecteur pluvial sur les lots 176-39, 176-46, 175-101 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et sur une partie du Boul. Des Forges, et autorisant un emprunt suffisant à cet effet.

Il y aura de dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 3ième jour d'août 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté.

Travaux d'excavation et remblai sur partie du lot 229 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux d'excavation et remblai sur une partie du lot 229 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé à l'angle du boul. Industriel et de la rue Tebbutt, dans le Parc Industriel No. 2, pour une somme n'excédant pas $70,000.00, à même les fonds généraux de 1981.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

LUNDI, LE 3ième JOUR D'AOÛT 1981

Lu en Conseil, ce 3ième jour d'août 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie.

341-81
Compte rendu
20-07-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 20 juillet 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

342-81
Règlement
13-AAZ-277
fermeture de
diverses rues
ou pties rues
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 13 avril 1981 et du 20 juillet 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 13-AAZ-277 (1981) amendant le règlement No. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de fermer certaines rues et/ou parties de rues soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

343-81
Règlement
777 travaux
de réparation
de toitures
usine de trait.
d'eau et Hippo.
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 juillet 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 777 (1981) décrétant des travaux de réparation à la toiture de l'usine de traitement d'eau et à la toiture et à un muret de l'Hippodrome, pour un montant de $262,000.00 et autorisant un emprunt pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

344-81
Règlement
778 travaux
à l'usine de
trait. d'eau
et emprunt de
$174,000.00
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 juillet 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 778 (1981) décrétant des travaux à l'usine de traitement d'eau et à la toiture ainsi que le remplacement d'une vanne de contrôle à l'intersection du Boul.

Du Carmel et de la rue De Calonne, au montant de $70,000.00 et autorisant un emprunt au montant de $74,000.00 pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

345-81
Règlement 779 engage. de prof. pour l'agran. de la Biblio. Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 juillet 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 779 (1981) autorisant l'engagement de professionnels pour la préparation des plans et devis pour l'agrandissement de la bibliothèque municipale ainsi que pour la surveillance des travaux au coût de $110,000.00, et autorisant un emprunt au montant de $115,000.00 pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

346-81
Règlement 191-59-C modifi. zonage dans la zone P-14 (re: 2200 rue St-Olivier) Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 22 juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 191-59-C (1981) amendant le règlement 191-59 concernant le zonage du secteur St-Philippe, aux fins de permettre les usages à caractère industriel non polluant (bruit, poussière et odeur) dans la zone P-14 soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

347-81
Contrat CONST. RÉAL RENAUD LTÉE Adoption

ATTENDU que CONSTRUCTION M. & F. LÉGARÉ INC. et/ou CONSTRUCTIONS RÉAL RENAUD LTÉE ont rempli toutes et chacune des obligations qu'elles avaient contractées concernant le lot No. 181-819 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne quittance générale et finale à CONSTRUCTION M. & F. LÉGARÉ INC. et à CONSTRUCTION RÉAL RENAUD LTÉE, et renonce purement et simplement aux privilèges qui lui résultaient des actes enregistrés sous les Nos. 327254 et 333208, de se faire rétrocéder l'immeuble étant le lot 181-819 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, à défaut par les acquéreurs de remplir les obligations mention-

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

nées auxdits actes et prohibition d'aliéner pour les acquéreurs des lots y mentionnés.

Il est de plus résolu de requérir le régistrateur de la Division d'Enregistrement de Trois-Rivières de radier purement et simplement les clauses résolutoires et de prohibition d'aliéner lui résultant en vertu des deux actes enregistrés sous les Nos. 327254 et 333208.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

348-81
Contrat
MLLE GEORGETTE
LACERTE
acte de corr.
re: lot P.1100
Adoption

ATTENDU que le 3 décembre 1981, la Ville de Trois-Rivières a consenti un acte de vente à Dame Georgette Lacerte pour terrain et bâtisse étant une partie du lot 1100 du cadastre de la Cité des Trois-Rivières;

ATTENDU qu'il y a eu erreur dans la superficie de l'immeuble qui a été cédé à Mlle Lacerte;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de correction préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, en vertu duquel la désignation contenue à l'acte enregistré sous le No. 333407 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, est corrigée et remplacée par la suivante:

DÉSIGNATION:

Un emplacement situé en la ville de Trois-Rivières connu et désigné comme faisant partie du lot numéro ONZE CENTS (P.1100) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières, situé au nord de la rue Ste-Marguerite, de figure rectangulaire, mesurant trente et un pieds (31') de largeur par toute la profondeur qu'il y a de la rue Ste-Marguerite à la voie de chemin de fer Canadien Pacifique et ainsi borné: en front, à la rue Ste-Marguerite, à l'est, par une autre partie du lot No. 1100 appartenant déjà à l'Acquéreure (Georgette Lacerte) et de l'autre côté, vers l'ouest, par une autre partie du lot No. 1100, étant la propriété de Gaston Guillemette et en profondeur, à la voie ferrée du Canadien Pacifique, étant une partie du lot No. 1100 du cadastre de la Cité des Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de correction qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

349-81
Contrat
protocole
d'entente
avec ASS.
TRIFLUVIENNE
DE SOCCER
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un entente avec le l'ASSOCIATION TRIFLUVIENNE DE SOCCER pour le paiement des coûts d'arbitrage

pour les équipes trifluviennes évoluant dans la ligne Mauricienne de soccer, la rémunération au prorata du nombre d'équipe, d'un coordonnateur des activités de la ligue Mauricienne de soccer et la rémunération d'un coordonnateur pour le développement du soccer mineur à Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

350-81
Contrat protocole d'entente avec le COMITÉ DE ZONE DE BASEBALL MINEUR
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Jacques St-Laurent, Directeur-adjoint du Service de la Récréation et des Parcs, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le COMITÉ DE ZONE DE BASEBALL MINEUR pour la tenue du championnat provincial bantam de baseball 1981 et le partage des responsabilités entre la ville hôtesse et le comité de zone de baseball mineur, les 4, 5, 6 et 7 septembre 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

351-81
Contrat VILLE DE T.-R.-O. cession à la Ville de T.-R. lot P.224 (Parc Ind. No. 2)
Adoption

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières acquiert de la Ville de Trois-Rivières-Ouest, l'immeuble suivant étant une partie du lot 224 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, ainsi décrite:

DÉSIGNATION:

Mesurant 60,96 m. dans ses lignes nord-ouest et sud-est et 60,96 m. dans ses lignes sud-ouest et nord-est; contenant en superficie trois mille sept cent seize (3 716) mètres carrés et borné comme suit: vers le nord-ouest, nord-est et sud-est par partie du lot 224, vers le sud-ouest par le Boulevard Industriel; le tout tel que montré par un liséré rouge sur copie d'un plan portant le No. 101-49 des dossiers de M. Jean-Paul Duguay, A.G.

Cette cession est sujette à la servitude de non-accès établie en faveur de la Route Transquébécoise, sous le No. 251,334 de la Division d'enregistrement de Trois-Rivières et sujette également à une servitude restrictive de non-accès, sous le No. 251,334.

Pour le prix de $1.00 comptant et en considération de l'obligation pour la Ville de Trois-Rivières de louer à la Ville de Trois-Rivières-Ouest, pour une période de 25 ans, deux emplacements étant le lot 288-2 et une partie du lot 287 et le lot 288-3 et une partie du lot 288, du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, décrits à une résolution adoptée à cette même séance.

Il est également résolu que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, et le Greffier, soient et

sont autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le contrat de vente préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet de contrat de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission Municipale du Québec.

ADOPTÉ

352-81
Contrat
VILLE DE
T.-R.-O.
location
des lots
288-2 etc.
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières-Ouest désire aménager et utiliser des puits artésiens sur deux (2) emplacements ci-bas décrits;

ATTENDU que ces puits sont nécessaires pour desservir en eau potable les résidents de la Ville de Trois-Rivières-Ouest;

ATTENDU que, entre autres contreparties, la Ville de Trois-Rivières-Ouest offre de céder à la Ville de Trois-Rivières un emplacement qu'elle possède dans le Parc Indsutriel No. 2 de Trois-Rivières, sur une partie du lot 224 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de louer à la Ville de Trois-Rivières-Ouest les emplacements suivants, afin que celle-ci y aménage et exploite des puits artésiens:

1- Un immeuble composé du lot 288-2 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières d'une superficie de trois mille sept cent seize mètres carrés (3,716 m.c.) et d'une partie du lot 287 du susdit cadastre ainsi décrite:

"De figure rectangulaire, borné vers le nord-est, le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 287; mesurant soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,96 m.) dans ses lignes nord-est, sud-est, sud-ouest et nord-ouest; contenant en superficie trois mille sept cent seize mètres carrés (3 716 m.ca.)."

La ligne sud-est dudit lot se situe à neuf mètres et cinquante centièmes (9,50 m.) du lot 286. La ligne nord-est se situe à cent dix-sept mètres et quatre-vingt-dix-huit centièmes (117,98 m.) du Boulevard St-Jean (sans désignation cadastrale).

2- Un immeuble composé du lot 288-3 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières d'une superficie de cinq cent quarante-quatre mètres carrés (544 m.c.) et de parties des lots 287 et 288 du susdit cadastre, ainsi décrites:

Partie du lot 287: "De figure irrégulière, borné vers le nord-ouest par une partie du lot 288, vers l'est, le sud-est et à l'ouest par une partie du lot 287; mesurant huit mètres et sept centièmes (8,07 m.) vers le nord-ouest, quatre-vingt-un mètres et vingt centièmes (81,20 m.) vers l'est, huit mètres et onze centièmes (8,11 m.) vers le sud-est, quatre-vingt-un mètres et vingt-cinq centièmes (81,25 m.) vers l'ouest, contenant en superficie quatre cent quatre-vingt-quinze mètres carrés (495 m.c.)."

LUNDI, LE 3ième JOUR D'AOÛT 1981

Partie du lot 288: "De figure irrégulière, borné vers le nord par le lot 288-3, vers l'est par une partie du lot 288, vers le sud-est par une partie du lot 287, vers l'ouest par une partie du lot 288; mesurant six mètres et cinquante-six centièmes (6,56 nm.) vers le nord, quarante-huit mètres et soixante-treize centièmes (48,73 m.) vers l'est, huit mètres et sept centièmes (8,07 m.) vers le sud-est cinquante-et-un mètres et cinquante-neuf centièmes (51,59 m.) vers l'ouest; contenant en superficie trois cent six mètres carrés (306 m.c.)."

Cette location comprend également une servitude de passage sur parties des lots 287 et 288 du susdit cadastre, en faveur des emplacements ci-haut énumérés, ces parties des lots 287 et 288 étant ainsi décrites:

Partie du lot 287: "De figure irrégulière, borné vers le nord-est et le sud-ouest par une partie du lot 287, vers le nord-ouest par une partie du lot 288; mesurant successivement vingt-quatre mètres et quinze centièmes (24,15 m.) et soixante-neuf mètres et soixante-quatre centièmes (69,64 m.) vers le nord-est, successivement vingt-six mètres et quatre-vingt-huit centièmes (26,88 m.), quarante-deux mètres et soixante-quinze centièmes (42,75 m.), vingt-deux mètres (22,0 m.) vers le sud-ouest, dix mètres et soixante-sept centièmes (10,67 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie huit cent quarante-six mètres carrés (846 m.c.)."

Partie du lot 288: "De figure irrégulière, borné vers le nord-est par une partie du lot 288, vers le sud-est par une partie du lot 287, vers le sud-ouest par une partie du lot 288, vers le nord-ouest par une partie du lot 288-2; mesurant vingt-neuf mètres et quatre-vingt-sept centièmes (29,87 m.) vers le nord-est, dix mètres et soixante-sept centièmes (10,67 m.) vers le sud-est et le nord-ouest, vingt-neuf mètres et quatre-vingt-deux centièmes (29,82 m.) vers le sud-ouest; contenant en superficie trois cent dix-huit mètres carrés (318 m.c.)."

Le tout suivant description et plan de M. Claude Juteau, A.G., sous le No. cent dix-huit (118) de ses minutes.

Ce bail est consenti pour une période de vingt-cinq ans, pour et en considération d'un loyer annuel de $1.00 et suivant ce que stipulé au préambule de la présente.

Il est de plus résolu que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le bail préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet de bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission municipale du Québec.

ADOPTÉ

353-81
Protestation à l'endroit du Gouv. du Québec
Adoption

ATTENDU qu'en vertu de la Loi sur la Fiscalité municipale, le Gouvernement du Québec est tenu de verser aux municipalités une compensation tenant lieu de taxes pour les immeubles du Gouvernement du Québec et ceux des ministères de l'Éducation et des Affaires Sociales sur leur territoire;

ATTENDU que la réclamation de la Ville de Trois-Rivières pour 1981 s'établit à environ $2,700,000.00;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 3ième JOUR D'AOÛT 1981

ATTENDU que le Gouvernement avait promis de verser 50% des compensations le ler juillet 1981;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières n'a encore rien reçu;

ATTENDU que la Ville devra avoir recours à des emprunts temporaires à un taux d'au moins 20 1/2% et que ce sont les contribuables qui feront les frais de ce crédit;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières signifie au Gouvernement du Québec sa protestation contre la lenteur dont celui-ci fait preuve dans les remboursements des sommes d'argent due aux municipalités comme compensation tenant lieu de taxes pour les immeubles du Gouvernement du Québec et ceux des Ministères de l'Éducation et des Affaires sociales sur leur territoire.

ADOPTÉ

354-81
Comptes à payer mois de juillet 1981 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que les comptes au montant de $1,609,053.17 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de juillet 1981 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

355-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Trois-Rivières Cimentiers:	
Construction de trottoirs et bordures 1981 - estimé No. 1 (retenue 10%)	$ 18,802.64
Jacques Martin Enr.:	
Fourniture et pose d'un prélart - local des Juges - Hippodrome	999.94
E. Pinet et Fils:	
Fourniture de stores - bureaux Pavillon de la Jeunesse	641.80
Laboratoires Choisy Ltée:	
Surveillance compacité du remblai - stationnement hippodrome	22.00
Trois-Rivières Ébénisterie:	
Réparation d'un bureau - cour municipale	250.00
Entreprises paysagistes Provencher Enr.:	
Terre et ensemencement - gazon cultivé	2,592.20
Aéro Photo Inc.:	
Plan topographique et prise de photo	1,784.51
Henderson Équipement:	
Achat d'équipements pour terrains de jeux	16,491.37
MC Équipement Inc.:	
Achat de deux prises-bétons Tramac	3,175.20
Marcel Verret:	
Allocation vestimentaire - travail spécial à l'Université	7.50
Floriculture Gauthier Inc.:	
Fleurs - Famille D'Amour	29.00
Centre du Trophé:	
Achat de plaquettes et lettres	41.15
Le Nouvelliste:	

LUNDI, LE 3ième JOUR D'AOÛT 1981

Avis public - appel d'offres - (règlements 767, 772, 774, 776)	1,827.50
Le Nouvelliste:	
Avis public - appel d'offres	562.50
Jacques Trudel:	
Huissier - diverses causes	1,789.10
Canadian General Electric:	
Entretien radio-communication - service de la police	231.50
Service spécial de vidanges Inc.:	
Enfouissement sanitaire - juin	10,880.00
Contenants Intercité Inc.:	
Voyages spéciaux - Usine de Filtration - Juin	39.60
C. Yum Yum Inc.:	
Achat restaurant - Pavillon de la Jeunesse	129.60
La Cie H. Fortier:	
Achat restaurant - Pavillon de la Jeunesse	63.28
Les Aigles Jr de Trois-Rivières Inc.:	
Entretien du terrain Albert Gaucher - 2ième versement	1,400.00
Les Aigles Jr de Trois-Rivières Inc.:	
Entretien du terrain - stade de baseball - 2ième versement	2,400.00
Les Aigles Jr de Trois-Rivières Inc.:	
Entretien du terrain de baseball - 3ième versement	2,000.00
Comité Traverse des Ages:	
Entretien des locaux du 2 au 22 août	646.00
Loisirs Ste-Thérèse Inc.:	
Entretien du Parc Lambert - 3ième versement	633.00
Loisirs Ste-Thérèse Inc.:	
Coupe de gazon	210.00
Loisirs Ste-Thérèse Inc.:	
Réparation du terrain lors des jeux du Québec	125.00
Pavillon St-Arnaud Inc.:	
Gestion de l'entretien du Parc Pie XII, du terrain de balle et du Pavillon - 3ième versement	4,098.00
Polyvalente Ste-Ursule:	
Location de deux terrains - soccer et football et équipements	1,500.00
Club de Plein-Air Notre-Dame-de-la-Paix:	
Opération d'un club de plein-air pour adolescents au Centre Notre-Dame-de-la-Paix	200.00
Paul-Emile Guilbert:	
Travail à l'Expo du 3 au 10 juillet (Panneaux des Pavillons, guichets d'entrée, agrandissement Grande Scène	682.50
Paul-Emile Guilbert:	
Semaine du 13 au 18 juillet	1,080.00
Jocelyne Veillette:	
Responsable du Salon des Arts du 4 mai au 12 juillet	475.00
I.M.G. Circus Corporation:	
Contrat spectacle - stade de baseball - Exposition 1981	33,000.00
Productions de la Mauricie:	
Spectacles Grande Scène - Exposition 1981	45,000.00
Les Productions Specta Inc.:	
Présentation de spectacles pour enfants - Exposition 1981	4,125.00
École de boxe de la Mauricie:	
Présentation d'une soirée de boxe - Exposition 1981	2,000.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1981

Origène Bellemare - 123 milles	27.06
Chantal Germain - mai, juin et juillet - 208 milles	45.76
Michel Lacoursière - mars à juillet - 378 milles	83.16

LUNDI, LE 3ième JOUR D'AOÛT 1981

Michel Lefebvre - juin - 112 milles	24.64
Anatole Houle - 406 milles	89.32
Maurice Grenier - 181 milles	39.88
Marcel Duval - juin - 160 milles	35.48
Transport du personnel	4.00
André Laneuville - 400 milles	88.00
Jean Lamy:	
Dîners	81.31
Michel Matteau:	
Dépenses de voyage - Québec - dossier Notre-Dame-de-la-Paix	161.05
Le Martinet - dîner invités - S.C.H.L.	34.40

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gabriel Trahan	312.10
Jean Lamy	59.63
André Marcil	410.67
André Marcil	226.02
Jacques St-Laurent	95.20
Guy-Paul Simard	507.35
Gaston Paillé Ltée:	
Branchements de service 1981 (estimé No. 3 retenue 10%)	9,247.50
Laboratoire de Construction:	
Prélèvement de béton - aménagement de parc	60.00

SUBVENTIONS RESTAURATION - SECTEUR ST-PHILIPPE

Armand Boucher	6,700.25
Réjean Massicotte	1,203.75
Cécile Richard	1,250.00
Jacques Soucy	3,295.00
Irène Bélisle	1,155.00
TOTAL	$185,171.42

ADOPTÉ

356-81
Acte de mainlevée et de quittance à HABITEL DE LA MAURICIE INC.
Adoption

ATTENDU que HABITEL DE LA MAURICIE INC. a rempli toutes les obligations auxquelles elle s'était obligée en vertu d'un acte de vente reçu devant Me Gérard Dufresne, notaire, le 9 août 1977, dont copie fut enregistrée à Trois-Rivières le 12 août 1977, sous le numéro 311270;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a reçu le parfait paiement de toutes sommes à elle dues en capital, intérêts, frais et accessoires, aux termes de l'acte ci-haut mentionnés;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée et quittance préparé par Me Jean De Charette, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne quittance générale et finale et mainlevée générale et totale de tous droits, privilèges et hypothèques grevant à son profit en vertu de l'acte ci-haut mentionné, la partie du lot 178 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivière-

res décrite dans ledit acte de vente.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de quittance et mainlevée dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

357-81
Proclamation de la FIN DE SEMAINE DES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE BASEBALL AMATEUR
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que les 4, 5, 6 et 7 septembre 1981 soient proclamés la FIN DE SEMAINE DES CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DE BASEBALL AMATEUR.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services Communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la FÉDÉRATION DE BASEBALL AMATEUR DU QUÉBEC pour la tenue du championnat provincial bantam de baseball 1981 et le partage des responsabilités avec la ville hôtesse les 4, 5, 6 et 7 septembre 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

358-81
Acceptation des plans et devis des Consultants Pluritec Ltée re: "Collecteur Des Mélèzes"
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières désirant procéder à l'exécution de travaux de reconstruction d'un tronçon du "Collecteur Des Mélèzes", accepte les plans et devis No. 1201 de juillet 1981 préparés par la firme de Consultants Pluritec Ltée, ainsi que le cahier de soumissions, et autorise ladite firme de Consultants Pluritec Ltée à soumettre lesdits plans et sollicite par les présentes, leur approbation du Ministère de l'Environnement du Québec.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

225

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 17ième jour du mois d'août en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
03-08-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 3 août 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 1er juin 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Fernand Colbert;

c) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Fernand Colbert;

d) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

f) Règlement décrétant l'achat et l'installation de feux de circulation,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 20 juillet 1981;

g) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

INITIALES DU MAIRE

226

INITIALES DU GREFFIER

h) Travaux d'excavation et remblai sur partie du lot 229,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 3 août 1981;

i) Règlement modifiant le taux de la taxe d'amélioration locale dans la Banque de terrains et la façon de calculer le frontage des lots de carrefour,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 juillet 1981;

Amendement au règl. 3 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 3 concernant les officiers et employés de la Ville, aux fins de modifier les heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville et autres bâtisses municipales regroupant des services administratifs.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17ième jour d'août 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

Amendement au règl. 772 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 772 décrétant des travaux de pavage sur le Boul. Des Forges et de réparation de la balustrade de la Côte Plouffe, aux fins d'augmenter le montant prévu pour réparer cette balustrade.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 17ième jour d'août 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Goneau.

Amendement au règl. 386 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement de zonage No. 386 afin de restreindre la zone CB-13 secteur 4 afin de créer une nouvelle zone CZ-13 secteur 1 dans laquelle la marge de recul avant sera réduite de cinquante (50% pourcent (c'est-à-dire de cent (100) pieds à cinquante (50) pieds) en vue de la construction d'un complexe hôtelier avec des bureaux attenants.

Cette nouvelle zone CZ-13 secteur 1 est délimitée par l'axe central du Boulevard Des Récollets, par l'axe central du Boulevard Des Forges, par la limite sud-est du lot 177-91, par l'axe central de la rue dont le numéro de cadastre est 177-93 et par la limite sud-ouest du lot 177-95 en retranchant la zone ainsi décrite de la zone CB-13 secteur 4.

Cette délimitation de la nouvelle zone CZ-13 secteur 1 apparaît sur le plan de zonage No. 386-81 préparé par le Service d'Urbanisme en juillet 1981.

Dans cette nouvelle zone, les seuls usages permis sont les usages suivants:

Usage principal et essentiel, obligatoire et impératif un hôtel d'un maximum de douze (12) étages et d'un nombre de chambres minimum de cent vingt-cinq (125).

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Il sera aussi permis dans cette nouvelle zone CZ-13 secteur 1 comme usage accessoire à l'usage principal;

Une salle de conférence d'un minimum de 750 places et d'un édifice à bureaux attenants d'un maximum de quatre (4) étages et d'une superficie brute maximum de 75,000 pieds carrés.

Il sera aussi prescrit, pour cette nouvelle zone CZ-13 secteur 1, les normes relatives aux marges latérales et arrière, les enseignes, les stationnements hors-terre et souterrains, etc...

Lu en Conseil, ce 17ième jour d'août 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

359-81
Compte rendu
03-08-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 3 août 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

360-81
Règlement
780 pose
de ser.mun.
rue Léo
Pidgeon et
taxe d'amé.
locale
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 août 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 780 (1981) décrétant des travaux de pose de services municipaux d'égout (sanitaire et collecteur pluvial), d'aqueduc, de voirie, pavage et d'éclairage à canalisation souterraine, sur tout ou parties des lots 176-28-1, 176-40, 176-39, 176-46 et 175-101 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et sur une partie du Boul. Des Forges, au coût de $347,000.00, et décrétant un emprunt au montant de $365,000.00 pour payer le coût de ces travaux, dont $340,000.00 remboursable par une taxe d'amélioration locale et $25,000.00 remboursable par une taxe spéciale sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

361-81
Projet de
règlement
191-1-C
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le projet de règlement No. 191-1-C (1981) concernant le zonage, modifiant la zone RE partie "e" en réduisant cette zone du côté "est" d'environ 145 pieds à partir de l'axe central de la rue des Chenaux et en la prolongeant vers l'ouest jusqu'à l'axe central de la rue Jean-Nicolet englobant ainsi les lots 1127-7, 1127-8, 1127-9 et P1127 en ne permettant dans cette zone que les usages édifices à bureaux et en créant une nouvelle zone 6Va délimitée par la zone RE "e" ci-devant décrite, par la zone RE"b", par l'axe central de la rue des Chenaux et l'axe central de la rue St-Maurice, cette

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

zone étant réservée pour des fins de parc soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

362-81
Projet de règlement 386-K
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le projet de règlement No. 386-K (1981) amendant le règlement No. 386 pour restreindre la zone CB-13 secteur 4, pour créer une nouvelle zone qui sera connue sous la dénomination de CZ-13 secteur 1 et pour permettre dans cette nouvelle zone la construction d'un complexe hôtelier avec des bureaux attenants selon les prescriptions mentionnées à l'intérieur de ce règlement soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

363-81
Contrat vente à CONST. ARMAND BOUCHER INC.
lot 181-864
$7,905.98
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à CONSTRUCTION ARMAND BOUCHER INC., le lot 181-864 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de $7,905.98.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le contrat préparé par Me Jean Gélinas, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet de contrat de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

364-81
Contrat vente à BERTRAND J. VALLIÈRES
lots 181-861 et 181-862
$14,315.00
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à M. BERTRAND J. VALLIÈRES, les lots 181-861 et 181-862 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de $14,315.00.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Jean Gélinas, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour faire partie intégrante.

ADOPTÉ

MODIFIEE PAR LA RESOLUTION No. 42381 DU 21/09/81

365-81
Contrat cession à LAMPRON SHIRT LTD
lot 355-2
Adoption

ATTENDU QUE le 16 mai 1947, la Corporation de la Cité de Trois-Rivières avait vendu à LAMPRON SHIRT LIMITED, partie des lots 356, 357, 358, 359 et 365 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières;

ATTENDU QU'il s'est avéré que le lot 355-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières aurait dû faire partie de cette vente;

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

ATTENDU QUE LAMPRON SHIRT LIMITED occupe ledit lot 355-2 depuis le 16 mai 1947;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède à LAMPRON SHIRT LIMITED le lot 355-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières pour bonnes et valables considérations.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un projet d'acte de cession préparé par Me Jean Paquin, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet de cession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approtation de la Commission Municipale du Québec.

ADOPTÉ

366-81
Contrat servitude en faveur de HYDRO-QUÉBEC
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une convention avec l'HYDRO-QUÉBEC en vertu de laquelle la Ville accorde à l'Hydro-Québec des droits réels et perpétuels pour placer, remplacer, maintenir, réparer, ajouter et exploiter sur, au-dessus et au-dessous du fonds servant, des lignes de distribution d'énergie électrique soit aériennes, soit souterraines et accessoires, sur les lots suivants:

DESCRIPTION DU FONDS SERVANT:

Six (6) lisières de terrain et un (1) emplacement pour deux (2) haubans faisant partie de certaines resubdivisions officielles du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, comté de Saint-Maurice, Qué., division d'enregistrement de Trois-Rivières, Qué., mesurant trois (3) mètres de largeur.

1° Deux (2) lisières de terrain faisant partie du lot numéro cent trente-trois de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-2-133) dudit cadastre, la première lisière de terrain située au nord-est et la deuxième au nord-ouest dudit lot, bornées comme suit:

Lot No. 181-2-133:-

Première lisière de terrain:- vers le nord-ouest, par une partie des lots numéros 181-2-130 et 181-2-129; vers le nord-est, par le lot numéro 181-2-128 et une partie du lot numéro 181-2-129; et vers le sud-est et le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

Deuxième lisière de terrain:- vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-2-129; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-132; vers le nord-ouest, par une partie des lots numéros 181-2-129 et 181-2-130; et vers le sud-est, par le résidu dudit lot.

2° Une (1) lisière de terrain faisant partie du lot numéro cent vingt-huit de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

numéro cent quatre-vingt-un (181-2-128) dudit cadastre, située au sud-ouest dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No. 181-2-128:- vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-116; vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-129; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-133; et vers le nord-est, par le résidu dudit lot.

3° Deux (2) lisières de terrain faisant partie du lot numéro cent vingt-neuf de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-2-129) dudit cadastre, la première lisière de terrain mesurant vingt mètres plus ou moins (20 plus ou moins) de longueur est située au sud-ouest et la deuxième lisière mesurant cinq (5) mètres plus ou moins (5 plus ou moins) de longueur est située au sud-est dudit lot, bornées comme suit:-

Lot No. 181-2-129:-

Première lisière de terrain:- vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-128; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-133; et vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

Deuxième lisière de terrain:- vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 181-2-130; vers le sud-est par une partie du lot numéro 181-2-133 et par le résidu; et vers le nord-ouest et le nord-est, par le résidu dudit lot.

4° Une (1) lisière de terrain faisant partie du lot numéro cent trente de la resubdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot origniaire numéro cent quatre-vingt-un (181-2-130) dudit cadastre, située au sud-est dudit lot, bornée comme suit:-

Lot No. 181-2-130:- vers le nord-est, par une partie du lot numéro 181-2-129; vers le sud-ouest, par une partie du lot numéro 181-2-131; vers le sud-est, par le lot numéro 181-2-132 et une partie du lot numéro 181-2-133; et vers le nord-est, par le résidu dudit lot. En plus, un (1) emplacement pour un (1) hauban sur ledit lot.

5° Un (1) emplacement pour deux (2) haubans faisant partie du lot numéro cent trente et un de la resubdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-un (181-2-131) dudit cadastre, situé au nord-est dudit lot, borné comme suit:-

Lot No. 181-2-131:- vers le nord, par une partie du lot numéro 181-2-130; vers le sud-est, par une partie du lot numéro 181-2-132; et vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

367-81
Contrat
DALBY INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec DALBY INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de réparation

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

de la balustrade de la Côte Plouffe pour un montant de $31,695.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

368-81
Contrat INSPECTRONIC LTÉE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la firme INSPECTRONIC LTÉE, en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter les travaux de nettoyage et d'imperméabilisation de l'égout de la rue Guimond pour un montant de $21,120.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

369-81
Contrat PAVAGES DE NICOLET INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec les PAVAGES DE NICOLET INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de pavage neuf 1981 pour la somme de $67,792.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

370-81
Convention collective avec l'ASS. DES FONC.
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la convention collective de travail avec LE SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DES FONCTIONNAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES, pour la période comprise entre le 1er janvier 1981 et le 31 décembre 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention collective qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

371-81
Entente avec LA GALERIE D'ART DU PARC INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la GALERIE D'ART DU PARC INC. pour l'occupation, la gestion et l'animation du Manoir de Tonnancour du 28 août 1981 au 31 décembre 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie in-

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

INITIALES DU MAIRE
232
INITIALES DU GREFFIER

tégrante.

ADOPTÉ

372-81
Entente avec M. ROGER GERMAIN
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un bail avec M. ROGER GERMAIN pour la concession du restauraNT du Parc Pie XII du 15 mai au 15 septembre 1981 pour et en considération d'une somme de $800.00 pour le restaurant et d'une somme de $100.00 pour la concession du lac.

Le concessionnaire s'engage à prendre charge des toilettes pour un montant de $500.00 pour la saison.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

373-81
Contrat avec MAURICE COUTURE LTÉE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat avec la firme MAURICE COUTURE LTÉE, en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'installation d'équipements récréatifs dans divers parcs pour une somme de $3,340.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

374-81
Subdivision d'une partie du lot 176
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Serge Hamel, A.-G., en date du 29 juillet 1981, montrant la subdivision d'une partie du lot 176 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé rue Léo.-Pidgeon, appartenant à Les Constructions René Piché Inc. et donnant effet aux lots 176-53 à 176-62 inclusivement.

ADOPTÉ

375-81
Approbation du budget supp. de l'O.M.H.T.R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au budget supplémentaire de l'Office Municipal d'Habitation de Trois-Rivières pour un montant de $42,163.18 copie dudit budget supplémentaire étant annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

Imprimerie Formules légales provinciales ltée, Mtl No 14-MG

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

376-81
Modification de la réso. 337-81 "Location Léo Valois & Fils Inc." pour changer description de l'immeuble loué
Adoption

ATTENDU QUE la résolution 337-81 adoptée le 20 juillet 1981 et acceptant de louer à Léo Valois & Fils Inc., une partie du lot 2230 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières comportait une désignation erronnée de l'immeuble à louer;

ATTENDU QU'il y a lieu de rectifier cette erreur et de remplacer la désignation de l'immeuble loué par celle ci-bas énumérée;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que la résolution 337-81 du 20 juillet 1981 soit et est amendée en remplaçant la désignation d'une partie du lot 2230 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières par la suivante:

DÉSIGNATION:

Une partie du lot 2230 (P.2230) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, de figure irrégulière, partant du point "A" étant situé au coin nord-ouest du lot 26-417; de là suivant une direction nord-est d'une distance de trente-cinq pieds et vingt-deux centièmes (35.22 pi., soit 10,74 m.) jusqu'au point "B"; de là suivant une direction sud-est d'une distance de soixante-quinze pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (75.89 pi., soit 23,19 m.) jusqu'au point "C"; de là suivant une direction sud-ouest d'une distance de cinquante pieds et vingt-huit centièmes (50.28 pi., soit 15,33 m.) jusqu'au point "D"; de là suivant une direction nord-ouest d'une distance de soixante-neuf pieds et soixante-trois centièmes (69.63 pi., soit 21,22 m.) jusqu'au point "A" point de départ;

Contenant en superficie trois mille cinquante et un pieds carrés (3,051 pi.ca., soit 283,45 m.c.);

Borné vers le nord-est, sud-est et nord-ouest par le lot 2230, vers le sud-ouest par le lot 26-417.

Le tout tel qu'il apparaît sur un plan de l'arpenteur Claude Juteau, numéro 97-119 minute 79 du 9 janvier 1980.

ADOPTÉ

377-81
Nomination de M. Alain Tremblay
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que M. Alain Tremblay, Régisseur sportif au Service de la Récréation et des Parcs, soit et est nommé représentant de la Ville de Trois-Rivières sur le comité d'organisation du Championnat provincial de patinage artistique 1983.

ADOPTÉ

378-81
Nomination repré. sur le comité d'orientation du Manoir de Tonnancour
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que MM. Jacques St-Laurent et François Lahaye, soient et sont nommés représentants de la Ville de Trois-Rivières, sur le comité d'orientation du Manoir de Tonnancour.

ADOPTÉ

379-81
Autorisation au Club 4-H
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que la Ville de Trois-Rivières autorise le Club 4-H

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

Ste-Marguerite à tenir les activités suivantes le 29 août 1981.

- Épluchette de blé d'Inde;
- Vente de bière;
- Feu de camp.

dans un des deux parcs suivants: le parc Pie XII ou le Parc Ste-Marguerite.

ADOPTÉ

380-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Henri Paquette:	
Guérites de perception - Exposition - estimé final	$ 18,466.00
Pampierre Inc.:	
Reconstruction côte De Boucherville - remise de retenue finale	2,568.63
Pavages de Nicolet:	
Pavage 1981	19,429.20
Remise de dépôt d'appel d'offres	50.00
Cap Construction:	
Hippodrome - remise de retenue	12,083.04
Pavages de Nicolet:	
Aménagement général de 5 parcs - estimé No. 2 (retenue 10%)	8,268.71
H. Blanchette:	
Supports guérites de perception - Exposition	2,170.00
Gaston Paillé:	
Aqueduc de la Sentinelle - estimé No. 2 (retenue 10%)	2,493.62
Branchements de service 1981 - estimé No. 4 (retenue 10%)	10,100.25
Pépinière des Laurentides:	
Aménagement terrain de baseball - Cegep	9,049.50
Maurice Couture Ltée:	
Installation d'équipements récréatifs - divers parcs	4,100.00
Clément Ricard & Fils:	
Branchements de service 1980 - remise de retenue finale	3,147.60
Sablière Ste-Marthe:	
Stationnement - terrain de l'expo - remise de retenue finale	793.04
Pavages de Nicolet:	
Aménagement aires de jeux - Parc Lemire (retenue 10%)	5,358.06
Aménagement Pluri Services:	
Coupe de gazon - talus (50%)	5,940.25
Claude Granger:	
Achat d'une presse et couteau - imprimerie	14,126.40
Canadian General Electric:	
Achat de chargeurs véhiculaires et radio portatif - contrôleurs Gentrol et baterries - Police	14,061.87
Gaston Bédard:	
Achat d'une machine à écrire électronique - Bibliothèque	2,187.00
Lucien Roy:	
Mur de blocs de béton - poste de Police - terrain de l'Expo	872.00
Polyjeux:	
Achat d'équipements - terrains de jeux	11,793.60

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

Léandre Couture et Fils:	
Installation et achat toiles de vinyle pour trottoir et roues de fortune - Expo 1981	3,283.20
A.M. International:	
Préparation et installation de l'assembleuse - imprimerie - remise de retenue	1,091.96
Claude Néon:	
Location d'enseigne - autogare - août 1981	39.96
C.P. Ltée:	
Entretien des passages à niveau - avril, mai et juin 1981	1,922.96
Deschamps Photo:	
Achat de films - Exposition (photos passes)	3,823.20
SPAM Inc.:	
Appels spéciaux - juin et juillet 1981	165.00
Alpha Électrique:	
Vérification du système électrique - loyer rue St-Valier	100.00
Ovide Demontigny:	
Loyer Secteur St-Philippe - juillet et août 1981	400.00
Librairie du Cap Inc.:	
Service de photocopies	733.50
Jacques Thibeault:	
Inspection préventive des camions incendie	250.00
Roméo Trépanier:	
Location de camion 10 roues	720.00
Canadian General Electric:	
Entretien radio-communication - Service du Génie	515.25
Laboratoires de Construction:	
Prélèvement de béton	120.00
Garage René Lacombe:	
Service de remorquage	117.00
Lavage Sani Inc.:	
Entretien - juin 1981 - Édifice Nobert, Hôtel de Ville (incluant temps supplémentaire - samedis, dimanches, jours de fête - du 1er février au 28 juin 1981)	6,012.25
Librairie du Centre:	
Achat de 2 tômes "Le Bon Jardinier"	59.95
Maheux & Maheux Inc.:	
Service anti-parasite - Marina	324.00
Le Nouvelliste:	
Avis public et appel d'offres - avis de taxes	215.00
Avis public et appel d'offres	168.75
Appel d'offres et publicité hippodrome	352.50
Appel d'offres - avis public - publicité hippodrome	755.00
Michel Tousignant:	
Allocation vestimentaire - division de Sûreté	50.00
Club de Golf Ki-8-Eb:	
Tournoi Le Nouvelliste, Les Patriotes et Les Policiers	54.38
Mediacom Inc.:	
Location d'un panneau - autoroute 755	50.00
Litho ACME Inc.:	
Préparation rapport annuel - solde à verser	216.44
Clinique Optométrie Trois-Rivières:	
Examens de la vue - cadets Police	25.00
Claude Leblanc:	
Honoraires professionnels - du 23 juin au 27 juillet 1981 - Informatique	2,160.00
St-Maurice Aéro Club:	
Service de gérance - services rendus - juillet 1981	390.00
Association des Archivistes du Québec:	
Cotisation 1981 - Réal Fleury	25.00
Dr Roger Caron:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

Examens médicaux - juillet 1981	80.00
Pouliot, Guérard & Associés:	
Honoraires professionnels - Régime de Rentes - du 1er avril au 30 juin 1981	7,160.00
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - joutes de baseball - du 16 au 31 juillet 1981	613.50
Frais d'arbitrage - 16 au 31 juillet 1981	683.00
Club Radisson de Trois-Rivières:	
Location de terrain	1,425.00
Chantal Germain:	
Frais de transport - terrain de jeux	150.00
Loisirs Ste-Marguerite:	
Octroi	2,500.00
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf:	
Octroi - courses boîtes à savon	600.00
Association Trifluvienne de Soccer:	
Coût d'arbitrage - coordonnateur - 1er versement	1,500.00
Roy et Lafontaine Inc.:	
Achats - restaurant Pavillon de la Jeunesse	75.00
Cie J.H. Fortier:	
Achats - restaurant Pavillon de la Jeunesse	75.50
Achats - restaurant Pavillon de la Jeunesse	69.91

SUBVENTIONS - RESTAURATION ST-PHILIPPE (PAREL)

Mme Roch Leboeuf	2,500.00
Aimé Martel	5,569.25
Jacques Gagnon	2,500.00

EXPOSITION

Jean-François Bolduc:	
Distribution des posters	500.00
Pierre Dupont:	
Travail de barman	30.00
Cie H. Fortier:	
Calculatrice Canon	77.70
Pierre Crevier:	
Lettrage de panneau	175.00
Claude Bellemare:	
Commission sur vente de kiosques - Pavillon commercial - déjà versé $2,100.00	2,693.90
Association des Exposants de Trois-Rivières:	
Réception des éleveurs	2,870.00
P.E. Perreault:	
Réparation de clôture	2,796.50
MM. Ratté et Poulin:	
Achat d'une roue de fortune	800.00
Jocelyne Veillette:	
Honoraire - Salon des Arts - du 13 au 31 juillet 1981	305.00
Réjean Déziel:	
Spectacle de ski acrobatique - piscine	1,300.00
Roger Picard:	
Festival de danse - 1er versement	2,500.00
Paul-Émile Guilbert:	
Travail Exposition 1981 - montage des pavillons comptoir laitier, bistro, grande scène, etc. -	
du 20 au 25 juillet 1981	1,270.00
du 27 juillet au 1er août 1981	1,530.00
du 2 au 8 août 1981	1,500.00
du 9 au 11 août 1981	405.00
Roland Panneton:	
Travail et inventaire des roues de fortune	100.00
Pierre St-Hilaire:	
Réparation distributeur à boisson	80.65
Imprimerie Vallières:	
Impression de circulaires	8,793.68

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

Robert Paquin:	
Achats divers - roues de fortune	221.39
Roger Pozier:	
Achat de 2 maquettes	170.00
Québec Haut-parleurs:	
Location haut-parleurs et chaises - bingo	1,900.00
J.E. Prud'Homme:	
Remboursement impression billets de bingo et production d'une bande sonore	256.06
Honoraires et fourniture de matériel - bingo	3,000.00

HIPPODROME

Hôpital Vétérinaire:	
Services professionnels - 17 programmes	850.00
Armand Kid Martel:	
Publicité - juillet 1981	102.00
Yvon Pratte:	
Achats divers	148.11
Reynolds Radio:	
Location de mobile - août 1981	59.40
Société Coopérative St-Sylvère:	
Achat de bonbonnes à mouches	41.70
Télémédia CHLN:	
Publicité - juin et juillet 1981	750.72
CIGB-FM:	
Publicité - juin et juillet 1981	502.86
Régie des Loteries et Courses du Québec:	
Immatriculation sur appareil de vente et autres	620.00
Service Procan Ltée:	
Location mini-ordinateur - août 1981	285.12
Jean-Marie Roy:	
Transport d'urine - juillet 1981	78.20
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - du 20 juin au 12 juillet 1981	3,102.19
Droits et permis - du 14 au 21 juillet 1981	1,193.15
Agence de Sécurité Phillips:	
Surveillance - période finissant le 11 juillet 1981	1,248.45
Surveillance - période finissant le 18 juillet 1981	622.90
Imprimerie Art Graphique:	
Impression des programmes Nos. 35 à 45	4,474.45
J.M. Laroche:	
Achat de paille	112.50
Roland Marchand:	
Tableau classement des conducteurs	350.00
Régie des Loteries et Courses du Québec:	
Permis d'opération - 25 programmes	2,500.00
Photo Lambert:	
Service TV en circuit fermé - juin 1981	1,559.00
Service TV en circuit fermé - juillet 1981	1,670.00
Brasserie O'Keefe:	
Achat de bière	707.25
Achat de bière	1,076.00
Brasserie Labatt:	
Achat de bière	700.00
Achat de bière	807.50
Cotnoir & Pleau:	
Achat de bière	1,400.00
Achat de bière	1,446.75

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1981

Réal Ayotte - 800 milles	176.00
Transport du personnel	25.00
Roger Baril - 108 milles	23.76
Roland Bacon - 395 milles	86.90
Léo Bellerose - 594 milles	130.63
André Daviau - 305 milles	116.88

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

Maurice Galarneau - 468 milles	107.96
Transport du personnel	8.00
Gaétan Lemieux - 481 milles	106.82
Transport du personnel	6.00
Maurice Massicotte - 255 milles	56.10
Michel Pellerin - 515 milles	113.33
Jean-Paul Poisson - 320 milles	70.40
Alain Provencher - 383 milles	84.15
Yvon Ratelle - 866 milles	190.53
Transport des hommes	9.00
Robert Rousseau - 620 milles	136.40
Gaston Tousignant - 412 milles	90.64
André Verville - 565 milles	124.30
Paul-André Cloutier - 185 milles	40.70
Raymond Bérubé - 323 milles	71.06
Roger Bruneau - 224 milles	49.28
Alain Désilets - 99 milles	21.67
Germain Déziel - 35 milles	7.70
Lionel Duval - 635 milles	139.71
Transport du personnel	15.00
Serge Dumas - 106 milles	23.24
Benoît Landry - 444 milles	97.68
Roger Lafontaine - 52 milles	11.44
Stéphane Latour - 109 milles	23.98
Mario Lesage - 231 milles	50.82
Mario Lessard - 293 milles	64.46
Richard Lemire - 211 milles	46.42
Pierre Marchand - 205 milles	45.10
Luc Pagé - 223 milles	49.06
Fernand Pellerin - 214 milles	47.08
Pierre Pépin - 499 milles	109.78
René Perron - 372 milles	81.84
Jacques Pitt - 330 milles	72.60
Yvon Poirier - 471 milles	103.62
Raymond St-Pierre - 704 milles	154.96
Pierre Thibeault - 137 milles	30.14
Pierre Cossette - 150 milles	33.00
Michel Bareil - 101 milles	22.22
Gilles Grenier - 380 milles	83.60
André Laberge - 368 milles	80.96
André Rouette - 64 milles	14.00
Michel Matteau - 114 milles	25.00
Gilles Beaudoin:	
Voyages divers	553.59
Alain Léveillé:	
Cours RPG3 - Montréal	191.45
André Laneuville:	
Dépenses de voyage - Québec - rencontre Me Giroux	199.01
Jacques Charette:	
Dîner d'affaires - dépenses de voyage	88.20
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîners divers	77.82
Michel Matteau:	
Dîner - invité S.H.Q.	18.76
Claude Juteau:	
Allocation d'automobile - 140 milles - juillet 1981	30.80
Achat de lois et volumes	61.30

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Armand Allard	79.88
Roger Bruneau	92.12
Gaston Desaulniers	162.17
Jacques St-Laurent	101.15
Jacques St-Laurent	88.45
André Marcil	375.96
Réjean Boucher	76.56

INITIALES DU MAIRE

239

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 17ième JOUR D'AOÛT 1981

Albert Morrissette	129.62
Renê Monfette	191.13
Gabriel Trahan	270.24
Gabriel Trahan	195.70
Guy-Paul Simard	404.19
TOTAL	$263,050.38

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

240

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 31ième JOUR D'AOÛT 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 31ième jour du mois d'août en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
17-08-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 17 août 1981 soit adopté.

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Amendement au règl. de zonage re: ptie du lot 1127,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 1er juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

f) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

g) Règlement modifiant le taux de la taxe d'amélioration locale dans la Banque de terrains et la façon de calculer le frontage des lots de carrefour,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 juillet 1981;

LUNDI, LE 31ième JOUR D'AOÛT 1981

h) Règlement amendant le règl. 386 aux fins de restreindre la zone CB-13 secteur 4 et de créer la zone CZ-13 secteur 1 permettant la construction d'un complexe hôtelier et réduisant la marge de recul avant,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault;
Maintenu par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté.

Amendement au règl. 13 re: prolon. de la rue Papineau (actuelle rue De Calonne) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 13 concernant les rues et les places publiques, aux fins de changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, pour celui de rue Papineau.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 31ième jour d'août 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

381-81 Compte rendu 17-08-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 17 août 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

382-81 Règlement 3-F modification des heures d'ouv. de l'Hôtel de Ville Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 août 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 3-F (1981) amendant le règlement No. 3 concernant les officiers et employés de la Ville, aux fins de modifier les heures d'ouverture de l'Hôtel de Vill et autres bâtisses municipales regroupant des services administratifs soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

383-81 Règlement 772-A aug. du coût de réparation de la balustrade Côte Plouffe Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 17 août 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 772-A (1981) amendant le règlement 772 décrétant des travaux de pavage sur le Boul. Des Forges et de réparation de la balustrade de la Côte Plouffe, aux

LUNDI, LE 31ième JOUR D'AOÛT 1981

fins d'augmenter de $12,000.00 le montant prévu pour réparer cette balustrade soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

384-81
Règlement
776
installation
de feux de
circulation
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 20 juillet 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 776 (1981) décrétant l'achat et l'installation de feux de circulation aux intersections Rigaud - De Malapart, Rigaud - Des Cyprès - Boul. Des Forges, pour un montant de $115,000.00 et autorisant un emprunt pour en payer le coût soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

Ont voté pour:	Ont voté contre:
MM. Fernand Goneau	MM. Antoine Gauthier
Léopold Alarie	Gaston Vallières
Jean-Guy Laferté	Fernand Colbert.
Lionel Julien	

ADOPTÉ

385-81
Règlement
781
travaux
d'excavation
et de remblai
lot P.229
Parc Ind.
No. 2
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 3 août 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 781 (1981) décrétant des travaux d'excavation et de remblai sur une partie du lot 229 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, située à l'angle du Boul. Industriel et de la rue Tebbutt dans le Parc Industriel No. 2, pour une somme de $66,400.00 à même les fonds généraux de 1981 soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

386-81
CONTRAT
vente à
M. François
BOURBONNAIS
ptie du lot
2230
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a offert en vente l'immeuble ci-bas désigné, dans le journal Le Nouvelliste, édition du 6 juin 1981;

ATTENDU que la Ville exigeait un minumum de $115,000.00 comme prix de la vente;

ATTENDU que M. François BOURBONNAIS a été le seul à offrir d'acquérir cette immeuble, lors de l'ouverture des soumissions, le 17 juin 1981, au prix de $105,000.00;

ATTENDU qu'il y va de l'intérêt de la Ville de se départir de cet immeuble et que le prix offert est voisin de la valeur

marchande de cet immeuble, suivant le rapport de M. Jean-Jacques Lacroix, évaluateur agréé, en date du 10 avril 1981;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à M. FRANçOIS BOURBONNAIS l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Cet emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières, ayant front sur la rue St-Olivier, connu et désigné comme étant une partie du lot DEUX MILLE DEUX CENT TRENTE (Ptie 2230) aux plan et livre de renvoi officiels de la Cité de Trois-Rivières, mesurant cent cinquante-trois pieds et quatre dixièmes (153.4' soit 46,76 m.) et cent soixante-douze (172.0, soit 52,43 m.) dans ses lignes nord-est, soixante-six pieds et cinq dixièmes (66.5' soit 20,27 m.) dans sa ligne sud-est, trois cent vingt-deux pieds et cinq dixièmes (322.5' soit 98,30 m.) dans sa ligne sud-ouest, cinquante pieds (50.0' soit 15,24 m.) et seize pieds et cinq dixièmes (16.5' soit 5,03 m.) dans ses lignes nord-ouest; contenant en superficie dix-neuf mille vingt-six pieds carrés (19,026' car. soit 1 767,57 m.c.); cet emplacement est borné vers le nord-est par une partie du lot 2230 occupée par le Canadien Pacific, vers le sud-est par une partie du lot 2230 étant la rue St-Olivier, vers le sud-ouest par les lots 26-500, 26-501, 26-502 et 26-504, vers le nord-ouest par une partie du lot 2230 étant la rue St-Denis et une partie du lot 2230 occoupée par le Canadien Pacific.

La limite sud-est dudit emplacement se trouve dans le prolongement de la limite sud-est du lot 26-500 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Avec bâtisse dessus érigée portant le numéro 2200 rue St-Olivier.

Le tout tel que montré à un plan préparé par Claude Juteau, a.g., en date du 3 décembre 1980 portant le numéro 98-142 dont copie demeure annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

pour le prix de $105,000.00 payable comme suit:

$50,000.00 comptant lors de la signature de l'acte;
$55,000.00 payable dans les six (6) mois de la signature, au taux de dix-huit (18%) pourcent l'an.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente à M. François Bourbonnais, préparé par Me François Lussier, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet d'acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

387-81
Subdivision remplacement des lots 193-8 et 193-7
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Paul Michaud, A.G., en date du 10 juillet 1981, montrant le remplacement du lot

193-8 et d'une partie du lot 193-7 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières par le lot 193-185, situé rue Léger et appartenant à M. Marius Montambault.

ADOPTÉ

388-81
SUBDIVISION
partie du lot
286
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Serge Hamel, A.G., en date du 4 septembre 1979, montrant la subdivision d'une partie du lot 286 du cadastre de la Paroisse de Saint-Étienne, situé Boul. St-Jean, appartenant à M. André Houle et donnant effet au lot 286-1.

ADOPTÉ

389-81
Emprunt
temporaire
au montant
de $697,000.00
Adoption

Résolution de demande d'emprunt temporaire

au montant de $697,000.00

Lequel montant est égal au solde en capital qui sera non amorti, et renouvelable pour un terme additionnel de 9 ans, lors de l'échéance du 1er novembre 1981, sur l'émission originale de $3,861,000.00, datée du 1er novembre 1961.

(Dossier d'emprunt à long terme du Ministère numéro 38379.)

ATTENDU que, lors de l'échéance ci-dessus indiquée, sur l'émission mentionnée ci-haut, le solde en capital non alors amorti sera renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement, pour la balance du terme autorisé;

ATTENDU que, pour faciliter le remboursement de ladite échéance, il y a lieu d'obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable ci-haut indiqué;

Il est par conséquent

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente.

Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autoriser la Ville de Trois-Rivières à emprunter temporairement une somme de $697,000.00, ledit emprunt temporaire devant être être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement de l'émission originale d'obligation de $3,861,000.00, datée du 1er novembre 1961.

ADOPTÉ

390-81
Acceptation
d'une subv.
de $12,180.00
du M.L.C.P.
Adoption

ATTENDU QUE le Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a accepté de verser une subvention de $12,180.00 à la Ville de Trois-Rivières pour la réalisation d'un programme d'ateliers socio-culturels, saison 1981-82;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

LUNDI, LE 31ième JOUR D'AOÛT 1981

ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'engage à respecter les dispositions du programme d'assistance financière aux municipalités pour un soutien aux groupes socio-culturels et la réalisation d'ateliers d'initiation aux loisirs socio-culturels 1981-82, et à utiliser la subvention pour réaliser des activités socio-culturelles qui ont fait l'objet de la demande de la Ville dans le cadre de ce programme, tout en tenant compte de la répartition suivante:

- $8,400.00 pour assumer et tenir les ateliers socio-culturels de la demande;

- $1,680.00 pour assumer et tenir les ateliers socio-culturels pour personnes handicapées de la demande;

- $2,100.00 pour les groupes socio-culturels que la Ville a recommandés au Ministère.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, les documents pertinents signifiant l'intention de la Ville de Trois-Rivières de bénéficier de la subvention de $12,180.00 du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour la mise sur pied d'ateliers socio-culturels à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

391-81
Demande au Ministère des Transports re: chaussée du Pont Duplessis
Adoption

ATTENDU que la chaussée du Pont Laviolette est particulièrement glissante lorsqu'elle est humide ou lors de gel;

ATTENDU que cette situation engendre des accidents;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières s'adresse au Ministère des Transports du Québec afin que celui-ci apporte une solution au problème de chaussée glissante du Pont Laviolette.

Que l'appui des villes environnantes soit demandé.

ADOPTÉ

392-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pavage Portneuf Inc.:	
Recouvrement de pavage 1981 - paiement No. 1 - retenue 10%	$136,291.35
Inspectronic Ltée:	
Nettoyage et réparation - collecteur zone No. 2 - paiement No. 1 - retenue 10%	36,964.40
Henri Paquette Inc.:	
Réaménagement du Pavillon Père Daniel - Parc Pie XII - paiement No. 4 (retenue pour travaux incomplets $2,000.00)	16,360.39
Trois-Rivières Cimentiers Inc.:	
Trottoirs et bordures 1981 - paiement No. 2 - retenue 10%	15,977.07
Roger Villemure, architecte:	
Honoraires - agrandissement de la bibliothèque - solde à payer	29,734.44

LUNDI, LE 31ième JOUR D'AOÛT 1981

Martel Express:	
Déménagement des locaux de l'imprimeur - paiement No. 1 - final	144.00
Gaston Paillé Ltée:	
Remise de la première tranche de la retenue - aqueduc de la Sentinelle	1,680.48
Pavages de Nicolet Inc.:	
Remise de dépôt	50.00
Pavage diverses rues	13,618.80
Service de niveleuse et transport	315.00
Aménagement de 5 parcs - paiement No. 2 - retenue 10%	8,268.71
Bigué & Lord:	
Honoraires - travaux de cloisonnement de l'estrade de courses selon règlement 670	1,062.58
Les Entreprises Électriques Alpha Inc.:	
Vérification du système électrique et préparation d'un estimé Loyers rue St-Valier	100.00
Excavation et remplissage de tranchée - installation des conduits et raccordement aux propriétaires - Centre Notre-Dame-de-la-Paix	5,675.00
Rénovation Aqua Inc.:	
Location d'un ballon 60" et d'un Logiball - collecteur des Mélèzes	2,391.12
Raymond Dubois:	
Achat de perceuses et "Chuck Rockwell" - Édifice des Travaux Publics (crédit $324.00)	3,964.68
Laboratoires Choisy Ltée:	
Honoraires - inspection de la toiture - Poste de Police No. 1 - paiement No. 1 - final	198.40
T.R. Plymouth Ltée:	
Achat d'une camionnette (5 passagers)	11,122.92
T.R. Location Inc.:	
Location d'équipement (breaker, tranche, etc.)	353.61
Location d'équipement (compresseur, marteau séqueur, scie à béton, etc.)	3,155.81
Industech Inc.:	
Achat de nécessaire d'installation de harnais de chasse-neige	3,487.05
Les Entreprises Blouin Ltée:	
Achat d'équipement pour parcomètres	7,097.98
Roger Germain:	
Remplacement du cylindre de porte du restaurant "Le Petit Bedon"	54.90
Robert Racine:	
Vérification des ascenseurs - juin 1981 - Centre Culturel, Hôtel de Ville, Édifice Nobert	112.00
C.P. Ltée:	
Droit de passage - voie d'évitement et tuyaux et câbles souterrains - 1 an	975.00
Droit de passage - tuyaux et câbles souterrains - 1 an	6.00
Canadian General Electric:	
Service d'entretien radio-communication - août 1981 - service des Travaux Publics	436.75
Achat d'équipement - service d'entretien radio-communication - Service de la Police - août 1981	678.00
Aéroport International de Montréal:	
Location de terrain pour fins d'aéroport - du 1er septembre 1981 au 31 août 1982	1.00
Laboratoire de Construction de Québec Inc.:	
Honoraires - prélèvement de béton	120.00
Yvon Fournier Ltée:	
Émondage des ormes	4,494.80
A. Beauchesne:	
Service d'entretien - désinfecteur électrique - Marian	11.00
Rosaire Lapointe:	

LUNDI, LE 31ième JOUR D'AOÛT 1981

Entretien - poste Nos. 1, 2 et 3 - juillet 1981	1,929.60
Harel & Frères Enr.:	
Vérification et estimation d'une bâtisse rue St-Valier	100.00
P.E. Perreault Enr.:	
Clôture - Parc Lemire	378.00
Clôture - Exposition	893.00
Service Sanitaire Régional T.R. Inc.:	
Cueillette de déchets - juillet 1981	26,603.79
Voyages du lundi	416.75
Service Spécial de Vidanges Inc.:	
Enfouissement sanitaire - du 15 juillet au 15 août 1981	10,880.00
Contenants Inter-Cité Inc.:	
Contenants - Marina et Restaurant Parc Pie XII - juillet 1981	520.00
Contenants - Garage Municipal, Aéroport, Autogare - août 1981	5,011.75
Contenants - Parc des Pins - 24 juillet 1981	75.00
Lavage Sani Inc.:	
Entretien - Édifice Nobert, Hôtel de Ville - juillet 1981	3,667.93
Entretien - local St-Philippe - juillet 1981	145.00
Cie Canadienne de Service de Linge Inc.:	
Nettoyage - essuie-mains, serviettes, salopettes, etc. - Garage Municipal, Hippodrome, Marché-aux-Denrées, Hôtel de Ville, Centre Culturel	437.28
Floriculture Gauthier Inc.:	
Fleurs - Gilles Guay	32.40
Johnson Controls Ltd:	
Contrat de service	772.75
Ambulance 12-12 Ltée:	
Transport d'un détenu à l'hôpital - Police	54.25
Association Canadienne de Gestion des Achats:	
Cotisation annuelle - 1981-1982 - René Monfette et André Marcil	320.00
SPAM Inc.:	
Vente de licences - 1981	14,500.00
Lynn & Johnston L. Inc.:	
Analyse d'échantillon d'urine - juin 1981 - hippodrome	59.00
Pratte & Morrissette Inc.:	
Remise de dépôt - assurances générales - 1981	250.00
Aéroport Internationale de Montréal:	
Permis d'aéroport	20.00
M/S Jacques-Cartier:	
Croisière départ "Polaris"	2,272.25
Comité Fête J.R. Desrosiers:	
Soirée - hommage Maire J.R. Desrosiers	100.00
Achat de batterie	76.68
Pitney Bowes Canada Ltée:	
Contrat d'entretien - Balance - ouvre-lettres - machine postale	557.00
Jean De Charette:	
Honoraires - Servitude Dame Simone Simard	125.00
Moore Business Forms:	
Contrat d'entretien - machine à signer les chèques - du 15 juin 1981 au 14 juin 1982	330.00
Richard Normandin:	
Honoraires - Conception de la maquette - rapport annuel 1980	420.00
Journal de Montréal:	
Publicité - hippodrome	241.86
Le Nouvelliste:	
Publicité Service Récréation et Parcs - avis publics	687.50
Avis publics	116.25
Avis de taxes - avis publics	555.00
Publicité hippodrome - appel d'offres	405.00

LUNDI, LE 31ième JOUR D'AOÛT 1981

Nobert, Young, Lanouette & Associés:	
Honoraires - vérification et opération du bingo - Expo 1981	225.00
Xérox Canada Ltée:	
Services de photocopies - bibliothèque - juin 1981	274.76
Services de photocopies - trésorerie - juin 1981	128.50
Services de photocopies - Cour Municipale (juin et juillet 1981) - Garage municipal (juin 1981) - Police (juillet 1981)	776.30
St-Maurice Aéro Club:	
Service de gérance - services rendus - août 1981	390.00
Roland Panneton:	
Avance - inventaire roue de fortune (déjà versé $100.00) Expo 1981	200.00
Les Services MC Enr.:	
Opération du P'tit Bistro - Expo 1981	7,000.00
Gilles Longval:	
Travail d'annonceur sur les activités du parc et la piscine - Expo 1981	250.00
Centre Landry:	
Aide spéciale	7,000.00
Club de Plein-air Notre-Dame-de-la-Paix:	
Subvention - Club de plein-air pour adolescents	100.00
Association Trifluvienne de Soccer:	
Remboursement - inscriptions soccer - 2e versement	1,125.00

SUBVENTIONS - BASEBALL - DERNIER VERSEMENT

Loisirs Ste-Thérèse Inc.	44.72
Loisirs Ste-Marguerite Inc.	64.45
Loisirs St-Sacrement	21.40
Loisirs St-Jean-de-Brébeuf	70.45
Centre Landry	71.74
Loisirs Ste-Cécile	100.00
Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	84.55
Loisirs Normanville	95.58
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Versement des amendes - baseball	247.11

ACHATS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Vaillancourt	10.08
Metropolitain Pop Corn	165.00
Cie H. Fortier	21.75

HIPPODROME:

Agence de Sécurité Philipps Inc.:	
Surveillance - au 1er août 1981	640.75
Alliance Blindé Ltée:	
Transport d'argent - juin et juillet 1981	520.00
Canadian Trotting Association:	
Droit et permis - 8 courses	1,949.84
Infofax Inc.:	
Location de télex - août 1981	106.92
Imprimerie Art Graphique Inc.:	
Impression de programmes - Nos. 46 à 61 incl.	7,844.73
Brasserie Labatt Ltée:	
Achat de bière	288.75
Brasserie O'Keefe Ltée:	
Achat de bière	386.50
Cotnoir & Pleau Ltée:	
Achat de bière	612.50

SUBVENTIONS - RESTAURATION ST-PHILIPPE (PAREL)

Michel Dufresne	1,205.00

LUNDI, LE 31ième JOUR D'AOÛT 1981

Eddy Normandin	3,250.00
Louisette Adam	4,537.50
Mme Pauline Larouche	8,942.50
André Désalliers	4,600.00
Jean-Claude Pépin	1,103.38
Urbain Chamberland	1,476.25
Coop d'Habitation St-Philippe III	5,055.00
André Cyrenne Inc.:	
Remise de retenue - dernière tranche - aqueduc Boul. Industriel	1,163.26
Manoir Richelieu:	
Congrès - Corporation des Officiers Municipaux - Réal Fleury	240.02
Léo Bellerose:	
Allocation d'automobile - rétroactivité au 31 juillet 1981 - 7,430 milles	467.48

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - JUILLET 1981

Lionel Gilbert - août 1981 - 131 milles	41.92
Rétroactivité	6.60
Claire Guérette - mai à août 1981 - 175 milles	56.10
Jacques Vaugeois - 378 milles	120.96
Rétroactivité	118.40
Charles-Édouard Provencher - 168 milles	53.76
Rétroactivité	96.90
Réjean Boucher - 305 milles	97.60
Rétroactivité	171.00
Normand Fournier - 446 milles	128.45
Rétroactivité	294.40
Gilles Grenier - août 1981 - 205 milles	65.60
Rétroactivité	109.50
Denis Ricard - 115 milles	36.80
Rétroactivité	118.40
Dîner - invité S.H.Q.	24.70
Alain Léveillée:	
Dépenses de voyage - Montréal - test conversion au système 38	143.25
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas divers	86.06
Repas avec la gérance	92.56
André Laneuville:	
Dîner - invité S.H.Q.	36.47
Guy Aubin:	
Dépenses de voyage - Montréal - cours IBM 38	203.35

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

René Monfette	285.89
Chantal Germain	69.97
Jean Lamy	62.56
René Monfette	410.03
Guy-Paul Simard	312.80
René Monfette	258.27
Lucien A. Ouellet	59.19
Gaston Desaulniers	90.13
TOTAL	$447,364.70

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

250

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 8ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 8ième jour du mois de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
31-08-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 31 août 1981 soit adopté.

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Règlement modifiant le taux de la taxe d'amélioration locale dans la Banque de terrains et la façon de calculer le frontage des lots de carrefour,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 6 juillet 1981;

g) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

LUNDI, LE 8ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Amendement au règl. 753 pour augmenter la dépense et l'emprunt au fonds de roulement de $30,000.00 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 753 décrétant des travaux d'aménagement et de réaménagement de locaux dans l'Hôtel de Ville et la bâtisse François-Nobert, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt au fonds de roulement de $30,000.00.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 8ième jour de septembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

Amendement au règl. 191 zone RC-1 modifier la densité rés. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance un règlement amendant le règlement No. 191 concernant le zonage, aux fins de modifier la densité résidenteille nette dans la zone RC-1 (art. 1071 du règl. 191).

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 8ième jour de septembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

393-81 Compte rendu 31-08-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 31 août 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

394-81 Règlement 191-1-C Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 191-1-C (1981) amendant le règlement No. 191 concernant le zonage, modifiant la zone RE partie "e" en réduisant cette zone du côté "est" d'environ 145 pieds à partir de l'axe central de la rue Des Chenaux et en la prolongeant vers l'ouest jusqu'à l'axe central de la rue Jean-Nicolet englobant ainsi les lots 1127-7, 1127-8, 1127-9 et P.1127 en ne permettant dans cette zone que les usages édifices à bureaux et en créant une nouvelle zone 6Va délimitée par la zone RE "e" ci-devant décrite, par la zone RE "b", par l'axe central de la rue des Chenaux et l'axe central de la rue St-Maurice, cette zone étant réservée pour des fins de parc, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

252

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 8ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

395-81
Règlement
386-K
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 1er juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 386-K (1981) amendant le règlement No. 386 pour restreindre la zone CB-13 secteur 4, pour créer une nouvelle zone qui sera connue sous la dénomination de CZ-13 secteur 1 et pour permettre dans cette nouvelle zone la construction d'un complexe hôtelier avec des bureaux attenants selon les prescriptions mentionnées à l'intérieur de ce règlement, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

396-81
Contrat
J.P. DOYON
LTÉE
reconstruction
d'une partie
du collecteur
Des Mélèzes
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie J.P. DOYON LTÉE, en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de reconstruction d'une partie du collecteur d'égoût "Les Mélèzes, pour le prix de $199,600.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

397-81
Contrat
CLUETT,
PEABODY
CANADA INC.
vente par
la Ville
d'une partie
du lot 229
Parc Ind.
No. 2
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que la Ville de Trois-Rivières vende à CLUETT, PEABODY CANADA INC., l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

Une certaine parcelle de terre de figure irrégulière étant une partie du lot originaire deux cent vingt-neuf (229 ptie) aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières, municipalité de la Ville de Trois-Rivières, province de Québec, et étant tout particulièrement décrite comme suit:

Commencant au point "A", étant l'intersection de la ligne sud-est du lot 229-6-1 avec la ligne nord-est de l'emprise du boulevard Industriel, une distance de sept cent dix-neuf pieds et quarante-huit centièmes (719.48 pi, soit 219.299 m) mesurée sur la ligne sud-est du lot 229-6-1 suivant un gisement conventionnel de 89°34' jusqu'au point "B"; de là, une distance de six cent vingt-cinq pieds et soixante-dix-sept centièmes (625.77 pi, soit 190.736 m) suivant un gisement conventionnel de 179°46'15" jusqu'au point "C", situé sur la ligne d'emprise nord-ouest de la rue Tebbutt; de là, une distance de sept cent un pieds et quatre-vingt-neuf centièmes (701.89 pi, soit 213.937 m) mesurée sur la ligne d'emprise nord-ouest de la rue Tebbutt suivant un gisement conventionnel de 269°46'15" jusqu'au point "D"; de là, une distance de trente et un pieds et cinquante-deux centièmes

(31.52 pi, soit 9.606 m) sur un arc de cercle de vingt pieds (20.0 pi, soit 6.10 m) de rayon suivant une direction générale ouest jusqu'au point "E"; de là, une distance de six cent trois pieds et quatorze centièmes (603.14 pi, soit 183.836 m) mesurée sur l'emprise nord-est du boulevard Industriel suivant un gisement conventionnel de 0°00 jusqu'au point de commencement "A".

Ladite parcelle de terre est ainsi bornée vers le nord-est par une partie résiduelle du lot 229, vres le sud-est et vers le sud par le lot 229-7 étant la rue Tebbutt, vers le sud-ouest par une partie du lot 229 étant le boulevard Industriel et vers le nord-ouest par le lot 229-6-1.

Ladite parcelle de terre ainsi décrite forme une superficie de quatre cent cinquante mille pieds carrés (450,000 pi^2, soit 41,806.3 m^2) mesures anglaises.

Le tout tel que montré par un liséré rouge sur le plan préparé par M. Régis Lévesque, arpenteur-géomètre, le 13 juillet 1981 et dont copie demeure annexée à la minute des présentes, pour en faire partie.

pour le prix de $22,500.00.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Jean Paquin, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet d'acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation du Ministre des Affaires municipales et du Ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec.

ADOPTÉ

398-81
Engagement de M. Gilles Colas comme ingénieur de projets
Adoption

VU la recommandation du comité de sélection composé de MM. Jacques Charette, Gérant, Lionel Bellefeuille, Directeur des Relations Ouvrières et Origène Bellemare, Directeur des Services techniques;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que M. Gilles COLAS, Ing., soit et est engagé comme ingénieur de projets au salaire annuel de $27,500.00 pour l'année 1981. M. Cola devra compléter une période de probation de six (6) mois avant d'obtenir sa permanence, et élire domicile à Trois-Rivières.

ADOPTÉ

399-81
Modification des règl. 775, 778 et 779
Adoption

ATTENDU que le Ministère des Affaires municipales exige certaines modifications aux règlements 775, 778 et 779 avant de les approuver;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement NO. 778 soit et est modifié en ajoutant ce qui suit à la fin de l'article 2:

"et conformément aux plans No 122-6-1 et 2 de M. Germain Déziel, Ing., en date d'octobre 1980.

LUNDI, LE 8ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Que les règlements Nos. 775, 778 et 779 soient et sont modifiés en ajoutant à l'article 13 de chacun de ces règlements, aprés le mot "d'après", les mots suivants:

"la valeur inscrite au"

de façon que ce paragraphe se lise comme suit:

ART. 13.- .....d'après la valeur inscrite au rôle d'évaluation en vigueur chaque année,....

ADOPTÉ

400-81
Comptes à payer août 1981 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que les comptes au montant de $2,006,343.08 comprenant les chèques émis dans le cours du mois d'août 1981 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

401-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Inspectronic Ltée:	
Installation des équipements de pompage et maintenance collecteur d'égoût Les Mélèzes:	$ 26,367.80
Inspection du tronçon du collecteur Les Mélèzes:	1,265.62
Sablière Ste-Marthe:	
Collection de dalles avec enrobage de béton collecteur Les Mélèzes:	4,436.00
Laboratoires Choisy:	
Surveillance des travaux et contrôle de béton - recouvrement de pavage	1,190.05
Jacques Martin:	
Prélart et tapis - Pavillon de la Jeunesse	2,558.85
Gaston Paillé:	
Branchements de services 1981 - retenue 10%	8,433.00
Location de machinerie	980.00
Service sanitaire Frontenac:	
Entretien ménager - Marché-aux-denrées juillet et août 1981	3,666.66
Canadian general electric:	
Entretien radio-communication Service du génie - août 1981	78.50
Ben Vanasse Inc.:	
Achat de bois pour bordure de rues	3,005.55
Télécommunication:	
Service de télé-page - Identité judiciaire - Police - septembre 1981	32.67
Centre du Confort Esso:	
Huile - Marina	342.03
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - août 1981	320.00
American Public Works Association:	
Cotisation - Gaston Desaulniers - 1981-82	45.00
Commission scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - juillet 1981	247.92
Claude Néon:	
Location d'enseigne - autogare - septembre 1981	39.96
René Lacombe:	
Remorquage - vérification département de la police	115.00
Marché Victoria:	

LUNDI, LE 8ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Marché Victoria:
Achats divers 133.70
Le Nouvelliste:
Avis de taxes - avis public - publicité hippodrome - publicité Service Récréation et Parcs 398.75
Avis public - appel d'offres - publicité Hippodrome 292.50
Pratte & Morrissette:
Assurance responsabilité 1,039.00
Xérox Canada:
Service de photocopies - Récréation et Parcs, Exposition - mai, juin, juillet et août 1981 839.59
Xérox Canada:
Service de photocopies - Police - juin 1981 373.92
Jacques Trudel:
Huissier - diverses causes 2,452.50
Sécurité Cougar Inc.:
Service de gardiennage - Bureau du contrôleur - Expo 1981 560.00
Loisirs des Vieilles Forges:
Entretien de la salle - 3e versement 165.00
Loisirs Ste-Marguerite:
Entretien des bâtisses - 3e versement 675.00
Loisirs St-Jean de Brébeuf
Entretien Pavillon Gagnon - 3e versement 327.50
Centre Landry:
Préposé à l'entretien du parc des Pins - 2e versement $ 362.75
Peinture de 2 escaliers extérieurs 150.00

HIPPODROME

Association des Policiers et Pompiers:
Cotisation - revue annuelle 1982 25.00
Yvon Pratte Harness Shop:
Achats divers 259.94
Guy Poirier:
Honoraires 3,000.00
Infofax Inc.:
Location de télex - septembre 1981 106.92
Cotnoir & Pleau:
Achat de bière 878.00
Brasserie O'Keefe:
Achat de bière 464.50
Brasserie Labatt:
Achat de bière 434.50
Alliance Blindé
Transport d'argent - août 1981 260.00
Agence de Sécurité Phillips:
Surveillance - août 1981 1,242.47
Canadian Trotting Association:
Droits et permis - 5 courses 1,261.15
CIGB-FM:
Publicité - août 1981 277.44
Armand Kid Martel:
Publicité CHLN - août 1981 96.00
Imprimerie Art Graphique:
Impression de programmes - nos 62 à 67 3,422.60
Journal de Montréal:
Publicité - juillet 1981 40.31
André St-Louis:
Dépenses de voyage (pour aller chercher Power Supply) 91.08
Veeco Lambda:
Achat de Power Supply 300.42
Association des Hommes de Chevaux Unis du Québec:
Droits à l'association (selon contrat) mars à août 1981 14,866.62

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOUT 1981

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 8ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Gilles Thibeault - 199 milles		63.68
Rétroactivité		105.40
Raymond St-Pierre - 471 milles		150.72
Rétroactivité		198.50
Yvon Poirier - 359 milles		114.88
Rétroactivité		210.40
Pierre Pépin - 116 milles		33.41
Rétroactivité		253.13
Fernand Pellerin - 524 milles		134.14
Rétroactivité		381.01
Maurice Paquin - 20 milles		6.40
Rétroactivité		25.00
Luc Pagé - 207 milles		66.24
Rétroactivité		35.40
Pierre Marchand - 328 milles		104.96
Rétroactivité		49.50
Maurice Massicotte - 487 milles		131.46
Rétroactivité		320.58
Richard Lemire - 275 milles		88.00
Rétroactivité		51.60
Mario Lessard - 203 milles		64.96
Rétroactivité		62.90
Mario Lesage - 119 milles		38.08
Rétroactivité		55.50
Roger Lafontaine - 136 milles	$	43.52
Rétroactivité		55.20
Guy Larivière - 565 milles		180.80
Rétroactivité		159.40
Benoît Landry - 416 milles		108.93
Rétroactivité		242.40
Jean-Louis Goneau - 318 milles - juin et juillet 1981		101.76
Rétroactivité		155.30
Romain Frigon - 133 milles		42.56
Rétroactivité		93.60
Normand Fournier - 166 milles		47.33
Serge Dumas - 146 milles		46.72
Rétroactivité		63.30
Germain Déziel - 84 milles		26.88
Rétroactivité		89.50
Alain Désilets - 21 milles		6.72
Rétroactivité		9.90
Gérard Brahic - 49 milles		15.80
Rétroactivité		32.70
Jean Benoît - 21 milles		6.72
Rétroactivité		11.80
Roger Francoeur - 423 milles		121.82
Rétroactivité		252.31
Anatole Houle - 321 milles		82.18
Rétroactivité		350.23
Michel Jutras 90 milles		28.80
Rétroactivité		63.40
Michel Lefebvre - 249 milles		79.68
Rétroactivité		86.50
Roger Loisel - 752 milles		192.51
Rétroactivité		464.71
Jean-Paul Poisson - 70 milles		22.40
Rétroactivité		212.00
Réal Fleury - rétroactivité		40.60
Jean Lamy - rétroactivité		40.00
Léopold Alarie:		
Dépenses de voyage - Grand-Mère		38.95
Michel Matteau:		
Dîner - invité S.H.Q.		34.50

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Albert Morrissette	146.12
Origène Bellemare	44.96

LUNDI, LE 8ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Chantal Germain	509.80
Armand Allard	163.23
Pagé Construction:	
Recouvrement pavage 1980 - remise de retenue - dernière tranche	7,847.50
Inspectronic Ltée	
Nettoyage et imperméabilisation - Egout rue Guimont - paiement no 1 Retenue 10%	19,008.00

EXPOSITION
(comptes déjà soumis au comité de finance

Bernard Demers:	
Transport d'animaux	40.00
Cercle des Jeunes Ruraux - Princeville:	
Transport d'animaux	125.00
Cercle des Jeunes Ruraux - Warwick:	
Transport d'animaux	137.60
Pascal Lemire:	
Transport d'animaux	30.00
Raynald Gauthier:	
Transport d'animaux	60.00
André Montour:	
Dépenses de voyage - Expos de St-Barnabé, Berthier, St-Hyacinthe, Victoriaville	$ 138.29
Restaurant Le Bourguignon:	
Dépenses (roues de fortune)	108.10
Au Palais du Chinois:	
Repas - réunion - Commission de l'Expo	283.48
St-Hubert Bar-B-Q:	
Repas - réunion - Commission de l'Expo	288.14
Purolator Courrier:	
Courrier spécial	13.30
Louis Fafard:	
Travail de graphisme et lettrage	535.00
Louis Mailhot:	
Contrôle et vérification des roues de fortune	90.00
Marché Ste-Marguerite:	
Achats divers	307.43
Roland Fafard:	
Préparation et installation de décor, modules de danse et festival de la poupée	775.00
Circuit Littéraire:	
Production de texte de communiqués de presse	110.00
Jean-Roch Sévigny:	
Dépenses de voyage - Québec (pour aller chercher les tourniquets)	22.89
Marché St-Louis:	
Achats divers	298.63
Lise Marin & Al:	
Réception et repas	300.06
Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - juillet 1981 - Expo, CAM, Hippodrome	220.00
Distributrice Marchand:	
Réception des autorités	1,016.40
Restaurant Sorrento:	
Repas - réunion - Commission de l'Expo	106.38
Fromagerie Hamel:	
Réception - bureau Expo	40.07
Cie Canadienne de Linge	
Location de gilets	35.40
Laurent Masson:	
Repas divers	241.38

INITIALES DU MAIRE

258

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 8ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Jean Perron:	
Repas divers	49.65
Martel Express	
Transport piano Grande Scène	160.00
Buffet Juneau:	
Repas divers	393.89
Centre du Jardin:	
Organisation ferme Isidore	132.50
Henault & Gosselin Inc.:	
Transport de la grande scène	2,070.00
Club de Curling de Trois-Rivières	
Repas - ouverture	1,421.06
Raymond Carpentier:	
Nettoyage du terrain - Colisée, vacherie, stade de baseball	10,900.00
Michel Ricard:	
Nettoyage - surveillance - kiosque des poupées	75.00
Michel Paillé & al:	
Prix Salon des Races	1,200.00
Ratté & Poulin:	
Travail sur roues de fortune	500.00
Pierre Crevier:	
Lettrage pour affiches	1,097.00
Isabelle Désy & Al:	
Dépenses encourues pour le concours des jeunes agriculteurs - primes	1,108.50
Réal Bélanger & Al:	
Primes aux éleveurs	49,158.35
TOTAL	$195,627.16

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

INITIALES DU MAIRE

259

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 14ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 14ième jour du mois de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
08-09-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 8 septembre 1981 soit adopté.

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

g) Amendement au règl. 191 zone RC-1 modifier la densité résidentielle nette,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 8 septembre 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

LUNDI, LE 14ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Travaux de réfection de l'égout de la rue Des Bouleaux etc. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de réfection d'une partie de la conduite d'égout de la rue Des Bouleaux, de construction d'une station de pompage sur cette conduite, de remblai, de pavage et d'expertise à la Marina, le tout au coût de $45,000.00 et autorisant un emprunt au fonds de roulement pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 14ième jour de septembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté.

402-81
Compte rendu 08-09-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 8 septembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

403-81
Règlement 608-C taux de la taxe d'amé. loc. Banque de terrains
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 6 juillet 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 608-C (1981) amendant le règlement 608 amendé par le règlement 608-B, concernant le programme d'acquisition et d'aménagement de terrains, secteur St-Jean-Baptiste de la Salle (Banque de terrains), aux fins de modifier la façon d'établir la taxe d'amélioration locale et le taux de cette taxe, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

404-81
Règlement 753-A augmentation de la dépense pour réamé. des locaux
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 8 septembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 753-A (1981) amendant le règlement No. 753 décrétant des travaux d'aménagement et de réaménagement de locaux dans l'Hôtel de Ville et la bâtisse François-Nobert, aux fins d'augmenter la dépense et l'emprunt au fonds de roulement de $30,000.00, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 14ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

405-81
CONTRAT
DOLLARD
CONST. LTÉE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie DOLLARD CONSTRUCTION LTÉE en vertu de laquelle celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'aqueduc et drainage sur les rues Vachon et Parent dans le Parc Industriel No. 2 pour la somme de $214,204.20.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

406-81
Protocole
d'entente
avec Villes
du Cap, T.R.O.
le C.E.G.E.P.
et l'Ass. de
badminton de
la Mauricie
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec la VILLE DE TROIS-RIVIÈRES-OUEST, la VILLE DU CAP-DE-LA-MADELEINE, le COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE TROIS-RIVIÈRES et l'ASSOCIATION DE BADMINTON DE LA MAURICIE pour établir un programme concerté d'offres, de lieux, de pratiques récréatives du badminton au profit de la clientèle adulte du Trois-Rivières Métropolitain pour l'automne 1981 et l'hiver 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

407-81
Protocole
d'entente
avec le
C.E.G.E.P.
pour la
mise sur
pied d'un
prog. spor.
communautaire
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL pour la mise sur pied d'un programme sportif communautaire conjoint pour les disciplines suivantes: badminton, tir à l'arc et pour la période comprise entre le 21 septembre 1981 et le 20 septembre 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

408-81
Subdivision
partie du
lot 229
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivièwres donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, A.G., en date du 29 août 1981 montrant la subdivision d'une partie du lot 229 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, située angle de la rue Tebbutt et du Boul. Industriel, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet au lot 229-8.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer

pour et au nom de la Ville les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

409-81
Demande à la Comm. de Protec. du terri. agricole pour aliéna. d'une ptie lot 30
Adoption

ATTENDU QUE M. Jean Descôteaux envisage d'aliéner et de construire une maison sur une partie du lot 30 du cadastre de la Paroisse de St-Etienne située sur le Boul. St-Jean à Trois-Rivières;

ATTENDU QUE ce lot n'est pas en culture, ni cultivable;

ATTENDU QUE le projet de construction proposé par M. Descôteaux rencontre les normes du règlement 4-Z-124 de la Ville de Trois-Rivières permettant la construction de maison unifamiliale sur le Boul. St-Jean, sur des terrains d'une superficie munimum de 30,000 pieds carrés;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières recommande à la Commission de Protection du Territoire agricole d'accepter la demande d'autorisation de M. Jean Descôteaux pour l'aliénation et la construction d'une maison unifamiliale sur une partie du lot 30 du cadastre de la Paroisse de St-Etienne située sur le Boul. St-Jean.

ADOPTÉ

410-81
Acceptation subventions du M.L.C.P.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que la Ville de Trois-Rivières accepte les subventions du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche pour l'aménagement des endroits suivants:

Parc Cardinal Roy	$ 4,000.
Parc Cardinal Roy	9,000.
Parc Lemire	3,000.
Parc Jacques Buteux	18,000.
Centre communautaire Alexandre-Soucy	3,150.

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville tous les documents pertinents attestant l'acceptation de ces subventions par la Ville.

ADOPTÉ

411-81
Imposition de réserves pour fins publiques
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la Ville de Trois-Rivières impose des réserves pour fins publiques sur les lots suivants:-

PROPRIÉTAIRE	NO. LOT
Dame Pépin-Bournival	P.185-92 P.185-93
Jean-Paul Cloutier	P.185-122 P.185-123.

Ces lots font partie du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières et le plan est tiré des minutes de M. Claude Juteau, A.G., et ce, en vue du prolongement du Boulevard Du Rochon en la Ville de Trois-Rivières.

Que le Chef du Contentieux soit et est autorisé à prépa-

rer les avis d'imposition de ces réserves, et à poursuivre toutes les procédures utiles et nécessaires pour que telles réserves soient et demeurent bonnes et valables.

ADOPTÉ

412-81
Félicitations au président du Grand Prix Automobile de T.-R.
Adoption

ATTENDU QUE le Grand Prix Automobile de Trois-Rivières a remporté un succès éclatant;

ATTENDU QUE comme activité touristique le Grand Prix se classe le premier;

ATTENDU QU'une équipe très dynamique, appuyée par des centaines de bénévoles, s'occupe de la présentation de cette activité;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de Ville de Trois-Rivières félicite le président Jean-Guy Roy et son équipe pour le grand succès de la 15ième édition du Grand Prix Automobile de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

413-81
Félicitations au président et son équipe de la Classique inter. de canots
Adoption

ATTENDU QUE la 48ième Classique internationale de canots qui s'est terminée à Trois-Rivières lundi le 7 septembre 1981 a connu un grand succès;

ATTENDU QUE cette activité nous a témoigné hors de tout doute que la population aimait la Classique de canots et aussi le site de l'Ile St-Quentin;

ATTENDU QU'un groupe important de bénévoles se dévoue chaque année pour le succès de cet événement;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de Ville de Trois-Rivières félicite le président Pierre Grenier et son équipe pour le grand succès de la 48ième édition de la Classique internationale de canots.

ADOPTÉ

414-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Association Québécoise des Techniques de l'Eau:		
Inscription - conférence - 2 personnes	$	40.00
Aménagement Pluri-Services Inc.:		
Coupe de gazon - 2e phase		5,940.25
B.B. Extermination:		
Extermination - Hôtel de Ville et Centre Culturel - septembre, octobre et novembre 1981		75.00
Brunelle Inc.:		
Achat d'imperméables, chemises, ceintures, etc. - Police		11,610.95
Inventaire magasin Travaux Publics		684.00
Chambre de Commerce:		
Octroi - 3e tranche - final		18,000.00
Citicorp Leasing Can. Ltd:		
Location de l'imprimante - septembre 1981		614.90
Clôtures Cambreck Inc.:		
Clôture Parc Lemire - 1er paiement		3,235.73
Concrete Column:		
Panneaux en contre-plaqué - Exposition		4,484.91

LUNDI, LE 14ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Corporation de Gaz de la Cité:	
Gaz propane - Colisée, Édifice des Travaux Publics	72.89
André Cyrenne:	
Remise de retenue - dernière tranche - aqueduc Boul. Industriel	1,163.26
Dalby Construction:	
Aménagement du S.E.E.I. - Édifice Nobert - 1er versement	26,910.00
Hydro-Québec:	
Éclairage de rues	32.00
Industrie Rocacier 1978 Ltée:	
Remise de dépôt sur soumission	3,494.76
Claude Leblanc:	
Honoraires - Travaux informatique	1,485.00
M.F.O.A.:	
Cotisation annuelle - Claude Doucet	226.00
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas divers	126.20
Henri Paquette:	
Réaménagement Pavillon Père Daniel - 4e paiement	16,360.39
Robert Racine:	
Vérification des ascenseurs - juillet 1981 - Centre Culturel, Hôtel de Ville, Édifice Nobert	112.00
Revue Municipale Inc.:	
14 abonnements annuels	151.20
Léo Ricard:	
Paiement de médicaments - accident de travail	9.50
Robichaud Inc.:	
Location de machinerie	3,780.00
Service Sanitaire Régional T.R. Inc.:	
Cueillette de déchets - août 1981	29,937.19
Ultramar Canada Inc.:	
Carburant - Édifice des Travaux Publics, hippodrome, etc	22,844.46
Xérox Canada Ltée:	
Service de photocopies - Police, trésorerie, édifice de Travaux Publics, bibliothèque - annulation de certains contrats	2,920.39
Monsieur Peinture:	
Peinture - inventaire magasin - Édifice des Travaux Publics	1,661.04

SERVICE RÉCRÉATION ET PARCS

Association Trifluvienne de Soccer:	
Coût d'arbitrage - 2e versement	1,415.00
Tournoi provincial bantam midget - 1er versement	80.00
Comité de la Traverse des Âges:	
Entretien de la bâtisse - du 30 août au 3 octobre 1981	1,368.00
Maurice Couture Ltée:	
Béton et montage d'équipements dans divers parcs	3,340.00

ACHATS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Canada Packers	207.47
Crèmerie de Trois-Rivières	11.50
Crèmere Union	24.60
Cie H. Fortier	1,693.65
F. Hamel Inc.	55.05
Vaillancourt	49.34
C. Yum Yum Inc.	6.48

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1981

Roger Baril - 187 milles	59.84
Roland Bacon - 659 milles	171.10

LUNDI, LE 14ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Rétroactivité	329.90
Léo Bellerose - 681 milles	219.20
Réjean Boucher - 276 milles	88.32
Roger Bruneau - 580 milles	185.60
Rétroactivité	185.00
André Daviau - 895 milles	229.12
Rétroactivité	346.95
Gaston Desaulniers - 540 milles	173.80
Lionel Duval - 21 milles	21.00
Rosaire Francoeur - 264 milles	85.00
Maurice Galarneau - 609 milles	163.49
Transport	15.00
Rétroactivité	318.88
Lionel Gilbert - 19 milles	6.08
Claude Juteau - 14 milles	14.00
Michel Jutras - 83 milles	26.56
Gaétan Lemieux - 711 milles	199.23
Rétroactivité	298.42
Roger Loisel - 1,003 milles	323.00
Michel Matteau - 97 milles	31.04
Rétroactivité	141.90
Michel Pellerin - 936 milles	269.57
Rétroactivité	254.76
René Perron - 213 milles	68.16
Rétroactivité	171.10
Alain Provencher - 715 milles	230.20
Charles-Édouard Provencher - 210 milles	60.48
Rétroactivité	265.78
Yvon Ratelle - 261 milles	75.17
Transport	6.00
Alain Ricard - 5 milles	5.00
Robert Rousseau - 821 milles	264.60
Réal Ayotte - 615 milles	196.80
Transport	25.00
Gaston Tousignant - 365 milles	116.80
Jacques Vaugeois - 596 milles	190.69
André Verville - 607 milles	194.24
Lionel Bellefeuille:	
Dépenses de voyage - Montréal - Union des Municipalités du Québec	87.10
HIPPODROME:	
Agence de Sécurité Phillips:	
Surveillance - période finissant le 2 août 1981	466.95
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - 5 courses	1,261.15
Dr. André Pelletier:	
Honoraires - août 1981	800.00
Photo Lambert:	
Service de TV en circuit fermé - août 1981	1,482.00
Service F. Procan Ltée:	
Location mini-ordinateur - septembre 1981	285.12
Reynolds Radio:	
Location de mobile et base - septembre 1981	59.40
Télé St-Maurice 1976 Inc.:	
Publicité - juillet 1981	1,632.00
REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:	
Juliette Bourassa	65.70
René Monfette	372.33
Guy-Paul Simard	379.06
TOTAL	$177,140.70

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

266

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 14ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

267

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 21ième jour du mois de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
14-09-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 1981 soit adopté.

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Gaston Vallières;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

g) Amendement au règl. 191 zone RC-1 modifier la densité résidentielle nette,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 8 septembre 1981;

LUNDI, LE 21ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Travaux réfection toiture et parapet du Centre Culturel Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de réfection de la toiture et du parapet du Centre Culturel et autorisant un emprunt de $6,000.00 au fonds de roulement pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21ième jour de septembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

415-81
Compte rendu 14-09-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 14 septembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

416-81
Règlement 782
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 14 septembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 782 (1981) décrétant des travaux de réfection d'une partie de la conduite d'égout de la rue Des Bouleaux, de construction d'une station de pompage sur cette conduite, de remblai, de pavage, et d'expertise à la Marina, le tout au coût de $45,000.00 et autorisant un emprunt au fonds de roulement pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

417-81
Projet de règlement 191-65-A
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le projet de règlement No. 191-65-A (1981) concernant le zonage du secteur St-Jean-de-Brébeuf, aux fins de modifier la densité résidentielle nette dans la zone RC-1, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

418-81
Contrat mainlevée à LES CONST. J.C. GAGNON INC.
Adoption

ATTENDU que la compagnie LES CONSTRUCTIONS J.C. GAGNON INC. a rempli toutes et chacune des obligations qu'elle avait contractées concernant le lot No. 181-2-127 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la

LUNDI, LE 21ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne quittance générale et finale à LES CONSTRUCTIONS J.C. GAGNON INC., et renonce purement et simplement aux privilèges qui lui résultaient d'un acte enregistré sous le No. 327009 de se faire rétrocéder l'immeuble étant le lot 181-2-127 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, à défaut par l'acquéreur de remplir les obligations mentionnées audit acte et prohibition d'aliéner pour l'acquéreur du lot y mentionné.

Il est de plus résolu de requérir le régistrateur de la Division d'Enregistrement de Trois-Rivières de radier purement et simplement les clauses résolutoires et de prohibition d'aliéner lui résultant en vertu de l'acte enregistré sous le No. 327009.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

419-81
Contrat protocole d'entente avec la COM.SCOLAIRE RÉG.DES V.-F. re: utilisation piscine D.L.S. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un avenant au protocole d'entente pour la construction d'une piscine à l'école polyvalente De-La-Salle, pour l'utilisation de ladite piscine pendant la période du 9 septembre 1981 au 30 juin 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

420-81
Demande de prolongation du programme d'aide à la densification (PAD) Adoption

ATTENDU qu'au cours des années 1979 et 1980, le Ministère des Affaires Municipales, dans le cadre de l'entente sur les équipements communautaires, avait mis sur pied le programme d'aide à la densification (PAD);

ATTENDU que par ce programme une subvention de $1,000.00 était accordée à la municipalité qui s'en prévalait pour chaque logement construit ou rénové, qui tenait compte de certaines règles relatives au coût et à la densité d'occupation du sol;

ATTENDU que l'entente sur les équipements communautaires aurait dû se prolonger, mais en décembre dernier le Ministre Fédéral, responsable de ce programme, contre toute attente et de façon unilatérale, a informé le gouvernement provincial que son gouvernement n'était plus disposé, au contraire de ce qu'il avait laissé entendre à la conférence des Ministres des Affaires Municipales de Saint-Andrews précédemment, qu'il a négocié le renouvellement de l'entente pour 1981;

ATTENDU que les protestations des Ministres des Affaires Municipales du Canada ainsi que des municipalités sont restées à ce chapitre, lettre morte;

ATTENDU que ce programme provoquait des effets bénéfiques en incitant à une meilleure rentabilité dans l'utilisation du sol, des services et équipements municipaux;

ATTENDU qu'il s'agissait là d'un élément incitatif en ces temps d'inflation galopante;

ATTENDU qu'il y aurait lieu que ce programme d'aide soit reconsidéré pour une nouvelle mise en application;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

De demander au Ministre des Affaires Municipales du Québec, M. Jacques Léonard, ainsi qu'aux municipalités de faire de nouvelles interventions fermes auprès du Ministre Fédéral, responsable du programme d'aide à densification pour prolonger ce programme qui constitue une aide bénéfique pour une meilleure rentabilité dans l'utilisation du sol, des services et équipements municipaux et qu'il est impératif et de toute urgence, de prolonger ce programme pour atteindre les objectifs bien spécifiques en ces temps d'inflation galopante.

ADOPTÉ

421-81
Félicitations à l'organi. de la Courses de boîtes à savon
Adoption

ATTENDU QUE la Course de boîtes à savon 1981 a remporté un succès éclatant;

ATTENDU QU'une équipe très dynamique, appuyée par des dizaines de bénévoles, s'occupe de la présentation de cette activité;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de Ville de Trois-Rivières félicite le président Éloi Guillemette et son équipe pour le grand succès de la Course de boîtes à savon 1981.

ADOPTÉ

422-81
Félicitations aux Loisirs Les Rivières, Ste-Thérèse et St-Michel Des Forges
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de Ville de Trois-Rivières félicite Les Loisirs Les Rivières, l'Association des Loisirs Ste-Thérèse et les Loisirs St-Michel Des Forges pour la tenue d'une journée familiale conjointe au Parc Lambert, le 13 septembre 1981 soulignant les activités de baseball mineur été 1981.

ADOPTÉ

423-81
Modification à la rés. 364-81
re: vente de terrains à M. Bertrand J. Vallières
Adoption

ATTENDU que par sa résolution 364-81 du 17 août 1981, la Ville de Trois-Rivières avait accepté de vendre les lots 181-861 et 181-862 à M. Bertrand J. Vallières pour le prix de $14,315.00;

ATTENDU que des expertises ont révélé à M. Vallières que ce terrain avait déjà servi en partie à l'enfouissement de déchets et qu'il lui en coûterait une somme de $12,500.00 pour enlever ces déchets, remettre du sable et compacter le terrain pour le rendre propice à la construction;

ATTENDU que M. Vallières est quand même intéressé à se porter acquéreur de ces terrains et demande une baisse du prix de vente à la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la résolution 364-81 du 17 août 1981, soit et est modifiée en changeant le prix de vente de $14,315.00 pour

celui de $4,315.00 et en ajoutant le paragraphe suivant après le deuxième paragraphe:

"Pour et en considération de la baisse du prix de vente de $10,000.00, la Ville de Trois-Rivières compense ainsi la mauvaise qualité du sous-sol et se dégage de toute responsabilité, présente et future, quant à toute construction qui pourra être érigée sur les terrains présentement vendus."

ADOPTÉ

424-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Guimond Électrique Inc.:	
Éclairage de rue 1980 - estimé No. 2 - retenue 10%	$ 44,505.74
Pavages de Nicolet Inc.:	
Pavage neuf 1981 - estimé No. 1 - retenue 10%	15,535.64
Achat d'asphalte - rapiéçage	6,250.32
Gazonnement JMB Inc.:	
Achat de tourbe et terre - Parc Lemire	1,747.60
Lavage Sani Inc.:	
Entretien - Hôtel de Ville, Édifice Nobert, local rue St-Philippe - août 1981	3,812.93
Contenants Inter-cité:	
Contenants - garage municipal	2,043.60
Contenants - autogare, aéroport	161.80
Ovide Demontigny:	
Location - local rue St-Philippe - septembre et octobre 1981	400.00
St-Maurice Aéro Club:	
Service de gérance - services rendus - septembre 1981	390.00
Johnson Controls:	
Contrat de service - Hôtel de Ville, Centre Culturel	772.75
Rosaire Lapointe:	
Entretien - postes Nos. 1, 2 et 3 - août 1981	1,929.60
La Cie Micom Inc.:	
Contrat de service de maintenance - 1981-82	1,732.00
Panier Fleuri Enr.:	
Fleurs - Famille Faucher	27.00
Fleurs - Famille Alarie	27.00
Robert Racine:	
Service de vérification des ascenseurs - Hôtel de Ville, Centre Culturel, Édifice Nobert - août 1981	112.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - juillet et août 1981 - Expo et Bibliothèque	818.19
Michel Tousignant:	
Allocation vestimentaire - Division Sûreté	40.00
Serge Lafrance:	
Allocation vestimentaire - Division Sûreté	55.00
Michel Gervais:	
Allocation vestimentaire - Division Sûreté	112.50
Congrès Mondial des Sciences de l'Éducation:	
Réception - congres	500.00
Verrerie des Forges Inc.:	
Achat de verres - portes-crayons	216.00
Chambre de Commerce:	
Souper du mardi - 15 septembre 1981	40.00
Garde Ste-Cécile:	

LUNDI, LE 21ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Octroi - vente de crayons	30.00
École des Petits Artistes:	
Commandite récital fin d'année	50.00
Comité de Zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - août 1981	192.50
F.B.A.Q. Mauricie:	
Frais d'arbitrage - août 1981	590.00
Association Sportive Ste-Cécile:	
Paiement du moniteur responsable - dernier versement	200.00
Association Trifluvienne de Soccer:	
Clubs sportifs 1980-81	1,950.00
Association des Hommes de Chevaux Unis du Québec:	
Promotion	240.00

HIPPODROME:

Cotnoir & Pleau:	
Achat de bière	720.45
Journal de Montréal:	
Publicité	40.31
Télé St-Maurice Inc.:	
Publicité - août 1981	1,632.00
Alois Kadima-Nzuji:	
Honoraires professionnels - tableau d'affichage	437.50

EXPOSITION 1981

C.A.P.A.C.:	
Redevance de permis provisoire	263.51
Deshaies, Ferron, Tousignant & Associés:	
Assurance système de son et piano - spectacles Grande Scène	700.00
Laviolette Auto Location:	
Location d'automobiles (bureau, barrières, stationnement, roues de fortune, spectacles parachutistes)	3,261.41
Marché St-Louis:	
Achats divers	2.68
Exposition Provinciale du Québec:	
Location de tourniquets	4,860.00
Station Carré des Forges:	
Achat de gazoline - voitures en location	289.97
Circuit Litéraire:	
Production de communiqués de presse	60.00
Ambulance St-Jean:	
Nourriture et médicaments	197.24
Auto-Page Enr.:	
Utilisation de deux télé-pages	54.00
Le Pro-Jac Ltée:	
Dîner - comité des roues	16.49
Purolator Courrier:	
Courrier spécial	82.85
Perrin Piano Enr.:	
Accordement de piano	176.20
Restaurant Le Bourguignon:	
Dîner - comité de finances, comité des roues de fortune et invités des roues de fortune	217.05
Roger Rompré:	
Dépenses de voyage - transport des tourniquets - Québec	22.05
U.Q.T.R.:	
Location de matériel de nettoyage du pavillon commercial	1,013.60
Roland Panneton:	
Travail spécial - mise en place et surveillance - roues de fortune	700.00
Marie-Paule Parenteau:	
Sélection du personnel - roues de fortune	310.00
Louise Laroche:	

LUNDI, LE 21ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Sélection du personnel - roues de fortune	64.00
Association Avicole Trifluvienne:	
Participation - exposants petits animaux	1,300.00
Motel Castel Des Prés:	
Location - équipe des parachutistes - Armée Canadienne	676.00
Jacques Brisoux:	
Honoraires professionnels - enquête spéciale	1,200.00
Corps des Cadets de la Marine:	
Nettoyage du terrain	2,500.00
Normand Fontaine & Al:	
Juges et vérificateurs - secteur agricole	1,563.50
Jocelyne Veillette:	
Salon des Arts - période du 1er au 10 août 1981	300.00
Mirielle Loranger & Al:	
Travail - Salon des Arts	200.00
Jean-Baptiste Lord:	
Préparation de cassettes - réunions et rencontres	330.00
Marc Boucher & Al:	
Travail piscine	560.00
Douglas Thibeault:	
Dépenses d'organisation - spectacles piscine	409.22
Roger Picard:	
Festival de Danse - déjà versé $2,500.00	4,751.72

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - AOÛT 1981

Lionel Duval - rétroactivité	300.60
Claude Juteau - 215 milles	43.00
Alain Ricard - 78 milles	15.60
Denis Ricard - 185 milles	59.20
André Laberge - 226 milles	72.32
André Marcil - 84 km	16.80
Jean-Louis Ouellette - 770 milles	197.40
Michel Matteau:	
Dîner - invité S.H.Q.	27.55

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gaston Desaulniers	79.60
Gabriel Trahan	222.05
Jean Alarie	145.72
René Monfette	175.30
Roger Bruneau	52.98
Jacqueline Robichaud	51.67
TOTAL	$114,853.71

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gille Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

274

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 28ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 28ième jour du mois de septembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
21-09-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 21 septembre 1981 soit adopté.

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Lionel Julien;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

g) Amendement au règl. 191 zone RC-1 modifier la densité résidentielle nette,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 8 septembre 1981;

LUNDI, LE 28ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Amendement au règl. 191-59 (Secteur St-Philippe) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191-59 concernant le zonage du quartier St-Philippe, zone I-30, aux fins de permettre les usages permis à l'item 8 de la grille des spécifications.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 28ième jour de septembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

425-81
Compte rendu 21-09-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 21 septembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

426-81
Règlement 783
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 septembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 783 (1981) décrétant des travaux de réfection de la toiture et du parapet du Centre Culturel et autorisant un emprunt de $6,000.00 au fonds de roulement pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

427-81
Contrat cession par LES IMMEUBLES LAMBERT INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la Ville de Trois-Rivières accepte d'acquérir de LES IMMEUBLES LAMBERT INC., les lots 173-205 et 174-154 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de $1.00.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de cession préparé par Me Jean De Charette, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet d'acte de cession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

428-81
Contrat DALBY INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-

suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie DALBY INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de réfection de la toiture de l'Hippodrome et autres travaux connexes pour le prix de $100,690.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

429-81
Contrat
CONST. &
PAVAGE
PORTNEUF
INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie CONSTRUCTION ET PAVAGE PORTNEUF INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de recouvrement de pavage sur le Boul. Des Forges, entre la 16ième rue et le Ki-8-Eb pour le prix de $96,600.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

430-81
Contrat
INSPECTRONIC
LTÉE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie INSPECTRONIC LTÉE, en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux de rénovation d'un égout sur la rue St-Olivier au moyen du revêtement instituform pour le prix de $64,800.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

431-81
Acceptation
des plans
types pour
une partie
du gazoduc
traversant
une partie
du territoire
de la Ville
Adoption

ATTENDU que la compagnie Trans-Canada Pipelines nous a informé de son intention de déposer prochainement auprès de l'Office National de l'énergie une demande d'autorisation de franchissement des emprises de route, des fossés d'irrigation ou de drainage et de toutes autres infrastructures relevant de notre administration;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉCOLU À L'UNANIMITÉ:

De ne pas s'objecter au type de construction envisagé et au mode de réalisation des travaux indiqués sur les plans de Trans-Canada Pipelines portant le numéro:

1-2-20-MM-023, en date du 81-06-17 Rev. 00
1-2-20-RX-001, en date du 81-08-17 Rev. 00
1-2-20-WX-001, en date du 81-08-17 Rev. 00
1-2-23-RX-025, en date du 81-07-22 Rev. 00
1-2-23-RX-027, en date du 81-06-10 Rev. 00
1-2-23-WX-060, en date du 81-06-04 Rev. 00.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 28ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

432-81
Plans d'aqueduc et égout de la rue Léo-Pidgeon etc.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil de Ville de Trois-Rivières, désirant procéder à l'exécution de travaux d'aqueduc et d'égout sur les rues Léo-Pidgeon, 12ième rue et sur le Boul. Des Forges, accepte les plans préparés par les services techniques et autorise le directeur à soumettre lesdits plans et sollicite, par les présentes, leur approbation du Ministère de l'Environnement du Québec.

ADOPTÉ

433-81
Projet de règlement 191-59-C
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le projet de règlement No. 191-59-C (1981) concernant le zonage du quartier St-Philippe, zone I-30, aux fins de permettre les usages permis à l'item de la grille de spécifications soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

434-81
Radiations au contrat avec la Com. des Écoles Catholiques de T.-R.
Adoption

ATTENDU qu'en mai 1961, la Ville de Trois-Rivières avait cédé l'immeuble suivant à la Commission des Écoles Catholiques des Trois-Rivières, comme contrepartie d'un échange enregistré à Trois-Rivières sous le No. 222,875:

DÉSIGNATION:

Une lisière de terrain à prendre et détacher, du côté ouest du lot connu et désigné comme faisant partie du lot numéro SIX de la subdivision officielle du lot numéro DEUX CENT SOIXANTE-DIX-NEUF (279-P.6) du cadastre officiel de la Cité des Trois-Rivières; tel que le tout apparaît en couleur rouge sur le plan numéro 4-504 des dossiers du bureau de l'ingénieur de la Cité des Trois-Rivières, d'une superficie approximative de quatre mille neuf cent cinquante-et-un pieds carrés et cinq dixièmes (4,951.5 pi.ca.) et délimités par les lettres A B C D sur ledit plan et suivant description technique préparée par Monsieur Robert Boisclair, Ing. P., en date du 28 décembre 1960, copies dudit plan et de ladite description technique étant annexées à la minute numéro 11,587 de Me Roger Paquin, Notaire.

ATTENDU que les parties à cet échange n'avaient pas renoncé au privilège des co-échangistes et au droit de répétition prévus aux articles 1598 et 2100 du code civil.

ATTENDU que la Commission des Écoles Catholiques des Trois-Rivières a cédé l'immeuble ci-haut désigné à la Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges par acte enregistré à Trois-Rivières sous le No. 293,697, le 29 octobre 1974 et que cette dernière entend céder cet immeuble à la Société d'Habitation du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie du présent règlement;

Que la Ville de Trois-Rivières renonce au privilège des co-échangistes et au droit de répétition prévus aux articles 1598 et 2100 du Code civil qui lui résultaient d'un acte d'échange impliquant l'immeuble ci-haut désigné, et enregistré le 10 mai 1961, sous le No. 222,875 de la Division d'enregistrement de Trois-Rivières.

LUNDI, LE 28ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Que la Ville requiert le Régistrateur du bureau d'enregistrement de Trois-Rivières de faire dans ses registres toutes les radiations nécessaires.

ADOPTÉ

435-81
Contrat
JEAN CARON
& FILS INC.
re: éclai.
Parc Jacques-
Buteux
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission de JEAN CARON & FILS INC. au montant de $46,995.00 pour l'éclairage du terrain de balle du Parc Jacques-Buteux.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie JEAN CARON & FILS INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'éclairage du terrain de balle du Parc Jacques-Buteux pour le prix de $46,995.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

436-81
Contrat
JEAN CARON
& FILS INC.
re: éclai.
Parc St-Jean-
de-Brébeuf
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte la soumission de JEAN CARON & FILS INC. au montant de $12,865.10 pour l'éclairage du terrain de balle du Parc St-Jean-de-Brébeuf.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie JEAN CARON & FILS INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'éclairage du terrain de balle du Parc St-Jean-de-Brébeuf pour le prix de $12,865.10.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

437-81
Comptes
à payer
liste
hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Dalby Inc.:	
Aménagement des locaux voisins du S.E.E.I. - paiement No. 2 -	$ 2,057.56
Remise de retenue	2,990.00
Vandry, Jobin, Gravel & Associés:	
Préparation de plan et devis - installation de feux de circulation - juin 1981	3,742.44
- juillet 1981	5,860.70
Guimond Électrique:	
Éclairage de rues - remise de retenue	7,025.58
Travaux additionnels	460.00
Inspectronic Ltée:	
Nettoyage et réparation - collecteur zone 2 - estimé No. 2 - retenue 10%	27,666.31
Martel Express:	
Déménagement S.E.E.I.	410.50
Cie Mediacom Inc.:	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 28ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

Location panneau-réclame - autoroute 55	50.00
Pinet & Fils:	
Fourniture et pose de stores et rideaux - local S.E.E.I.	1,976.11
Trois-Rivières Location:	
Location de plaques vibrantes, barricades, cie à béton	3,280.15
Cie Canadienne de Linge:	
Service de nettoyage - Centre Culturel, Hôtel de Ville, Colisée, Hippodrome	459.30
Canadian General Electric:	
Entretien service de radio-communication - service de la Police	1,194.25
Centre de Plongée Sous-marine:	
Nettoyage de tuyaux - Des Mélèzes - Sortie rivière St-Maurice	200.00
Laboratoires de Construction:	
Prélèvement de béton	60.00
Club de Golf Ki-8-Eb:	
Promotion	79.45
Marché Victoria:	
Achats divers	40.45
Maurice Blanchette:	
Don - mise à la retraite	200.00
Édouard Vézina:	
Honoraires - Vente par M. Bernardin Demers	253.00
Jean De Charette:	
Honoraires - Cession par les Soeurs de la Miséricorde	150.00
Louis Valentine:	
Photographie et encadrement	108.00
Le Nouvelliste:	
Publicité S.R.P.	37.00
Avis public - appel d'offres	600.00
Grondin, Lebel & Associés:	
Honoraires - consultation complexe hôtelier	765.00
Roméo Flageol:	
Photo - Maison des Vins	10.80
Service National des Sauveteurs Inc.:	
Affiliation - année 1981	30.00
Pitney Bowes Canada:	
Location compteur postal - octobre à décembre 1981	102.06
Martel Express:	
Transport service informatique	40.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies et cancellation - trésorerie	273.62
Service de photocopies - août 1981 - Administration générale, Police, Travaux Publics, Expo, etc.	1,625.96
Librairie du Cap Inc.:	
Location de photocopieurs Rofax - août 1981 - Administration générale, Police, Travaux Publics, Exposition, etc.	1,060.53
Service Procan Ltée:	
Location mini-ordinateur - septembre 1981 - hippodrome	285.12
Imprimerie St-Patrice:	
Composition pour rapport annuel 1980	128.48
Richard Marcouiller:	
Distribution de journaux - Service Récréation et Parcs	50.00
Club Radisson de Trois-Rivières:	
Utilisation des courts de tennis - paiement final	501.50
Comité des Scouts de Ste-Marguerite:	
Remise vente de papier	87.27
Pavillon St-Arnaud:	
Gestion et entretien du parc Pie XII - terrain de balle-molle et pavillon -	

LUNDI, LE 28ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

dernier versement	2,500.00
Comité de la Traverse des Ages:	
Entretien des locaux - octobre 1981	646.00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE

Vaillancourt	16.05
Cie H. Fortier	314.42
Den-Mart Inc.	7.55
Crèmerie Union Inc.	22.25
Crèmerie de Trois-Rivières	15.70
Jean-Paul Lamy:	
Subvention restauration secteur St-Philippe	7,112.50
Jean-Louis Pépin:	
Subvention restauration secteur St-Philippe	5,955.00

LE P'TIT BISTRO - EXPO 1981

Henri Bourgeois Inc.:	
Achat de verres et sacs	1,286.73
Brasserie Labatt:	
Achat de bière	2,536.00
Brasserie O'Keefe:	
Achat de bière	1,636.50
Cotnoir & Pleau:	
Achat de bière	5,231.50
Roy & Lafontaine:	
Achats de liqueurs	440.00
Inter-Cité Réfrigération:	
Achat de glace	85.00
Les Services MC Enr.:	
Selon contrat - pourcentage pour services sur vente de bière	551.98
Répartition 15% des recettes	1,719.05
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas divers	61.72

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - RÉTROACTIVITÉ

Réal Ayotte	338.01
Roger Baril	170.00
Gaston Desaulniers	241.76
Lionel Duval	245.73
Claude Juteau	88.40
Alain Léveillé	167.90
Alain Provencher	248.04
Robert Rousseau	329.13
Gaston Tousignant	222.61
André Verville	287.87
Jean-Guy Laferté:	
Allocation d'automobile - 331 kilomètres	66.20
Gilles Beaudoin:	
Dépenses - Dîner, conférence de presse, invités Via Rail, rétroactivité millage automobile	80.87
Jean-Guy Perreault:	
Dépenses de voyage - Québec - Re: Cour Provinciale	40.00
Serge Hamel:	
Dépenses de voyage - IBM - Montréal	64.75

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

André Marcil	189.20
Jacques St-Laurent	48.46
René Monfette	345.65
Guy-Paul Simard	251.16
Jean Lamy	85.47

INITIALES DU MAIRE

281

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 28ième JOUR DE SEPTEMBRE 1981

TOTAL $97,510.30

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

282

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 13ième JOUR D'OCTOBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 13ième jour du mois d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
28-09-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 28 septembre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

g) Amendement au règl. 191 zone RC-1 modifier la densité résidentielle nette,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 8 septembre 1981;

LUNDI, LE 13ième JOUR D'OCTOBRE 1981

h) Amendement au règl. 191-59 (Secteur St-Philippe) re: commerce de motos rue Notre-Dame, avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault, à la séance du 28 septembre 1981;

Amendement au règl. 191-59 (Secteur St-Philippe) Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191-59 concernant le zonage du quartier St-Philippe zone C-8, aux fins d'abroger les normes d'implantation des bâtiments à l'exception de la marge de recul avant.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 13ième jour d'octobre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

438-81 Compte rendu 28-09-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 28 septembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

439-81 Contrat LES SYSTÈMES DE CIRCULATION FORTRAN LTÉE Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie LES SYSTÈMES DE CIRCULATION FORTRAN LIMITÉE en vertu duquel celle-ci s'engage à la fourniture de contrôleurs Boul. Rigaud - rue De Malapart, Boul. Rigaud - Boul. Des Forges pour le prix de $23,189.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

440-81 Contrat TÉLÉCON INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie TÉLÉCON INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à la fourniture et l'installation de feux de circulation Boul. Rigaud - rue De Malapart, Boul. Rigaud - Boul. Des Forges pour le prix de $55,216.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 13ième JOUR D'OCTOBRE 1981

441-81
Subdivision partie du lot 193
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Roger Gélinas, A.G., en date du 9 septembre 1981 montrant la subdivision d'une partie du lot 193 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé Boul. Parent, appartenant à M. François Masse et donnant effet au lot 193-186.

ADOPTÉ

442-81
Subdivision partie des lots 186 et 189
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Paul Michaud, A.G., en date du 14 juillet 1981 montrant la subdivision d'une partie des lots 186 et 189 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situés Boul. Des Forges, appartenant à la Cie d'Électricité Shawinigan (Hydro-Québec) et donnant effet aux lots 186-6 et 189-1.

ADOPTÉ

443-81
Garantie re: règl. 780
Adoption

ATTENDU qu'aucun croquis n'a été publié avec l'avis public invitant les propriétaires habiles à voter à se prononcer sur le règlement 780;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières se porte garant du vice de procédure créé par le défaut de publication d'un croquis avec l'avis public invitant les propriétaires habiles à voter, à se prononcer sur le règlement 780.

ADOPTÉ

444-81
Autorisation de vendre de la bière durant le tournoi Bantam
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que permission soit donnée aux organisateurs du tournoi national "Bantam" de Trois-Rivières, de vendre de la bière pendant la tenue de cet événement qui se tiendra du 15 au 24 janvier 1982 au Colisée de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

445-81
Comptes du mois de septembre 1981
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que les comptes au montant de $3,943,290.91 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de septembre soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

446-81
Demande d'approbation par le Min. Env. règl. 778
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de Ville de Trois-Rivières, désirant procéder à l'exécution de travaux d'aqueduc à l'usine de traitement d'eau, ainsi que de remplacement d'une vanne de contrôle

à l'intersection du Boul. Du Carmel et de la rue De Calonne, accepte les plans préparés par les services techniques et autorise le directeur à soumettre lesdits plans et sollicite, par les présentes, leur approbation du Ministère de l'Environnement du Québec.

ADOPTÉ

447-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Noé Veillette Inc.:	
Excavation et remplissage - zone No. 2 - estimé No. 1 - retenue 10%	$ 50,359.50
Inspectronic Ltée:	
Nettoyage et réparation - collecteur zone No. 2 - estimé No. 3 - retenue 10% et remise d'appel d'offres	13,883.31
Revêtement instituform - égout St-Olivier - estimé No. 1 - retenue 10%	55,404.00
Gaston Paillé Ltée:	
Branchements de service 1981 - estimés 6 et 7 retenues 10%	6,301.88
C.E. Roux Inc.:	
Maison des Vins - estimé No. 4 - retenue 10%	33,208.24
Maurice Couture Ltée:	
Remplacement de 2 portes - usine de filtration	5,283.00
Bureau de la gérance - hippodrome - estimé No. 1 - retenue 10%	20,025.00
Salle J.A. Thompson - guichet double - estimé No. 1 - retenue 10%	7,335.00
Rénovation Aqua Inc.:	
Service de technicien pour installation d'un ballon	402.50
Laboratoires Choisy Ltée:	
Coût de surveillance et contrôle - recouvrement de pavage 1981	6,239.65
Contrôle de béton	60.00
Corporation des CGA du Québec:	
Inscription cours en évaluation de contrôle interne (Jean Hélie et Gilles Grenier)	235.00
Restaurant Le Bourguignon:	
Participation de la Ville - visite du Gouverneur Général du Canada	500.00
Chambre de Commerce:	
Promotion - Bal du Centenaire	200.00
Mediacom:	
Location panneau publicitaire - autoroute 55 - septembre 1981	50.00
Institut de Police du Québec:	
Cours technique de patrouille - 5 candidats	187.50
Cours gestion policière - session 5 - 1 candidat	37.50
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles - août 1981	179.57
Xérox Canada:	
Service de photocopies - S.R.P. - août 1981	440.07
Contenants Inter-cité:	
Contenants - parc Pie XII	156.00
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - Zonage - Avis de taxes - S.R.P.	1,227.80
Avis public - dépôt du rôle 1982 - S.R.P.	606.85
SPAM Inc.:	
Appels spéciaux - août 1981	210.00
Productions Specta Inc.:	
Cachet de l'Ensemble Vocal Sérénade	300.00
Location de système de son	225.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 13ième JOUR D'OCTOBRE 1981

Gestion du Centre Culturel - dernier versement	10,000.00
Loisirs Ste-Thérèse:	
Entretien et surveillance du parc de balle-molle Lambert - dernier versement	130.00
Centre Landry:	
Animateur responsable du terrain de jeux - dernier versement	310.00
Loisirs Ste-Cécile:	
Moniteur responsable - 2e versement	200.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Jeannine Lafontaine - 540 milles - février à août 1981	172.80
Yvon Ratelle - rétroactivité	265.78
Jean-Louis Goneau - 243 milles - août 1981	77.76
Raymond Bérubé - 257 milles - août 1981	82.24
Rétroactivité	88.60
Guy Poirier - rétroactivité	73.00
Dépenses de voyage - Bromont	166.13
Honoraires - août et septembre 1981	6,000.00
Claude Doucet - rétroactvité	20.00
Dépenses de voyage - Hull - Conférence MFOA	279.39
Henri-Paul Durand:	
Dépenses de voyage - St-Hyacinthe - visite de Westinghouse	15.00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Maurice Lamirande	152.62
Alain Tremblay	42.69
Allocation d'automobile - avril à septembre 1981 - 829 milles	265.28
Rétroactivité	115.10

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances)

Roland Panneton:	
Travail spécial - roues de fortune - ajustement	225.00
Réal Bélanger:	
Prime aux exposants	36.10
Jean Alarie:	
Dépenses de voyage - Montréal (permis et loterie) - Sherbrooke, Victoriaville, Montmagny, Québec - Visites des expos	99.63
Allocation d'automobile - juillet, août 1981 - 913 milles	233.73
Allocation d'automobile - rétroactivité	360.78
Raymond Laflamme:	
Allocation d'automobile - visite Expo de Montmagny	59.68
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - juillet - 661 milles	190.37
Allocation spéciale - 23 jours	23.00
Allocation d'automobile - rétroactivité	277.54
Jacqueline Robichaud:	
Allocation d'automobile - août 1981 - 1,204 km	240.80
Allocation d'automobile - rétroactivité	44.82
André Bergeron:	
Transport d'oeufs d'incubation	122.21
Marcel Montambeault:	
Nourriture pour ferme Isidore et transport d'un poney	42.69
Anselme Huot:	
Mise en place et démantèlement de la ferme Isidore - location d'un camion - transport de ruches d'abeilles	162.78
Louis Bolduc:	
Planification et organisation secteur agricole et ferme Isidore	210.56

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 13ième JOUR D'OCTOBRE 1981

Jacques Lemaire:	
Visite Expo Québec - contrôle des barrières (3 personnes)	115.02
Réjean Montour:	
Allocation d'automobile - bureau de l'Expo	41.29
Douglas Thibeault:	
Frais de déplacement - activités piscine	323.62
Manon De La Chevrotière:	
Dépenses diverses - allocation d'automobile - Salon des Arts	75.09
Guy Beaubien:	
Dépenses de voyage - sélection d'exposants	55.22
Mirielle Loranger:	
Dépenses de voyage - comité Salon des Arts	12.32
Jocelyne Veillette:	
Responsable - Salon des Arts	115.50

Vérificateurs - Agriculture

Johanne Ghielen	9.14
Gérald Alie	17.76
Florient Olscamp	17.54
Léonie Ghielen	11.90
Mathias Joosten	11.90
Sylvie Plourde	58.02
Ronald Pellerin	15.97
Fernand Normandin	19.60
Michel Landry	19.44
Yvan Lafontaine	4.94
Jocelyne Jacob	6.88
Simon Baillargeon	100.77
Marc Angers	70.15
Alain Tremblay	27.04
Thomas Simard	27.22
Lucie Rioux	13.78
René Mongrain	11.38
Claude Marchand	25.91
Michel Lemelin	31.13
Marc Coulombe	24.82
Marc Bergeron	28.92
Claude Béland	16.96
Claude Caron	24.82
Jacques Pépin	25.02

Suzie Le Sauteur:	
Dépenses de voyage - bureau et Laboratoires Régionaux - section agricole - Ministère de l'Agriculture	105.46
Maurice Dupont:	
Dépenses - visite Expo St-Hyacinthe - cassettes pour télévision, batteries et films	104.15
Jean Caron & Fils:	
Éclairage - terrain de balle - Parc École St-Sacrement - paiement No. 1 - retenue 10%	7,662.60
Éclairage - 5 parcs - paiement No. 2 - retenue 10%	10,379.70
Dalby Inc.:	
Réfection Cimetière St-James - estimé No. 2 - retenue 10%	24,110.17
Terrassements Modernes:	
Plantation - Parc Des Pins	7,803.00
Pavage Portneuf:	
Recouvrement de pavage 1981 - remise de partie de retenue	7,571.41
Laboratoires Choisy:	
Prélèvement - recouvrement de pavage	17.50
Pavages de Nicolet Inc.:	
Achat d'asphalte	14,184.00
Grand Prix Trois-Rivières:	

LUNDI, LE 13ième JOUR D'OCTOBRE 1981

Grand Prix Trois-Rivières:	
Peinture du stade de baseball	1,899.79
Marché Victoria:	
Achats divers	119.17
S.P.A.M.:	
Achats par télé-page - septembre 1981	135.00
Service Sanitaire Régional:	
Cueillette de déchets - septembre 1981	29,603.79
Voyages du lundi	416.75
Rosaire Lapointe:	
Entretien ménager - Postes Nos. 1, 2 et 3 - septembre 1981	2,412.00
St-Maurice Aéro Club:	
Services rendus - service de gérance - octobre 1981	390.00
Dr. Roger Caron:	
Examens médicaux - septembre 1981	320.00
Linteau, Villeneuve, Miller:	
Huissiers	25.50
Jacques Trudel:	
Huissier	498.50
Club Entracte:	
Subvention retraités municipaux	150.00
Société Patrimoine de Trois-Rivières:	
Dépliants - Maison des Vins	200.00
J.C. Trépanier:	
Vidanges fosses septiques	65.00
Télécommunication Trois-Rivières:	
Service de télé-page - Police - octobre 1981	38.07
Studio Régent Inc.:	
Service de photos - Évaluation	1,724.92

ACHATS - PAVILLON DE LA JEUNESSE

C. Yum Yum	27.14
Crèmerie Union	16.63
Crèmerie Trois-Rivières	9.20
Canada Parckers	72.55
Cie H. Fortier	77.50
Service Procan Ltée:	
Location mini-ordinateur - octobre 1981 - hippodrome	285.12
Alois Kadima-Nzuji:	
Honoraires professionnels - hippodrome	2,000.00

SUBVENTIONS - RESTAURATION SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL)

Yvon St-Louis	87.50
Gérard Grenier	5,000.00
Violette Savoie	2,042.50
Rosaire Lampron	837.50
M.A. Desjardins	2,587.50
Yvon Lamothe	6,725.00
Mme R. Jacques	3,807.50
Thérèse Julien	5,602.50
Gaston Laliberté	3,947.50
Maurice Verner	3,325.00
Claude Simard	2,221.75

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1981

Gaston Tousignant - 243 milles	69.98
Gilles Thibeault - 156 milles	49.92
Raymond St-Pierre - 232 milles	68.22
Louis Saintonge - 97 milles	31.04
Robert Rousseau - 789 milles	201.98
Alain Provencher - 528 milles	152.06
Yvon Poirier - 475 milles	137.98

LUNDI, LE 13ième JOUR D'OCTOBRE 1981

Jacques Pitt - 27 milles	8.64
Rétroactivité	33.00
Pierre Pépin - 562 milles	161.86
Fernand Pellerin - 726 milles	185.86
Roger Loisel - 1,141 milles	227.40
Mario Lesage - 93 milles	29.76
J.J. Lacroix - 28 milles	8.96
Benoît Landry - 393 milles	124.06
Michel Jutras - 90 milles	28.80
Romain Frigon - 158 milles	50.56
Rosaire Francoeur - 359 milles	95.00
Normand Fournier - 365 milles	93.44
Serge Dumas - 56 milles	17.92
Paul A. Cloutier - 197 milles	63.04
Roger Baril - 352 milles	112.64
Réal Ayotte - 763 milles	195.33
René Perron - 108 milles	34.56
Anatole Houle - 638 milles	163.33
Gilles Grenier - 195 milles	62.40
Germain Déziel - 106 milles	33.92
Origène Bellemare - 173 milles	55.36
Rétroactivité	107.60
Léo Bellerose - 1,063 milles	228.29
Claire Guérette - 61 milles	19.52

RÉTROACTIVITÉS - ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES

Guy Aubin	20.00
Lionel Bellefeuille	34.00
Serge Bronsard	34.30
Jacques Chartrand	94.60
P.A. Cloutier	87.10
André Laberge	124.50
André Laneuville	207.40
Jean-Jacques Lacroix	108.80
Michel Lacoursière	68.70
Denis Lelièvre	70.20
Roger Lefebvre	137.40
Jean Méthot	129.80
Lucien A. Ouellet	40.00
Louis Saintonge	103.10
Jacques Villeneuve	23.00
Marcel Duval	16.20
Gilles Beaudoin	
Dépenses - visite directeur général Journal Le Monde	40.20
Céline Marchand:	
Dépenses de voyage - cours IBM - Montréal	495.18
Dany Lahaye:	
Dépenses de voyage - cours IBM - Montréal	105.25
Michel Matteau:	
Dîner - réunion coordination St-Philippe et invité S.H.Q.	44.38
Allocation d'automobile - 117 milles - septembre 1981	37.44

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Jacques St-Laurent	49.87
Rétroactivité - allocation d'automobile	10.70
Guy-Paul Simard	291.09
René Monfette	322.98
Albert Morrissette	146.35
Armand Allard	150.94
Gaston Desaulniers	55.85
Allocation d'automobile - 487 milles - septembre 1981	138.27

J.P. Doyon Ltée:

INITIALES DU MAIRE

290

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 13ième JOUR D'OCTOBRE 1981

Travaux - Collecteur Des Mélèzes	134,640.00
TOTAL	$514,491.42

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

291

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 19ième JOUR D'OCTOBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 19ième jour du mois d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
13-10-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 13 octobre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

g) Amendement au règl. 191-59 (Secteur St-Philippe) re: commerce de motos rue Notre-Dame,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 28 septembre 1981;

LUNDI, LE 19ième JOUR D'OCTOBRE 1981

h) Amendement au règl. 191-59 (Secteur St-Philippe) re: normes d'implantation des bâtiments dans la zone C-8, avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert, à la séance du 13 octobre 1981;

Règlement adoptant le budget 1982 de la C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant le budget de la Corporation intermunicipale de Transport des Forges, au montant de $3,409,387.00 pour l'année financière 1982.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19ième jour d'octobre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

Règlement adoptant le règl. No. 7 de la C.I.T.F. Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement adoptant le règlement No. 7 de la Corporation intermunicipale de Transport des Forges adoptant lui-même le programme des immobilisations 1982-1983 et 1984.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19ième jour d'octobre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

Règlement décrétant l'achat et la pose de glissières de sécurité Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant l'achat et la pose de glissières de sécurité pour la côte de la 7ième avenue et pour la rue Des Chenaux (face à la rue De Normanville) et décrétant un emprunt au montant de $7,500.00 au fonds de roulement pour en payer le coût.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 19ième jour d'octobre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

448-81
Compte rendu 13-10-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 13 octobre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

449-81
Projet de règl. 191-59-E quartier St-Philippe Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le projet de règlement No. 191-59-E amendant le règlement 191-59 concernant le zonage du quartier St-Philippe, zone C-8, aux fins d'abroger les normes d'implantation des bâtiments à l'exception de la marge de recul avant soit

adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

450-81
CONTRAT
Vente à la S.H.Q. lots 26-122 à 26-136 (ancien parc Guilmour)
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que la Ville de Trois-Rivières vende à la Société d'Habitation du Québec les lots 26-122, 26-123, 26-124, 26-125, 26-126, 26-127, 26-128, 26-129, 26-130, 26-131, 26-132, 26-133, 26-134, 26-135 et 26-136 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières;

pour le prix de $58,705.26.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire, constatant cette transaction.

La Ville reconnaissant que la bâtisse construite sur le terrain ci-haut désigné, appartient déjà à la Société d'Habitation du Québec.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet d'acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission Municipale du Québec.

ADOPTÉ

451-81
CONTRAT
TABLEAUX INDICATEURS INTER. INC.
bail au Colisée
re: instal. d'un tableau indicateur publicitaire
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un bail avec la compagnie TABLEAUX INDICATEURS INTERNATIONAL INC. en vertu duquel celle-ci loue un espace au Colisée pour fins d'installation d'un tableau indicateur et publicitaire pour une durée de 24 mois à compter du 1er octobre 1981 jusqu'au 1er octobre 1983 pour le prix de $600.00 payable en deux versements, le premier dans les tente jours de la signature du contrat et le second, le 1er octobre 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

452-81
CONTRAT
L'ASS. PAR. DE LOISIRS
surveillance entretien et prog. de patinoire saison 1981-82
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'Association paroissiale des Loisirs et/ou Comité de Citoyens, en vertu de laquelle celle-ci s'engage à assurer la surveillance, l'entretien et la programmation des patinoires et/ou ronds de glace, le montage et démontage des bandes pour des montants variant entre $2,420.00 et $3,290.00 du 7 décembre 1981 au 28 février 1982.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont co-

pie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

453-81
CONTRAT
LES PRODUCTIONS
SPECTA INC.
re: réali.
d'une série
en danse
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec LES PRODUCTIONS SPECTA INC. en vertu de laquelle celle-ci s'engage à produire deux (2) représentations de danse classique du 1er novembre 1981 au 31 décembre 1981 moyennant une contribution financière de $3,000.00 de la Ville et autres considérations.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

454-81
Appui à la
Corporation
Mont-Bénilde
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières donne son appui au projet de la Corporation Mont-Bénilde de rénover l'intérieur et l'extérieur de son terrain et de ses édifices, à cause de son apport à l'environnement de la région et sa localisation géographique pour le développement de la marine.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 19ième JOUR D'OCTOBRE 1981

INITIALES DU MAIRE

295

INITIALES DU GREFFIER

455-81
Comptes
à payer
liste
hebd.
Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

SECONDE PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pluritec Ltée:	
Honoraires - étude condition piscine parc Lemire	$ 1,129.42
Honoraires - relevé et estimation - travaux phase 2 - Centre Notre-Dame de la Paix	2,980.11
Herman Bouchard:	
Nettoyage propriété Philippe Trépanier et entreposage de matériaux	4,500.00
Déplacement de 2 camions sur la propriété de M. Philippe Trépanier	100.00
Sablière Ste-Marthe:	
Collecteur les Mélèzes	5,261.29
Cie Flygt Canada:	
Coût de location de l'unité électrogène - collecteur les Mélèzes - juillet à septembre 1981	2,566.08
Laboratoires Choisy:	
Etude géotechnique - collecteur les Mélèzes	6,711.49
Trois-Rivières Cimentier Inc.:	
Trottoirs et bordures 1981 - estimé no 3 - retenue 10%	17,835.58
Yvon Fournier Ltée:	
Arrosage d'ormes au Dursban	2,842.00
Lumilab Inc.:	
Achat de projecteurs - salle J.A. Thompson	6,335.28
IBM Canada Ltée:	
Achat d'ordinateur IBM 38	346,492.14
Perrin Piano Enr.:	
Répration de piano Yamaha - Centre Culturel	1,150.00
Service Spécial de Vidanges:	
Enfouissement sanitaire - 15 octobre 1981	11,392.00
Jean-Marc Lemire:	
Allocation vestimentaire - travail à la sûreté	65.00
Pouliot, Guérard & Associés:	
Honoraires - services professionnels - juillet 1981	3,975.00
Honoraires professionnels - calcul de rente payable à Maurice Blanchette	395.00
Claude Leblanc:	
Honoraires professionnels - service informatique - septembre 1981	1,260.00
Lavage Sani:	
Entretien local St-Philippe - septembre 1981	145.00
Floriculture Gauthier:	
Fleurs - bureau du maire et Mme M. Blanchette	105.40
Canadian General Electric:	
Service d'entretien - équipement radio-communication - service du génie	516.25
Xérox Canada:	
Service de photocopies - août 1981 (solde à verser)	52.28
Le Nouvelliste:	
Avis public - publicité hippodrome	975.00

INITIALES DU MAIRE
296
INITIALES DU GREFFIER

Marché Victoria:	
Achats divers	$ 145.39
Librairie du Cap:	
Service de photocopies - septembre 1981 - Administration générale, Travaux Publics, Urbanisme, Expo, Loisirs, etc.	1,222.96
J.A. Sports Enr.:	
Achat de siflets	32.50
Régie des Alcools du Québec:	
Permis opération de bar - Centre Culturel	1,368.00
Comité de la Traverse des Ages:	
Entretien des locaux - novembre 1981	684.00

HIPPODROME

Jean-Marie Roy:	
Transport d'urine	46.00
Régie des Loteries du Québec:	
Droits et permis - programmes nos 66 à 90	2,500.00
Télémédia CHLN:	
Publicité - septembre 1981	1,266.84
Reynolds Radio:	
Location de mobile et base - octobre 1981	59.40
Boutique Harnais Pratte:	
Achats divers	16.62
André Pelletier:	
Honoraires - vétérinaire - 10 programmes	500.00
Armand Kid Martel:	
Publicité - septembre 1981	60.00
Photo Lambert:	
Télévision en circuit fermé - septembre 1981	892.00
J.M. Laroche:	
Achat de paille	55.00
Infofax:	
Loyer mini-ordinateur - octobre 1981	106.92
Imprimerie Art Graphique:	
Impression de programmes 72 à 80	4,184.51
Cotnoir & Pleau:	
Achat de bière	71.25
Canadian Trotting Association:	
Droits et permis - du 25 août au 22 septembre 1981	2,522.30
Alliance Blindé Ltée:	
Transport d'argent - 4 semaines	195.00
René Béliveau:	
Dépenses d'automobile - cours de perfectionnement - 192 km	38.40
Marc-André Rouette:	
Allocation d'automobile - billets taxe d'amusement	2.50

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1981

André Verville - 447 milles	114.43

INITIALES DU MAIRE
297
INITIALES DU GREFFIER

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILES - SEPTEMBRE 1981 (suite)

Denis Ricard - 192 milles	$ 61.44
Yvon Ratelle - 739 milles	236.48
Transport des hommes	14.00
Charles-Edouard Provencher - 187 milles	59.84
Michel Pellerin - 486 milles	132.22
J.M. Massicotte - 108 milles	27.65
Roger Lefebvre - 166 milles	53.12
Gaétan Lemieux - 455 milles	116.48
Transport des hommes	24.50
Guy Larivière - 473 milles	147.14
André Laberge - 202 milles	64.64
Claude Juteau - 151 milles	48.32
Gilles Héroux - 43 milles	13.76
Maurice Galarneau - 662 milles	172.47
Transport des hommes	14.00
Lionel Duval - 926 milles	237.06
Transport des hommes	21.00
André Daviau - 959 milles	245.50
René Boucher - 321 milles	99.14
Roland Bacon - 347 milles	88.83
Michel Baril - 245 milles	78.40
Rétroactivité	10.11
Michel Lefebvre - 69 milles	22.08
Denis Lelièvre - 465 milles	148.80
Jacques Lauzer:	
Dépenses de voyage - Montréal - Commission des Accidents du Travail	69.95
Lionel Bellefeuille:	
Dépenses de voyage - colloque Conseil du Patronat du Québec à Montréal	62.51
Dépenses de voyage - colloque à Grand-Mère - U.M.Q.	34.20
Roger Bruneau:	
Dîner - règlements de zonage	28.75
Ligne Electrique La Mauricie:	
Activité mini-foire électrique et souper (M. et Mme Alarie)	40.00

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES:

Gabriel Trahan	217.51
Guy-Paul Simard	390.21
René Monfette	484.64
René Monfette	428.32
Jean Lamy	71.47

EXPOSITION (comptes déjà soumis au comité des finances)

Publicité - Expo 1981

Le Nouvelliste	11,601.40
Télé CKTM-TV	4,692.00

INITIALES DU MAIRE

298

INITIALES DU GREFFIER

EXPOSITION (suite)

Publicité - Expo 1981 (suite)

CHEM-TV	$ 5,104.80
Télémédia CHLN	5,610.00
CJTR Trois-Rivières	3,503.70
CIGB-FM	1,584.06
CKSM Shawinigan	999.55
Publi-Hebdo Inc.	2,012.88
L'Union des Cantons de l'Est	721.60
Le Courrier de Portneuf	492.00
L'Echo de Louiseville	1,412.00
Le Courrier du Sud	1,682.50
La Parole Drummondville	800.00
Mediacom Inc.	1,899.48
Club Optimiste Valmont	100.00
Polyvalente Ste-Ursule:	
Location du terrain de stationnement	880.00
Modelistes Ferroviaires:	
Participation des Modelistes Ferroviaires de la Mauricie	600.00
Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - août et septembre 1981 - Expo, hippodrome, CAM	495.00
Roméo Flageole:	
Service de photos	10.80
Au Palais du Chinois:	
Dîner - réunion agriculture et arts	99.83
Le Pro-Jac Ltée:	
Dîner - Comité des barrières et de finances	45.06
Marché St-Louis:	
Achats divers	78.48
Mme E. Bellemare:	
Lunch nageurs piscine	51.90
Sécurité Cougar:	
Service de gardiennage - Grande Scène	294.16
Voyage Beaumont:	
Tirage d'un voyage	300.00
Télécommunication Trois-Rivières:	
Service de télé-page	38.40
Purolator Courrier:	
Courrier spécial - Bingo	8.05
Amusement Business:	
Abonnement	41.00
Roger Romprē:	
Allocation d'automobile - 587 milles	156.16
Allocation spéciale - 23 jours	23.00
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - septembre 1981 - 687 milles	175.87

LUNDI, LE 19ième JOUR D'OCTOBRE 1981

INITIALES DU MAIRE
299
INITIALES DU GREFFIER

EXPOSITION (suite)

Jean Chaîné:

Travail spécial - opération roues de fortune

TOTAL $482,350.81

ADOPTE

LA SEANCE EST ENSUITE LEVEE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

300

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 26ième JOUR D'OCTOBRE 1981

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 26ième jour du mois d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Le Conseil reçoit MM. Michel Gélinas et Wilson O'Shaughnessy, respectivement directeur des finances et secrétaire de la Corporation intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.). M. Gilles Beaudoin agit également comme président de la C.I.T.F.

M. le Maire Gilles Beaudoin souhaite la bienvenue à M. Michel Gélinas et l'invite à apporter certaines précisions au budget 1982 de la C.I.T.F.

M. le Conseiller Fernand Colbert demande si la C.I.T.F. a prévu des solutions de rechange quant à ses prévisions budgétaires, si elle constatait durant son année financière que les revenus sont moindres que ceux escomptés?

M. Gélinas répond dans l'affirmative car la C.I.T.F. peut jouer avec les horaires, les heures d'opération et le nombre de véhicules utilisés. De plus, pour l'année financière 1981-82, la C.I.T.F. pourra se baser sur l'expérience de 1980-81, alors que pour cette dernière année financière, elle n'avait aucune expérience pour préparer son budget, ce qui explique la différence dans le déficit réel.

M. le Conseiller Léopold Alarie s'informe si le déficit prévu, dont $278,672.00 devra être absorbé par la Ville de Trois-Rivières, tient compte de la subvention gouvernementale?

M. Gélinas mentionne que le déficit est celui qui subsistera après que le Ministère des Transports du Québec aura versé sa subvention.

M. Gilles Beaudoin fait part que la C.I.T.F. est une compagnie difficile à administrer mais qu'avec l'expérience acquise, il y a tout lieu de croire que la C.I.T.F. pourra respecter le budget présenté.

Il est 20 h 17 et la séance est levée.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

301

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 26ième JOUR D'OCTOBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 26ième jour du mois d'octobre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
19-10-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 19 octobre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

g) Amendement au règl. 191-59 (Secteur St-Philippe) re: normes d'implantation des bâtiments dans la zone C-8,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 13 octobre 1981;

LUNDI, LE 26ième JOUR D'OCTOBRE 1981

456-81
Compte rendu
19-10-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 19 octobre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

457-81
Règlement
191-59-D
commerce de
vente et
réparation
de motos
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 28 septembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 191-59-D (1981) concernant le zonage du quartier St-Philippe, zone I-30, aux fins de permettre les usages permis à l'item 8 de la grille de spécifications, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

458-81
Règlement
784 achat et
installation
de glissières
de sécurité
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 octobre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 784 (1981) décrétant l'achat et la pose de glissières de sécurité pour la côte de la 7ième avenue et pour la rue Des Chenaux (face à la rue De Normanville) et décrétant un emprunt au montant de $7,500.00 au fonds de roulement pour en payer le coût, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

459-81
Règlement
785 adoption
du budget
1982 de la
C.I.T.F.
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 octobre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 785 (1981) adoptant et approuvant le budget de la Corporation Intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.), au montant de $3,409,387.00 pour l'année financière 1982 soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 26ième JOUR D'OCTOBRE 1981

460-81
Règlement 786 adoption du règl. 7 de la C.I.T.F. prog. des immobilisations 1982, 1983 et 1984 Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 19 octobre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 786 (1981) adoptant et approuvant le règlement No. 7 de la Corporation Intermunicipale de Transport des Forges (C.I.T.F.), adoptant lui-même le programme des immobilisations 1982, 1983 et 1984 soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

461-81
Contrat JEAN CARON & FILS INC. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie JEAN CARON & FILS INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à effectuer des travaux d'éclairage par canalisation souterraine sur la rue Léon-Méthot pour et en considération d'une somme de $25,609.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

462-81
Subdivision lot 176 rue (Secteur Lajoie) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Roger Gélinas, A.G., en date du 30 septembre 1981, montrant la subdivision d'une partie du lot 176 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, situé dans le secteur Lajoie, appartenant à MM. Jacques et Yvon Gervais et Charles Quessy et donnant effet au lot 176-63 (rue).

ADOPTÉ

463-81
Nomination du Maire-suppléant Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que M. Fernand Colbert soit et est nommé Maire-suppléant pour le prochain terme de six (6) mois.

ADOPTÉ

464-81
Autorisation à défendre la cause entre la Ville et Serge PARENT Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Chef du Contentieux est autorisé à comparaître et à défendre la Ville de Trois-Rivières dans une cause portant le No. 400-02-001151-818 des dossiers de la Cour Provinciale pour le District des Trois-Rivières, dans laquelle Serge PARENT est demandeur, et la Ville de Trois-Rivières, défenderesse, et à faire toutes les procédures utiles et nécessaires jusqu'à jugement final.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 26ième JOUR D'OCTOBRE 1981

INITIALES DU MAIRE
304
INITIALES DU GREFFIER

465-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

SECONDE PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

H. Blanchette Ltée:	
Divers travaux de métal ouvré - Pavillon de la Jeunesse - paiement no 1	$ 2,115.00
C. Desrochers & Fils Inc.:	
Travaux - tuiles à l'entrée principale - Pavillon de la Jeunesse - paiement no 1	550.00
Dalby Inc.:	
Réfection de toiture - hippodrome - estimé no 1 - retenue 10%	44,394.30
Construction Pavage Portneuf:	
Recouvrement de pavage Boul. Des Forges - estimé no 1 - retenue 10%	87,902.55
Pavage de Nicolet:	
Pavage neuf 1981 - estimé no 2 - retenue 10%	40,911.20
Pavage Portneuf:	
Pavage rue Des Bouleaux	3,095.26
Inspectronic Ltée:	
Revêtement insituform - égout rue St-Olivier - estimé no 2 - retenue 10%	2,916.00
Mich-O-Tomobiles:	
Achat d'une fourgonnette - Service Récréation et Parcs	14,796.00
Clôtures Cambrek Inc.:	
Matériel et main-d'oeuvre - clôture cimetière St-James	225.00
Cie Canadienne de Linge:	
Service de nettoyage - Centre Culturel, Hippodrome, Marché-aux-Denrées, Administration	469.28
Duchesneau & Fils:	
Service de désinfection - Marina	37.00
Laboratoires de Construction:	
Test prélèvement de béton	60.00
Clôtures Cambrek Inc.:	
Clôture Parc Lemire - remise de retenue	359.52
F.X. Boisvert:	
Panneau d'identification - S.E.E.I. - Edifice Nobert	172.80
Terrassements Modernes Enr.:	
Plantation - Parc Des Pins - remise partie de retenue	433.50
Service Sanitaire Frontenac:	
Entretien ménager - Marché-aux-Denrées - octobre 1981	1,833.33
Brunelle Inc.:	
Achat de chemises, foulards et écussons - Police	6,890.10
H. Blanchette Ltée:	
Réparation de clôture - Côte Boul. St-Louis	1,145.00
Lavage Sani Inc.:	
Entretien ménager - Hôtel de Ville, Centre Culturel, Edifice Nobert - septembre 1981	3,667.93

LUNDI, LE 26ième JOUR D'OCTOBRE 1981

INITIALES DU MAIRE
305
INITIALES DU GREFFIER

LDN Protection:
  Appel de service - Manoir de Tonnancour $ 67.12
Robert Racine:
  Service de vérification - ascenseurs - Hôtel de Ville, Centre Culturel, Edifice Nobert 112.00
Marché Victoria:
  Achats divers 29.70
Paul-André Cloutier:
  Honoraires professionnels - parc linéaire 4,243.20
Xérox Canada:
  Service de photocopies - Travaux Publics, Bibliothèque, Service Récréation et Parcs - septembre 1981 842.14
Jean Paquin:
  Honoraires - Vente Les Restaurants Scott Québec Ltée 75.00
Michel Tousignant:
  Allocation vestimentaire - enquêteur division Sûreté - du 19 octobre au 31 décembre 1981 116.35
Gilles Verronneau:
  Allocation vestimentaire - enquêteur division Sûreté - du 3 septembre au 11 octobre 1981 65.00
  Allocation vestimentaire - enquêteur division Sûreté - du 19 octobre au 31 décembre 1981 116.35
Le Nouvelliste:
  Avis public - publicité hippodrome 135.00
  Avis public - appel d'offres 202.50
A.Q.T.E.:
  Cotisation 1981 - Yvon Poirier 45.00
Section Gestion des Documents:
  Inscription séminaire - gestion des documents - Réal Fleury 35.00
Union des Municipalités:
  Inscription - Congrès Union des Municipalités - Wilson O'Shaughnessy 155.00

HIPPODROME

Guy Poirier: 3,000.00
  Honoraires - octobre 1981
  Remboursement de dépenses - Stanley Motors 62.50
Journal de Montréal:
  Publicité - août et septembre 1981 80.62
LDN Protection:
  Appel de service 36.20
Imprimerie Art Graphique:
  Impression programmes 68 à 71 2,092.80
Agence Phillips:
  Surveillance - septembre 1981 2,501.45

Productions Specta Inc.:
  4e versement - Budget d'opération 36,300.00
Polyvalente Ste-Ursule:
  Quote-part - opération stationnement Grand Prix 398.00

INITIALES DU MAIRE
306
INITIALES DU GREFFIER

Association des Arbîtres de la Mauricie:	
Frais d'arbîtrage - octobre 1981 (avance)	$ 2,500.00
Les Aigles Junior:	
Entretien du stade et du terrain - dernier versement	2,000.00
Association Sportive Ste-Cécile:	
Préposé responsable - entretien des bâtisses - Parc Lemire - 3e versement	547.40
Roger Bruneau:	
Allocation d'automobile - 528 milles	154.30
Jean Dufresne:	
Allocation d'automobile - 150 kilomètres	30.00
Réjean Boucher:	
Allocation d'automobile - 321 milles	99.14
Frais de scolarité	110.50
Remboursement de petite-caisse	94.64
Gilles Beaudoin:	
Dîner - invités Fête 350e Anniversaire	88.43
Auberge des Gouverneurs:	
Fête 350e Anniversaire	404.33

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Jacques St-Laurent	99.45
Lucien A. Ouellet	96.37
Gaston Desaulniers	57.85
René Monfette	690.99
TOTAL	$269,658.20

ADOPTE

LA SEANCE EST ENSUITE LEVEE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

307

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 2ième jour du mois de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
26-10-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 26 octobre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

g) Amendement au règl. 191-59 (Secteur St-Philippe) re: normes d'implantation des bâtiments dans la zone C-8,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 13 octobre 1981;

LUNDI, LE 2ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

Amendement au règl. 461 re: régime de retraite des employés Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 461 concernant le régime de retraite des employés, aux fins de modifier les articles 1.01, 5.01 et 7.04.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2ième jour de novembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Lionel Julien.

Règlement divers travaux Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant des travaux de nivellement et d'épandage de pierre concassée sur le terrain de stationnement près de l'église St-Jean-de-Brébeuf, de pose d'un mur de protection sur le Boul. St-Louis près des rues De Varennes et Desjardins, de réparation de la toiture et du parapet de l'Hôtel de Ville, achat de 100 chaises pour les Loisirs Des Forges et autorisant un emprunt suffisant au fonds de roulement pour payer le coût de ces travaux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2ième jour de novembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

Amendement au règl. 8-L re: taux de ramonage des cheminées Adoption

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 8-L concernant le ramonage des cheminées, aux fins de modifier les tarifs exigibles pour le ramonage des cheminées.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 2ième jour de novembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier.

466-81
Compte rendu 26-10-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 26 octobre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

467-81
Contrat par LES SOEURS DE LA MISÉRICORDE DE MONTRÉAL lot 1119-1139 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que la Ville de Trois-Rivières accepte d'acquérir de LES SOEURS DE MISÉRICORDE DE MONTRÉAL, le lot 1119-1139 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, pour le prix de $1.00 et autres bonnes et valables considérations payés comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte préparé par Me Jean De Charette, notaire, cons-

tatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

468-81
Maire autorisé à signer diverses ententes individuelles avec des camionneurs re: transport de neige saison 1981-82 Adoption

ATTENDU que la Ville doit conclure des ententes particulières avec chacun des camionneurs, pour le transport de la neige et glace sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, différentes ententes particulières avec les camionneurs suivants:

Anérée Mongrain	Pierre St-Louis
Raymond Fournier	Léo Thisdale
Gaston Bourassa	Pierre Chamberland
André Boisvert	Jean-Paul Marin
Jules Bourassa	Anatole Blais
Eloi Guillemette	Lionel Deshaies
Noé Veillette	Réal Milot
Clément Ricard & Fils Inc.	Clément Bastien
Denis Beaudry	Jules Milette Inc.

pour le transport de la neige et glace sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières pour l'hiver 1981-82.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdites ententes qui vient d'être soumises au Conseil.

ADOPTÉ

469-81
Convention collective avec le Syndicat des Services Extérieurs Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la convention collective de travail avec LE SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DES TROIS-RIVIÈRES INC. (Section des Services extérieurs), pour la période comprise entre le 23 février 1981 et le 22 février 1983.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite convention collective qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

470-81
Entente avec l'Hydro-Québec pour la cession à la Ville de parties des lots 2-2 et 2-3 (rue Gélinas) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la Ville de Trois-Rivières accepte d'acquérir de la compagnie d'électricité Shawinigan parties des lots 2-2 et 2-3 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières sujets aux clauses et conditions suivantes:

1.- Le prix de vente du terrain à être cédé est fixé à $1.00 et autres bonnes et valables considérations.

2.- L'acte de vente sera préparé par le notaire de la Ville

de Trois-Rivières et devra nous être retourné pour vérification par notre Contentieux.

3.- La Ville paiera le coût de l'acte de vente, l'enregistrement et une copie authentique pour la venderesse.

4.- L'ajustement des taxes se fera à compter de la date de la signature du contrat de vente.

5.- La Ville n'exigera du vendeur ni titre, ni certificat de recherche, ni identification de bornes, ni arpentage étant convenu que ces frais sont à la charge de l'acheteur.

6.- La Ville prendra l'immeuble dans l'état où il se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, déclarant l'avoir examiné personnellement et en être pleinement satisfait.

7.- Ledit terrain ne devra servir qu'à l'ouverture de rue et la pose de conduits d'aqueduc et d'égouts sanitaires; en outre, la Ville ne pourra revendre l'immeuble présentement vendu si ce n'est en faveur de la Compagnie d'Électricité Shawinigan et/ou représentants ou avec la permission écrite de cette dernière.

8.- La Ville devra fournir à sa charge plans et descriptions techniques de l'immeuble vendu. Le tout préparé par un arpenteur-géomètre qui devra nous faire parvenir ses originaux pour approbation par Hydro-Québec.

9.- Advenant la nécessité de relocalisation de lignes électriques existantes par suite de la présente vente, la Ville assumera le coût desdits travaux de relocalisation.

10.- La Ville, ses représentants ou ayants-droits devront prendre toutes le précautions nécessaires lors de tous travaux à effectuer à proximité de nos installations. À cet effet, nous vous référons à l'arrêté-en-conseil 1576-74 en date du 1er mai 1974 concernant les règlements relatifs à tous travaux qui peuvent être effectués dans le voisinage de nos lignes électriques, tout spécialement à l'article 5.1;

11.- Il est entendu qu'il ne devra pas y avoir de dynamitage à proximité de nos lignes de transport à moins d'autorisation préalable d'Hydro-Québec.

12.- La venderesse se réserve pour elle-même, ses successeurs et ayants-droits une servitude réelle sur l'immeuble présentement vendu consistant en un droit à perpétuité de placer, maintenir et exploiter des lignes de transports d'énergie électrique aériennes et/ou souterraines à haut et/ou faible voltage et incluant tous les droits et restrictions normalement inclus dans les actes de servitudes d'Hydro-Québec.

13.- La Ville sera responsable de tous dommages causés par suite de négligence aux installations et équipement de la Compagnie d'Électricité Shawinigan et/ou représentants en raison des droits accordés.

14.- La Compagnie d'Électricité Shawinigan et/ou représentants ne sera pas responsable des dommages causés à votre équipement et accessoires par suite de la construction, l'exploitation et l'entretien de nos lignes à moins que ces dommages aient été causés par négligence de la part de la Compagnie d'Électricité Shawinigan

et/ou représentants.

15.- La Ville prendra à sa charge l'installation de clôtures de chaque côté de cette rue si de telles clôtures devenaient nécessaires.

16.- Il est entendu qu'aucun amoncellement de neige ne sera permis sous notre emprise.

17.- Le profil de la rue projetée et un dessin montrant l'emplacement des lampadaires devront nous être soumis au préalable.

18.- L'élévation du revêtement de ladite rue ne doit pas interférer au dégagement libre de nos lignes d'énergie et s'il devenait nécessaire de modifier nos lignes, le coût des travaux devra être défrayé par la Ville de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, la lettre de l'Hydro-Québec datée du 21 octobre 1981 et constatant les conditions ci-haut mentionnées.

ADOPTÉ

471-81
Achat d'une machine à courrier
Adoption

ATTENDU que la machine à courrier est désuette et nécessite pour environ $800.00 de réparations;

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer cette machine;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que la Ville fasse l'acquisition d'une machine à courrier Pitney-Bowes modèle 5600 au prix de $3,532.00 (avec retour de l'ancienne machine et taxe provinciale incluse.

ADOPTÉ

472-81
Comptes à payer liste hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Pépinière des Laurentides Inc.:	
Nivellement et plantation (5 parcs) - retenue 10% - estimé No. 1	$21,057.30
Pavages de Nicolet:	
Pavage neuf 1981 - estimé No. 3 - retenue 10%	10,515.10
Gaston Paillé:	
Branchements de service 1981 - estimé No. 8 - retenue 10%	10,666.90
Robert Frenette Inc.:	
Peinture de lampadaires 1981 - estimé No. 1 - retenue 10%	18,027.00
Lacoursière, Caron & Associés:	
Honoraires - surveillance travaux Maison des Vins	2,000.00
Claude Néon Ltée:	
Location panneau autogare - octobre 1981	39.96
Terminus Shawinigan Enr.:	
Location - Québec-Trois-Rivières	170.00
Studio Régent Enr.:	
Service de photos - Évaluation	2,604.99

LUNDI, LE 2ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

Trois-Rivières Cimentiers Inc.:	
Trottoirs et bordures 1981 - paiement No. 4 - retenue 10%	2,104.88
Mediacom Inc.:	
Location panneau publicitaire - autoroute 55 - octobre 1981	50.00
Jean Laflamme:	
Huissier	23.00
Canadien Pacifique:	
Loyer tuyaux et câbles souterrains et passages à niveau	46.00
Commission Scolaire Régionale des Vieilles Forges:	
Location piscine - septembre 1981	510.87
Le Nouvelliste:	
Appel d'offres - publicité hippodrome	157.50
Télécommunication:	
Service de télé-page - Police - novembre 1981	32.67
Xérox Canada:	
Service de photocopies - Travaux Publics, Police, Récréation et Parcs - septembre 1981	1,082.71
Productions Specta:	
Contribution danse classique	3,000.00
Fédération Québécoise de Hockey sur Glace:	
Frais d'adhésion - méthode d'enseignement	50.00
Licence permis de boisson 1981	350.00

ACHATS - RESTAURANT PAVILLON DE LA JEUNESSE:

C. Yum Yum Inc.	91.94
Vaillancourt	22.36
Roy & Lafontaine	111.25
Crèmerie Union	98.09
Crèmerie Trois-Rivières	9.20
Canada Packers	96.40
Cie H. Fortier	142.85

SUBVENTIONS - RESTAURATION SECTEUR ST-PHILIPPE (PAREL)

Gilberte Gauthier	737.00
Claude Normandin	3,709.00
Denis Demontigny	7,500.00
Florent Gélinas	4,750.00
Michel Lafleur	4,000.00
Armand Martel	3,730.00
Jeannine Lafontaine:	
Allocation d'automobile - septembre 1981 - 60 milles	19.20
Yvon Dunn:	
Allocation d'automobile - mars à septembre 1981 - 1,637 km	327.40
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîner - directeurs de la Ville	46.67
Robert Rousseau:	
Frais d'inscription - colloque Ligue de l'Électricité du Québec	10.00
Roger Baril:	
Dépenses de voyage - Sherbrooke - A.P.O.M.	60.16
Jacques Lauzer:	
Dépenses de voyage - Montréal (examen pré-opératoire - accident du travail)	66.75
Yvon Poirier:	
Repas - 3 personnes - étude du budget 1982	52.13
Repas - Maurice Blanchette, retraité	16.32
Michel Matteau:	
Dîner - invité S.H.Q.	27.45
Henri-Paul Durand:	
Frais d'inscription - colloque Ligue de	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 2ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

l'Électricité du Québec	10.00
Guy Aubin:	
Dépenses de voyage - Montréal - I.B.M.	85.75

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

René Monfette	339.83
Mme Huguette Charest	40.51
Jean-Louis Goneau	31.87
Guy-Paul Simard	323.91
TOTAL	$98,944.92

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 9ième jour du mois de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
02-11-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 2 novembre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Gaston Vallières;

g) Amendement au règl. 461 concernant le régime de retraite des employés,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 2 novembre 1981;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

473-81
Compte rendu
02-11-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 2 novembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

474-81
Règlement
8-L-1
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 novembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 8-L-1 (1981) amendant le règlement 8-L concernant le ramonage des cheminées, aux fins de modifier les tarifs exigibles, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

475-81
Règlement
191-59-E
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 13 octobre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 191-59-E (1981) amendant le règlement 191-59 concernant le zonage du quartier St-Philippe, zone C-8, aux fins d'abroger les normes d'implantation des bâtiments à l'exception de la marge de recul avant, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

476-81
Règlement
787
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 novembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 787 (1981) décrétant des travaux de nivellement et d'épandage de pierre concassée sur le terrain de stationnement près de l'église St-Jean-de-Brébeuf, de pose d'un mur de protection sur le Boul. St-Louis près de la rue Desjardins, de réparation de la toiture et du parapet de l'Hôtel de Ville, achat de 100 chaises pour les Loisirs Des Forges et autorisant un emprunt de $23,200.00 au fonds de roulement pour payer le coût de ces travaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 9ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

477-81
Contrat échange de terrains avec le MINISTÈRE DES TRANSPORTS (Rés. 255-81 abrogée re: nouvelle désignation) Adoption

ATTENDU que le Gouvernement du Québec par l'entremise du Ministère des Transports, a procédé à l'expropriation de divers terrains appartenant à la Ville, pour la construction de l'Autoroute 755 et pour le réaménagement des voies du Canadien Pacifique Ltée;

ATTENDU que le Ministère cède à la Ville d'autres terrains pour partie de la contrepartie;

ATTENDU que les parties en sont venues à une entente;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
ET RÉSOLU:

Que la résolution 255-81 du 25 mai 1981 soit et est abrogée à toutes fins que de droit.

Que la Ville de Trois-Rivières cède à titre d'échange à Sa Majesté la Reine, du Chef de la Province de Québec, agissant par le Ministre des Transports du Québec, des parties des lots 5, (126,394 p.c.), 6 (155,034 p.c.), 7 (391,817 p.c.), 7 (93,032 p.c.), 7 (120,472 p.c.), du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, les lots 2485, 2483 et 2484 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, une partie des lots 9 (9,142 p.c.), 15 (3,845 p.c.), 15 (1914 p.c.), 15-2 n.s. (58,179 p.c.), 15-3 (156,077 p.c.), 15-4 (54,329 p.c.), 15-8 (120,981 p.c.), 19-2 n.s. (174,879 p.c.) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières,
les lots 19-2-1, 19-2-3, 19-3, du cadatre de la Cité de Trois-Rivières,
parties des lots 19-4 (51,681 p.c.), 19-10 (241,498 p.c.), 19-11 (135616 p.c.) du cadastre de la Cité de Trois-Rivières,
les lots 19-11-1 et 19-11-2 du susdit cadastre, une partie du lot 21-3 (113,991 p.c.) du susdit cadastre, les lots 21-3-1, 21-3-2, 21-4, 21-5, dudit cadastre, une partie du lot 21-9 (57,653 p.c.) dudit cadastre, le lot 21-9-1 dudit cadastre,
parties des lots 22-5 (11887 p.c.), 22-5-1 (3,485 p.c.) du susdit cadastre,
les lots 22-5-1-1, 22-5-1-2, 22-5-3, 22-5-4, 22-5-5, 22-7-1, 22-7-2-1, 22-7-2-2 du susdit cadastre,
parties des lots 22-7-3 (91,198 p.c.), 22-7-3-1 (6,436 p.c.), du cadastre de la Cité de Trois-Rivières,
les lots 22-8, 22-9, 22-10, 22-11 dudit cadastre, parties du lot 22-13 (3,378 p.c.) les lots 22-12-1, partie du lot 22-25 (5,309 p.c.), 22-26-1, 22-26-2, 22-27-1, 22-27-2, 23-172-1, partie du lot 23-172-2 (43,457 p.c.), 26-218, 26A-447 du susdit cadastre,
parties de lots 887 (305 p.c.), 894 (6,080 p.c.), 895 (1,972 p.c.) 896 (1,954 p.c.), 897 (815 p.c.), 899 (1,958 p.c.), du susdit cadastre, le lot 900 du susdit cadastre,
parties des lots 937 (9,595 p.c.), 967 (556 p.c.), 968 (266 p.c.), 972 (4,425 p.c.), 973 (6,118 p.c.),
les lots 974, 975, 976, 978, 979, 980, 981 du susdit cadastre,
parties des lots 982 (4,518 p.c.), 983 (3,800 p.c.), 1122-17 (2233 p.c.) du susdit cadastre,
les lots 1122-52, 1122-53, 1122-54, partie du lot 1122-55 (2,016 p.c.), partie du lot 1122-56 (2,188 p.c.), 1205-3, 1205-4, 1206-1, du susdit cadastre,
parties des lots 2236 (752 p.c.), 2236 (5728 p.c.), 2237 (1,667 p.c.), 2237 (11,011 p.c.) 8-1 (20,958 p.c.), 9 (6,881 p.c.), 23-174 (rue) (97,105 p.c.), les lots 2488, 2489, 2487 et 2486 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, 1122-1 (10,472 p.c.), 1122-51 (2,610 p.c.), 1122-57 (47.3 p.c.), 1122-107 (2,969 p.c.), 1122-108 (1,084 p.c.), 1122-109 (1,330 p.c.), 1122-110 (1,227 p.c.), 1122-111 (767 p.c.), 1122-112 (282 p.c.), 1122-113 (2 p.c.), 1123-340 (650 p.c.), 1123-361 (444 p.c.), 1123-377 (762 p.c.), 1123-387 (908 p.c.), 1407 (12 p.c.), 1408 (659 p.c.), 1576 (1110 p.c.), 1579 (2402 p.c.), 26-354 (ruelle) (672 p.c.), 26-232 (ruelle) (373 p.c.), du cadastre de la Cité de Trois-Rivières,

telles que parties de lots sont montrées sur les plans suivants:

1- Parcelles Nos. 1 à 3 et 10 à 56, plan No. 7-9711-44, daté du 72-06-28 par René Jodoin, a.-g., et revisé le 80-01-21 par Benoît Allaire, a.-g.;
2- Parcelle No. 4, extrait du plan No. 7-9711-13, daté du 73-05-01, par René Jodoin, a.-g.;
3- Parcelle No. 5, extrait du plan No. 7-9711-8, daté du 72-09-13, par René Jodoin, a.-g.;
4- Parcelles Nos. 59 à 65, 70 à 79, 89 et 90, plan 7-9711-130, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
5- Parcelle No. 9, extrait du plan No. 7-9711-3 daté du 72-04-26, par René Jodoin, a.-g.;
6- Parcelle No. 57, plan numéro 7-9711-67, daté du 72-08-01, par Gilles Poulin, a.-g.;
7- Parcelle No. 58, plan No. 7-9711-91, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
8- Parcelles Nos. 66, 69, 91 et 92, extrait du plan numéro 7-9711-280, daté du 73-11-14, par René Jodoin, a.-g.;
9- Parcelles Nos. 67 et 68, plan No. 7-9711-126, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
10- Parcelle No. 80, plan No. 7-9711-206, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
11- Parcelles Nos. 81 à 85, plan No. 7-9711-217, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
12- Parcelles Nos. 86 à 88, plan No. 7-9711-153, daté du 72-08-30, par Gilles Poulin, a.-g.;
13- Parcelles Nos. 93 à 95, extrait du plan numéro 7-9711-3, daté du 72-04-26, par René Jodoin, a.-g.;
14- Parcelles Nos. 115 à 118, plan No. 22-B-5T-X, feuillet 5A/7, daté du 80-07-15, par Benoît Allaire, a.-g.;
15- Parcelles Nos. 101 à 114, plan No. 22-B-5T-X, feuillet 6A/7, daté du 80-07-15, par Benoît Allaire, a.-g.;
16- Parcelle No. 119, plan numéro 7-9711-69, daté du 72-08-01, par Gilles Poulin, a.-g.;
17- Parcelle No. 120, plan No. 7-9711-63, daté du 72-08-01, par Gilles Poulin, a.-g.;

une copie de tous les plans énumérés ci-dessus, demeure déposée dans les archives de la Ville, comme s'ils étaient annexés à la présente résolution.

En contre-échange, Sa Majesté la Reine, du Chef de la Province de Québec, agissant par le Ministre des Transports, cède à la Ville les lots et/ou parties de lots suivants:
Parties des lots 26-A-423 (1,673 p.c.), 26-A-423B (155 p.c.), 26-A-455 (33 p.c.), 26-A-459 (ruelle) (187 p.c.), 26-A-460 (79 p.c.), 26-A-461 (2,494 p.c.), 26-A-462 (3,964 p.c.), 26-A-473 (824 p.c.), 26-A-474 (2,519 p.c.), 26-212-5 (70 p.c.), 26-212-6 (196 pi.), 26-212-8 (456 p.c.), 26-212-15 (2145 p.c.), 26-212-16 (462 p.c.), 26-228 (108 p.c.), 26-229 (3045 p.c.), 26-234 (664 p.c.), 26-235 (28 p.c.), 26-352 (1636 p.c.), 26-353 (ruelle) (53 p.c.), 26-382 (1130 p.c.), 26-383 (3087 p.c.), 279-1 (4,485 p.c.), 279-2 (5309 p.c.), 280-1 (111 p.c.), le lot 362,
parties des lots 363 (7,117 p.c.), 1006 (190 p.c.), 1007 (3,172 p.c.), 1122-19 (320 p.c.), 1122-20 (1,793 p.c.), 1122-49 (1320 p.c.), 1122-50 (29 p.c.), 1122-64 (236 p.c.), 1122-65 (1665 p.c.),
le lot 1122-98,
parties des lots 1122-99 non subdivisé (920 p.c.), 1122-99-1 (1,459 p.c.), 1122-100 (1330 p.c.), 1122-101-1 (74 pi.ca.), 1122-101-2 (14 p.c.), 1122-121 (214 p.c.), 1122-122 (1634 p.c.), 1122-153 (2355 p.c.), 1122-154 (1022 p.c.), 1122-172 (190 p.c.), 1122-173 (1,594 p.c.), 1122-203 (985 p.c.), 1122-207 (2 p.c.), 1122-208 (267 p.c.), 1122-209 (706 p.c.), 1122-210 (1,143 p.c.), 1122-211 (1577 p.c.), 1122-212 (1980 p.c.),
le lot 1122-215,
parties des lots 1123-342 (3126 p.c.), 1123-343 (2,354 p.c.), 1123-344 (1975 p.c.), 1123-345 (1528 p.c.), 1123-346 (1082 p.c.), 1123-347 (636 p.c.), 1123-348 (191 p.c.), 1123-372

INITIALES DU MAIRE
318
INITIALES DU GREFFIER

(2,000 p.c.),
le lot 1123-373,
parties des lots 1123-374 (2,087 p.c.), 1123-375 (1651 p.c.) 1123-376 (1135 p.c.), 1123-378 (234 p.c.), 1123-379 (1 p.c.), 1204-2 (23 p.c.), 1204-3 (179 p.c.),
1204-4 (117 p.c.), 1205-1 (239 p.c.), 1205-2 (534 p.c.), 1205-3 (711 p.c.), 1205-4 (229 p.c.), 1206-1 (660 p.c.), 1206-2 (1066 p.c.), 1206-3 (1243 p.c.), 1206-4 (224 p.c.), 1214-2 (1666 p.c.), 1214-3 (1590 p.c.), 1251 (2004 p.c.), 1252 (2,943 p.c.), 1253 (1484 p.c.), 1253-1 (2303 p.c.),
le lot 1254-1,
parties des lots 1254-2 (1273 p.c.), 1356 (5297 p.c.), 1356 (63 p.c.), 1357 (5357 p.c.), 1357 (3 p.c.), 1366 (236 p.c.),
le lot 1370,
parties des lots 1373-A-1 (3712 p.c.), 1373-A-2 (2180 p.c.), 1373-A-3 (1778 p.c.), 1373-A-4 (1530 p.c.), 1373-A-5 (1282 p.c.), 1373-A-6 (1033 p.c.), 1373-A-7 (785 p.c.), 1373-A-8 (537 p.c.), 1373-A-9 (289 p.c.), 1373-A-10 (54 p.c.), 1393 (119 p.c.), 1394 (688 p.c.), 1395 (1300 p.c.), 1396 (1977 p.c.), 1577 (5753 p.c.), 2209-19 (190 p.c.), 2209-20 (570 p.c.), 2209-21 (951 p.c.), 2209-22 (1332 p.c.), 2209-23 (1713 p.c.), 2209-24 (2074 p.c.), 26-232 (ruelle) (479 p.c.), 26-212-9 (3710 p.c.), 26-354 (ruelle) (672 p.c.), tous lots et parties de lots ci-haut faisant partie du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières.

telles que ces parties de lots sont montrées sur les plans suivants:

1- Parcelles 1, 10 à 18, 117, 118, feuillet No. 2 du plan No. 22-B-5T-X, daté du 75-02-13, préparé par René Jodoin, a.-g.;
2- Parcelles 2 à 9, 19 à 27, 119, feuillet No. 3 du plan No. 22-B-5T-X ci-dessus décrit;
3- Parcelles 28, 29, 94 à 105, 110, feuillet No. 4 du plan No. 22-B-5T-X ci-dessus décrit;
4- Parcelles 30 à 35, 38 à 43, 45 à 54, 56 à 62, 65 à 69, feuillet No. 6 du plan No. 22-B-5T-X ci-dessus décrit;
5- Parcelles 36, 37, plan parcellaire No. 6 du plan EX-76-554-183 du 77-02-09, préparé par Camil Robitaille, a.-g.;
6- Parcelle 44, plan parcellaire No. 2 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
7- Parcelle 55, plan parcellaire No. 4 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
8- Parcelles 63, 64, plan parcellaire No. 7 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
9- Parcelles 70 à 80, 82 à 87, 89, 91, 93, 106 à 109, 111 à 116, feuillet No. 5 du plan No. 22-B-5T-X ci-dessus décrit;
10- Parcelle 88, plan parcellaire No. 5 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
11- Parcelles 90, 92, plan EX-77-554-064, minute No. 526, daté du 77-05-06, préparé par Camil Robitaille, a.-g.;
12- Parcelle 95, plan parcellaire No. 8 du plan EX-76-554-183 ci-dessus décrit;
13- Parcelles 96-97, plan EX-77-554-064, minute No. 527, daté du 77-05-06, préparé par Camil Robitaille, a.-g.;

une copie de tous les plans énumérés ci-dessus, demeure déposée dans les archives de la Ville comme s'ils étaient annexés à la présente résolution.

Cet acte d'échange sera fait pour une somme de $880,231.00 dont une soulte de $647,426.00 payable par Sa Majesté La Reine, du Chef de la Province de Québec, agissant par le Ministre des Transports, les parties devant renoncer au privilège des co-échangistes prévu au Code civil.

Il est de plus résolu que Son Honneur le Maire ou en son absence, Monsieur le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer ledit acte d'échange, à recevoir les sommes dues et à donner quittance, le tout après approbation de la présente résolution par la Commission

INITIALES DU MAIRE
319
INITIALES DU GREFFIER

municipale du Québec.

Tous les terrains devant faire l'objet de cet échange, sont ceux qui apparaissent décrits à un projet d'acte d'échange dressé par les soins de Me André Vachon, notaire, dont un exemplaire a été soumis et accepté lors de la présente séance et déposé dans les archives de la Ville apres avoir été initialé par le Maire et le Greffier, avec le même effet que si ce projet d'acte d'échange faisait partie de la présente résolution.

ADOPTÉ

478-81
Contrat mainlevée à M. LOUIS-GEORGES ARSENEAULT re: lot 181-2-66 Adoption

ATTENDU que M. LOUIS-GEORGES ARSENEAULT a rempli toutes et chacune des obligations qu'il avait contractées concernant le lot No. 181-2-66 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée préparé par Me Jean De Charette, notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières donne quittance générale et finale à M. LOUIS-GEORGES ARSENEAULT, et renonce purement et simplement aux privilèges qui lui résultaient d'un acte enregistré sous le No. 326340 de se faire rétrocéder l'immeuble étant le lot 181-2-66 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, à défaut par l'acquéreur de remplir les obligations mentionnées audit acte et prohibition d'aliéner pour l'acquéreur du lot y mentionné.

Il est de plus résolu de requérir le régistrateur de la Division d'Enregistrement de Trois-Rivières de radier purement et simplement les clauses résolutoires et de prohibition d'aliéner lui résultant en vertu de l'acte enregistré sous le No. 326340.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

479-81
Contrat servitude par M. JACQUES TOUZIN lot 181-2-P.8 rue Des Bouleaux pour fils électriques souterrains Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Jean De Charette, notaire, en vertu duquel, M. Jacques TOUZIN consent à la Ville de Trois-Rivières, une servitude perpétuelle de passage en vue d'enfouir et d'entretenir des fils électriques souterrains sur l'immeuble suivant:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE de la resubdivision numéro HUIT de la subdivision numéro DEUX du lot originaire numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-2-P.8) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, savoir:

De figure rectangulaire, borné vers le nord par le lot 182-2-9, vers l'est par le lot 181-2-1 (rue Des Bouleaux), vers le sud par une partie du lot 181-2-8, vers l'ouest par

le lot 181-2-33.

Mesurant trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m.) vers le nord et le sud, trente centièmes de mètre (0,30 m.) vers l'est et l'ouest; contenant en superficie neuf mètres carrés et vingt-neuf centièmes (9,29 m.ca.).

Tel que le tout est décrit dans une description technique et montrée par un liséré rouge sur un plan, portant le numéro 81-55, préparé par M. Claude Juteau, arpenteur-géomètre, le 13 octobre 1981. Copies de ladite description et dudit plan sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

pour le prix de $100.00 comptant.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées audit projet d'acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

480-81
Contrat servitude par M. JULIEN MATTEAU, lot 175-P.107 rue Léon Méthot pour lampadaires Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Jean De Charette, notaire, en vertu duquel, M. Julien MATTEAU consent à la Ville de Trois-Rivières, une servitude perpétuelle de passage en vue d'enfouir et d'entretenir des fils électriques souterrains sur l'immeuble suivant:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE de la subdivision numéro CENT SEPT du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-QUINZE (175-P.107) du cadastre officiel de la paroisse de Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, savoir:

De figure rectangulaire, borné vers le nord par le lot 175-84 (rue Léon Méthot), vers l'est par une Partie du lot 175-107, vers le sud par le lot 175-57, vers l'ouest par le lot 175-108.

Mesurant soixante-et-un centièmes de mètre (0,61 m.) vers le nord, vingt-huit mètres et soixante-huit centièmes (28,68 m.) vers l'est et l'ouest, soixante-et-un centièmes de mètre (0,61 m.) le long d'une courbe de quatre-vingt-cinq mètres et soixante-cinq centièmes (85,65 m.) de rayon vers le sud; contenant en superficie dix-sept mètres carrés et quarante-neuf centièmes (17,49 m.ca.).

Tel que le tout est décrit dans une description technique et montré par un liséré rouge sur un plan, portant le numéro 81-60, préparé par M. Claude Juteau, arpenteur-géomètre, le 8 octobre 1981. Copies de ladite description et dudit plan sont annexées à la présente pour en faire partie intégrante.

pour le prix de $1.00 comptant.

Le tout sujet aux clauses et conditions mentionnées audit projet d'acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 9ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

481-81
Protocole d'entente entre la Ville et l'O.P.D.Q.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec l'OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC en vertu duquel celle-ci s'inscrit dans la revitalisation du centre-ville de Trois-Rivières au moyen d'une subvention totale et maximale de $500,000.00 sur une base de deux (2) ans, comme aide financière pour l'acquisition de terrains libres de toute servitude et construction pour assurer la réalisation de la gare intermodale.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

482-81
Autorisation au Chef du Contentieux à comparaître dans une cause
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Chef du Contentieux soit et est autorisé à comparaître et à défendre la Ville de Trois-Rivières dans une cause portant le No. 400-05-000679-812 des dossiers de la Cour Supérieure pour le district des Trois-Rivières, dans laquelle Michel CHÂTEAUNEUF est requérant, la Ville de Trois-Rivières, Intimée, La Cour Municipale de la Ville de Trois-Rivières et M. le Juge Richard Rioux, mis-en-cause, et à faire toutes les procédures utiles et nécessaires jusqu'à jugement final.

ADOPTÉ

483-81
Modification du règl. 770
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu d'apporter certaines modifications au règlement 770 pour obtenir les approbations nécessaires;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que l'article 6 du règlement 770 soit modifié en enlevant les mots "n'excédant pas";

Que l'article 14 du règlement 770 soit modifié pour se lire comme suit:

"une taxe spéciale est imposée et sera prélevée annuellement sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité à un taux suffisant, d'après leur valeur suivant le rôle d'évaluation en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêts, des échéances annuelles pendant la durée de l'emprunt, jusqu'au remboursement intégral;"

ADOPTÉ

484-81
Comptes à payer du mois d'octobre 1981
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que les comptes à payer au montant de $2,477,210.10 comprenant les chèques émis dans le cours du mois d'octobre soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

485-81
Proclamation Sem. de l'app. de la Jeunesse
Adoption

PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE L'APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE

ATTENDU que la grande majorité des jeunes sont intéressés,

intelligents et des citoyens responsables, et,

ATTENDU que les efforts et les réalisations de ces jeunes citoyens méritent reconnaissance et éloge de leurs aînés, et,

ATTENDU que l'Optimist International depuis 1954 a développé et encouragé la mise en oeuvre d'un programme intitulé: SEMAINE D'APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE, et,

ATTENDU que les citoyens de Trois-Rivières, ont décidé de se joindre aux Optimistes pour exprimer leur appréciation et leur approbation des contributions de la jeunesse,

Je, GILLES BEAUDOIN, Maire de Trois-Rivières, proclame du 9 au 15 novembre SEMAINE D'APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE dans la Ville de Trois-Rivières.

Par cette action, sachez que nous avons foi en l'habilité de la jeunesse d'aujourd'hui pour autant qu'elle assume des rôles responsables dans l'avenir de l'humanité.

Trois-Rivières, le 9 novembre 1981.

ADOPTÉ

486-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Maurice Couture Ltée:	
Construction de bureaux, Gérance de l'Hippodrome - estimé No. 2 (retenue 10%)	$ 23,265.00
Pro 6 Inc.:	
Enseigne lumineuse et appliqués muraux - Marché-aux-denrées	10,225.51
Dalby Inc.:	
Réfection - pavillon Lemire - extra	400.00
Insonorisation - bureau du Gérant-Adjoint	356.00
Réfection - Cimetière St.James - estimé No. 3 (retenue 10%)	11,880.92
Maurice Couture Ltée:	
Travaux d'aménagement - Trésorerie, Gérance Greffe	20,200.00
J.C. Papillon Ltée:	
Parapet et toiture - Centre Culturel	5,806.56
Mich-O-Tomobiles:	
Achat d'un camion 1981	32,918.00
Maurice Couture Ltée:	
Cabine de projection - salle J.-A.-Thompson	151.50
Spémont Asphalte Enr.:	
Sentier - Pavillon de la Jeunesse et Pavillon des sports	400.00
Pampierre Inc.:	
Réparation de deux (2) pompes à air - équipement utilisé sur la rue Des Bouleaux	2,875.00
Gaston Paillé Ltée:	
Aqueduc de la Sentinelle - remise de retenue finale	1,680.48
Martel Express:	
Achat de vingt (20) boîtes à déménagement	30.00
Association des coordonnateurs municipaux du Québec:	
Cotisation 1981 - Michel Matteau	50.00
Classique internationale de canots:	
Souper bénéfice - 1 délégué	100.00
Contenants Intercité:	
Voyages spéciaux - Aéroport	43.25
Commission Scolaire de Trois-Rivières:	
Entretien ménager des parcs-écoles -	

LUNDI, LE 9ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

septembre 1981	562.40
Garceau et Dufresne:	
Honoraires - cession par la Commission Scolaire de Trois-Rivières	460.00
Int. City Mngt Association:	
Cotisation - Service d'information - 1981-1982	385.00
Garage René Lacombe:	
Frais de remorquage (remboursés par les concernés)	180.00
Rodrigue Lemire:	
Sténographie - cause Guy Tremblay	35.00
Restaurant Chez Louise:	
Repas aux prisonniers	97.95
Le Nouvelliste:	
Appels d'offres - demandes de soumissions - avis publics - publicité hippodrome	802.50
Service de Gestion Industrielle:	
Appels d'offres	100.50
Jacques Royer:	
Honoraires - huissier	33.00
Jacques Trudel:	
Honoraires - huissier	705.00
Roland Bourdages:	
Honoraires - huissier	9.00
L'Union des Municipalités:	
Cotisation 1982	4,864.00
Xérox Canada Ltée:	
Service de photocopies - septembre 1981 - Cour municipale	37.28
Dr. Roger Caron:	
Honoraires - octobre 1981 - examens médicaux	240.00
Imprimerie St-Patrice:	
Impression - bulletin municipal	2,684.01
Rodrigue Lemire:	
Sténographie - cause Jean-Marc Trudel	35.00
Services financiers Procan:	
Location d'un mini-ordinateur - Hippodrome - novembre 1981	285.12
Régie des permis d'alcool du Québec:	
Demande de permis - salle J.-A. Thompson	912.00

SUBVENTIONS - ATELIERS SOCIO-CULTURELS (Aféas - Âge d'Or)

Pavillon St-Arnaud	100.00
Aféas St-Pie-X	100.00
Aféas Ste-Cécile	100.00
Aféas Notre-Dame	100.00
Aféas St-Michel	100.00
Aféas St-Laurent	100.00
Âge d'Or Immaculée-Conception	120.00
Âge d'Or Ste-Marguerite	120.00

ASSISTANCE FINANCIÈRE - GROUPES SOCIO-CULTURELS

Orchestre symphonique de Trois-Rivières	500.00
Choeur Bruckner	400.00
Ensemble vocal de Trois-Rivières	400.00
Ensemble musical de la Mauricie Inc.	500.00
Production de la Galerie Inc.	300.00
Service National des sauveteurs:	
Médaille de bronze	65.00
Comité de zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - octobre 1981	378.00
Henri Paquette Inc.:	
Éclairage - Patinoire - Pavillon de la Jeunesse	368.50

HIPPODROME

Agence de sécurité Phillips Inc.:	
Service de gardiennage - octobre 1981	1,879.82
Alliance Blindé Ltée:	

LUNDI, LE 9ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

Transport d'argent - octobre 1981	260.00
Canadian Trotting Ass.:	
Droits et permis - 6 courses	1,513.38
C.I.G.B.-F.M.:	
Publicité - octobre 1981	208.08
Cotnoir et Pleau:	
Achat de bière	782.00
Imprimerie Art Graphique Inc.:	
Impression de programmes (81 à 90)	4,115.84
Journal de Montréal:	
Publicité - prime de position - octobre 1981	241.86
André Pelletier:	
Honoraires - vétérinaire - octobre 1981	650.00
Boutique Yvon Pratte:	
Achats divers	182.16
Jean-Marie Roy:	
Transport d'urine - octobre 1981	59.80
Société des alcools du Québec:	
Achat boissons pour bars	168.84
Télé St-Maurice:	
Publicité - septembre 1981	1,632.00

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILE:

Jean Benoît - 40 milles	12.80
Léo Bellerose - 1137 milles	291.07
Germain Déziel - 193 milles	61.76
Anatole Houle - 414 milles	105.98
Benoît Landry - 289 milles	83.23
Roger Lefebvre - 201 milles	64.32
Pierre Pépin - 385 milles	110.88
Raymond St-Pierre - 168 milles	48.38
Gilles Thibeault - 47 milles	15.04
Roland Bacon - 403 milles	103.16
André Daviau - 934 milles	239.09
Romain Frigon - 67 milles	34.24
Maurice Galarneau - 818 milles	209.40
Transport du personnel	19.00
Michel Jutras - 111 milles	35.52
Guy Larivière - 423 milles	121.82
Roger Lafontaine - 111 milles	35.52
Gaétan Lemieux - 216 milles	55.29
Michel Lefebvre - 115 milles	36.80
Jean-Maurice Massicotte - 372 milles	95.23
Fernand Pellerin - 704 milles	180.22
René Perron - 140 milles	44.80
Yvon Ratelle - 530 milles	163.13
Transport du personnel	8.00
André Verville - 596 milles	152.57
Gaston Longval:	
Dépenses de voyage - Nicolet - Cours technique de patrouille	30.00
Jean-Jacques Lacroix:	
Allocation d'automobile - 144 milles	46.08
Dépenses de voyage - inscription congrès à Joliette A.E.M.Q.	31.50
Claude Gendron:	
Dépenses de voyage - Complexe S.S.Q.	101.52
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas divers	134.09
Jean-Louis Goneau:	
Repas divers - Étude règlement de zonage	33.18

REMBOURSEMENTS DE PETITES-CAISSES

Gaston Désaulniers	69.43
Nicole L'Espérance	96.80
René Monfette	243.08
René Monfette	580.88

EXPOSITION (coûts soumis au comité des finances)

LUNDI, LE 9ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

Club de chien dressé:	
Surveillance - barrières	7,815.00
Marché St-Louis:	
Achats divers	47.73
Restaurant Le Bourguignon:	
Repas - invités - Agriculture Canada	35.95
Au Palais du Chinois:	
Réunions commissions	71.01
CAPAC:	
Redevances corrigées - Assistance - Expo - Solde à payer	69.99
Xérox Canada:	
Service de photocopies - septembre 1981	123.89
René Daoust:	
Honoraires - Juge et vérificateur	80.50
Philippe Gaulin & Al:	
Exposants et montants versés pour la vente de lait	1,656.20
Fleuriste Laviolette:	
Fleurs - Famille St-Yves	33.40
Le Nouvelliste:	
Publication - photo gagnante du voyage	132.60
Roger Romprè:	
Allocation d'automobile - septembre 1981 - 167 milles	42.75
Allocation spéciale (7 jours)	7.00
Jean Alarie:	
Remboursement - petite caisse	28.99
Dépenses de voyage - Drummondville - Réunion annuelle des expos du Québec	49.88
TOTAL:	$152,143.96

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 16ième jour du mois de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Monsieur le Maire-suppléant	Fernand	COLBERT
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
09-11-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée du 9 novembre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Gaston Vallières;

g) Amendement au règl. 461 concernant le régime de retraite des employés,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 2 novembre 1981;

LUNDI, LE 16ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

487-81
Compte rendu
09-11-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 9 novembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

488-81
Contrat
échange de
terrains
avec LA
CORP.ÉPISCO.
CATH.ROMAINE
DES T.-R.
Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a demandé à la CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DES TROIS-RIVIÈRES de lui céder des terrains à proximité de l'école Jacques Buteux, pour agrandir le parc du même nom;

ATTENDU que les parties en sont venues à une entente;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières cède à titre d'échange à la CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DES TROIS-RIVIÈRES, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières, à l'est de la rue Maurice L. Duplessis, connu et désigné comme faisant partie des lots numéros SEPT CENT TRENTE-CINQ et SEPT CENT TRENTE-SIX de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-Pties 735 et 736) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières. Cet emplacement est donc composé des deux parties suivantes:-

a) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro SEPT CENT TRENTE-CINQ de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P.735) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières et ainsi décrit: De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 181-860 et une partie du lot 181-735, vers le sud-est par une partie du lot 181-735, par le lot 181-738 et une partie du lot 181-736, vers le sud-ouest par une partie des lots 181-736 et 181-735 et par le lot 181-549, vers le nord-ouest par les lots 181-549 et 181-683 (rue Maurice L. Duplessis); mesurant vingt-cinq mètres et soixant centièmes (25,60 m.) et vingt-trois mètres et vingt-six centièmes (23,26 m.) vers le nord-est, douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m.), vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43 m.) et quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m.) vers le sud-est, sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m.), vingt-huit mètres et trente-deux centièmes (28,32 m.) et trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m.) vers le sud-ouest, trois mètres et vingt-deux centièmes (3,22 m.), successivement trente mètres et vingt-sept centièmes (30,27 m.), vingt mètres et quatre centièmes (20,04 m.) le long d'une courbe de trente et un mètres et quatre-vingt-dix centièmes (31,90 m.) de rayon et trente-sept mètres et dix-neuf centièmes (37,19 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre mille sept cent soixante-treize mètres carrés (4,773 .ca.).

b) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro SEPT CENT TRENTE-SIX de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P.736) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières et ainsi décrit: De figure rectangulaire, borné vers le nord-est et le nord-ouest par une partie du lot 181-735, vers le sud-est par le lot 181-739, vers le sud-ouest par une partie du lot

181-736; mesurant sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m.) vers le nord-est et le sud ouest, quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes (45,72 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie trois cent quarante-huit mètres carrés (348 m.ca.).

Tel que le tout apparaît sur un plan préparé par M. Claude Juteau, A.G., en date du 9 septembre 1981, plan No. 98-145.

En échange, la CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DES TROIS-RIVIÈRES cède, transporte à la Ville de Trois-Rivières, l'immeuble suivant:-

DÉSIGNATION

Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières connu et désigné comme composé de parties des lots numéros SEPT CENT TRENTE-HUIT, SEPT CENT TRENTE-NEUF et SEPT CENT QUARANTE de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-Pties 738, 739 et 740) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières. Cet emplacement est donc composé des parties suivantes:-

a) De cette partie du lot numéro SEPT CENT TRENTE-HUIT de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P.738) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières et ainsi décrit: De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 181-737 (rue), vers le sud-est par une partie du lot 181-740, vers le sud-ouest par une partie des lots 181-740, 181-739 et 181-738, vers le nord-ouest par une partie du lot 181-738 et par les lots 181-735 et 181-860; mesurant soixante-quatorze mètres et soixante-huit centièmes (74,68 m.) vers le nord-est, soixante-seize mètres et dix centièmes (76,10 m.) vers le sud-est, trente-six mètres et trente-neuf centièmes (36,39 m.) et trente-huit mètres et vingt-neuf centièmes (38,29 m.) vers le sud-ouest, vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43 m.) et quarante-huit mètres et soixante-sept centièmes (48,67 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre mille six cent trente-trois mètres carrés (4,633 m.ca.).

b) De cette partie du lot numéro SEPT CENT TRENTE-NEUF de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P.739) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières et ainsi décrit: De figure rectangulaire, borné vers le nord-est par une partie du lot 181-738, vers le sud-est par une partie du lot 181-740, vers le sud-ouest et le nord-ouest par une partie du lot 181-739; mesurant trente mètres et vingt-neuf centièmes (30,29 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, trente-deux mètres et quatre-vingt-douze centièmes (32,92 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie neuf cent quatre-vingt-dix-sept mètres carrés (997 m.ca.).

c) De cette partie du lot numéro SEPT CENT QUARANTE de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P.740) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières et ainsi décrit: De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 181-737 (rue) et une partie du lot 181-738, vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 181-739 et 181-738; mesurant trente-cinq mètres et vingt-deux centièmes (35,22 m.) et six mètres et dix centièmes (6,10 m.) vers le nord-est, cent neuf mètres et deux centièmes (109,02 m.) vers le sud-est, quarante-et-un mètres et trente-deux centièmes (41,32 m.) vers le sud-ouest, trente-deux mètres et quatre-vingt-douze centièmes (32,92 m.) et soixante-seize mètres et dix centièmes (76,10 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre mille quarante mè-

tres carrés (4,040 m.ca.).

Tel que le tout apparait sur un plan préparé par M. Claude Juteau, A.G., en date du 9 septembre 1981, plan No. 98-144.

Cet acte d'échange sera fait pour une soulte de $20,000.00 payable par la Ville de Trois-Rivières, les parties devant renoncer au privilège des co-échangistes prévu au Code civil.

Il est de plus résolu que Son Honneur le Maire ou en son absence, Monsieur le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer ledit acte d'échange, à recevoir les sommes dues et à donner quittance, le tout après approbation de la présente résolution par la Commission Municipale du Québec.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés au projet de contrat préparé par Me Gérard Dufresne, notaire,dont un exemplaire a été soumis et accepté lors de la présente séance et déposé dans les archives de la Ville après avoir été initialé par le Maire et le Greffier, avec le même effet que si ce projet d'acte d'échange faisait partie de la présente résolution.

ADOPTÉ

489-81
Contrat annulation par la COMM. SCOL. DE T.-R. et la CORP. ÉPIS. CATH. DES T.-R. Adoption

ATTENDU QUE dans un acte de vente enregistré à Trois-Rivières, le 30 août 1965, sous le numéro 250103, la Ville de Trois-Rivières a vendu à MM. Pierre Nérin et Léandre Bouchard le lot 181-735 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières, et que ce contrat est assorti des conditions de construction d'un super-marché, d'un immeuble commercial de cinq étages, d'un terrain de stationnement, de l'aménagement de voies d'accès, de plantation d'arbres, de systèmes d'éclairage, etc.

ATTENDU QUE par un acte de rétrocession en date du 12 juillet 1979, enregistré à Trois-Rivières sous le numéro 324523, M. Bouchard et la succession de M. Pierre Nérin ont rétrocédé à la Ville de Trois-Rivières ledit lot 181-735;

ATTENDU QU'il n'y a plus lieu de maintenir ces servitudes consenties à la Ville, celle-ci étant maintenant propriétaire du lot ainsi affecté en sa faveur;

IL EST PROPOSÉ PAR M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières annule purement et simplement toutes les servitudes réelles et perpétuelles créées dans l'acte de vente du 30 août 1965, enregistré à Trois-Rivières, sous le No.250103 et prie le Régistrateur de la Division d'Enregistrement de Trois-Rivières de faire mention du présent contrat partout où besoin peut être et particulièrement en marge de l'acte enregistré sous le No.250103 et contre les lots numéros SEPT CENT TRENTE-CINQ, SEPT CENT TRENTE-HUIT ET SEPT CENT TRENTE-NEUF de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-735, 738 ET 739) du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire suppléant et le Greffier de la Ville, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de renoncia-

tion préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de renonciation et d'annulation qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

490-81
Contrat sous seing privé avec LES PAVAGES DE NICOLET INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec la compagnie LES PAVAGES DE NICOLET INC., en vertu duquel celle-ci s'engage à effectuer des travaux de prolongement du parc linéaire, de la rue Père Marquette au Parc Fortin, pour et en considération d'une somme de $74,631.00.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

491-81
Contrat protocole d'entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec le PAVILLON ST-ARNAUD en vertu duquel celui-ci assumera la gestion complète des activités découlant du programme plein-air Pie XII, du 7 décembre 1981 au 28 février 1982 pour et en considération d'une somme de $7,240.00 répartie en trois versements.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

492-81
Contrat ententes particulières re: transport de neige
Adoption

ATTENDU que la Ville doit conclure des ententes particulières avec chacun des camionneurs, pour le transport de la neige et glace sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, différentes ententes particulières avec les camionneurs suivants:

Laurent J. Deshaies Inc.
Pierre Villemeure

pour le transport de la neige et glace sur le territoire de la Ville de Trois-Rivières pour l'hiver 1981-82.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdites ententes qui vient d'être soumises au Conseil.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 16ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

493-81
Subdivision ajouté du lot 2490
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.G., en date du 12 novembre 1981, montrant l'ajouté du lot 2490 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, étant une partie de la rue Notre-Dame et appartenant à la Ville de Trois-Rivières.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de l'ajouté ci-haut mentionné.

ADOPTÉ

494-81
Modification de taux des parcomètres
Adoption

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le taux de certains parcomètres;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que les taux des parcomètres soient tous portés à $0.25/heure.

ADOPTÉ

OPÉRATION FIERTÉ

495-81
Appui à la C.C.P.C.S.T.R. Inc. re: Pavillon Communautaire des Sports
Adoption

ATTENDU que la population de Trois-Rivières n'a pas de Pavillon Communautaire des Sports moderne et complet;

ATTENDU que la population de Trois-Rivières demande et veut un tel Pavillon Communautaire des Sports;

ATTENDU que la construction de ce Pavillon Communautaire des Sports est réalisable pour 1984;

ATTENDU que Trois-Rivières compte parmi sa population des compétences dans toutes les disciplines sportives et les domaines des loisirs;

ATTENDU que les grandes villes telles Montréal, Québec, Sherbrooke, Chicoutimi, Rimouski, etc, ont des centres sportifs dont bénéficie la population;

ATTENDU que les citoyens de Trois-Rivières réclament le droit d'améliorer leur état de santé par la pratique d'exercices physiques appropriés dans un Pavillon Communautaire des Sports moderne et complet;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la Corporation pour la construction d'un Pavillon Communautaire des Sports à Trois-Rivières (C.C.P.C.S.T.R.) Inc. pour que la population de Trois-Rivières ait son Pavillon Communautaire des Sports moderne et complet, dans les plus brefs délais.

ADOPTÉ

496-81
Autorisation à GAZ INTER-CITÉ QUÉBEC INC.
Adoption

1. CONSIDÉRANT que Gaz Inter-Cité Québec Inc. s'est vu octroyée, par le Gouvernement du Québec, le droit exclusif pour distribuer du gaz naturel dans un territoire comprenant, entre autres, la Ville de Trois-Rivières;

2. CONSIDÉRANT que Gaz Inter-Cité Québec Inc. en tant que

distributeur de gaz naturel a l'intention d'installer dans la Ville de Trois-Rivières des tuyaux, conduits, dépendances, appareils et autres ouvrages à gaz dessous ou le long de tout chemin public, rue, ruelle, square ou autre place publique pour desservir les abonnés dans les secteurs résidentiels, commercial et industriel;

3. CONSIDÉRANT que Gaz Inter-Cité Québec Inc. prévoit débuter la distribution du gaz naturel dans la Ville de Trois-Rivières, aux environs du mois d'avril 1982;

4. CONSIDÉRANT que Gaz Inter-Cité Québec Inc. s'engage à obtenir tous les permis et autorisations nécessaires de la Ville de Trois-Rivières avant de procéder à l'installation de conduits de gaz naturel dans la voie publique;

5. CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Rivières reconnaît que l'installation d'un système de distribution de gaz naturel bénéficiera à l'ensemble des citoyens de la Ville, y compris les commerces et les industries;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition dûment appuyée, il est résolu à l'unanimité:

a) qu'elle autorisera Gaz Inter-Cité Québec Inc., à titre de distributeur de gaz naturel, à procéder à l'installation de tuyaux, conduits, dépendances, appareils et autres ouvrages à gaz en-dessous ou le long de tout chemin public, rue, ruelle, square ou autre place publique de la Ville de Trois-Rivières, aux conditions qui interviendront entre Gaz Inter-Cité Québec Inc. et la Ville de Trois-Rivières;

b) de mandater Monsieur Gilles Beaudoin, Maire, à titre de représentant de la Ville pour négocier et signer toutes les ententes, contrats, documents ou autres écrits requis entre Gaz Inter-Cité Québec Inc. et la Ville de Trois-Rivières sous réserve de la ratification de ces ententes, contrats, documents ou autres écrits par le conseil municipal.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 16ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

INITIALES DU MAIRE
333
INITIALES DU GREFFIER

497-81 Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSE PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

SECONDE PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que le Conseil autorise, par la présente, le paiement des comptes suivants:

Dalby Inc.:	
Réparation - Balustrade, côte Plouffe - retenue 10%	$ 28,525.50
I.B.M. Canada:	
Achat d'un écran, imprimante et accessoires pour l'unité centrale	24,624.00
Noé Veillette Inc.:	
Excavation et remblai - Parc Industriel no 2 - estimé no 2 - retenue 10%	2,650.50
Pavage de Nicolet Inc.:	
Achat de béton bitumineux	19,196.44
Gaston Paillé:	
Branchements de service - 1981 - estimé no 9 - retenue 10%	5,011.99
Canadien Pacifique Ltée:	
Dépenses pour différents passages à niveau - juillet, août, septembre 1981	2,529.74
Johnson Controls:	
Remise de retenue - Volet Hôtel de Ville	239.10
Laboratoire Choisy Ltée:	
Contrôles et tests de béton bitumineux - Pavage Boul. des Forges	1,655.66
Contrôles - béton et sol - excavation et remblai - Zone industrielle no 2	3,641.75
A.T.P.A.:	
Frais d'inscription congrès de déneigement - Pointe Claire (Yvon Poirier)	120.00
Club Radisson de Trois-Rivières:	
Souper du chasseur	20.00
Contenants Intercité Inc.:	
Voyages spéciaux - Garage municipal	1,894.50
Voyages spéciaux - Colisée	75.00
Service Sanitaire Régional:	
Cueillette de déchets - octobre 1981	29,603.79
Voyages du lundi - Autogare	333.40
Service spécial de vidanges Inc:	
Enfouissement sanitaire - octobre 1981	11,392.00
Institut de Police de Nicolet:	
Inscription - Chef d'équipe de patrouilleurs - Marcel Verret	37.50
Librairie du Cap Inc:	
Location et photocopies - Trésorerie - octobre 1981	166.83
Linteau et Villeneuve:	
Huissier	50.00

INITIALES DU MAIRE
334
11.34
INITIALES DU GREFFIER

Marché Victoria:	
Achats divers	
Restaurant Chez Louise:	
Repas aux prisonniers	47.00
Trust Général du Canada:	
Quote-part - dépenses d'opération - locaux évaluateur 1980	1,941.60
A.Q.T.E.:	
Frais d'inscription - Conférence régionale - 5 candidats	150.00
BOECKH:	
Inscription - Building Cost Modifier - Evaluateur	45.00
Fondation des amis du Séminaire:	
Don - Décès Abbé Roger Bellemare	50.00
L.D.N. Protection:	
Trouble au système d'alarme - Poste de pompage - Rochon	65.24
Claude Leblanc:	
Honoraires professionnels - Informatique - octobre 1981	1,905.00
Le Nouvelliste:	
Avis de zonage	150.00
Avis public - publicité courses	400.00
Xeros Canada:	
Service de photocopies - Cour Municipale - Récréation et Parcs	299.95
Service Sanitaire Frontenac:	
Entretien ménager - Novembre 1981 - Marché aux denrées	1,833.33
Pavillon St-Arnaud:	
Location de salle - Jeux du Québec	120.00
Hélène Champagne:	
Remboursement - Frais de téléphone - Jeux du Québec	16.44
Age d'or St-Laurent:	
Prime d'assurance-dommages	28.00
Comité de citoyens Notre-Dame-de-la-Paix:	
Assurance - Equipement de bureau	90.00
SURVEILLANCE, ENTRETIEN ET PROGRAMMATION DE PATINOIRES	
(1er versement et avenants)	
Association des citoyens - Adélard Dugré	825.00
Loisirs St-Jean-Baptiste-de-la-Salle	825.00
Centre Landry	825.00
Comité de citoyens Jean Nicolet	825.00
Groupement des citoyens - Boulevard St-Jean	600.00
Loisirs St-Jean-Brébeuf	825.00
Gestion - Pavillon Gagnon - 4ième versement	327.50
Loisirs St-Sacrement	825.00
Loisirs Ste-Marguerite	825.00
Entretien de la bâtisse - 4ième versement	675.00
Comité de la traverse des âges:	
Entretien des locaux	684.00

INITIALES DU MAIRE
335
$ 165.00
INITIALES DU GREFFIER

Loisirs des vieilles Forges
Entretien des locaux - dernier versement

ACHATS DIVERS - RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Canada Packers Inc.	172.29
Crèmerie des Trois-Rivières	32.20
Crèmerie Union	51.20
Vaillancourt	24.35
Compagnie H. Fortier	194.19

HIPPODROME

Canadian Trotting Ass.:	
Droit et permis - 4 courses	1,008.92
C.I.G.B.-F.M.:	
Publicité - septembre 1981	346.80
Imprimerie Art Graphique:	
Impression de programmes- 91 à 93	1,160.85
Infofax Inc.:	
Location de mini-ordinateur - novembre 1981	106.92
Journal de Montréal:	
Publicité	120.93
Photo Lambert Inc.:	
Service de télévision en circuit fermé - octobre 1981	1,248.00
Armand Martel:	
Publicité - octobre	78.00
Reynolds Radio:	
Location d'un mobile et base - novembre 1981	59.40
Télé-média C.H.L.N.:	
Publicité - octobre 1981	563.04
Gabriel Trahan:	
Remboursement - petite caisse	200.94

ALLOCATION D'AUTOMOBILE - OCTOBRE 1981

Réal Ayotte - 640 milles	163.84
Transport du personnel	25.00
Michel Bareil - 122 milles	39.04
Roger Baril - 188 milles	56.48
Raymond Bérubé - 195 milles	62.40
Gaston Désaulniers - 444 milles	113.66
Lionel Duval - 875 milles	224.00
Transport du personnel	17.00
Marcel Duval - 197 milles	63.04
Transport du personnel	4.00
Normand Fournier - 305 milles	78.08
Rosaire Francoeur - 456 milles	122.10
Gilles Grenier - 230 milles	73.60

INITIALES DU MAIRE
$ 336
INITIALES DU GREFFIER

Claude Juteau - 174 milles	55.68
André Laberge - 194 milles	62.08
Roger Loisel - 1,219 milles	312.06
Jean-Maurice Massicotte - 57 milles	14.59
Michel Pellerin - 339 milles	86.78
Yvon Poirier - 215 milles	61.92
Dépenses de voyage - colloque A.T.P.A. - Pointe Claire	70.63
Alain Provencher - 339 milles	89.56
Robert Rousseau - 803 milles	205.56
Roger Bruneau - 460 milles	132.48
Jacques Chartrand - 113 milles	36.16
Jeannine Lafontaine - 90 milles	28.80
Denis Lelièvre - 141 milles	45.12
Denis Ricard - 220 milles	70.40
Gaston Tousignant - 336 milles	96.76
Yvon Poirier:	
Diner - invités Commission municipale de Québec	63.24
Jean Hélie:	
Dépenses de voyage - cours de formation - évaluation du contrôle interne - Québec (Gilles Grenier)	129.44
Lionel Bellefeuille:	
Dépenses de voyage - réunion - Ville de Laval	85.69
Michel Guillemette:	
Dépenses de voyage - cours d'identification - Ottawa	445.50
Jean Lamy:	
Dépenses de voyage - commission des transports - Québec	74.65
Michel Matteau:	
Diner - invités - délégation française O.F.Q.J.	50.00

REMBOURSEMENT - PETITE CAISSE

René Monfette	354.72
Guy-Paul Simard	311.54
Armand Allard	216.37
Gaston Désaulniers	59.80
Jean Lamy	63.11
Albert Morrissette	146.38
Jacques St-Laurent	96.92
	$157,023.31

ADOPTE

LA SEANCE EST ENSUITE LEVEE.

Jean Lamy
GREFFIER

Fernand Collier
MAIRE-SUPPLEANT.

JL/jrd

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 23ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 23ième jour du mois de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Monsieur le Maire-suppléant	Fernand	COLBERT
Messieurs les Conseillers	Fernand	GONEAU
	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
16-11-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 16 novembre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

g) Amendement au règl. 461 concernant le régime de retraite des employés,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 2 novembre 1981;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 23ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

498-81
Compte rendu
16-11-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 16 novembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

499-81
Contrat
vente à
GUY DUGRÉ
lot 181-805
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la Ville de Trois-Rivières accepte de vendre à M. Guy DUGRÉ, le lot 181-805 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières, pour le prix de $7,000.00.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le projet d'acte de vente préparé par Me Gérard Dufresne, notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet d'acte de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation par la Commission Municipale du Québec.

ADOPTÉ

500-81
Radiation
des droits
miniers
(aéroport
et parc ind.
No. 2)
Maire autorisé
à signer les
requêtes
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Son Honneur le Maire, Monsieur GILLES BEAUDOIN ou le Pro-Maire, soit et est autorisé à signer ou à intervenir pour et au nom de la Ville, dans toute requête à la Cour Supérieure du District de Trois-Rivières et/ou dans tous autres actes nécessaires pour opérer radiation, annulation, ou résiliation de tous droits miniers existant en faveur de Verchères Ore-Oil Corporation, de Vanguard Explorations Ltd, de Tamara Mining Ltd et de St-Lawrence Gas Company et /ou autres détenteurs de droits miniers aux termes de baux, de ventes, servitudes, cessions ou autres documents enregistrés en leur faveur au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, dont projets sont préparés par Me Yves-Martin Veillette, Notaire, et/ou Me Jean-Nil Héon, Notaire, à les accepter tels quels ou avec les modifications qu'ils jugeront opportuns d'y apporter et à signer tous autres documents y relatifs.

ADOPTÉ

501-81
Demande au
Min. des
Transports
re: déneige.
du Pont
Duplessis
par la Ville
moyennant
rémunération
Adoption

ATTENDU que le Pont Duplessis fait partie de la route 138, et possède un caractère provincial;

ATTENDU que ce pont est emprunté non seulement par les citoyens des environs, mais aussi par des voyageurs venant des quatre coins de la Province et même de l'extérieur;

ATTENDU que depuis de nombreuses années, le gouvernement provincial, par la biais de ses ministères (Transports), mandatait et rémunérait la Ville de Trois-Rivières pour entretenir le Pont Duplessis principalement durant la période d'hiver;

ATTENDU que le gouvernement entretient lui-même de nombreux tronçons de route passant sur le territoire de municipalités;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 23ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

Que demande soit faite au Gouvernement du Québec de confier l'entretien du Pont Duplessis à la Ville de Trois-Rivières contre rénumération.

ADOPTÉ

502-81
Appui à l'Ass. Touris. de La Tuque re: rénovations majeures sur la route 155 sud de La Tuque à Grand-Mère Adoption

VU l'état lamentable de la route 155 sud entre La Tuque et Grand-Mère;

ATTENDU que cette route relie le Trois-Rivières Métropolitain, Shawinigan, Shawinigan-Sud, Grand-Mère et de nombreux villages, à la Ville de La Tuque ainsi qu'à la région du Saguenay-Lac-St-Jean;

ATTENDU que cette route nécessite des rénovations majeures;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières appuie l'Association touristique de La Tuque dans sa campagne de sensibilisation auprès du Ministère des Transports et le Gouvernement du Québec, pour la rénovation de la route 155 sud reliant La Tuque à Grand-Mère.

ADOPTÉ

503-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Goneau

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Entreprises paysagistes Provencher Enr.:	
Achat de terre, Des Bouleaux - La Valtrie - Parc Lemire	$ 4,309.20
Sablière Ste-Marthe:	
Dégagement de tuyaux - collecteur les Mélèzes	871.50
Entreprises électriques Alpha Inc.:	
Raccordements électriques pour pompes - collecteur les Mélèzes	1,836.15
Aqua Marine B.B. Inc.:	
Travaux de nettoyage - collecteur les Mélèzes	1,593.00
Flygt Canada Ltd:	
Location d'une pompe submersible - collecteur les Mélèzes	2,417.52
Pavage Portneuf:	
Remise de retenue - Pavage Boul. Des Forges	9,766.95
Remise de retenue - Recouvrement de pavage - 1981	7,571.74
Trois-Rivières Location:	
Location de barricades, rampes, rouleau compacteur, bancs, boyaux	3,943.71
Soumaritek Inc.:	
Inspection - sortie - collecteur les Mélèzes	585.00
Laboratoire Choisy:	
Forages - collecteur les Mélèzes	2,816.27
Sondage - terrain J. Vallières - rue de Boucherville	2,312.71
Gaston St-Pierre:	
honoraires - gare intermodale	10,000.00
Canadian General Electric Co.:	
Location - janvier et février 1981 - radio-communication police	1,356.00
Entretien - radio-communication - octobre - radio police - Travaux publics - bureau des	

LUNDI, LE 23ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

ingénieurs - service technique	2,318.75
Rosaire Lapointe:	
Entretien ménager - postes 1, 2 et 3 - octobre 1981	1,929.60
Contenants Intercité Inc.:	
Voyages spéciaux - Parc Pie XII - septembre 1981	215.00
A.Q.T.E.:	
Frais d'inscription - conférence régionale - 3 personnes	90.00
Librairie du Cap:	
Service de photocopies - octobre 1981 - administration, travaux publics, exposition, loisirs	901.10
Robert Racine:	
Vérification - ascenseurs - Hôtel de Ville, Centre Culturel - Édifice Dugré	112.00
S.P.A.M.:	
Appels spéciaux - octobre 1981	135.00
St-Maurice Aéro Club:	
Services de gérance - novembre 1981	390.00
U.Q.T.R.:	
Frais d'inscription et de scolarité - cycle en gestion - Guy-Paul Simard	112.50
Xérox Canada:	
Service de photocopies - octobre 1981 - service de la police	458.98
Service de photocopies - octobre 1981 - loisirs, acheteur, bibliothèque	691.69
Louise Dumont:	
Photocomposition - Maison des Chenaux	67.50
C.P. Ltée:	
Baux - tuyaux et câbles souterrains	30.00
C.S.R.V.F.:	
Utilisation piscine - octobre 1981	808.25
Loisirs Ste-Cécile:	
Surveillance - entretien de la patinoire et avenants	825.00
Loisirs Des Vieilles Forges:	
Surveillance - entretien de la patinoire et avenants (2 parcs)	1,650.00
Agence de Sécurité Phillips:	
Service de gardiennage - Hippodrome	1,124.87
Guy Poirier:	
Honoraires - novembre 1981	3,000.00

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

Réjean Boucher - 260 milles	74.88
Charles-Édouard Provencher - 222 milles	71.04
Michel Matteau - 133 milles	42.56
Gilles Beaudoin - dépenses de voyage et dîner	18.52
Réné Monfette - dépenses de voyage - Montréal - conférence Gouvernement provincial	178.27
Jean-Louis Goneau - dîner (étude règlement de zonage - dépenses de voyage - Québec - A.Q.A.B.	87.34

PETITE CAISSE

Gaston Désaulniers	50.77
René Monfette	294.20
René Monfette	433.48
Alain Tremblay	44.15
Origène Bellemare	45.09
Guy-Paul Simard	305.69
André Laneuville	50.21
	$65,936.19

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

341

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 23ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE-SUPPLÉANT.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE
342
INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 30ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 30ième jour du mois de novembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN

Procès-verbal
23-11-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 novembre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

b) Règlement décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et emprunt,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

e) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

f) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;
Maintenu par M. le Conseiller Léo Thibeault;

g) Amendement au règl. 461 concernant le régime de retraite des employés,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 2 novembre 1981;

LUNDI, LE 30ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

Règlement pour le renou. et la const. de branchements d'aque. et d'égout Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement décrétant la construction et le renouvellement de branchements d'aqueduc et d'égout au coût de $755,000.00, dont $65,000.00 à même les fonds généraux de 1981 et $690,000.00 à même le produit d'un emprunt.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Consei. ce 30ième jour de novembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

Amendement au règl. 12-A Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 12-A concernant les normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égouts, aux fins de modifier les différents tarifs concernant les coûts des branchements de service, le dégèlement des branchements de service et l'usage des bouches d'incendie.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 30ième jour de décembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Antoine Gauthier.

Amendement au règl. 191 re: noyau paroissial Secteur St-Jean-Baptiste-De-La-Salle Avis de motion

Noyau paroissial, Secteur St-Jean-Baptiste-De-La-Salle.

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 191 concernant le zonage aux fins de permettre la construction de maisons unifamiliales isolées dans la partie du noyau paroissial situé le long de la rue Allard et d'édicter des normes d'implantation pour ces constructions.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 30ième jour de novembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières.

504-81 Compte rendu 23-11-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 23 novembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

505-81 Contrat servitude établie par la Ville (Terrain Parc Guilmour) Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que la Ville de Trois-Rivières établisse et crée sur la lisière de terrain ci-après décrite comme fonds servant, pour l'utilité de son système d'égout pluvial et sanitaire, une servitude réelle, libre et exempte de tous ennuis et de toutes charges consistant en un droit à perpétuité de maintenir des émissaires d'égout pluvial et sanitaire, d'enfouir, de

placer les tuyaux nécessaires à cette fin, de creuser, sur, en-dessous et à travers ladite lisière de terrain et d'y placer tous les appareils requis ou utiles pour leur bon fonctionnement, avec le droit de passage et de stationnement sur ladite lisière de terrain.

DESCRIPTION DU FONDS SERVANT

La subdivision officielle numéro CENT VINGT-DEUX du lot originaire numéro VINGT-SIX (26-122) du susdit cadastre.

DESCRIPTION DU FONDS DOMINANT

Les subdivisions officielles numéros CENT VINGT-TROIS, CENT VINGT-QUATRE, CENT VINGT-CINQ, CENT VINGT-SIX, CENT VINGT-SEPT, CENT VINGT-HUIT, CENT VINGT-NEUF, CENT TRENTE, CENT TRENTE-ET-UN, CENT TRENTE-DEUX, CENT TRENTE-TROIS, CENT TRENTE-QUATRE, CENT TRENTE-CINQ, ET CENT TRENTE-SIX du lot originaire numéro VINGT-SIX (26-123, 26-124, 26-125, 26-126, 26-127, 26-128, 26-129, 26-130, 26-131, 26-132, 26-133, 26-134, 26-135 et 26-136) du susdit cadastre.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer l'acte de servitude préparé par Me Yves-M. Veillette, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à l'acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

506-81
Mainlevée re: lot 25-233 Adoption

ATTENDU que le 25 mars 1959 la Ville de Trois-Rivières a vendu le lot 25-233 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières à M. Robert Landry, aux termes d'un acte de vente enregistré à Trois-Rivières le 28 mars 1959 sous le numéro 210,516;

ATTENDU que cette vente était assortie de diverses obligations garanties par une clause résolutoire;

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières a renoncé à certaines obligations dans un acte de déclaration enregistré à Trois-Rivières le 4 juillet 1961 sous le numéro 224,017;

ATTENDU que toutes les obligations mentionnées dans l'acte de vente ci-haut ont été respectées;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières accorde à M. JEAN-GUY CRÊTE, propriétaire actuel du lot 25-233 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières, mainlevée totale de tous droits, privilèges, hypothèques et de la clause résolutoire existant en sa faveur aux termes des actes ci-dessus mentionnés et affectant ledit lot 25-233.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant, soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de mainlevée préparé par Me Jean De Charette.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à l'acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 30ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

507-81
Contrat protocole d'entente entre LA JEUNE CHAMBRE DE T.-R., LA SOCIÉTÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE et la VILLE re: Gestion et animation du Moulin à Vent Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, Monsieur le Maire-suppléant et Monsieur Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec LA JEUNE CHAMBRE DE TROIS-RIVIÈRES et la SOCIÉTÉ DE CONSERVATION ET D'ANIMATION DU PATRIMOINE pour l'occupation et la gestion du Moulin à vent situé sur le Boulevard Des Forges près de la porte Duplessis.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole d'entente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

508-81
Contrat protocole d'entente avec le SERVICE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE DE L'U.Q.T.R. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un protocole d'entente avec l'U.Q.T.R., en vertu duquel l'U.Q.T.R. s'engage à entretenir la piste linéaire pour la pratique du ski de fonds à partir de la rue Montplaisir jusqu'au Boul. Du Rochon, à compter du 7 décembre 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit protocole qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

509-81
Contrat bail avec ROGER BARIBEAU re: antenne de communications Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat de location avec Monsieur ROGER BARIBEAU, en vertu duquel celui-ci loue à la Ville un espace dans une tour pour l'installation d'une antenne et d'un système électrique de radio-communication, pour et en considération d'une somme de $120.00 par année, à compter du 1er janvier 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

510-81
Subdivision partie du lot 262 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauhtier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, A.G., en date du 10 novembre 1981, montrant la subdivision d'une partie du lot 262 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situé Boul. St-Jean, appartenant à Lucie Hamelin et Louis Martel et donnant effet au lot 262-3.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 30ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

511-81
Remplacement des lots 660-3 et 678-1
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, A.G., en date du 9 novembre 1981, montrant le remplacement des lots 660-3 et 678-1 du cadastre de la Cité des Trois-Rivières par les lots 2484 et 2485 situés ruelle Des Arts et appartenant à la Ville de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

512-81
Rapport du Maire sur situation financière et ordonnance de publication
Adoption

IL EST PROPOSÉ SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le texte du rapport du Maire sur la situation financière de la Ville soit accepté et publié dans un journal diffusé dans la Ville au lieu d'être distribué à chaque adresse civique, conformément à l'article 474.1 paragraphe 3 de la Loi sur les Cités et Villes, ledit texte étant annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

513-81
Projet de règl. 191-16-H
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le projet de règlement No. 191-16-H (1981) concernant le zonage, pour permettre dans la zone du noyau paroissial du Secteur St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, dans la partie située le long de la rue Allard, la construction de maisons unifamiliales isolées, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

514-81
Imposition des réserves pour fins publiques sur certains lots
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la Ville de Trois-Rivières impose des réserves pour fins publiques sur les lots suivants:-

1455-2	1469
1456-1	1470-2
1465-3	1470-3
1466	2224-1
1467	2224-2
1468	2224-5

Ces lots font partie du cadastre de la Cité de Trois-Rivières et le plan est tiré des minutes de M. Claude Juteau, A.G., et ce, en vue de l'élargissement de la rue Champlour et de l'aménagement d'un terrain de stationnement en la Ville de Trois-Rivières.

Que le Chef du Contentieux soit et est autorisé à préparer les avis d'imposition de ces réserves, et à poursuivre toutes les procédures utiles et nécessaires pour que telles réserves soient et demeurent bonnes et valables.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 30ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

515-81
Comptes
à payer
liste
hebd.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Cie Dollard Const. Ltée:	
Aqueduc et drainage - zone industrielle No. 2 - estimé No. 2 (retenue 10%)	$120,269.38
J.P. Doyon Ltée:	
Collecteur les Mélèzes - estimé No. 2 (retenue 10%)	47,154.60
T.-R. Cimentiers Inc.:	
Trottoirs et bordures 1981 - remise de la première partie de retenue	3,040.01
Plomberie Antoine St-Onge:	
Poste de police No. 1 - estimé No. 1 (retenue 10%)	
Réfection de toiture	14,211.00
Poste de police No. 2 - estimé No. 2 (retenue 10%)	
Réfection de toiture	4,500.00
Réfection de toiture - Usine de traitement d'eau - estimé No. 1 (retenue 10%)	45,000.00
Maurice Couture Ltée:	
Guichet double - Salle J.-A. Thompson - estimé No. 2 - remise de retenue	1,012.90
Boisvert Excavation:	
Espaces verts - secteur Hertel - remise de retenue	581.32
Dalby Inc.:	
Aménagement parc Hertel - remise de la première partie de retenue	2,163.50
Consultants Pluritec Ltée:	
Honoraires - Collecteur les Mélèzes - juin à août 1981	11,548.51
Honoraires - Collecteur les Mélèzes - août à octobre 1981	12,280.16
Flygt Canada:	
Location d'une unité électrogène - collecteur les Mélèzes - 27 septembre au 20 octobre 1981	1,026.43
Location d'une pompe submersible - collecteur les Mélèzes - 27 août au 26 septembre 1981	2,417.52
Pneus Tibo Ltée:	
Achat de pneus - Policiers	3,630.20
Malbeuf Équipement Inc.:	
Achat d'un tracteur sur roues motrices - Service de la Récréation et des Parcs	5,388.12
Cie Canadienne de Linge:	
Service de buanderie - Centre Culturel - Garage municipal	472.49
Commission Scolaire de T.-R.:	
Entretien des parcs-écoles - octobre 1981	1,168.63
Garage René Lacombe Inc.:	
Frais de remorquages	72.00
Rodrigue Lemire:	
Huissier	42.00
Nobert, Young et Lanouette:	
Honoraires professionnels - frais de vérification - année 1981	13,500.00
Perrin Piano Enr.:	
Réparation de piano - Centre Culturel	2,000.00
Société Canadienne d'Hypothèque et de Logements:	
Frais d'inscriptions - Michel Bareil et André Laberge - Atelier de formation en restauration	200.00
Dîner bénéfice annuel - représenté par le Maire-suppléant	100.00

LUNDI, LE 30ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

Fédération québécoise des centres communautaires:	
Session des directeurs généraux - Drummondville - Michel Lacoursière	125.00
Service national des sauveteurs:	
Achats de médailles - Ranimation sénior - Service de la Récréation et des Parcs	96.00
Le Nouvelliste:	
Avis public - appels d'offres	330.00
Avis publics - appels d'offres	373.50
Claude Néon Ltée:	
Location - panneau - autogare - octobre et novembre 1981	79.92
Association Badminton-Mauricie:	
Services d'animateurs et appariteurs - automne 1981	1,004.16

SUBVENTIONS - RESTAURATION ST-PHILIPPE

Madame Berthe Guilbert	3,217.50
Mademoiselle Lucie Bédard	10,000.00
Monsieur Percy Abbott	1,795.00
Madame Diane Demontigny	2,395.00
Madame Alexandre Marchand	5,000.00
Monsieur Marcel Dusseault	10,440.00
Monsieur Raymond Normandin	7,050.00
Monsieur Jean-Claude Bellemare	4,675.00
Madame Lise Dugré	3,378.50
Monsieur Lucien Crête	5,000.00
Monsieur Lactance Janelle	2,275.00
Monsieur Robert Daigle	4,276.00
Monsieur Adrien Bergeron	2,489.75
Monsieur Roger Deschenaux	4,732.25
Madame Aurore Bouchard	1,851.00
Le Soleil Ltée:	
Avis public	208.00

HIPPODROME:

Journal de Montréal:	
Publicité - octobre 1981	40.31
Imprimerie Art Graphique:	
Impression de programmes (94 à 98)	1,934.75
Cotnoir et Pleau:	
Achats de bière	299.00
Canadian Trotting Ass.:	
Droits et permis - 5 courses	1,261.00
Agence de sécurité Phillips:	
Service de gardiennage - octobre 1981	466.95
Télémédia C.H.L.N.:	
Publicité - octobre 1981	1,632.00

RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Roy et Lafontaine Inc.:	301.25
Metropolitain Pop Corn:	25.00
Cie H. Fortier:	320.95
Den-Mart Inc.:	125.00
Crèmerie des Trois-Rivières:	39.10
Canada Packers Inc.:	377.45
Agropur:	140.85
C. Yum Yum Inc.:	156.74
Vaillancourt:	73.39
Michel Matteau:	
Dîner - réunion de coordination	21.50
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîner - étude du budget	11.00
Jacques St-Laurent:	
Dépenses de voyage - Montréal - colloque sur	

LUNDI, LE 30ième JOUR DE NOVEMBRE 1981

la concertation scolaire municipale	187.00

REMBOURSEMENT - PETITE CAISSE

René Monfette	374.97
Gaston Désaulniers	61.55
Juliette Bourassa	68.78
André Laneuville	50.21

EXPOSITION - COMPTES DÉJÀ FOURNIS AU COMITÉ DES FINANCES

Laviolette Auto Location:	
Location d'une camionnette - retour des tourniquets	123.31
Marché St-Louis:	
Achats divers	51.19
Palais du Chinois:	
Repas - réunion commission	71.90
Le Pro-Jac Ltée:	
Repas - réunion commission	26.65
Transport St-Valère:	
Cueillette des déchets - Expo, Hippodrome, C.A.M., octobre 1981	220.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - octobre 1981	121.26
Régie des Loteries et Courses:	
Permis pour tirage du voyage	75.00
Manoir des Vieilles Forges:	
Réception	867.20
Conrad Bégin:	
Cadeau - don	189.00
Floriculture Gauthier:	
Fleurs - Madame Alarie	9.99
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - 535 milles - octobre 1981	136.96
Allocation spéciale - 22 jours	22.00
Restaurant Le Bourguignon:	
Repas publicité - sondage	33.00
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - 618 milles - octobre 1981	158.20
TOTAL:	$372,644.76

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

350

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 14ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 14ième jour du mois décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
30-11-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 30 novembre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

e) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

f) Amendement au règl. 461 concernant le régime de retraite des employés,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 2 novembre 1981;

g) Amendement au règl. 191 re: noyau paroissial Secteur St-Jean-Baptiste-De-La-Salle,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 30 novembre 1981;

h) Amendement au règl. 12-A re: tarifs des branchements d'aqueduc et d'égout,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 30 novembre 1981;

Amendement au règl. 13 changer le nom de la rue Jean-Sauvaget pour celui de Buteux Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 13 concernant les rues et places publiques, aux fins de changer le nom de la rue Jean-Sauvaget pour celui de Buteux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 14ième jour de décembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

Amendement au règl. 15 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 15 concernant le taux de la taxe d'eau et de la vente de l'eau au compteur, aux fins de modifier ces taux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 14ième jour de décembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léo Thibeault.

Amendement au règl. 25 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 25 concernant le taux de la taxe générale et des taxes spéciales, aux fins de modifier ces taux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 14ième jour de décembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

Amendement au règl. 16 Avis de motion

Je donne avis par les présentes que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement No. 16 concernant l'établissement d'un marché public, aux fins de modifier les taux de location des espaces intérieurs et extérieurs et des étaux.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 14ième jour de décembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Fernand Colbert.

516-81
Compte rendu 30-11-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 30 novembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modi-

fications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

517-81
Règl. 773
travaux de
réparation
du collecteur
Des Mélèzes
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 15 juin 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 773 (1981) décrétant des travaux de réparation du collecteur Des Mélèzes et autres travaux connexes, à la hauteur de la rue Des Chenaux, près de la rue Le Corbusier, au coût de $420,000.00 et autorisant un emprunt de $440,000.00 à cet effet, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

518-81
Règl. 788
renouvellement
et const. de
branchements
d'aqueduc et
d'égout
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 30 novembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 788 (1981) décrétant le renouvellement et la construction de branchements d'aqueduc et d'égout au coût de $735,000.00 et décrétant un emprunt à cet effet au montant de $755,000.00, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

519-81
Contrat
vente à
GESTION
JACQUES
BUTEUX INC.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières vende à la Société GESTION JACQUES BUTEUX INC. les lots 1617-2-2, 1618-1-2 et 1618-2-2 du cadastre revisé pour la Cité de Trois-Rivières pour le prix de $42,000.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant et le Greffier de la Ville soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Yvon Dupuis, Notaire, constatant cette transaction.

Que la Ville de Trois-Rivières verse au Ministre des Finances du Québec une somme de $29,200.00 à même le produit de la vente, aux fins d'obtenir mainlevée de la clause restrictive grevant les lots ci-haut mentionnés aux termes d'un acte enregistré à Trois-Rivières, le 19 juillet 1976 sous le numéro 303,810, en faveur de Sa Majesté du Chef de la Province de Québec.

La présente vente fait suite à un appel de propositions paru dans le journal Le Nouvelliste, édition du 3 décembre 1980, et pour lequel l'acheteur ci-haut mentionné a été le

seul proposant.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

520-81
Contrat vente à ANDRÉ, MICHEL ET NORMAND GAUTHIER
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la Ville de Trois-Rivières vende à MM. ANDRÉ GAUTHIER, MICHEL GAUTHIER ET NORMAND GAUTHIER, les lots 181-2-137 et 181-2-131 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $10,197.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Bertrand Ferron, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission Municipale du Québec.

ADOPTÉ

521-81
Contrat vente à LISETTE MARCOUILLER
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la Ville de Trois-Rivières vende à Mademoiselle LISETTE MARCOUILLER le lot 199-135 du cadastre officiel de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $2,000.00 comptant.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de vente préparé par Me Nelson Ward, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante et sujet à l'approbation de la Commission Municipale du Québec.

ADOPTÉ

522-81
Contrat acte de consentement par les prop. adjacents à une partie de la ruelle Denoue
re: fermeture de la ruelle
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de consentement préparé par Me Jean De Charette, Notaire, pour la fermeture de la ruelle Denoue étant les lots 1122-186-4-1 et 1122-186-4-2 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de consentement qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

354

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 14ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

523-81
Contrat cession par MM. JACQUES ET YVON GERVAIS ET CHARLES QUESSY
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que la Ville de Trois-Rivières accepte la cession de l'immeuble suivant par MM. JACQUES ET YVON GERVAIS ET CHARLES QUESSY:

DÉSIGNATION:

Un emplacement vacant, situé à Trois-Rivières, connu et désigné comme étant une PARTIE du lot originaire numéro CENT SOIXANTE SEIZE (P.176) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières, plus amplement décrit comme suit, savoir:

De figure irrégulière; borné au nord-ouest parle lot 176 Ptie, au nord-est par le lot 176 Ptie, à l'est par le lot 176 Ptie, au sud par le lot 176 Ptie et le lot 176-46 (Rue), à l'ouest par le lot 176 Ptie, au sud-ouest par le lot 176 Ptie et le lot 175, au sud-est par le lot 176 Ptie; mesurant cinquante-quatre mètres quatre-vingt-six centièmes (54,86 m.) et six mètres quarante-six centièmes (6,46 m.) au nord-ouest, cent quatre-vingt-deux mètres dix-huit centièmes (182,18 m.) et six mètres quarante-six centièmes (6,46 m.) au nord-est, dix-huit mètres trente-sept centièmes (18,37 m.) à l'est, six mètres quarant-six centièmes (6,46 m.) et vingt-quatre mètres trente-huit centièmes (24,38 m.) au sud, douze mètres six centièmes (12,06 m.) à l'ouest, cent cinquante-six mètres six centièmes (156,06 m.) et quinze mètres vingt-quatre centièmes (15,24 m.) au sud-ouest, trente-cinq mètres cinq centièmes (35,05 m.) au sud-est; contenant en superficie trois mille six cent soixante-cinq mètres carrés et douze centièmes (3665,12 m.c.).

Cet emplacement est maintenant ou sera prochainement connu et désigné comme étant la subdivision numéro SOIXANTE-TROIS du lot originaire numéro CENT SOIXANTE-SEIZE (176-63) du même susdit cadastre.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, le projet de cession préparé par Me Jean De Charette, Notaire, constatant cette transaction.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat de vente qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

524-81
Contrat servitude de passage par DAME ÉMÉRELDA LACOURSIÈRE
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un acte de servitude préparé par Me Jean De Charette, Notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières consent à DAME ÉMÉRELDA LACOURSIÈRE une servitude de passage à perpétuité, à pieds, en automobile ou par tout autre mode de locomotion, sur l'immeuble suivant:

ASSIETTE DE LA SERVITUDE:

a) Le lot 1122-184-1 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières.

b) Une PARTIE de la redivision numéro DEUX de la redivision numéro QUATRE de la subdivision numéro CENT QUATRE-VINGT-SIX du lot originaire numéro ONZE CENT VINGT-DEUX

(1122-186-4-2) du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières, plus amplement décrite comme suit, savoir:

De figure irrégulière, borné vers le nord par une partie du lot 1122-186-4-2, vers l'est par une partie du lot 1122-184 et le lot 1122-184-1, vers le sud-est par le lot 1112-148 rue Amherst, vers l'ouest par une partie du lot 1122-186-4-2 et le lot 1122-188, vers le sud-ouest par une partie des lots 1122-186-4-2 et 1122-186, vers le sud par une partie du lot 1122-186-4-2;

Mesurant trois mètres et cinq centièmes (3,05 m.) vers le nord, onze mètres et vingt centièmes (11,20 m.) vers l'est, quatre-vingt-neuf centièmes de mètre (0,89 m.) vers le sud-est, quatre mètres et cinquante-quatre centièmes (4,54 m.) et deux mètres et soixante centièmes (2,60 m.) vers l'ouest, trois mètres et quatre-vingt centièmes (3,80 m.), soixante-seize centièmes de mètre (0,76 m.) vers le sud-ouest, un mètre et soixante-seize centièmes (1,76 m.) vers le sud; contenant en superficie dix-sept mètres carrés et onze centièmes (17,11 m.c.).

Tel que le tout est décrit dans une description technique et montré par un liséré vert sur un plan, portant le numéro 80-39, préparés par Monsieur Claude Juteau, arpenteur-géomètre, le 25 septembre 1981.

en faveur des lots 1122-188 et 1122-189 du cadastre officiel de la Cité de Trois-Rivières.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à l'acte de servitude qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

525-81
Contrat rétrocession par CONST. ARMAND BOUCHER INC.
Adoption

ATTENDU que Construction Armand Boucher Inc. avait acquis de la Ville de Trois-Rivières, le lot 181-836 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières par contrat intervenu en novembre 1980 et enregistré le 20 novembre 1980 sous le numéro 333,172 de la division d'enregistrement de Trois-Rivières;

ATTENDU que Construction Armand Boucher Inc. n'entend plus construire une maison d'habitation sur ce terrain;

ATTENDU que Construction Armand Boucher Inc. entend rétrocéder ce terrain à la Ville, conformément aux stipulations contenues dans le contrat intervenu avec la Ville;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que la Ville de Trois-Rivières se porte acquéreur du lot 181-836 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières pour le prix de $2,050.00;

Que Son Honneur le Maire ou en son absence, M. le Maire-suppléant soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, l'acte de rétrocession intervenu avec Construction Armand Boucher Inc.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de rétrocession qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LUNDI, LE 14ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

526-81
Contrats de louage d'équip. pour le déneigement
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les contrats suivants de louage d'équipement pour le déneigement:

Sable Des Forges Inc.
Thomas Bellemare & Fils Ltée
Pagé Construction Inc.
Les Sables Laviolette Enr.
Henri Paquette Inc.
Roméo Trépanier
André Boisvert Excavation.

pour la saison hivernale 1981-82.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés auxdits contrats qui viennent d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

527-81
Contrat MÉDIACOM re: panneaux autoroute 55
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat de location avec la compagnie MÉDIACOM pour la location d'un panneau publicitaire sur l'autoroute 55 au coût de $60.00/mois pour une période de douze (12) mois à compter du 1er novembre 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil et dont est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

528-81
Protocole d'entente avec l'ASS. DE BASKETBALL DE T.-R.
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que Son Honneur le Maire et M. Albert Morrissette, Directeur des Services communautaires soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, une entente avec l'ASSOCIATION DU BASKETBALL DE TROIS-RIVIÈRES pour le paiement des coûts d'arbitrage au sein de la ligue de basketball civile Claude Mongrain.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

529-81
Caractère de rue à enlever au lot 181-737
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le caractère de rue soit et est enlevée au lot 181-837 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières.

ADOPTÉ

530-81
Subdivision ptie lot 181 et 181-737
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Claude Juteau, A.G., en date du 9 décembre 1981, montrant la subdivision d'une partie

des lots 181 et 181-737 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situés rues Allard et Dunant, appartenant à la Ville de Trois-Rivières et donnant effet aux lots 181-869 à 181-872 incl. et 181-737-1.

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, les plan et livre de renvoi de la subdivision précédente.

ADOPTÉ

531-81
Subdivision ptie des lots 176 et 176-28
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation au plan préparé par M. Régis Lévesque, A.G., en date du 11 décembre 1981, montrant la subdivision d'une partie des lots 176 et 176-28 du cadastre de la Paroisse de Trois-Rivières situés rue Léo-Pidgeon, appartenant à Denis Beaubien et Jacques Chainé donnant effet aux lots 176-64 à 176-71 incl. et 176-28-2.

ADOPTÉ

532-81
Réserve pour fins publiques sur certains lots
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Guathier

Que la Ville de Trois-Rivières impose des réserves pour fins publiques sur les lots suivants:-

1421	1566-2
1445-1	1571-1
1446-2	1572-3
1565-2	1576-2.

Ces lots font partie du cadastre de la Cité de Trois-Rivières et le plan est tiré des minutes de M. Claude Juteau, A.G., et ce, en vue de l'élargissement de la rue Champlour, de l'aménagement d'un terrain de stationnement et de l'aménagement d'une gare intermodale en la Ville de Trois-Rivières.

Que le Chef du Contentieux soit et est autorisé à préparer les avis d'imposition de ces réserves, et à poursuivre toutes les procédures utiles et nécessaires pour que telles réserves soient et demeurent bonnes et valables.

ADOPTÉ

533-81
Modification du règl. 608-C (Banque de terrains)
Adoption

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier le règlement 608-C pour obtenir l'approbation de la Commission Municipale du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

Que le paragraphe 5 de l'article 12 du règlement 608-C soit modifié en changeant les mots "pour la proportion" par "pour le solde" et en changeant également le verbe "sera" par "est", à la troisième ligne dudit paragraphe.

ADOPTÉ

534-81
Pro. d'enten. mun. rég. de comté
De Francheville
Adoption

ATTENDU QUE les différentes municipalités appelées à faire partie de la Municipalité Régionale de Comté DE FRANCHEVILLE ont convenu de trois (3) principes de fonctionnement fondamentaux;

ATTENDU QUE ces principes de fonctionnement sont contenus

dans un protocole d'entente annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

ATTENDU QUE la Ville de Trois-Rivières est appelée à faire partie de la Municipalité Régionale de Comté DE FRANCHEVILLE;

ATTENDU QUE le Conseil de la Ville de Trois-Rivières accepte ces principes de fonctionnement;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente concernant les principes de fonctionnement au sein de la Municipalité Régionale de Comté DE FRANCHEVILLE.

ADOPTÉ

535-81
Demande d'emprunt temporaire au montant de $1,160,000.
Adoption

Résolution de demande d'emprunt temporaire

au montant de $1,160,000.00

Lequel montant est égal au solde en capital qui sera non amorti, et renouvelable pour un terme additionnel de 20 ans, lors de l'échéance du 1er mars 1982, sur l'émission originale de $2,278,000.00, datée du 1er mars 1972.

(Dossier d'emprunt à long terme du Ministère numéro 75097.)

ATTENDU que, lors de l'échéance ci-dessus indiquée, sur l'émission mentionnée ci-haut, le solde en capital non alors amorti sera renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement, pour la balance du terme autorisé;

ATTENDU que, pour faciliter le remboursement de ladite échéance, il y a lieu d'obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable ci-haut indiqué;

Il est par conséquent

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente.

Que demande soit faite à la Commission Municipale de Québec de bien vouloir autoriser la Ville de Trois-Rivières à emprunter temporairement une somme de $1,160,000.00, ledit emprunt temporaire devant être être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement de l'émission originale d'obligation de $2,278,000.00, datée du 1er mars 1972.

ADOPTÉ

536-81
Ministre des Affaires Mun. mandaté
Adoption

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Trois-Rivières désire se prévaloir des dispositions de l'article 555, de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

LUNDI, LE 14ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
ET RÉSOLU:

QUE le Conseil mandate le Ministre des Affaires municipales pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 554 de la Loi sur les cités et villes pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ

537-81
Appui de la demande d'exemption de taxe foncière de l'Ass. de Paralysie Cérébrale du Québec Inc. Adoption

ATTENDU que l'Association de Paralysie Cérébrale du Québec Inc. a soumi à la Commission municipale du Québec une demande de reconnaissance pour fins d'exemption de taxe foncière, au sens de l'article 204 paragraphe 10 de la Loi sur la Fiscalité municipale (ch. 72 des lois du Québec 1979);

ATTENDU que la Ville est invitée à faire connaître son opinion à la Commission municipale;

ATTENDU que, aux yeux de la Ville, l'organisme ci-haut mentionné rencontre les critères mentionnés au paragraphe 10 de l'article 204 de ladite loi, entre autres:

- les immeubles de cet organisme servent à la des fins charitables, culturelles et sociales;

- cet organisme est un organisme de charité enregistré aux fins de la loi sur les impôts (L.R.Q., c. I-3), pour y faire la charité et pour y exercer des activités administratives dans la poursuite de ses objectifs.

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU:

Que le préambule ci-haut fasse partie de la présente résolution;

Que la Ville de Trois-Rivières notifie la Commission municipale du Québec qu'elle reconnaît l'ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE DU QUÉBEC INC. comme étant un organisme charitable et sans but lucratif et possédant des immeubles à des fins charitables, culturelles et sociales.

ADOPTÉ

538-81
Requête pour la constitution en association de "Club Urgence Radio-Secours T.-R. Métro. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation à la requête de madame et MM. Daniel Giguère, Odilon Lacerte, Pierre Verret, Yvan Larouche, Nicole Giguère, Jacques Mineau, Réal Bellemare, Yves Lacerte, Marcel Comeau jr et François Gagnon, désirant se former en association sous le nom de "CLUB URGENCE RADIO SECOURS TROIS-RIVIÈRES MÉTROPOLITAIN", conformément au chapitre C-23 des Lois Refondues du Québec 1978.

ADOPTÉ

539-81
Requête pour constitution en association de "Rencontre Soleil" Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières donne son approbation à la requête de mesdames et MM. Yvette Pelletier, Janine Lafrenière, Ghislain Côté, Gisèle Jean, Murielle Larouche, Réjeanne Beaudoin, Jean Pucet, Thérèse Lafleur, Michèle Charland et Aurore Veillette, désirant se former en as-

sociation sous le nom de "RENCONTRE SOLEIL", conformément au chapitre C-23 des Lois Refondues du Québec 1978.

ADOPTÉ

540-81
Appui à la Ville de Chicoutimi re: mise en application du programme LOGINOVE Adoption

ATTENDU que la Ville de Trois-Rivières attend impatiemment la mise en application du programme LOGINOVE, favorisant la restauration des logements;

ATTENDU que la Société d'Habitation du Québec et le Gouvernement du Québec retardent la mise en application de ce programme;

VU la résolution 81-2402 de la Ville de Chicoutimi demandant l'appui des municipalités du Québec;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que la Ville de Trois-Rivières appuie la demande de la Ville de Chicoutimi pour la mise en application du programme LOGINOVE dans les plus brefs délais;

Que M. Denis Vaugeois, Député de Trois-Rivières intervienne auprès de la Société d'Habitation du Québec et du Conseil des Ministres pour la mise en application de ce programme.

ADOPTÉ

541-81
Comptes à payer novembre 1981 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que les comptes à payer au montant de $2,010,757.81 comprenant les chèques émis dans le cours du mois de novembre 1981 soient acceptés et ratifiés à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

542-81
Modification résolution 399-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la résolution 399-81 du 8 septembre 1981 modifiant l'article 2 du règlement 778, soit et est modifiée et par conséquent, l'article 2 dudit règlement, en remplaçant les numéros de plans par les suivants:

"11-57-2-1, 11-57-2-2, 11-82-1 de M. Germain Déziel, en date de mars et octobre 1981."

ADOPTÉ

543-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Dalby Inc.:	
Réfection de la toiture - Hippodrome Trois-Rivières	$ 54,038.59
Terrassements Moderne Enr.:	
Plantation - Manoir de Niverville	865.00
Continental Asphalte Inc.:	
Fourniture d'asphalte	21,425.38
Contenants Intercité Inc.:	
Autogare et aéroport	170.45

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 14ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

Lavage Sani Inc.:	
Entretien Hôtel de Ville, Édifice François-Nobert et local St-Philippe - Octobre 1981	3,958.01
Mediacom Inc.:	
1 bulletin - Autoroute 55 à 1 mille de la rue Des Forges	60.00
Le Nouvelliste:	
Avis publics - règlement 191-59-E, 784, 787 et 8-L-1	315.00
Martel Express T.-R. Ltée:	
Machinerie livrée à Jacques Villeneuve	16.00
Marché Victoria Inc.:	
Bière, liqueurs, etc pour réceptions	246.32
Régie des Loteries et Courses du Québec:	
Permis chanson-thème - 350ième anniversaire	300.00
Association Canadienne des Loisirs/Parcs:	
Cotisation annuelle	45.00
Pavillon St-Arnaud Inc.:	
Gestion - mois de décembre 1981	2,000.00
Équipement Lagden Ltée:	
Achat de machinerie (groupe électrogène)	9,068.76
Machinerie Tenco Ltée:	
Achat de gratte réversible et équipement	13,480.00
Pavages de Nicolet Ltée:	
Béton bitumineux	6,864.22
Perco Ltée:	
Location - scie à béton	58.41
Hydro-Québec:	
Dommages - rue Fleurimont	33.67
B.B. Extermination Inc.:	
Service d'inspections - Marché aux denrées - colisée - décembre 1981	75.00
Contenants Intercité Inc.:	
Voyages spéciaux - Colisée, Marina et Parc Pie XII	807.00
Voyages spéciaux - Contenants - garage municipal	3,033.60
Service sanitaire régional:	
Cueillette de déchets - novembre 1981	29,603.79
Voyage du lundi	333.40
Lavage Sani Inc.:	
Entretien local St-Philippe - novembre 1981	145.00
Armand Allard:	
Cotisation 1982 - Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec	140.00
Linteau, Villeneuve, Miller:	
Huissiers	5.50
Roger Provencher:	
Huissier	49.00
Jacques Trudel:	
Huissier	578.50
Bélanger et Bélanger:	
Huissiers	10.00
Télécommunication Ltée:	
Service de télépage - Police - décembre 1981	32.67
Services F. Procan Ltée:	
Location mini-ordinateur - hippodrome - décembre 1981	285.12
St-Maurice Aéro Club:	
Services rendus et gérance - décembre 1981	390.00
Loisirs T.-R.-O.:	
Tenues d'ateliers socio-culturels pour personnes handicapées	36.00
Taxis Coop T.-R.:	
Essence - Jeux du Québec de la Mauricie	120.72
Comité de zone F.B.A.Q.:	
Frais des marqueurs - Hockey mineur - novembre 1981	367.50
Association des arbitres de la Mauricie:	

LUNDI, LE 14ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

Frais d'arbitrage - octobre 1981	1,356.00
Association des hommes de chevaux unis:	
Quote-part due à l'association - septembre et octobre 1981	4,398.80

ALLOCATION D'AUTOMOBILE

Réal Ayotte - 745 milles	190.72
Transport du personnel	25.00
Roger Baril - 165 milles	47.52
Léo Bellerose - 1,243 milles	318.20
André Daviau - 880 milles	225.27
Germain Déziel - 141 milles	45.12
Gaston Désaulniers - 378 milles	96.76
Serge Dumas - 62 milles	19.84
Rosaire Francoeur - 369 milles	94.46
Romain Frigon - 119 milles	38.08
Maurice Galarneau - 939 milles	240.38
Transport de personnel	20.50
Jean-Louis Goneau - 413 milles	125.94
Gilles Grenier - 190 milles	60.80
Anatole Houle - 614 milles	157.18
Michel Jutras - 114 milles	36.48
Benoît Landry - 221 milles	63.36
Denis Lelièvre - 105 milles	33.60
Gaétan Lemieux - 111 milles	28.41
Transport du personnel	0.50
Roger Lefebvre - 234 milles	74.88
Roger Loisel - 1,078 milles	275.96
Fernand Pellerin - 750 milles	192.00
Michel Pellerin - 490 milles	125.43
Pierre Pépin - 446 milles	118.68
René Perron - 172 milles	49.53
Alain Provencher - 254 milles	65.02
Yvon Ratelle - 609 milles	156.47
Robert Rousseau - 562 milles	143.87
Louis Saintonge - 100 milles	32.00
Raymond St-Pierre - 176 milles	50.68
Gilles Thibeault - 7 milles	2.24
Gaston Tousignant - 349 milles	100.51
Roger Bruneau - 318 milles	91.58
Normand Fournier - 269 milles	68.86
Guy Larivière - 569 milles	163.87
Jean-Maurice Massicotte - 605 milles	154.88
Yvon Poirier - 254 milles	73.15
Alain Tremblay - 318 milles	101.76
Michel Matteau:	
Dîner - comité de coordination	19.85
Yvon Poirier:	
Dépenses de voyage - Québec - Commission des transports	31.90
Gérard Brahic:	
Dépenses de voyage - Drummondville - Colloque A.E.M.Q.	51.68
Guy Aubin:	
Dépenses de voyage - Montréal - Cours I.B.M.	352.90
Jacques Charette:	
Rencontres - hippodrome	123.24
Dépenses de voyage - Québec - Commission des transports	30.59
Wilson O'Shaughnessy:	
Repas - Colloque sur la police - Jonquière	379.23
Yvon Poirier:	
Dépenses de voyages - Québec - Commission des transports	43.20

REMBOURSEMENT DE PETITES CAISSES

Gaston Désaulniers	99.18

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 14ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

Mme Nicole L'Espérance	100.13
Guy-Paul Simard	182.42
René Monfette	423.19
Armand Allard	347.68
Gaston Désaulniers	50.34
Jacques St-Laurent	97.44
TOTAL	$160,954.87

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

JL/JRD

INITIALES DU MAIRE

365

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 21ième jour du mois de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
14-12-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 14 décembre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

e) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

g) Amendement au règl. 191 re: noyau paroissial Secteur St-Jean-Baptiste-De-La-Salle,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 30 novembre 1981;

h) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue Jean-Sauvaget pour celui de Buteux,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 14 décembre 1981;

INITIALES DU MAIRE
taxe 366
INITIALES DU GREFFIER

i) Amendement au règl. 15 re: modification du taux de la taxe d'eau et de la vente de l'eau au compteur,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 14 décembre 1981;

j) Amendement au règl. 25 re: modification du taux de la taxe générale et des taxes spéciales,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 14 décembre 1981;

k) Amendement au règl. 16 re: modification des taux de location des espaces intérieurs et extérieurs et des étaux au marché aux denrées,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 14 décembre 1981;

Amendement au règl. 186-1979 Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 186-1979 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de modifier les taux de location mensuels des espaces de stationnement.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21ième jour de décembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Gaston Vallières.

Amendement au règl. 385-A Avis de motion

Je donne avis par les présentes, que je présenterai à une prochaine séance, un règlement amendant le règlement 385-A concernant la construction, aux fins de modifier les tarifs pour l'émission des permis de construction.

Il y aura dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Lu en Conseil, ce 21ième jour de décembre 1981.

SIGNÉ: M. le Conseiller Léopold Alarie

544-81 Compte rendu 14-12-81 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 14 décembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

545-81 Règl. 12-A-3 Coût de branchement et de renouvellement des entrée de service Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 30 novembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 12-A-3 (1981) amendant le règlement

INITIALES DU MAIRE
367
INITIALES DU GREFFIER

No. 12-A concernant les normes de construction, d'utilisation et d'entretien des équipements d'aqueduc et d'égouts, aux fins de modifier les tarifs concernant les coûts des branchements de service, le dégèlement des branchements de service, l'usage des bouches d'incendie et la vidange de fosse septique, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

546-81
Règl. 461-G modification arts. 5.01 et 7.04 régime de rentes des employés Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 2 novembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
ET RÉSOLU:

Que le règlement No. 461-G, amendant le règlement 461 concernant le régime de rentes pour les employés de la Ville, aux fins de modifier les articles 5.01 et 7.04 concernant la contribution des employés et la revalorisation de la créance de rentes créditée pour service antérieur, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

547-81
Projet de règl. 191-69 zonage secteur rue Du Fleuve zone 1Cv-10 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que le projet de règlement No. 191-69 amendant le règlement 191 concernant le zonage et établissant dans le secteur de la rue Du Fleuve, une zone qui sera connue sous la dénomination de 1Cv-10, en permettant dans cette zone les usages suivants: les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis, soit adopté à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

548-81
Contrat mainlevée et quittance terrain de Spectralite Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire et le Greffier soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, un acte de mainlevée et quittance préparé par Me Guy Leblanc, Notaire, en vertu duquel la Ville de Trois-Rivières reconnaît avoir reçu toutes sommes à elle dues en capital et intérêt en vertu des actes enregistrés au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières sous les numéros 251,655, 282,586 et 267,271, donne quittance générale et finale et requiert le régistrateur de la division d'enregistrement de Trois-Rivières de faire toute radiation nécessaire et plus spécialement de l'hypothèque créée en sa faveur et affectant l'immeuble décrit à l'acte enregistré sous le numéro 251,655.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit acte de mainlevée qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

549-81
Contrat sous seing privé avec LAVAGE SANI INC. entretien ménager édifices municipaux Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, un contrat sous seing privé avec LAVAGE SANI INC. en vertu duquel celle-ci s'engage à exécuter des travaux d'entretien ménager et de nettoyage des édifices municipaux, soit, l'Hôtel de Ville, la Bibliothèque, la bâtisse François-Nobert et la Cour municipale, d'une superficie totale de 65,761 pieds carrés pour le prix de $35,510.00 à compter du 15 décembre 1981 jusqu'au 14 décembre 1982 inclusivement.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit contrat qui vient d'être soumis au Conseil.

ADOPTÉ

550-81
Modification bail avec Soc. Alcool du Québec re: date de prise possession Maison des Vins. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léopold Alarie
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une modification au bail intervenu avec LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC pour la location du lot 2129 du cadastre de la Cité de Trois-Rivières avec bâtisses dessus construites, ladite modification ayant pour effet de fixer la prise de possession par la locataire au 3 septembre 1981.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à l'acte de modification de bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

551-81
Taux d'intérêt arrérages de taxes municipales 20% Adoption

VU l'article 481 de la Loi sur les cités et villes permettant de décréter un taux d'intérêt différent du taux statutaire de cinq (5) pour cent;

IL EST PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
ET RÉSOLU

Que le taux d'intérêt pour arrérages de taxes municipales de toutes sortes, soit et est par les présentes établi à 20% l'an, à compter de l'année financière 1982.

ADOPTÉ

552-81
Nomination des vérificateurs externes année financière 1982 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières nomme par les présentes, la firme Ferron, Nobert, Young, Lanouette, Carpentier & Ass. vérificateurs de la Ville de Trois-Rivières, conformément à l'article 108 de la Loi sur les Cités et Villes, pour l'année fiscale 1982.

ADOPTÉ

553-81
Mme Jeannine Lafontaine remerciée

ATTENDU QUE Mme Jeannine Lafontaine avait été engagée le 9 février 1981, ratifié par résolution le 16 février 1981, pour la préparation des programmes de courses avec rémunération à chaque programme;

INITIALES DU MAIRE 369 INITIALES DU GREFFIER

de ses services Adoption

ATTENDU QUE la saison des courses sous-harnais est maintenant terminée;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que Mme Jeannine Lafontaine soit et est remerciée de ses services.

ADOPTÉ

554-81
Bail avec CORP. ÉPISC. CATH. ROMAINE DES T.-RIV. LOTS 181-P.735, 736 738, 739 Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Gaston Vallières
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault

Que la Ville de Trois-Rivières loue de LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE DES TROIS-RIVIÈRES, l'immeuble suivant:

DÉSIGNATION:

1. Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières, à l'est de la rue Maurice L. Duplessis, connu et désigné comme faisant partie des lots numéros SEPT CENT TRENTE-CINQ et SEPT CENT TRENTE-SIX de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-Pties 735 et 736) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières. Cet emplacement est donc composé des deux parties suivantes:-

a) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot SEPT CENT TRENTE-CINQ de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P. 735) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières et ainsi décrit: De figure irrégulière, borné vers le nord-est par le lot 181-860 et une partie du lot 181-735, vers le sud-est par une partie du lot 181-735, par le lot 181-738 et une partie du lot 181-736, vers le sud-ouest par une partie des lots 181-736 et 181-735 et par le lot 181-549, vers le nord-ouest par les lots 181-549 et 181-683 (rue Maurice L. Duplessis); mesurant vingt-cinq mètres et soixante centièmes (25,60 m.) et vingt-trois mètres et vingt-six centièmes (23,26 m.) vers le nord-est, douze mètres et dix-neuf centièmes (12,19 m.), vingt-sept mètres et quarante trois centièmes (27,43 m.) et quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes 45,72 m.) vers le sud-est, sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m.), vingt-huit mètres et trente-deux centièmes (28,32 m.) et trente mètres et quarante- huit centièmes (30,48 m.) vers le sud-ouest, trois mètres et vingt-deux centièmes (3,22 m.), successivement trente mètres et vingt-sept centièmes (30,27 m.), vingt mètres et quatre centièmes (20,04 m.) le long d'une courbe de trente et un mètres et quatre-vingt- dix centièmes (31,90 m.) de rayon et trente-sept mètres et dix-neuf centièmes (37,19 m.) vers le nord-ouest; contenant en superficie quatre mille sept cent soixante-treize mètres carrés (4,773 m.ca.).

b) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot numéro SEPT CENT TRENTE-SIX de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P. 736) cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières et ainsi décrit: De figure rectangulaire, borné vers le nord-est et le nord-ouest par une partie du lot 181-735, vers le sud-est par le lot 181-739, vers le sud-ouest par une partie du lot 181-736; mesurant sept mètres et soixante-deux centièmes (7,62 m.) vers le nord-est et le sud-ouest, quarante-cinq mètres et soixante-douze centièmes 45,72 m.) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie trois cent quarante-huit mètres carrés (348 m.ca.).

Tel que le tout apparait, entouré d'un trait rouge, sur un plan préparé par Monsieur Claude Juteau, A.G., en date du 9 septembre 1981, plan No. 98-145.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

2. Un emplacement situé en la Ville de Trois-Rivières, connu et désigné comme faisant partie des lots numéros SEPT CENT TRENTE-HUIT et SEPT CENT TRENTE-NEUF de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-Pties 738 et 739) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières et composé des deux parcelles de terrain suivantes, savoir:-

a) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot SEPT CENT TRENTE-NEUF de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P. 739) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières, borné au nord-est, à l'emplacement ci-après décrit comme 181-P. 738, à l'est, à une partie du lot No. 181-739 appartenant à la Ville de Trois-Rivières qui l'a acquise de la Corporation Épiscopale Cathol;ique Romaine à la suite d'un acte d'échange entre les mêmes parties, reçu devant le notaire soussigné, au sud-ouest, à une partie du lot No.181-739 appartenant à la Commission Scolaire des Trois-Rivières qui l'a acquise par acte enregistré sous le NO. 262715 et à l'ouest, à une partie du lot NO. 181-736. Cet emplacement, de figure rectangulaire, mesure trente-deux mètres et quatre-vingt-douze centièmes (32,92 m.) dans ses lignes est et ouest et trente-huit mètres et trois dixièmes (38,3 m.) dans ses lignes nord-est et sud-ouest.

b) Un emplacement connu et désigné comme faisant partie du lot SEPT CENT TRENTE-HUIT de la subdivision officielle du lot numéro CENT QUATRE-VINGT-UN (181-P. 738) du cadastre officiel de la Paroisse des Trois-Rivières, borné au nord-est et à l'est, au résidu du lot No. 181-738 cédé par la Corporation Épiscopale Catholique Romaine des Trois-Rivières à la Ville de Trois-Rivières aux termes d'un acte d'échange entre les mêmes parties, reçu devant le notaire soussigné, au sud-ouest, à cette partie du lot No. 181-739 susdécrite et à l'ouest, à une partie du lot No. 181-735. Cet emplacement mesure trente-huit mètres et trois dixièmes (38,3 m.) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et vingt-sept mètres et quarante-trois centièmes (27,43 m.) dans ses lignes est et ouest.

Ce bail est pour une durée d'un an à compter du ler janvier 1982, renouvelable d'année en année et est pour en en considération du montant des taxes municipales et scolaires qui peuvent être imposées par les autorités compétentes sur l'immeuble faisant l'objet des présentes.

Que Son Honneur le Maire ou en son absence le Monsieur le Maire-suppléant et le Greffier, soient et sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville, le projet de bail préparé par Me Gérard Dufresne, notaire.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés audit projet de bail qui vient d'être soumis au Conseil et dont copie est annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

555-81
Comptes à payer liste hebd. Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Fernand Colbert
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le Conseil autorise par la présente le paiement des comptes suivants:

Charles-Eugène Roux:	
Maison des vins	$ 5,943.63
Entreprises D.B.S. Enr.:	
Fournaise - Pavillon Hertel (retenue 5%)	2,411.92

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Inspectronic Ltée:		
Remise de retenue - Égout St-Olivier	$	3,240.00
Remise de retenue - Égout Zone Indus. No. 2		4,440.00
Remise de retenue - Égout rue Guimont		1,056.00
Nettoyage et réparation - collecteur zone 2 estimé no 4 (retenue 10%)		1,470.96
Laboratoire Shermont Inc.:		
Surveillance - pavage - diverses rues		6,827.60
Pavage de Nicolet Inc.:		
Remise de retenue - pavage 1980		11,864.28
Remise de retenue - aménagement général de parcs		1,295.78
Pépinière des Laurentides Inc.:		
Nivellement et plantation - divers parcs municipaux, estimé no 2 (retenue 10%)		28,321.20
Gaston Paillé Ltée:		
Branchements de service - 1981 - (estimé no 10)		3,123.00
Maurice Couture Ltée:		
Remise de dépôt - bureau Hippodrome (retenue 10%)		7,650.00
Henri Paquette Inc.:		
Réaménagement duPavillon Père Daniel - estimé no 5		2,000.00
Gaston Paillé Ltée:		
Branchements de service - 1981 - (estimé no 11) (retenue 10%)		3,276.00
Flygt Canada:		
Location de pompe submersible - collecteur Des Mélèzes		1,934.01
Pierre Lacoursière:		
Honoraires - agrandissement bibliothèque		17,235.64
Vézina, Fortier, Poisson & Ass.:		
Honoraires - Préparation de plans Agrandissement bibliothèque		28,721.91
Clôtures Cambrek Inc.:		
Clôtures et arrt-balles - Parcs écoles St-Paul et Cardinal Roy		4,000.00
Jean Caron & Fils:		
Éclairage - Baseball - Jacques Buteux estimé no 1 - retenue 10%		7,300.80
Éclairage - Parc municipal - estimé no 3 retenue 10%		2,430.36
Éclairage - terrain école St-Sacrement estimé no 2 - retenue 10%		630.18
Dalby Inc.:		
Transformation - Pavillon C-22 - Exposition remise de retenue		2,448.80
Réfection toiture - Hippodrome - estimé no 3 retenue 10%		6,318.90
Laboratoire Choisy Ltée:		
Surveillance - pose de béton bitumineux - rues Dunant et Prévost		189.75
Surveillance - pose de béton bitumineux - Boul. Des Forges		2,482.38
Techni-Lab:		
Analyse granulométrique - collecteur Des Mélèzes		1,256.00
Éloi Guillemette:		
Achat de terre - parc St-Paul		982.80
Gravier Mont-Carme Inc.:		
Achat de sable		9,436.44
Domtar Chemicals Ltd:		
Achat de gros sel de routes		24,022.25
Bell Canada:		
Reconstruction de trottoirs - rue Ste-Marguerite (Partage des coûts)	$	5,204.25
Lavage Sani Inc.:		
Entretien - Local St-Philippe - novembre 1981		145.00
Entretien - Hotel de Ville - novembre 1981		3,522.85
Entretien - Edifice Nobert - novembre 1981		290.16
Heures de travail - Fins de semaine juillet à novembre 1981		2,450.88

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

Contenants Intercité Inc.:		
Voyages spéciaux - Colisée, Parc Pie XII Autogare et Aéroport	$	617.40
Voyages spéciaux et contenants - Garage muni.		2,538.60
Service spécial de vidanges Inc.:		
Enfouissement sanitaire - Décembre(moins correc.)		7,099.50
Claude Leblanc:		
Honoraires - informatique - novembre 1981		1,335.00
Librairie du Cap:		
Service de photocopies - Administration, Travaux publics, novembre 1981		1,049.64
Trois-Rivières Location:		
Location d'une pompe - marteau électrique Trencher		1,071.21
Cie canadienne de linge:		
Service de buanderie - Travaux Publics Hotel de Ville, Marché aux Denrées, Hippodrome, Centre culturel, Colisée		536.72
Trois-Rivières ébénisterie:		
Décapage de meubles - Yvon Poirier		250.00
Rosaire Lapointe:		
Entretien ménager - Postes nos 1, 2, 3 novembre 1981		1,983.20
Xérox Canada:		
Service de photocopies - Loisirs et police Novembre 1981		640.56
Galerie des artisans:		
Moulures - encadrement		30.00
Canadian General Electric:		
Entretien - Equipement radio communication police - service technique		1,194.25
Dr. Roger Caron:		
Honoraires - examens médicaux - novembre 1981		320.00
Imprimerie St-Patrice:		
Impression dépliants - Fêtes 350		67.05
Johnson Controls Ltée:		
Service d'inspections - Hotel de Ville, Centre culturel, Édifice Nobert		468.00
Linteau, Villeneuve, Miller:		
Huissiers		19.00
Microfor.:		
Achat - refonte annuel de l'index de l'actualité - bibliothèque		400.00
Richard Normandin:		
Dépliants et conception chanson thème - 350e anniversaire		112.00
Légion canadienne:		
Couronne - jour du souvenir		40.00
Pouliot, Guérard & Ass.:		
Honoraires - Consultants en assurances 30 novembre 1980		5,680.00
Robert Racine:		
Service de vérification des ascenseurs - Hotel de Ville, Centre culturel, Édifice Nobert - novembre 1981		112.00
Service de Gestion industrielle:		
Appel d'offres		98.80
S.P.A.M. Inc.:		
Appels spéciaux - novembre 1981		135.00
R. Milot:		
Installation de hauts-parleurs Centre Notre-Dame-de-la-Paix		60.00
Mlle Guylaine Chamberland:		
Services rendus - Service technique	$	100.00
Commission çScolaire des Vieilles Forges		
Location de piscine - novembre 1981		762.50
J. Trudel & Morin:		
Huissiers		7.00

RESTAURANT - PAVILLON DE LA JEUNESSE

Agropur:		79.65

INITIALES DU MAIRE
373
INITIALES DU GREFFIER

Canada Packers Inc.:	$	167.20
Crèmerie des Trois-Rivières:		29.10
C. Yum Yum:		38.[illegible]
Vaillancourt:		36.20
Cie H. Fortier:		216.45

HIPPODROME

Le Nouvelliste:	
Publicité	240.00
Télé St-Maurice:	
Publicité - octobre 1981	1,632.00
Agence de sécurité Philipps:	
Service de gardiennage - novembre 1981	901.00
Alliance blindé:	
Transport - novembre 1981	260.00
Canadian Trotting Ass.:	
Droits et permis	759.43
C.I.G.B.-F.M.:	
Publicité - novembre 1981	190.74
Cotnoir & Pleau:	
Achat de bière	268.50
Imprimerie Arts graphiques:	
Impression programmes (99 à 102)	1,547.80
Infofax Inc.:	
Location - décembre 1981	106.92
Journal de Montréal:	
Publicité	120.93
Photo Lambert Inc.:	
Services de télévision en circuit fermé - novembre 1981	842.00
Armand Martel:	
Publicité - novembre 1981	54.00
André Pelletier:	
Vétérinaire - novembre 1981	150.00
Guy Poirier:	
Honoraires (versement final)	3,000.00
Télémedia C.H.L.N.:	
Publicité - novembre 1981	516.12
Jean-Marie Roy:	
Transport d'urine - novembre 1981	36.80
Boutique Y. Pratte	
Achats divers	43.59

SUBVENTIONS - RESTAURATION SECTEUR ST-PHILIPPE

Jean-Paul Duval	2,965.00
Émile Pellerin:	10,000.00
Paul Vigneault:	4,029.75
Émile Pellerin:	9,380.50
Mme Blanche Goulet:	866.25
Denise Provencher:	10,000.00
Jean-Paul Duval:	285.00
Michel et Monik Lafleur:	1,702.50
Michel Bareil:	
Voyage à Montréal - Session de formation S.C.H.L.	392.34
Allocation d'automobile - 94 milles - novembre 1981	30.08
André Laberge:	
Voyage à Montréal - Session de formation S.C.H.L.	111.25
Allocation d'automobile -216 milles - novembre 1981	69.12

ALLOCATIONS D'AUTOMOBILE

Denis Ricard - 223 milles novembre 1981	$	71.36
Roland Bacon - 502 milles		128.51
Lionel Duval - 856 milles		219.13
Transport du personnel		18.00
Marcel Duval - 86 milles		27.52
Transport du personnel		2.00
Claude Juteau - 184 milles		58.88
Michel Lacoursière - 213 milles		68.16
Charles-Edouard Provencher - 204 milles		65.28

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

LUNDI, LE 21ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

André Verville - 628 milles	160.76
Origène Bellemare - 180 milles	57.60
Madeleine Bessette - 24 milles	7.68
Réjean Boucher - 266 milles	76.60
Remboursement petite caisse	86.69
Jean-Louis Goneau:	
Dîner - invités A.Q.A.B.	19.20
André Germain:	
Dépenses de voyage - cours technique de patrouille	30.72
Lionel Bellefeuille:	
Dépenses de voyage - Victoriaville - Réunion de représentants en relation de travail	15.00
Wilson O'Shaughnessy:	
Dîner - étude du budget	71.81
Dîner - étude du budget	52.30
Dîner - étude du budget	87.92

REMBOURSEMENT - PETITE CAISSE

Jean Lamy	71.50
Guy-Paul Simard	385.55
René Monfette	567.19
René Monfette	820.24
Gabriel Trahan	172.28

EXPOSITION - COMPTES DÉJÀ SOUMIS AU COMITÉ DES FINANCES

Transport St-Valère:	
Cueillette de déchets - Expo, Hippodrome	220.00
Xérox Canada:	
Service de photocopies - novembre 1981	118.31
Laviolette Auto Location:	
Location de camion pour tourniquets à Québec	123.28
Le pro-Jac Ltée:	
Repas - Réunion commission	86.23
Au Palais du Chinois:	
Repas - Réunion commission	80.96
Marché St-Louis:	
Achats divers	36.51
Roger Rompré:	
Allocation d'automobile - 390 milles - novembre 1981	99.84
Allocation spéciale - 21 jours	21.00
Jean Alarie:	
Allocation d'automobile - 631 milles - novembre 1981	161.53
Dépenses de voyage - Montréal -Vélodrome Salon de l'agriculture et de l'alimentation	61.02
Remboursement - Petite caisse	24.55
TOTAL:	$286,096.65

ADOPTÉ

556-81
Résolution
534-81
rescindée

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que La résolution 534-81 du 14 décembre 1981, concernant le protocole d'entente pour la future Municipalité régionale de Comté "De Francheville", soit et est rescindée à toutes fins que de droit.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

Jean Lamy
GREFFIER

Gilles Beaudoin
MAIRE.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

MARDI, LE 29ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

À une assemblée spéciale du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 29ième jour du mois décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à dix-neuf heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

556-81
budget 1982
Adoption

ATTENDU que les revenus probables de l'année 1982 se chiffrent à la somme de $27,329,000.00 suivant le projet de budget annexé à la présente résolution;

ATTENDU que les dépenses probables pour ladite année s'élèvent à la somme de $27,329,000.00;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le projet de budget ci-annexé soit adopté et que la somme de $27,329,000.00 soit appropriée pour les dépenses de l'année 1982.

ADOPTÉ

557-81
Programme des immobilisations 1982, 1983 1984.
Adoption

CONSIDÉRANT l'article 473 de la Loi sur les cités et Villes;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le programme des immobilisations de la Ville de Trois-Rivières pour les années 1982-1983 et 1984, au montant de $17,658,100.00 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, ledit programme étant annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER MAIRE.

MARDI, LE 29ième JOUR DE DÉCEMBRE 1981

INITIALES DU MAIRE 376 INITIALES DU GREFFIER

À une assemblée régulière du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, tenue à l'Hôtel de Ville le 29ième jour du mois de décembre en l'an de Notre-Seigneur mil neuf cent quatre-vingt-un à vingt heures trente, en la manière et suivant les formalités prescrites par la Loi, à laquelle assemblée étaient présents certains membres du Conseil en nombre suffisant pour former quorum.

Son Honneur le Maire	Gilles	BEAUDOIN
Messieurs les Conseillers	Léo	THIBEAULT
	Antoine	GAUTHIER
	Gaston	VALLIÈRES
	Fernand	COLBERT
	Jean-Guy	LAFERTÉ
	Lionel	JULIEN
	Léopold	ALARIE

Procès-verbal
21-12-81
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 21 décembre 1981 soit adopté.

ADOPTÉ

Les avis de motions suivants sont maintenus:-

a) Amendement au règl. 191 pour créer des zones dans le secteur du Parc Isabeau pour l'implantation d'une école et l'aménagement d'un parc district,
avis donné par M. le Conseiller Léopold Alarie,
à la séance du 27 avril 1981;

b) Règlement décrétant des travaux de pose de services municipaux sur parties des lots 13, 14 et 16 C.T.R. et 167, 168 et 169 P.T.R., emprunt et taxe d'amélioration locale,
avis donné par M. le Conseiller Lionel Julien,
à la séance du 15 juin 1981;

c) Amendement au règl. 191 re: créer une nouvelle zone 1CV-10 et permettant les stationnements, les usages commerciaux, les usages administratifs, les usages résidentiels et les divers équipements nécessaires au bon fonctionnement des usages permis,
avis donné par M. le Conseiller Antoine Gauthier,
à la séance du 6 juillet 1981;

d) Amendement au règl. 191 re: modifier la hauteur maximum des bâtiments zone RC-16 secteur 2 (Succ. Lajoie),
avis donné par M. le Conseiller Jean-Guy Laferté,
à la séance du 3 août 1981;

e) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue présentement appelée De Calonne, à partir du Boul. Des Forges, par celui de rue Papineau,
avis donné par M. le Conseiller Fernand Colbert,
à la séance du 31 août 1981;

g) Amendement au règl. 191 re: noyau paroissial Secteur St-Jean-Baptiste-De-La-Salle,
avis donné par M. le Conseiller Gaston Vallières,
à la séance du 30 novembre 1981;

h) Amendement au règl. 13 re: changer le nom de la rue Jean-Sauvaget pour celui de Buteux,
avis donné par M. le Conseiller Léo Thibeault,
à la séance du 14 décembre 1981;

INITIALES DU MAIRE
377
INITIALES DU GREFFIER

558-81
Compte rendu
21-12-81
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que le compte rendu de la séance du Conseil, siégeant en Commission Permanente, lundi le 21 décembre 1981 soit reçu, adopté et ratifié à toutes fins que de droit, avec les modifications qui y ont été apportées.

ADOPTÉ

559-81
Règl. 15-A-23
Taux de la taxe d'eau et de la vente de l'eau au compteur
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 14 décembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le règlement No. 15-A-23 (1981) amendant le règlement 15 concernant le taux de la taxe d'eau et de la vente de l'eau au compteur, aux fins de modifier ces taux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

560-81
Règl. 16 (1979)-C
Taux de location des espaces et des étaux Marché aux-denrées
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 14 décembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le règlement No. 16 (1979)-C (1981) amendant le règlement 16 concernant l'établissement d'un marché public, aux fins de modifier les taux de location des espaces intérieurs et extérieurs et des étaux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

561-81
Règl. 25-T
Taux de la taxe générale et des taxes spéciales
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 14 décembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le règlement No. 25-T (1981) amendant le règlement 25 concernant le taux de la tase générale et des taxes spéciales, aux fins de modifier ces taux, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

562-81
Règl. 186-1979-C
Taux de location mensuelle espaces de stationnement

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 décembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

INITIALES DU MAIRE
378
INITIALES DU GREFFIER

Parc Du Fleuve
Adoption

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le règlement No. 186-1979-C (1981) amendant le règlement 186-1979 concernant la circulation et le stationnement, aux fins de modifier le taux de location mensuel des espaces de stationnement du parc Du Fleuve, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

563-81
Règl. 385-A
Tarifs re:
émission des
permis de
construction
Adoption

ATTENDU qu'avis de motion a été donné à la séance du 21 décembre 1981;

ATTENDU que tous les membres du Conseil présents ont lu et pris connaissance dudit règlement et renoncent ainsi à ce que lecture en soit faite;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le règlement No. 385-A (1981) amendant le règlement 385-A concernant la construction, aux fins de modifier les tarifs pour l'émission des permis de construction, soit adopté tel que soumis à tous les membres du Conseil.

ADOPTÉ

564-81
Modification
de la
résolution
70-80 re:
règlements
de la
bibliothèque
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Léo Thibeault
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Antoine Gauthier

Que la résolution No. 70-80 du 11 février 1980 soit et est modifiée en changeant au paragraphe 1 de la règlementation, le montant de $1.00 par celui de $2.00; en changeant au paragraphe deux (2) de ladite règlementation, le montant de $10.00 par celui de $12.00 pour l'année 1982; au paragraphe 4 d), le montant de $0.05 est changé pour celui de $0.10, et celui de $0.03 par celui de $0.05.

ADOPTÉ

565-81
Entente
avec M.
Claude
Ouellet re:
loyer à la
Marina
Adoption

PROPOSÉ PAR: M. le Conseiller Lionel Julien
SECONDÉ PAR: M. le Conseiller Jean-Guy Laferté

Que Son Honneur le Maire soit et est autorisé à signer pour et au nom de la Ville, une entente sous seing privé avec M. Claude Ouellet, en vertu de laquelle celui-ci cède à la Ville de Trois-Rivières tous les biens et équipements qu'il possède dans la bâtisse appelée "La Marina de Trois-Rivières" comme paiement du loyer qu'il a occupé jusqu'à ce jour.

Le tout selon les termes et conditions mentionnés à ladite entente qui vient d'être soumise au Conseil.

ADOPTÉ

566-81
Félécitations
à
M. Charles
D'Amours
qui sera
décoré de
l'Ordre du
Canada
Adoption

ATTENDU QUE M. Charles D'Amours, président directeur-général du quotidien Le Nouvelliste de Trois-Rivières, sera décoré de l'Ordre du Canada pour ses services exceptionnels à la communauté;

ATTENDU QUE c'est un honneur pour la Ville de Trois-Rivières de voir un de ses concitoyens recevoir ainsi la plus haute décoration civile du Canada;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette

INITIALES DU MAIRE
379
INITIALES DU GREFFIER

toutes ses félécitations à Monsieur Charles D'Amours pour l'honneur qui lui échoit.

ADOPTÉ

567-81
Félécitations
M. l'abbé
Gaston Kirouac
nommé
Supérieur
du Séminaire
St-Joseph
Adoption

ATTENDU QUE M. l'abbé Gaston Kirouac a été désigné supérieur du Séminaire de Trois-Rivières;

IL EST PROPOSÉ, SECONDÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

Que le Conseil de la Ville de Trois-Rivières transmette toutes ses félécitations à Monsieur l'abbé Gaston Kirouac et lui souhaite tout le succès possible dans sa nouvelle fonction;

ADOPTÉ

LA SÉANCE EST ENSUITE LEVÉE.

GREFFIER

MAIRE.